

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 24 FEVRIER 2020

Le Conseil Municipal de la Ville d'Orléans a été convoqué le lundi 17 février 2020 pour le lundi 24 février 2020 à 14 heures 30.

L'ORDRE DU JOUR PORTE :

- | | | |
|--------------------|------|---|
| M. le Maire | n° 1 | Désignation du Secrétaire. (page 102). |
| M. le Maire | n° 2 | Pouvoirs. (page 102). |
| M. le Maire | n° 3 | Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2019. (page 102). |
| M. le Maire | n° 4 | Approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2020. (page 102). |
| M. le Maire | n° 5 | Compte rendu des décisions prises par M. le Maire sur délégation de pouvoirs. Information sur les marchés signés dans le cadre de la délégation du Maire. (page 103). |
| M. le Maire | n° 6 | Communications diverses. (page 106). |
| M. GEFFROY | n° 7 | Communication sur la sécurité et la tranquillité publiques. (page 107). |

FINANCES

- | | | |
|------------------|-------|--|
| M. MARTIN | n° 8 | Finances. Fiscalité locale. Fixation des taux d'imposition pour l'année 2020. (page 148). |
| M. MARTIN | n° 9 | Finances. Exercice 2020. Budget principal. Décision modificative n° 1. Approbation. (page 150). |
| M. MARTIN | n° 10 | Finances. Transferts de compétences. Procès-verbaux de transfert en pleine propriété des biens et subventions relatifs aux compétences transférées. Approbation. (page 151). |

VIE SOCIALE ET CITOYENNETE

- | | | |
|-------------------|-------|--|
| M. SANKHON | n° 11 | Espace aquatique l'O. Contrat de concession. Approbation du choix du concessionnaire. Approbation du contrat à passer avec la société VERT MARINE. (page 235). |
|-------------------|-------|--|

- M. SANKHON** n° 12 Sport. Approbation d'une convention à passer avec l'association ALLIANCE ORLEANS NATATION. Attribution d'une subvention. (page 251).
- M. SANKHON** n° 13 Sport. Pratique amateur. Approbation d'un avenant n° 3 à la convention d'objectifs espoir passée avec l'U.S. ORLEANS LOIRET FOOTBALL. Attribution d'une subvention. (page 252).
- M. SANKHON** n° 14 Sport. Approbation d'un avenant n° 3 à la convention passée avec l'association Union Pétanque Argonnaise. Attribution d'une subvention. (page 252).
- M. SANKHON** n° 15 Sport. Orléans Masters Badminton 2020. Approbation d'une convention de soutien à passer avec l'association C.L.T.O. Badminton Event. Attribution d'une subvention. (page 253).
- M. SANKHON** n° 16 Sport. Soutien à l'investissement. Approbation de conventions à passer avec les associations U.S.O. Kendo Laïdo, Budokan Karaté Orléans, Saint Vincent Sport et Culture, E.C.O.- C.J.F. Athlétisme et U.S.O. Echecs. Attribution de subventions. (page 254).
- M. SANKHON** n° 17 Jeunesse. Organisation du Hip Hop International France. Approbation d'un avenant n° 4 à la convention de soutien à passer avec les associations OP 45 et France Hip Hop Dance Championship. Attribution d'une subvention. (page 258).
- M. SANKHON** n° 18 Jeunesse. Attribution de trois bourses projets jeunes 2020. (page 258).
- M. LELOUP** n° 19 Politique de la ville. Approbation de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens 2020-2022 à passer avec les associations Ligue de l'enseignement, Union Pétanque Argonnaise, Compagnons bâtisseurs et Un Terre Action. Attribution de subventions. (page 260).
- Mme LECLERC** n° 20 Réussite éducative. Mécénat. Approbation d'une convention de reversement à passer avec la Fondation Orléans pour le dispositif "Club Coup de pouce Clé" 2019-2020. (page 261).
- Mme LOEILLET** n° 21 Soutien aux associations et organismes divers. Attribution de subventions. (page 263).

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- Mme CHERADAME** n° 22 Nouveau programme national de renouvellement urbain (N.P.N.R.U.). Mission égalité Femmes-Hommes. Communication. (page 273).

- Mme CHERADAME** n° 23 Action foncière. Quartier Saint Marceau. Terrains à bâtir de part et d'autre de la nouvelle voie de liaison entre la rue des Jacinthes et la rue des Anguignis. Cession après déclassement à FRANCE LOIRE en exécution partielle d'une dation en paiement. Accord des parties pour modifier le protocole d'accord signé le 25 juin 2012. (page 279).
- Mme CHERADAME** n° 24 Action foncière. Quartier Argonne. 69, boulevard Marie Stuart. Maison de Santé Liliane Coupez cédée à la SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE PATRIMONIALE (S.E.M.PAT.) ORLEANS VAL DE LOIRE. Acte complémentaire portant sur la désignation du bien et la constitution de servitudes. (page 287).
- Mme CHERADAME** n° 25 Action foncière. Quartier Argonne. Rue du Onze Novembre. Intégration d'une parcelle CK n° 714 à l'assiette du bail emphytéotique consenti à la société immobilière 3F RESIDENCES. (page 293).
- Mme CHERADAME** n° 26 Urbanisme. Projet intra-mails. Campagne de ravalement de façades. Approbation de conventions. Attribution de subventions. (page 298).

ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

- M. MOITTIE** n° 27 Art et économie créative. Approbation de conventions de partenariat à passer avec le Théâtre de la Tête Noire et la Scène Nationale d'Orléans dans le cadre de la saison jeune public 2019-2020 du Théâtre Gérard Philipe. Attribution de subventions. (page 300).
- M. MOITTIE** n° 28 Arts et économie créative. Festival Festiv'Elles 2020. Approbation d'une convention de partenariat à passer avec plusieurs communes de la métropole. (page 302).
- M. MOITTIE** n° 29 Événementiel. Festivités du 13 juillet 2020. Prestations événementielles. Approbation d'une convention de groupement de commandes à passer avec les communes de Saint-Jean-de-la-Ruelle et de Saint-Pryvé Saint-Mesmin. (page 302).
- Mme GRIVOT** n° 30 Événementiel. Animation des quais et manifestations estivales 2020. Approbation d'une convention-type d'occupation du domaine public et fixation des redevances. Approbation de conventions de soutien. Attribution de subventions. (page 302).
- Mme GRIVOT** n° 31 Tourisme. Modalités d'encaissement des recettes liées au label "Ville d'Art et d'Histoire". Approbation du renouvellement d'une convention à passer avec la S.P.L. ORLEANS VAL DE LOIRE TOURISME. (page 312)
- Mme GRIVOT** n° 32 Tourisme. Ville d'Art et d'Histoire. Approbation des tarifs d'actions patrimoniales. (page 312).

- M. GABELLE** n° 33 Événementiel. Fêtes de Jeanne d'Arc 2020. Orléans DJ CAST et Set Electro. Approbation d'une convention de partenariat à passer avec l'association l'Atelier, organisateur du Festival Cocorico Electro. (page 319).
- M. GABELLE** n° 34 Événementiel. Fêtes de Jeanne d'Arc 2020. Approbation de contrats de partenariat avec NOVA CLUB et S.A.R.L. RNJ. (page 320).
- Mme ODUNLAMI** n° 35 Mécénat. Attribution d'une contribution à la Fondation Orléans. (page 320).
- Mme ODUNLAMI** n° 36 Mécénat. Mise en place d'une plateforme de mécénat participatif. Approbation d'une convention de mandat à passer avec la société HOPENING. (page 321).
- M. FOUSSIER** n° 37 Développement commercial. Approbation d'une convention à passer avec l'association Les Vitrites d'Orléans. Attribution d'une subvention. (page 323).
- M. LANGLOIS** n° 38 Développement numérique. Approbation d'une convention de soutien à projet à passer avec l'association OREGAMI pour la manifestation "Orléans Game Show" au titre de l'année 2020. Attribution d'une subvention. (page 324).

TERRITOIRES ET PROXIMITE

- M. GEFFROY** n° 39 Aire événementielle Chapit'O. Système de vidéo-protection. Optimisation de la sécurisation du site. Approbation d'une convention de déport et d'exploitation des images à passer avec Orléans Métropole et la ville de Fleury-les-Aubrais. (page 325).
- Mme de QUATREBARBES** n° 40 Espace public. Aménagement végétal d'un abri-tram dans le cadre du Salon des arts du jardin organisé par le Parc Floral de La Source, Orléans-Loiret. Approbation d'une convention à passer avec l'école d'horticulture La Mouillère et Orléans Métropole. (page 326).
- Mme de QUATREBARBES** n° 41 Espace public. Requalification des rues des Blossières et de la Suifferie. Approbation d'une convention d'offre de concours à passer avec Orléans Métropole. (page 327).

RESSOURCES

- Mme SAUVEGRAIN** n° 42 Achats. Prestations de pose, dépose et maintenance des décorations de Noël. Approbation d'une convention de groupement de commandes à passer avec les communes de Fleury-les-Aubrais et de Combleux. (page 328).
- Mme SAUVEGRAIN** n° 43 Relations humaines. Dispositif d'organisation et de paiement des astreintes du personnel. Actualisation. (page 329).

- | | | |
|-----------------------|-------|--|
| Mme SAUVEGRAIN | n° 44 | Relations humaines. Approbation d'une convention de partenariat à passer avec la Fédération Archéologique du Loiret. (page 334). |
| Mme SAUVEGRAIN | n° 45 | Relations humaines. Convention particulière de mutualisation. Systèmes d'information. Approbation d'un avenant n° 1 à passer avec Orléans Métropole. (page 335). |
| Mme DESCHAMPS | n° 46 | Relations humaines. Restaurant administratif. Approbation des conventions de gestion et financière à passer avec l'association de gestion du restaurant administratif d'Orléans Centre et les administrations associées. (page 335). |

Le Maire : M. Olivier CARRE

Le Maire de la Ville d'Orléans certifie que le compte-rendu de la présente séance a été, conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, affiché par extrait à la porte de la Mairie, le 2 mars 2020.

Il certifie, en outre, que les formalités prescrites par les articles L. 2121-7 à L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales ont été observées pour la convocation et la réunion du Conseil.

Le Maire : M. Olivier CARRE

PROCES - VERBAL

Le lundi vingt-quatre février deux mille vingt, le Conseil Municipal de la Ville d'Orléans s'est réuni à la Mairie.

Etaient présents :

M. CARRE, Maire, Président ;

Mme SAUVEGRAIN, Premier Maire-Adjoint, M. MARTIN, 2^{ème} Maire-Adjoint, Mme CHERADAME, 3^{ème} Maire-Adjoint, M. MOITTIE, 4^{ème} Maire-Adjoint, M. GEFFROY, 5^{ème} Maire-Adjoint ;

Mme ANTON, M. SANKHON, Mmes de QUATREBARBES, GRIVOT, LECLERC, MM. NOUMI KOMGUEM, FOUSSIER, POISSON, LANGLOIS, Mmes RICARD (jusqu'à 14 h 50 et à partir de 15 h 10), DIABIRA (jusqu'à 17 h 15), CARRE, M. BLANLUET, Adjoint ;

Mmes ARSAC, SUIRE, MM. GABELLE, LEMAIGNEN, LELOUP, MONTILLOT, Mmes BARRUEL, DESCHAMPS, M. GROUARD, Mmes LABADIE, KERRIEN (jusqu'à 16 h 40), ALLAIRE, M. PEZET, Mme ZERIGUI, MM. LAGARDE, BARBIER, RENAULT (jusqu'à 15 h 20), Mme LOEILLET (Secrétaire), M. YEHOUESSI, Mmes MATET de RUFFRAY, LEVELEUX-TEIXEIRA, M. GRAND, Mmes ET TOUMI (jusqu'à 16 h 15), FOURCADE, MM. de BELLABRE, RICOUD (jusqu'à 17 h 15), Mme TRIPET, M. VINCOT, Mme CUGNY-SEGUIN.

Etaient absents mais avaient donné pouvoir :

Mme ODUNLAMI	à	Mme SAUVEGRAIN
Mme RICARD	à	M. GEFFROY (à partir de 14 h 50 et jusqu'à 15 h 10)
Mme DIABIRA	à	Mme LOEILLET (à partir de 17 h 15)
Mme HOSRI	à	M. MONTILLOT
Mme KERRIEN	à	Mme BARRUEL (à partir de 16 h 40)
Mme PINAULT	à	M. MOITTIE
M. BAILLON	à	M. SANKHON
M. RENAULT	à	Mme GRIVOT (à partir de 15 h 20)
M. BRARD	à	M. GRAND
Mme ET TOUMI	à	Mme LEVELEUX-TEIXEIRA (à partir de 16 h 15)
M. RICOUD	à	Mme TRIPET (à partir de 17 h 15)

Absents et excusés :

M. HOEL, M. LECOQ

La séance est ouverte à 14 h 35.

N° 1 – **Désignation du Secrétaire.**

Mme LOEILLET est désignée en qualité de secrétaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 2 – **Pouvoirs**

Mme ODUNLAMI	à	Mme SAUVEGRAIN
Mme RICARD	à	M. GEFFROY (à partir de 14 h 50 et jusqu'à 15 h 10)
Mme DIABIRA	à	Mme LOEILLET (à partir de 17 h 15)
Mme HOSRI	à	M. MONTILLOT
Mme KERRIEN	à	Mme BARRUEL (à partir de 16 h 40)
Mme PINAULT	à	M. MOITTIE
M. BAILLON	à	M. SANKHON
M. RENAULT	à	Mme GRIVOT (à partir de 15 h 20)
M. BRARD	à	M. GRAND
Mme ET TOUMI	à	Mme LEVELEUX-TEIXEIRA (à partir de 16 h 15)
M. RICOUD	à	Mme TRIPET (à partir de 17 h 15)

M. le Maire – *Avant l'ouverture réelle de nos travaux, je tenais à ce que l'on rende hommage à M. Philippe BRETTON, qui a été comme vous le savez, doyen de la Faculté de Droit, Economie et Gestion. Ce professeur de droit international a laissé beaucoup de souvenirs dans l'esprit de ses élèves, qu'ils soient dans la filière de droit ou dans la filière économique. Ce fut mon cas et cela m'a permis de découvrir, comme un certain nombre d'entre nous ici, ce personnage - il n'y a pas d'autres mots - très truculent et toujours avec beaucoup de finesse. C'est d'ailleurs peut-être pour cela qu'il adorait la diplomatie « on » et la diplomatie « off », comme il me l'avait expliqué, et qu'il était un très grand spécialiste notamment de tout ce qui pouvait se passer plus à l'Est des frontières de l'Union Européenne. Il a disparu, je crois, la semaine dernière ou il y a une dizaine de jours, et je tenais à rappeler sa mémoire car c'est une figure d'Orléans même s'il n'a jamais siégé sur ces bancs.*

N° 3 – **Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2019.**

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 4 – **Approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2020.**

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 5 – **Compte-rendu des décisions prises par M. le Maire sur délégation de pouvoirs. Information sur les marchés signés dans le cadre de la délégation du Maire.**

Je vous informe qu'en vertu de la délégation que m'a accordée le Conseil Municipal lors de ses séances du 28 juin 2015 et du 22 février 2016 conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions suivantes ont été signées au cours des mois de janvier 2020 :

N° DE LA DECISION	DATE DE LA DECISION	LIBELLE
<u>ASSURANCES</u>		
2020VODEC07	13/01/2020	Assurances. Contrat d'assurance Flotte automobile des véhicules administratifs n° 088801/Y passé avec la S.M.A.C.L. Acceptation d'indemnité de sinistre (Dossier FAA VO 2018-372).
2020VODEC08	13/01/2020	Assurances. Dommages aux biens. Acceptation d'une indemnité de sinistre pour les dommages causés, le 7 octobre 2019, à des racines d'arbres situés place Marcel Templier à Orléans (DAB ND VO 2019-997).
<u>ATTRIBUTIONS ET DESISTEMENTS DE LOCATION</u>		
2020VODEC01	07/01/2020	Panneaux d'exposition portant sur le cirque Lavrat. Approbation d'une convention de mise à disposition à passer avec le musée du cirque de Vatan.
2020VODEC02	07/01/2020	Palais des Sports. S.A.S.P. FLEURY LOIRET HANDBALL. Approbation d'une convention de mise à disposition.
2020VODEC03	08/01/2020	Terrains à vocation agricole sis à Saint-Cyr-en-Val. S.A.F.E.R. du Centre. Approbation d'une convention de mise à disposition.
2020VODEC09	13/01/2020	Gestion immobilière. Ensemble de parcelles sises à Saint-Cyr-en-Val, lieudit Les Saint-Pères. Approbation d'une convention de mise à disposition d'une partie de cet ensemble à passer avec M. Thierry RAVIER.
<u>CONTENTIEUX</u>		
2020VODEC04	10/01/2020	Défense à une instance. Contentieux personnel. Tribunal administratif d'Orléans. Référé. Demande de provision. Mme X contre Mairie d'Orléans.
2020VODEC05	10/01/2020	Défense à une instance. Contentieux urbanisme. Tribunal administratif d'Orléans. Demande d'annulation du permis relatif à la construction d'un immeuble collectif au 16 B rue Chardon à Orléans. Mme Y contre Mairie d'Orléans.
2020VODEC06	13/01/2020	Constitution de partie civile. Tribunal correctionnel d'Orléans. Examen des manœuvres frauduleuses imputées à M. X.

N° DE LA DECISION	DATE DE LA DECISION	LIBELLE
2020VODEC11	29/01/2020	Défense à une instance. Contentieux urbanisme. Tribunal administratif d'Orléans. Demande d'annulation du permis relatif à la démolition d'un bâtiment et à la construction d'un immeuble collectif au 60 Boulevard Alexandre Martin à Orléans. M. X contre Mairie d'Orléans.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

2020VODEC10	16/01/2020	Relations internationales. Coopération décentralisée Orléans-Parakou. Convention de partenariat 2019-2021. Demande de subvention auprès de l'Agence Française de Développement.
-------------	------------	---

EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LES FONDS ARTISANAUX, LES FONDS DE COMMERCE ET LES BAUX COMMERCIAUX

Je vous informe qu'en vertu de la délégation accordée par le Conseil Municipal lors de sa séance du 28 juin 2015, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions suivantes ont été signées entre le 14 janvier 2020 et le 11 février 2020 :

Dossier	Numéro de voie	Type de voie	Libellé de voie	Décision
FC 45234 20 0001	41	place	du Châtelet	Non préemption
FC 45234 20 0002	7	place	du Chatelet	Non préemption
FC 45234 20 0003	58	rue	de la Charpenterie	Non préemption
FC 45234 20 0004	19	rue	Bannier	Non préemption
FC 45234 20 0005	2	rue	Nicolas Copernic - Centre Commercial Place d'Arc	Non préemption
FC 45234 20 0006	157-159	rue	de Bourgogne	Non préemption
FC 45234 20 0007	5	rue	des Halles	Non préemption

MARCHES PUBLICS DONT LE MONTANT EST SUPERIEUR A 25 000 € H.T.

DATE DU MARCHÉ ¹	NATURE ²	OBJET	COCONTRACTANT	MONTANT € H.T.	MONTANT € T.T.C.
14/01/20	S	Production audiovisuelle et multimédia dans le cadre de la restructuration et rénovation partielles du Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement. Lot 1 : Production audiovisuelle spectaculaire.	SIM ET SAM	39 808,00	47 770,00
14/01/20	S	Production audiovisuelle et multimédia dans le cadre de la restructuration et rénovation partielles du Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement. Lot 2 : Production audiovisuelle documentaire et d'animation.	SIM ET SAM	87 817,00	105 380,00
14/01/20	S	Production audiovisuelle et multimédia dans le cadre de la restructuration et rénovation partielles du Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement. Lot 3 : Programmes multimédia interactifs.	MAZEDIA	37 600,00	45 120,00
21/01/20	T	Stade de la vallée - Fleury les Aubrais - couverture des pistes d'athlétisme. Lot 3 : Revêtement de sol.	EUROSYNTEC	34 838,40	41 806,08
22/01/20	S	Réalisation de prestations de promotion de la Ville d'Orléans dans le cadre des compétitions de Basketball de haut niveau.	ORLEANS LOIRET BASKET	Sans minimum Maximum 250 000	Sans minimum Maximum 300 000
27/01/20	S	Exploitation du stationnement payant sur voirie de la Ville d'Orléans - périmètre de l'extension.	ORLEANS GESTION	Prix forfaitaire : Période 1 : 151 100,00 Par période de reconduction 76 877,00 Prix unitaires : sans minimum, ni maximum	Prix forfaitaire : Période 1 : 181 320,00 Par période de reconduction 92 252,40 Prix unitaires : sans minimum, ni maximum
30/01/20	S	Réalisation de prestations de promotion de la Ville d'Orléans dans le cadre de compétitions de Football de haut niveau	ORLEANS LOIRET FOOTBALL	Sans minimum Maximum 75 000	Sans minimum Maximum 90 000
11/02/20	T	Marché subséquent 74 : travaux de désamiantage et de démolition à l'ancienne école maternelle René Guy Cadou à Orléans. Lot 1 : Démolition - Amiante – Plomb.	ECCODEC	42 485,80	50 982,96

1 – Date du marché : date de signature du marché

2 – Nature du marché : fourniture, service ou travaux

AVENANTS AUX MARCHES

DATE DE L'AVENANT	OBJET	COCONTRACTANT	MONTANT € H.T.	MONTANT € T.T.C.
13/01/2020	Insertion sociale et professionnelle d'habitants de la commune d'Orléans durablement exclus de fait du marché du travail par la réalisation de prestations d'entretien ménager de divers locaux de la ville d'Orléans - Avenant 6.	OIE	14 879,22	14 879,22
22/01/2020	Marché subséquent n°035 ; travaux de réhabilitation de la mise en lumière du centre ancien - Lot 2 : travaux d'éclairage public et de mise en lumière patrimoniale - Avenant 1.	CITEOS	Sans incidence financière	Sans incidence financière
29/01/2020	Prestations de gardiennage, de surveillance et de sécurisation de manifestations événementielles - Avenant 3.	ESCORT SECURITE	33 333,33	40 000,00

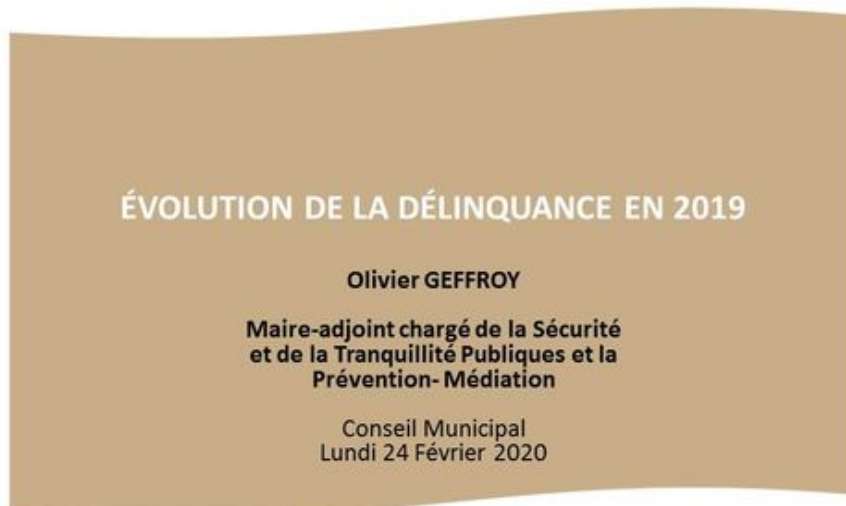
N° 6 – **Communications diverses.**

M. le Maire - *J'ai reçu les remerciements suivants :*

- *de M. Percy KUNSA pour l'attribution d'une bourse aux sportifs de haut niveau ;*
- *de LES DEFIS DE PANACEE, pour le soutien de la Mairie à l'occasion du défi « La descente de la Loire » ;*
- *de la FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY pour l'aide apportée par la Mairie à l'occasion des tournois de série 1 du « France Beach Volley Series » et de la Tournée des Sables ;*
- *de l'ETAPE SOLOGNOTE, de l'A.S.P.T.T. CYCLO et de l'AMICALE LAIQUE DE LA SOURCE pour l'aide apportée par la Mairie à l'occasion du Challenge du Centre et du Loiret de cyclotourisme ;*
- *de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MADELEINE-DENIAU pour l'attribution d'une subvention ;*
- *de l'UNION SPORTIVE ORLEANAISE PARIS-ORLEANS DES CHEMINOTS, pour l'attribution d'une subvention.*

N° 7 – **Communication sur la sécurité et la tranquillité publiques.**

M. le Maire – *Comme il est de tradition au mois de février, je donne la parole à M. GEFROY, Maire-Adjoint en charge de la sécurité publique qui va nous relater l'exposé des faits sur l'année écoulée 2019.*



M. GEFROY – *Merci M. le Maire. Mes chers collègues, en effet comme chaque année, je vais vous présenter les chiffres de la délinquance en 2019.*



M. GEFROY – *Là encore quelques éléments de contexte pour éclairer un petit peu la toile de fond des résultats que je vais vous communiquer. Trois éléments de contexte me paraissent devoir être rappelés.*

LE CONTEXTE

SECURITE DES EVENEMENTS SOUTIEN A LA POLICE NATIONALE DANS LE MAINTIEN DE L'ORDRE PUBLIC

Sécurité des bâtiments et des évènements



- 2 888 évènements au calendrier en 2019 dont le Festival de Loire
- Heures supplémentaires PM **multipliées par 5** entre 2015 (9 980€) et 2019 (45 348 €)
- Agents de sécurité privés **multipliés par 4** entre 2017 (93 843€) et 2019 (403 003€)

Attentat
Préfecture de
police de Paris le
3 octobre 2019

Soutien au maintien de l'ordre public

- Gilets jaunes
- Réforme des retraites



Orléans
Mairie

M. GEFFROY - D'abord la participation que la police municipale porte sur tous les sujets qui ont trait à l'espace public et l'organisation de tout ce qui s'y passe. Je pense bien sûr aux événements classiques organisés par la Ville ou par les associations, mais aussi des manifestations syndicales ou autres qui, bien que n'étant pas dans la stricte compétence de la police municipale, mine de rien nous ont occupés pendant un certain nombre de samedis, en second rang bien sûr.

Je voudrais rappeler également - et l'attentat du 3 octobre 2019 nous l'a rappelé de la manière la plus violente qui soit - que nous restons dans un contexte de vigilance attentat et que cela implique aussi, pour une police municipale telle que celle d'Orléans, d'être en éveil et d'être en accompagnement sur tous les événements qui se tiennent sur la voie publique. A Orléans, nous en avons beaucoup, près de 2 900 et c'est une vraie force. Cela demande évidemment systématiquement un encadrement de ces manifestations en amont et pendant l'événement. Ainsi les policiers municipaux y passent aujourd'hui un temps, je dirais, croissant de leur temps de travail, ce qui génère aussi des heures supplémentaires multipliées par 5 depuis 2015. Elles sont maintenant renforcées de manière systématique pour tous les grands événements par des agents de sécurité privés et le montant alloué à ces agents a été multiplié par 4 depuis 2017, c'est vous dire si nous prenons très au sérieux ce contexte sécuritaire.

LE CONTEXTE

UNE SITUATION NATIONALE QUI SE DEGRADE

LES CHIFFRES DE LA DELINQUANCE EN 2019

Les voyants au rouge

Au niveau national :

- +8% des coups et blessures volontaires
- +9% des homicides
- +12% des violences sexuelles
- +11% des escroqueries

Dans le Loiret :

- +12% des vols violents sans arme

Les voyants au vert

Au niveau national :

- -5% des vols d'accessoires sur véhicules
- -2% des vols violents sans arme

Dans le Loiret :

- -13% de cambriolages
- -12% de destructions/dégradations

Mobilisation des forces de sécurité de l'Etat sur le maintien de l'ordre et sur le judiciaire qu'il génère

Libération de la parole
#MeToo



M. GEFROY - Deuxième élément de contexte, c'est évidemment ce qui se passe au niveau national. Globalement les chiffres 2019 n'ont pas été bons. On a eu d'ailleurs une communication très a minima de la part du gouvernement sur ces sujets-là et où un certain nombre d'indicateurs sont aujourd'hui clairement dans le rouge, notamment tout ce qui va toucher aux violences : les coups et les blessures, les homicides, les violences sexuelles mais aussi les escroqueries. Tout cela, ce ne sont pas de bonnes nouvelles. Certes les forces de l'ordre - je parle des forces de l'ordre de l'Etat naturellement - ont été mobilisées sur des services d'ordre, sur de l'ordre public beaucoup et le judiciaire qui en a découlé. Néanmoins on ne peut pas considérer cette toile de fond comme étant positive au plan national, même si s'agissant par exemple des violences à caractère sexuel, il y a une forme de libération de la parole qui elle est plutôt une bonne nouvelle et qui génère un certain nombre de dépôts de plaintes et d'enquêtes.

LE CONTEXTE

UN PARTENARIAT RENFORCE QUI TRADUIT UNE MOBILISATION GENERALE

Des instances partenariales actives

- **Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance :**
 - 1 réunion du CLSPD restreint
 - 7 réunions des Groupe territoriaux
 - 2 réunions de Cellules de veille (Carmes et Renan)
- **Groupe local de traitement de la délinquance**
 - 2 réunions en 2019
- **Comité opérationnel départemental anti-fraude :** signalement des établissements suspects
- **Cellule départementale de prévention de la radicalisation :** signalements et traitement de situations individuelles

Des relations bilatérales fortes

- **Police nationale :** partage d'information notamment pour les cambriolages, opérations « coup de poing », patrouilles coordonnées, **soutien actif au Groupe Voie Publique**
- **Préfecture :** réunions bilatérales mensuelles, soutien au maintien de l'ordre, suivi des débits de boissons
- **Parquet :** réunions bilatérales bimestrielles
- **Polices municipales de la Métropole :** Mises en commun (Chapit'O, Fêtes de Jeanne d'Arc, Foulées Roses), patrouilles coordonnées prévention cambriolages
- **Bailleurs sociaux, associations, Voisins référents**



M. GEFROY - Troisième élément de contexte, et je voulais insister là-dessus, les résultats qui sont obtenus à Orléans sont aussi le fruit d'un très fort partenariat local. Depuis 2014 que je suis en charge de la sécurité, je pense que je n'ai pas eu autant de relations, je dirais, constructives de travail et aussi étroites qu'en ce moment avec nos partenaires habituels que sont le Parquet, la Préfecture, la Direction Départementale de la Sécurité Publique (D.D.S.P.). C'est vraiment très important parce que soit de manière bilatérale, soit de manière plus collégiale, nous nous parlons beaucoup, ce qui permet d'avoir des résultats très intéressants. Je pense notamment à la gestion des polices administratives sur les débits de boissons, sur les bars à chicha par exemple – en 2019, on en a fermé 5 – ou à travers le comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF). Je pense aussi par exemple à l'hôtel le Sauvage qui a été fermé là encore suite à une articulation très forte entre la Ville, la Préfecture et la police nationale. Je pense également à la création d'une nouvelle unité par la police nationale qu'ils appellent le groupe de voie publique. Là encore, ce n'est pas le fruit du hasard, mais celui d'un dialogue très serré avec la police nationale et le Procureur de la République sur la manière d'agir en matière de stupéfiants. Je voudrais donc vraiment saluer ce dialogue qui est extrêmement fort.

Autre dimension qui est en train d'émerger : la dimension métropolitaine. Les polices municipales de la Métropole se parlent. Elles se parlent de plus en plus et je pense qu'elles auront d'ailleurs vocation dans l'avenir à se parler de plus en plus.

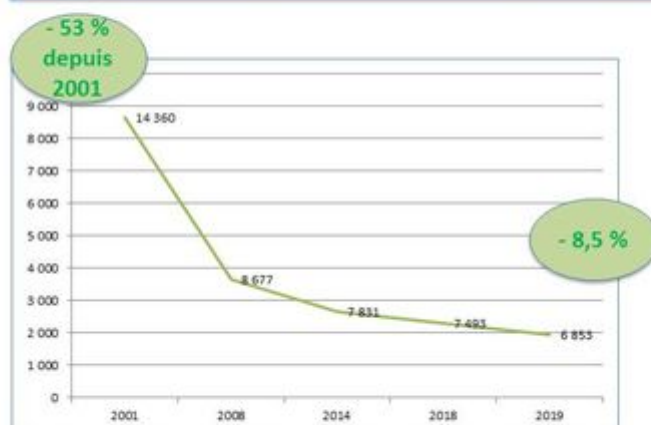
LES STATISTIQUES DE LA DELINQUANCE A ORLEANS EN 2019



M. GEFFROY – Quels sont les résultats, en tout cas les statistiques de la délinquance qui nous ont été communiquées par la police nationale ?

LES STATISTIQUES DE LA DELINQUANCE A ORLEANS EN 2019

UNE DELINQUANCE GENERALE EN BAISSSE (-8,5%)



RAPPEL
La délinquance générale
= La délinquance de proximité
+ Les violences intrafamiliales
+ Les violences physiques non crapuleuses
+ Les escroqueries et infractions économiques et financières

La délinquance générale enregistre une baisse de -13 % depuis 2014 :
2014 : 70 crimes et délits pour 1 000 habitants ➡ 2019 : 59

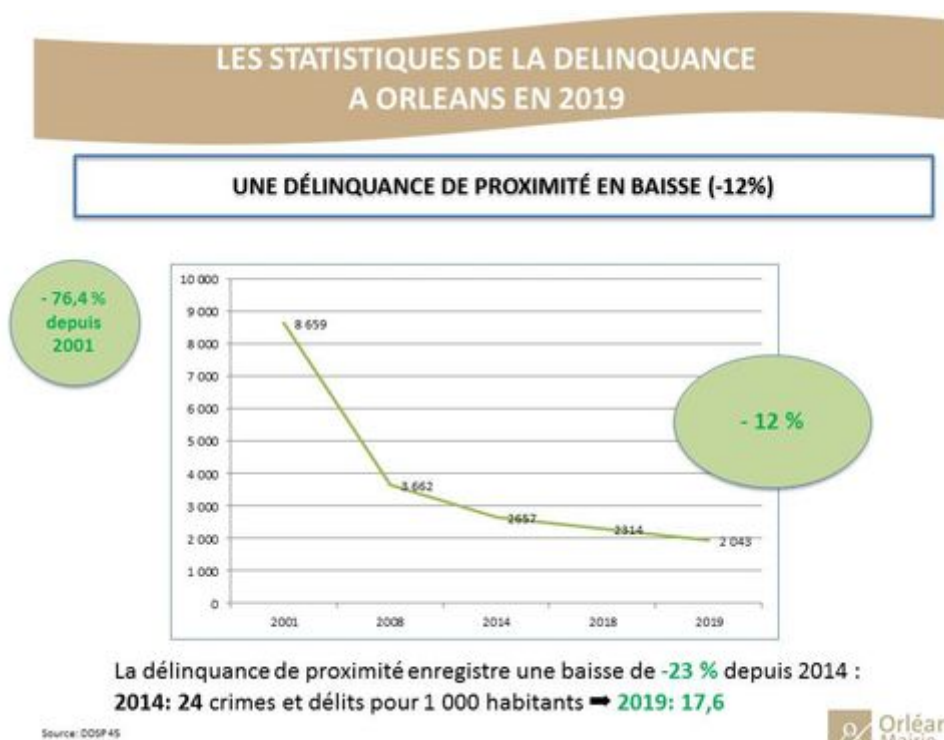
Source: DOISP 45



M. GEFFROY – Une délinquance générale qui est en baisse de 8,5 %. Je rappelle que la délinquance générale est en fait l'ensemble des faits constatés sur notre territoire communal. Il y a donc dans ce terme la délinquance de proximité, mais aussi un certain nombre d'agréats.

Si on raisonne à l'échelle du mandat, on est sur une tendance de baisse de l'ordre de 13 % de l'ensemble des faits constatés. Je rappelle bien entendu, pour tous ceux qui ne le sauraient pas ou qui auraient des doutes sur ce sujet, l'ensemble des faits constatés n'est pas l'ensemble de la délinquance. C'est le thermomètre par lequel on mesure la délinquance, mais cela ne donne pas l'intégralité de la réalité, chacun le sait bien.

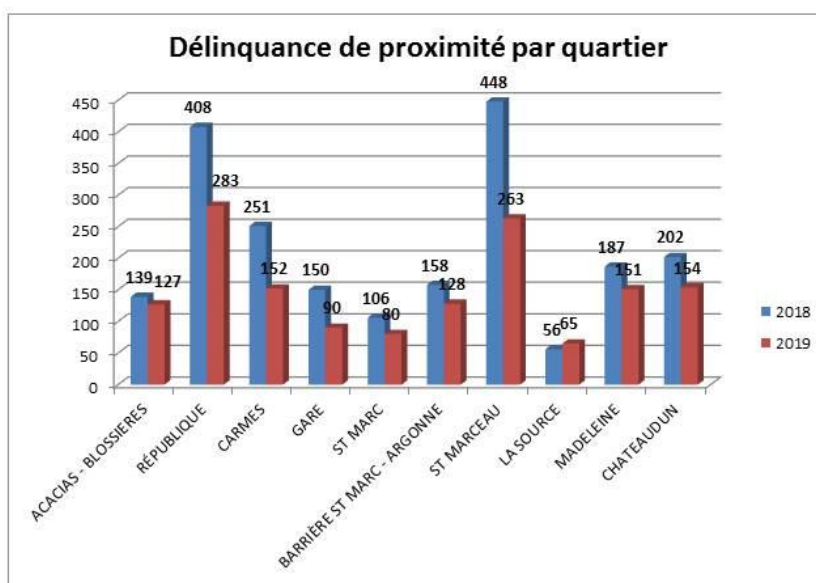
Nous sommes passés d'environ 70 crimes et délits pour 1 000 habitants à 59 aujourd'hui. Donc les choses vont plutôt dans le bon sens.



M. GEFROY – S'agissant de la délinquance de proximité qui là, vous le savez, nous concerne, je dirais, plus directement et qui est véritablement l'agrégat que nous suivons de manière mensuelle avec la D.D.S.P. et la Préfecture, nous sommes en baisse de 12 % par rapport à 2018 avec 2 043 faits constatés enregistrés sur la Ville d'Orléans. A l'échelle du mandat, nous sommes à - 23 %. C'est donc une tendance baissière, qui est plutôt une bonne nouvelle même si elle recouvre, on va le voir à l'intérieur de cet agrégat général, des tendances différentes. Si nous en étions restés aux chiffres que nous constatons en 2013, on aurait eu à peu près sur cette période-là un peu plus de 2 000 plaintes supplémentaires enregistrées. Nous sommes donc passés de 24 crimes et délits pour 1 000 habitants à 17,6 en prenant pour base à peu près 116 000 habitants.

LES STATISTIQUES DE LA DELINQUANCE A ORLEANS EN 2019

DELINQUANCE DE PROXIMITE PAR QUARTIER



Source: DDSP 45

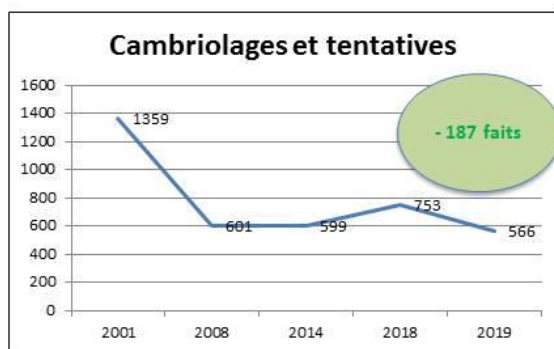


M. GEFFROY – *Qu'en est-il dans les quartiers ? Les deux quartiers qui bénéficient de cette baisse sont le centre-ville – ce que la police nationale appelle République et Carmes – et le quartier Saint-Marceau, je vais y revenir dans quelques instants.*

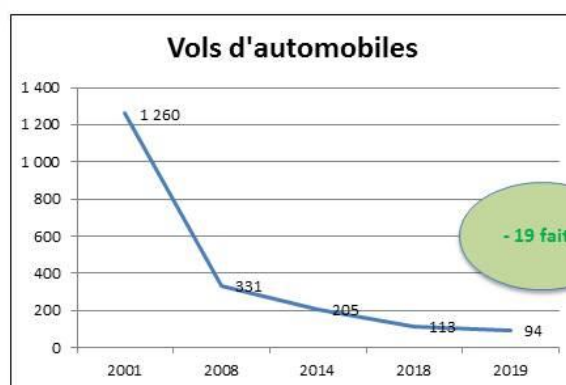
A noter une très légère hausse de 9 faits supplémentaires sur La Source qui reste depuis très longtemps, en nombre de faits constatés, le quartier où on a le moins de faits de délinquance de proximité. Globalement, l'ensemble des quartiers profite de cette baisse.

LES STATISTIQUES DE LA DELINQUANCE A ORLEANS EN 2019

UNE DÉLINQUANCE DE PROXIMITÉ EN BAISSSE (-12%)



Un nombre de cambriolages en 2019 inférieur à celui de 2014 ou 2008.



Les vols d'automobiles divisés par deux depuis 2014, par trois depuis 2008.

Source: DDSP 45

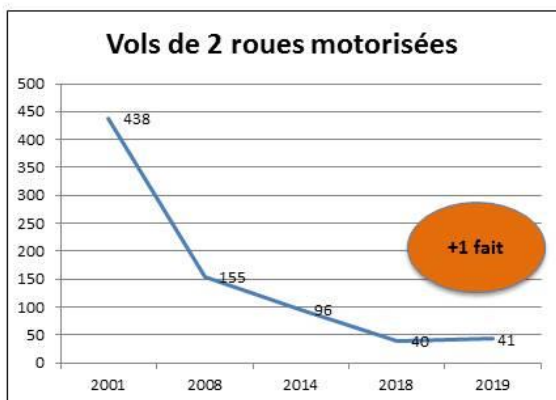


M. GEFFROY - Si on détaille un petit peu en matière d'agrégats sur la délinquance de proximité, c'est d'abord les cambriolages et les tentatives de cambriolages qui connaissent une forte baisse cette année après, je vous le rappelle, avoir connu en 2018 une forte hausse. J'ai déjà eu l'occasion de vous dire à quel point ces phénomènes-là pouvaient être erratiques – ils le sont toujours d'ailleurs – il y a toujours cette forme de volatilité dans l'évolution des cambriolages. Néanmoins en 2019, et je voudrais vraiment remercier la sûreté départementale qui a fait un gros travail là-dessus, nous sommes revenus à des niveaux qui sont équivalents ou légèrement inférieurs à ce qui a été constaté en 2014 voire en 2008.

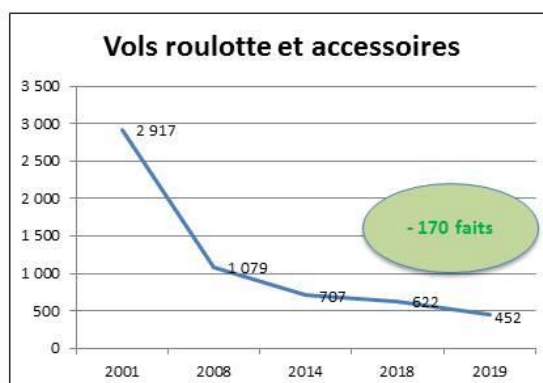
Les vols d'automobiles continuent à baisser sur Orléans de manière assez forte et sur une tendance plus longue. On divise par 2 voire par 3, on continue de baisser sur cet agrégat des vols d'automobiles.

LES STATISTIQUES DE LA DELINQUANCE A ORLEANS EN 2019

UNE DÉLINQUANCE DE PROXIMITÉ EN BAISSSE (-12%)



Les vols de deux roues motorisés divisés par deux depuis 2014, par trois depuis 2008.



Les vols roulotte et accessoires en baisse de -27% depuis 2014 et divisés par deux depuis 2008.

Source: DDSP 45



M. GEFFROY – S'agissant des 2 roues motorisés, on est quasiment à l'échelle d'une quarantaine de faits. Là encore, on peut dire que les choses sont à un niveau bas voire très bas.

Concernant les vols roulotte et accessoires, les vols dans ou sur les voitures, là encore nous continuons une baisse amorcée de longue date avec - 27 % depuis 2014 et avec - 170 faits pour cette seule année.

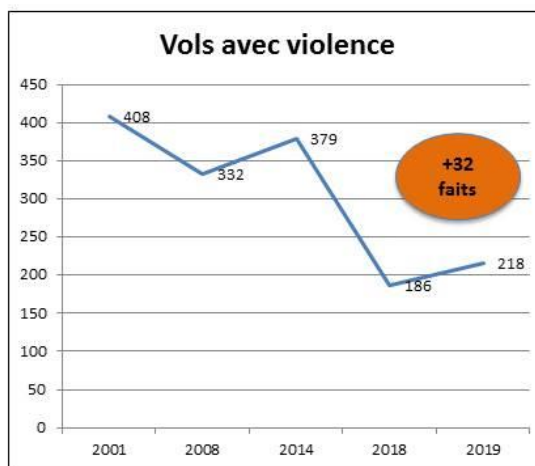
LES STATISTIQUES DE LA DELINQUANCE A ORLEANS EN 2019

UNE DÉLINQUANCE DE PROXIMITÉ EN BAISSSE (-12%)



Un nombre de vols à main armée en 2019 stable depuis 2014 et divisé par deux depuis 2008.

Source: DDSP 45



32 vols violence supplémentaires en 2019 dans un contexte de forte baisse depuis 2014 (-40%) et 2008 (-35%).

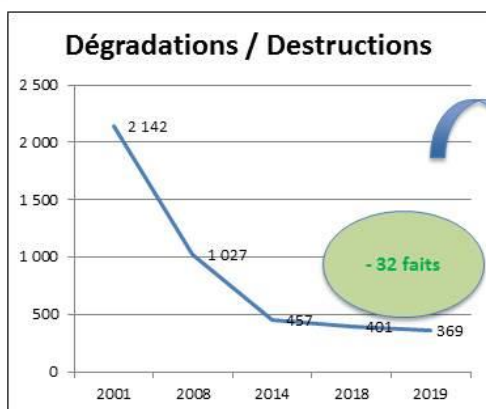


M. GEFFROY – Les vols à main armée remontent très légèrement. En effet et je peux que m'en réjouir, mais de manière assez traditionnelle maintenant depuis de nombreuses années, il y a assez peu de vols à main armée. Il y a un fait supplémentaire cette année enregistré sur la commune. Nous restons sur un nombre très faible.

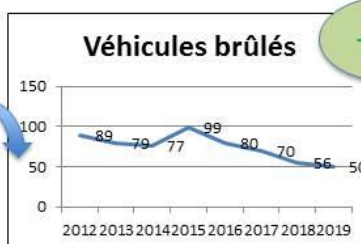
Un autre agrégat, qui lui mérite d'être surveillé, ce sont les vols avec violence. Si nous sommes sur une tendance sur le long terme qui est plutôt baissière, on a connu en 2019 une hausse de 32 faits. C'est vraiment la délinquance d'appropriation et pour moi c'est un agrégat qui fait partie des agrégats à surveiller. On a par exemple arrêté début 2020, une bande de 5 jeunes qui avaient commis un certain nombre de vols avec violence en centre-ville. Cette délinquance laisse évidemment un sentiment d'insécurité qui est tout à fait réel.

LES STATISTIQUES DE LA DELINQUANCE A ORLEANS EN 2019

UNE DÉLINQUANCE DE PROXIMITÉ EN BAISSÉ (-12%)



Les dégradations en baisse de -20% depuis 2014 et divisées par 2,5 depuis 2008.



Les véhicules brûlés divisés par 2 depuis 2015.



Les vols à la tire en hausse quasi ininterrompue depuis 2001 mais stabilisés depuis 2014.

Source: DDSP 45



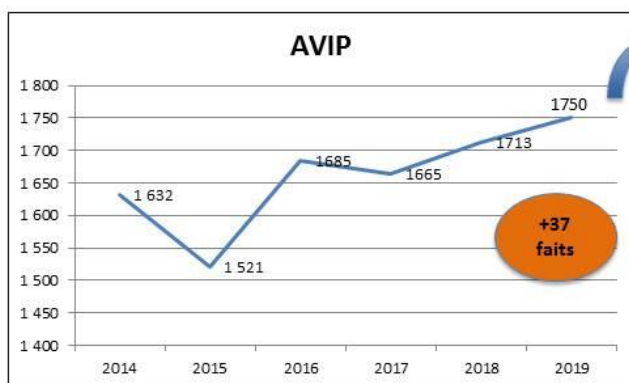
M. GEFROY – S'agissant des dégradations ou des destructions, nous poursuivons une baisse ancienne. On est sur une dynamique même si la pente est un peu plus faible depuis 2014, mais on a quand même – 20 % de faits et cela continue à baisser.

Parmi ces dégradations, je voulais faire un petit focus sur les véhicules brûlés où nous sommes, je dirais, à un seuil presque d'étiage, qui j'espère peut encore baisser, mais il y en a rarement eu aussi peu. Je vous rappelle d'ailleurs les commentaires qui ont été faits pour la nuit du 31 décembre, certains s'étonnant que c'était calme. Moi, je ne peux que m'en réjouir. Toutes les équipes étaient sur le terrain. C'est toujours très difficile de savoir pourquoi les voitures brûlent, si c'est accidentel ou pas, si c'est de l'escroquerie ou pas, si c'est du vandalisme ou pas, mais en tout cas moi je note simplement que tout cela a été divisé par deux depuis 2015. Donc, c'est plutôt une bonne nouvelle.

S'agissant des vols à la tire, là on est sur un agrégat qui depuis 2001, c'est-à-dire depuis très longtemps, est sur une phase d'augmentation. Depuis 2014, on pourrait considérer qu'il y a une forme de stabilisation, mais moi je reste très prudent là-dessus. C'est un peu comme pour les vols avec violence, on est vraiment sur le vol d'opportunité, d'appropriation et cela veut dire aussi qu'il y a des pratiques qui se sont développées au fil du temps, en fait d'aller s'approprier quelque chose qui n'est pas à soi, et cela dit quelque chose aussi des mentalités. Donc là encore, c'est un agrégat qui pour moi est à surveiller.

LES STATISTIQUES DE LA DELINQUANCE A ORLEANS EN 2019

LES VIOLENCES AUX PERSONNES STABILISEES (+2%)



Les coups et blessures volontaires diminuent pour autant de **-5%** en 2019.

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique marquent une légère hausse de 2 % en 2019

Source: DDSP 45



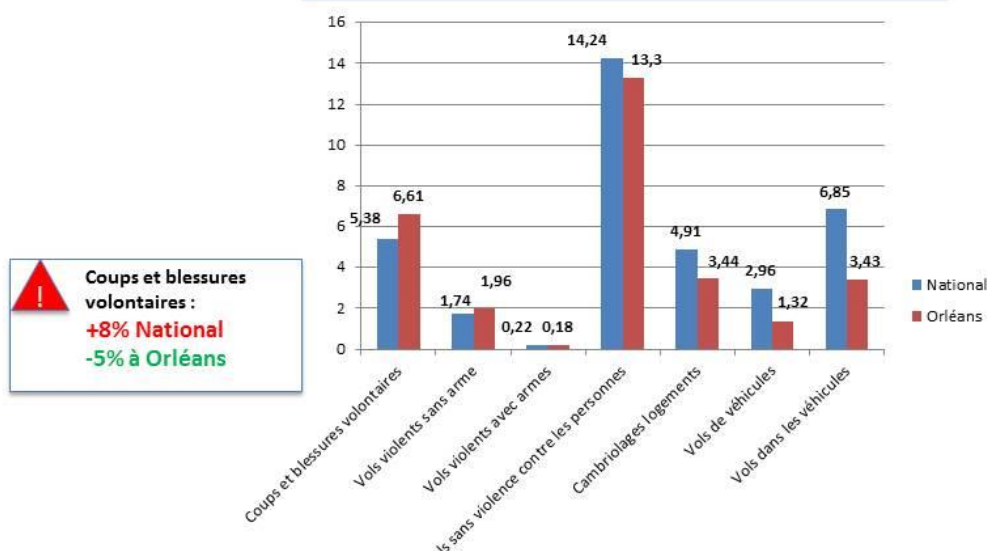
M. GEFFROY – Les vols avec violence s'inscrivent dans un contexte général sur les violences qui, au niveau national, est en hausse. A l'échelle de la Ville, ce qu'on appelle les Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique des personnes (A.V.I.P.) sont en hausse légère de 2018 à 2019, mais vous voyez quand même que sur une tendance un peu plus longue, c'est un sujet qui monte. Il monte en raison notamment d'une déclaration plus facile des violences intrafamiliales, et c'est très bien, notamment d'origine sexuelle. Ce n'est donc pas une mauvaise chose. Néanmoins on voit quand même qu'il y a une évolution de la société dans son ensemble qui, de ce point de vue-là, n'est pas bonne et qui tend vers un peu plus de violences.

Dans cet agrégat général des A.V.I.P., je voulais faire un petit focus sur les coups et blessures volontaires qui sont une forme de délinquance qui évidemment marque beaucoup. Globalement, elle a aussi augmenté même si on pourrait noter qu'elle a un peu baissé en 2019 – il faut s'en réjouir – et au niveau national, cela augmente moins vite qu'au niveau local. Ce sont des éléments de relativisation qui n'enlèvent absolument rien à la hausse que l'on peut observer et qui est sans doute due, je dirais, à des comportements de société qui ont tendance à se dégrader.

LES STATISTIQUES DE LA DELINQUANCE A ORLEANS EN 2019

ORLEANS RESISTE AU CONTEXTE NATIONAL

NOMBRE DE FAITS CONSTATÉS POUR 1 000 HABITANTS
DANS LES VILLES DE 100 000 À 200 000 HABITANTS



M. GEFFROY – Si on se compare rapidement avec les villes de plus de 100 000 habitants, c'est-à-dire de même importance, et sur les agrégats disponibles aujourd'hui en comparaison, tous sauf pour deux d'entre eux, nous sommes en-deçà des ratios constatés dans ces villes.

Les coups et blessures volontaires, j'y reviens. Dans notre catégorie de villes, il y en a plus à Orléans qu'ailleurs. Ce n'est donc pas une bonne nouvelle, même si cette année cela a baissé dans un contexte national où les faits de coups et blessures volontaires ont eux-mêmes augmenté. Nous sommes donc à la fois un peu à contre-courant mais aussi, dans notre catégorie de notre strate, un peu au-dessus comme d'ailleurs les vols avec violence dont j'ai parlés tout à l'heure. Pour le reste, nous nous tenons très bien et je pense notamment aux cambriolages.

LES INDICATEURS D'ACTIVITE 2019 DE LA POLICE MUNICIPALE



M. GEFROY – *J'en viens maintenant si vous me le permettez à une autre manière d'apprécier les faits de délinquance qui est de parler des indicateurs d'activité de la police municipale. C'est une façon d'appréhender notre délinquance.*

LES INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA POLICE MUNICIPALE

UNE POLICE DE PROXIMITE SUR LE TERRAIN

- ➔ Présence quotidienne sur l'ensemble des quartiers
- ➔ Renforcement des patrouilles pédestres
- ➔ Présences aux abords des écoles (952 points école)
- ➔ 3 078 prises de contacts avec les commerçants (+4%)



M. GEFROY – *Un mot sur l'action de proximité sur le terrain de nos policiers municipaux. Vous savez, c'est à peu près la moitié des policiers municipaux qui sont véritablement spécialisés dans l'action de proximité et je voudrais vraiment saluer aujourd'hui leur travail parce qu'il est sans doute*

beaucoup plus discret que celui des équipes plus dédiées à l'intervention, mais ils font un travail vraiment remarquable en profondeur avec les habitants et avec les commerçants. Ils font un travail de renseignements aussi que les forces de police nationale ne cessent de louer. Nous avons évidemment renforcé les patrouilles pédestres. C'est quelque chose de très fort qui revient de manière systématique, à savoir que le sentiment de sécurité est fortement lié au caractère pédestre des patrouilles que font les policiers municipaux.

La présence aussi aux abords des écoles, même si nous avons évidemment le renfort des vacataires, ils ne font pas un travail facile et je les salue. Cette présence, cette visibilité-là est vraiment importante de même que la prise de contacts avec les acteurs des quartiers – j'ai mis ici les commerçants – mais c'est exactement la même chose avec les associations ou les bailleurs sociaux.

LES INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA POLICE MUNICIPALE

OPÉRATIONS « COUP DE POING » SUR L'ENSEMBLE DES QUARTIERS

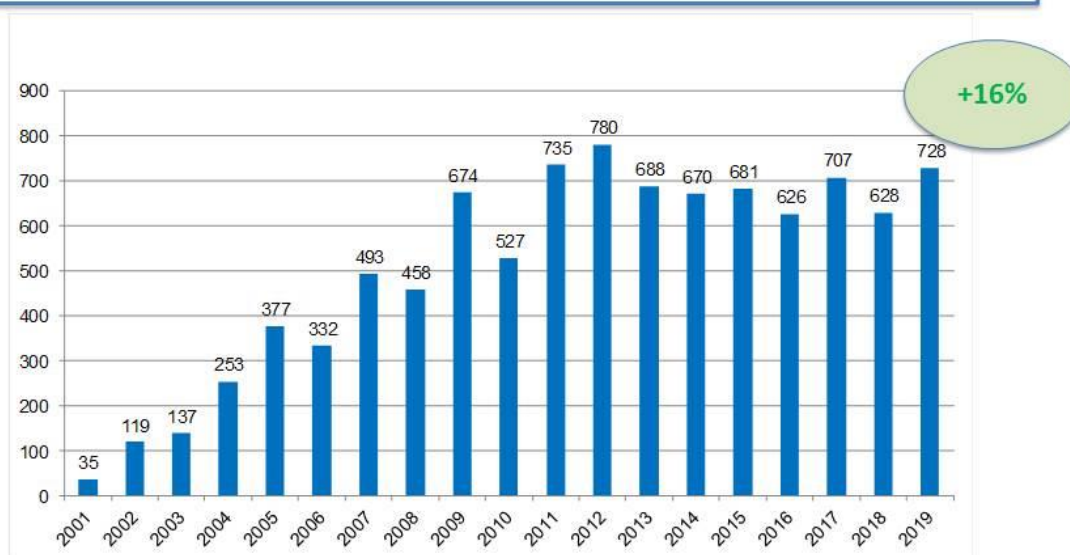
- ➡ Principes : visibilité renforcée sur 1 à 3h, réactivité, actions inter-unités
- ➡ 260 opérations contre 227 en 2018, soit **+15%**
- ➡ 169 opérations conjointes PM/PN contre 73 en 2018, soit **+131%**



M. GEFROY – *S'agissant d'indicateurs d'activité un peu plus tournés vers l'intervention, depuis 3 ans nous organisons ce qu'on appelle des opérations « coup de poing », c'est-à-dire des opérations sur des créneaux horaires ciblés, inter-unités et de plus en plus avec la police nationale. Nous en avons fait 260 en 2019, donc en augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente, et surtout ce qui est important c'est que nous les faisons tendanciellement de plus en plus avec la police nationale. C'est très important pour une question de visibilité, mais aussi pour une question de pouvoir judiciaire puisque la police nationale a des pouvoirs judiciaires que la police municipale n'a pas. Donc on peut comme cela aller véritablement au bout des affaires.*

LES INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA POLICE MUNICIPALE

NOMBRE D'INTERPELLATIONS



Depuis 2014, la Police municipale a procédé à 4 040 interpellations, soit 4,6 % de plus que sur la période 2008-2013



M. GEFFROY - Tout cela se traduit notamment par un indicateur qu'est le nombre d'interpellations qui sont faites chaque année par la police municipale : 728 cette année (+ 16 %). C'est très important et cela vous donne l'idée un peu de l'activité. C'est un des indicateurs et ce n'est évidemment pas le seul. Sur l'ensemble du mandat, cela fait un peu plus de 4 000 interpellations, ce qui est tout à fait considérable. On imagine bien ce qui pourrait se passer si demain il n'y avait plus ce niveau d'activité de la police municipale. Que se passerait-il si demain on désarmait d'une manière ou d'une autre cette police municipale qui est très présente sur le terrain ?

LES INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA POLICE MUNICIPALE

LE CENTRE DE SUPERVISION ORLEANAIS

ORLÉANS, 6^{ÈME} VILLE DE
FRANCE AU PALMARÈS
DES 50 PLUS GRANDES
VILLES VIDÉOPROTÉGÉES

Vidéoprotection

- Extension du maillage des caméras :
222 caméras en 2019
- Modernisation en Full HD : **172**
caméras numériques, soit **78%**
- **+15%** du nombre des extractions
judiciaires : **311** en 2019, soit **X5**
depuis 2011



M. GEFFROY – *Egalement quelques mots sur l'activité du centre de supervision orléanais qui travaille beaucoup H 24, vous le savez. C'est notamment le lieu de pilotage de nos caméras de vidéoprotection. Nous en sommes à 222 caméras et ce chiffre est déjà faux, mais il vous donne une idée du nombre parce que cela change tous les jours. Nous sommes quasiment arrivés à la modernisation intégrale du parc avec près de 80 %. De plus et c'est intéressant, les services judiciaires continuent de manière croissante à se servir de nos images à travers des réquisitions, ce qui vous donne aussi une idée de l'activité judiciaire des services notamment en matière de cambriolages ou de trafics de stupéfiants.*

LES INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA POLICE MUNICIPALE

LES ACTIONS PRIORITAIRES

- ➡ LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS
- ➡ LA PREVENTION DES CAMBRIOLAGES
- ➡ LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS
- ➡ LA LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE ROUTIERE



M. GEFROY – *Je voudrais terminer en vous faisant un petit focus rapide sur 4 sujets qui nous ont beaucoup occupés en 2019. D'abord la lutte contre le trafic de stupéfiants. J'ai souvent l'occasion de dire que c'est la mère de toutes les batailles, mais véritablement au regard de cette année 2019, je confirme et je signe. Pour moi, à la fois en terme de sécurité à proprement parlé et de sentiment de sécurité, c'est évidemment ce que voit le plus nos compatriotes. Le vrai paradoxe c'est qu'une ville, une police municipale, n'a pas tous les moyens juridiques, vous le savez très bien, pour lutter à elle seule contre les trafics de stupéfiants. Néanmoins, nous avons la chance ici, et la volonté surtout, d'aller au plus loin de ce que nous pouvons faire.*

LES INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA POLICE MUNICIPALE

LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPEFIANTS



Les interpellations liées aux stupéfiants ont augmenté 50%



M. GEFROY – Avec 111 interpellations en 2019, cela qui fait une augmentation de 50 %. Si je prends l'année 2016, 41 interpellations étaient liées au trafic de stupéfiants. S'agissant de la police municipale, c'était essentiellement par rapport à de la consommation. C'est donc une activité très forte. On a beaucoup été mobilisés sur le secteur des Blossières, nous le sommes encore d'ailleurs et j'ai d'ailleurs fait venir le Procureur de la République aux Blossières durant le mois de juillet dernier pour qu'il vienne se rendre compte. Nous y sommes absolument tous les jours. Je reçois dans quelques jours des commerçants de la place de Gaulle ou de la place du Cheval Rouge qui ont demandé à me voir et qui ont interpellé également le Préfet et le Procureur de la République. Ces sujets-là ne faiblissent pas et ils demandent une opiniâtreté de tous les jours et un continuum de sécurité extrêmement fort entre nous la police municipale et les services d'enquêtes judiciaires parce qu'au bout du compte, il faut quand même qu'il y ait des condamnations. Et ça c'est sans doute la grande difficulté, y compris pour nos policiers municipaux, car derrière leur travail, il faut absolument qu'il y ait des interpellations et surtout des condamnations.

LES INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA POLICE MUNICIPALE

LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPEFIANTS : LA MISE EN ŒUVRE D'OPERATIONS DE DEPISTAGE

➔ 170 contrôles réalisés

➔ 27 interpellations pour conduite sous l'emprise de stupéfiants



M. GEFROY – *Nous avons poursuivi ce travail en 2019 en dotant la police municipale de kits de détection de stupéfiants afin qu'elle puisse avoir un moyen nouveau pour aller s'attaquer à ce type de problématique. 170 contrôles ont été réalisés et 27 interpellations ont été faites sous la conduite de produits stupéfiants. Cela n'est pas négligeable du tout. J'espère d'ailleurs que dans un avenir proche, la police municipale aura le droit de pouvoir dresser des amendes forfaitaires délictuelles pour consommation de stupéfiants. C'est une disposition légale récente. Je ne sais pas si les polices municipales seront autorisées à dresser ces amendes forfaitaires délictuelles – le montant envisagé est de 200 euros – mais autant vous dire que si elles avaient le droit de faire cela, moi je serai le premier à dire qu'il faut absolument que nous le fassions et nous aurions des résultats, je pense, très intéressants là-dessus.*

LES INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA POLICE MUNICIPALE

LA PREVENTION DES CAMBRIOLAGES : MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN GLOBAL DE PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

Information grand public

Diffusion de plus de **6000** flyers de sensibilisation aux bons réflexes et opérations de sensibilisation sur les marchés de la ville par les policiers municipaux

-25% de
cambriolages
en 2019



Prévention du démarchage abusif

Diffusion de **6000** flyers
Arrêté municipal réglementant le démarchage à domicile : **25 signalements de démarcheurs, 11 PV dressés**

Mobilisation des 120 Voisins référents Réunions, mailing, signalements,...

VIGILANCE DÉMARCHAGE QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

- Demander toujours à voir une carte professionnelle et vérifier sa date de validité, même si la personne est en uniforme. Les pompiers, les postiers et les éboueurs d'Orléans Métropole en sont systématiquement porteurs.
- Vérifier l'identité de la personne qui frappe à votre porte : mettez-vous des deux employés FDI de la Poste, des sociétés de distribution d'eau, des faux policiers ou autres usurpateurs, surtout s'ils sont en groupe. En cas de doute, appelez le service client de la ou les personnes se réclamant sachant que pour certains, toute venue doit être précédée d'un avis de passage (DK, Ergie, ...)
- Être très vigilant envers les personnes susceptibles de proposer des services à domicile (lingage, nettoyage de peinture, récupérateur de métaux précieux, ...)
- Ne pas recevoir de démarcheur si l'on est seul(e).
- Ne jamais laisser la personne seule dans le logement.
- Ne pas se laisser abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne semblent pas clairs, et plus particulièrement :
 - » Ne rien signer avant la conclusion d'un devis qui doit être écrit et comporter l'ensemble des informations concernant l'entreprise (nom, adresse, nom du démarcheur, descriptif précis, modalité et délai de livraison, montant HT, montant TTC).
 - » Ne pas verser d'argent ou remettre de chèque avant l'écoulement du délai de 7 jours pendant lequel le consommateur peut se rétracter de délai est de 14 jours en cas de crédit.
 - » Ne pas signer un document ou un chèque non daté ou antérieur.
- Penser à noter les immatriculations ou tout autre élément susceptible d'identifier le ou les individus.

Dans le cadre du démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de



Orléans
Mairie

M. GEFFROY – *Un deuxième chantier qui nous a aussi beaucoup occupés en 2019, c'est la lutte contre les cambriolages et la prévention des cambriolages, c'est-à-dire l'information, la diffusion des bons réflexes. C'est quelque chose que nous faisons maintenant depuis plusieurs années de manière massive, notamment auprès de publics fragiles comme par exemple nos aînés qui peuvent parfois se faire avoir.*

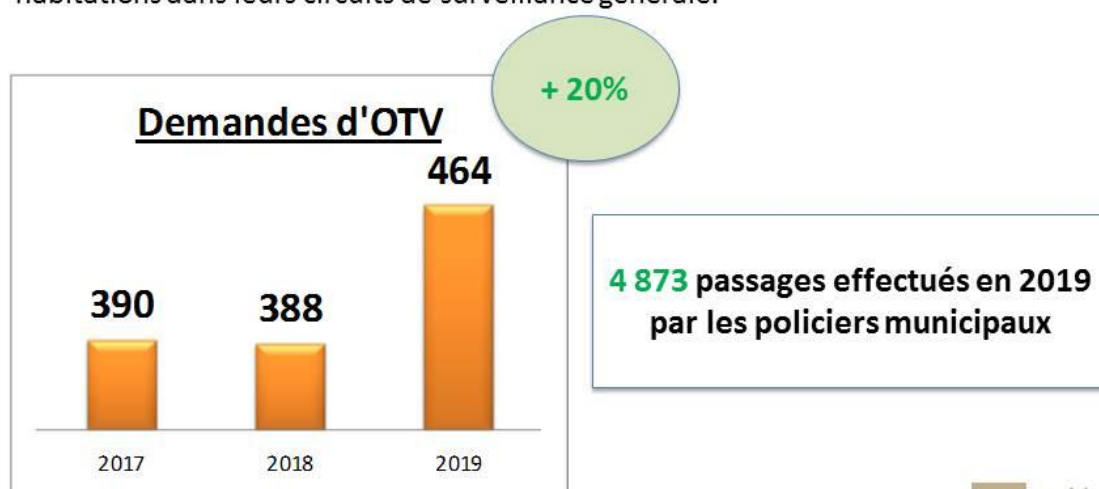
L'arrêté municipal que j'ai pris sur le démarchage à domicile et dont j'ai avancé d'ailleurs la signature l'an dernier, a permis d'avoir 25 signalements de démarcheurs et de dresser 11 procès-verbaux. C'est intéressant parce que le fait de mettre en lumière cet arrêté municipal a permis dans certains quartiers de relever un petit peu le niveau de vigilance collective et ainsi la police municipale a pu se déplacer et aller vérifier sur le terrain. Il faudra donc continuer.

Et puis nos voisins référents qui continuent à jouer leur rôle. Ils sont plus d'une centaine aujourd'hui et j'aurai l'occasion d'ailleurs de les réunir en début du mois de mars, comme je le fais à l'accoutumée, pour leur présenter ces chiffres de la délinquance, dont ils sont naturellement destinataires.

LES INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA POLICE MUNICIPALE

LA PREVENTION DES CAMBRIOLAGES: POURSUITE DE L'OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

La Police municipale continue de proposer aux Orléanais quittant quelques jours leur domicile de signaler leur absence pour que les patrouilles intègrent ces habitations dans leurs circuits de surveillance générale.

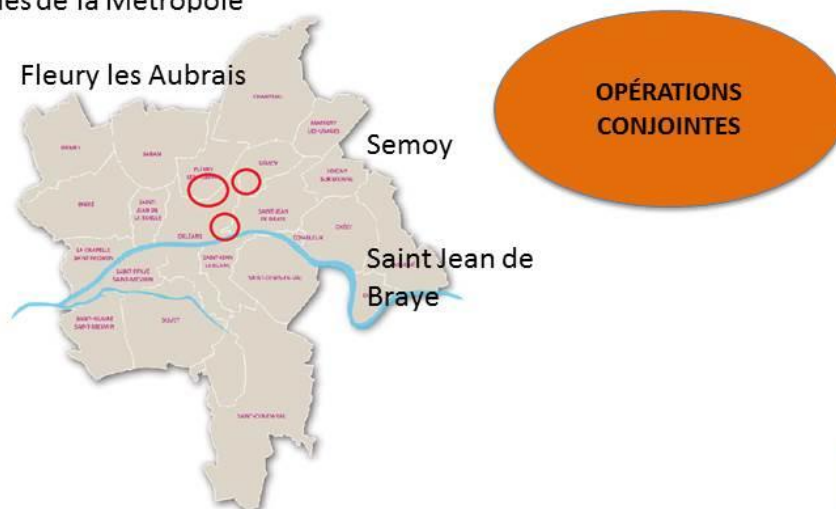


M. GEFROY – S'agissant de la prévention des cambriolages, l'opération tranquillité vacances est véritablement plébiscitée par les Orléanais qui ne cessent de formuler des demandes supplémentaires en vue de passage chez eux ou à proximité de chez eux lorsqu'ils sont en vacances, en congés, en week-end prolongés. Vous savez que maintenant cela fonctionne toute l'année.

LES INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA POLICE MUNICIPALE

LA PREVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES : UN ENJEU METROPOLITAIN EMERGENT

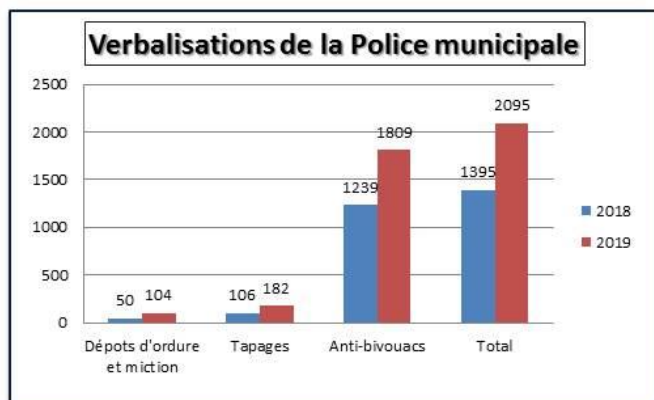
Suite aux échanges d'informations avec la police nationale, **organisation en fin d'année de patrouilles coordonnées** des polices municipales de communes limitrophes de la Métropole



M. GEFFROY - *Et puis une dimension dont j'ai déjà touché quelques mots, celle d'une dimension émergente métropolitaine. Ainsi, j'essaye de mobiliser mes collègues de communes limitrophes à Orléans – on l'a fait au nord en fin d'année – pour que sur des créneaux horaires, nous définissions ensemble chacun sur le territoire de sa commune, la mise en place de cette vigilance ainsi que la prévention. En fait, ce sont des opérations tranquillité vacances mais coordonnées à l'échelle des territoires limitrophes, car bien évidemment la délinquance et les cambrioleurs se jouent des limites communales. Pour moi, c'est quelque chose qui à l'avenir devra être sans doute renforcé.*

LES INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA POLICE MUNICIPALE

LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITES : L'ACTION DE LA POLICE MUNICIPALE



Augmentation de plus de
50% des verbalisations au
titre des incivilités



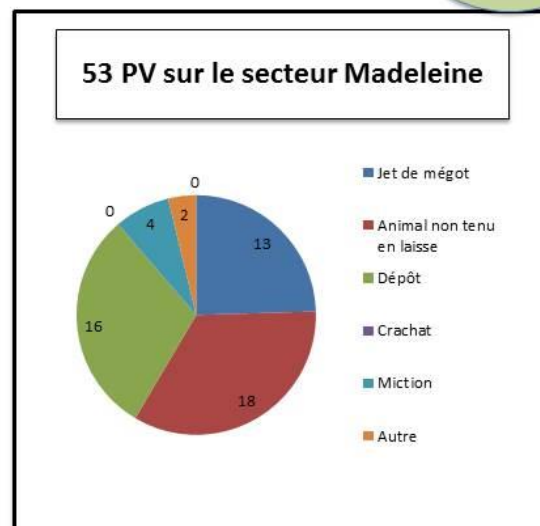
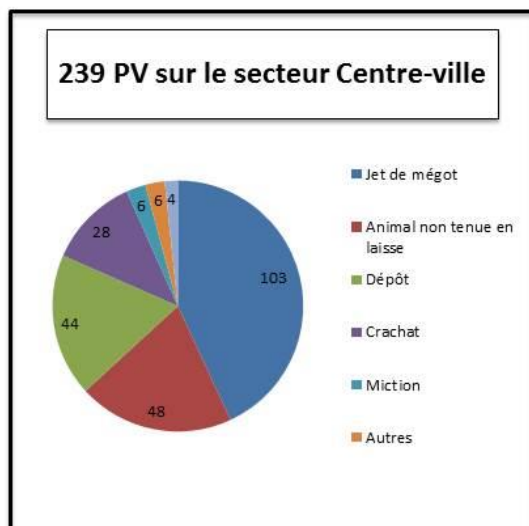
M. GEFROY – *Un mot également sur les incivilités qui nous ont beaucoup occupées durant l'année 2019. C'est évidemment quelque chose qui touche au quotidien des Orléanais, ce qui explique qu'ils en parlent beaucoup et qu'ils ont des attentes très fortes sur le sujet. Comme vous le savez, les incivilités regroupent beaucoup de choses mais cela se passe sur l'espace public. C'est véritablement le point commun entre un certain nombre d'infractions qui dérangent et qui souillent l'espace public.*

On a plusieurs leviers pour y remédier. La police municipale a elle-même une action, je dirais, plus forte en 2019 là-dessus. D'abord avec les arrêtes anti-bivouacs qui constituent, et je le rappelle, un moyen juridique très intéressant sur la consommation d'alcool sur la voie publique et sur les attroupements. C'est le levier juridique qui permet véritablement aux policiers municipaux d'agir et de faire cesser un trouble. En 2019, il y en a eu un certain nombre, + 50 % quasiment et je pense notamment aux Blossières où ce moyen est utilisé aujourd'hui tous les jours. Il y a également les tapages ou les dépôts d'ordure qui sont des nuisances qui augmentent là encore.

LES INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA POLICE MUNICIPALE

LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITES : LA BRIGADE STOP-INCIVILITES, UNE EXPERIMENTATION CONCLUANTE

292 PV
en 2019



M. GEFFROY – Pour y remédier, tout le monde s’y met, les policiers municipaux comme la brigade stop incivilités, qui a été créée à titre expérimental en 2019 mais qui est pérennisée depuis ce début d’année parce qu’elle a produit des résultats assez intéressants. Globalement un peu moins de 300 procès-verbaux ont été dressés en 2019. Je vous laisse lire la répartition des atteintes à l’environnement qui ont été verbalisées.

Vous voyez une différence assez forte de procès-verbaux dressés sur le centre-ville et sur le quartier Madeleine qui a fait aussi l’expérimentation. On voit bien que sur le centre-ville, il y a une densité de sujets qui est assez forte. Sur un secteur un petit peu plus diffus comme Madeleine – en tout cas c’est l’enseignement que nous tirons au terme de cette année d’expérimentation – on voit qu’il faut travailler sur les points noirs avec la mairie de proximité, là où en centre-ville finalement, à certains endroits à certaines heures – je n’oublie pas les points noirs bien sûr – on peut quasiment gagner à tous les coups et on a besoin de rappeler justement la nécessaire maîtrise de l’espace public. Je note également que globalement nos concitoyens ont tout à fait accepté cette méthode de régulation avec des agents en civil, qui ne sont pas policiers, mais qui ont capacité à verbaliser.

Là encore sur ce sujet-là, une évolution : une loi datant du début du mois de février qui a été votée et qui doit permettre de verbaliser les dépôts sauvages avec la vidéo. On attend les décrets d’application, mais là encore c’est quelque chose qui pourra tout à fait être utile pour répondre au défi de la propreté sur l’espace public.

LES INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA POLICE MUNICIPALE

LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITES : LA MISE EN ŒUVRE DES PROCÉDURES DE RAPPEL À L'ORDRE ET DE LA TRANSACTION

- Deux rappels à l'ordre effectués auprès de commerçants pour lesquels des actions de sensibilisation avaient déjà été effectuées
- Cinq individus convoqués pour une proposition de transaction, deux Travaux Non Rémunérés réalisés (Espaces verts et Balayage)



M. GEFROY – *Toujours s'agissant des incivilités, vous le savez, j'ai signé avec le Procureur de la République un protocole qui nous permet d'agir sur deux leviers : les rappels à l'ordre et les travaux non rémunérés. En gros, ce sont des T.I.G. qui ne disent pas leur nom mais c'est exactement la même logique.*

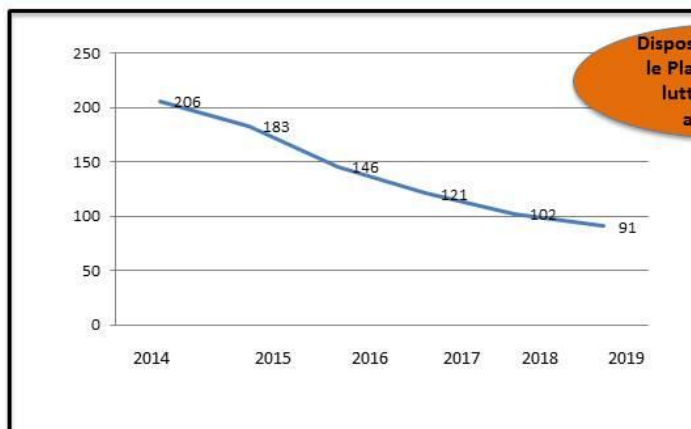
Deux rappels à l'ordre ont été faits auprès de commerçants de centre-ville qui ont plutôt correctement fonctionné. Les restaurateurs ont bien compris la démarche et ils n'ont plus posé de problèmes.

S'agissant de la transaction pénale, c'est un peu plus compliqué à faire parce qu'il faut que les contrevenants soient verbalisés par la police municipale et pas par la brigade stop incivilités, c'est une première condition. Et la deuxième est qu'ils doivent accepter cette transaction, ce qu'ils n'ont pas tous fait et in fine, il y a des conditions de travail dans les services municipaux d'où le fait de passer une visite médicale et d'avoir les équipements de protection individuelle. Ce n'est donc pas toujours très simple. On en a fait deux et cela a correctement fonctionné, on essaiera à nouveau dès que ce sera possible.

LES INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA POLICE MUNICIPALE

LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITES : LES IVRESSES PUBLIQUES ET MANIFESTES

Baisse de **56%**
des IPM entre
2014 et 2019



Dispositif repris dans
le Plan national de
lutte contre les
addictions

- ➔ 20% des consultations prises en charge par SOS Médecin au titre de la Convention tripartite en 2019
- ➔ Renouvellement de la Convention en 2019
- ➔ Actualisation du tarif de facturation en 2019 : 130 euros



M. GEFROY – *Toujours dans le domaine des incivilités, il y a les ivresses publiques et manifestes qui continuent à être en baisse de manière assez forte depuis quelques années. 91 cas cette année contre 102 l'année précédente. Sachez que pour 28 % des cas, on arrive à appliquer la convention avec S.O.S. Médecins qui vient au commissariat, ce qui raccourcit singulièrement le temps de traitement de ce type d'affaire qui peut être parfois assez chronophage. Globalement, cela fonctionne dans un petit tiers des cas, ce qui n'est déjà pas si mal et qui fait gagner quand même pas mal de temps.*

Quant à la facturation, nous avons, je vous le rappelle, actualisé les tarifs : 130 euros, ce qui devrait améliorer là encore le taux de recouvrement qui reste relativement bas.

LES INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA POLICE MUNICIPALE

LA LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE ROUTIERE : UNE EVOLUTION QUI SUSCITE DES INQUIETUDES

- ➔ Interpellations pour des délits routiers en 2019 : 290 contre 155 en 2018 (x2)
dont :
 - 84 pour défaut d'assurance (x2)
 - 63 pour conduite sous l'emprise d'un état alcoolique (x3)
 - 41 pour défaut de permis (+87%)
- ➔ Lutte contre les rodéos : 90 PV Vidéo-verbalisation
- ➔ 7 201 infractions routières relevées (+20% par rapport à 2018)
- ➔ 349 PV dressés pour excès de vitesse (+73% par rapport à 2018)



M. GEFFROY – Il y a un dernier sujet sur lequel je voulais attirer votre attention, dont je n'avais pas parlé les années précédentes, mais parce que je constate des évolutions défavorables : la délinquance routière.

J'ai un certain nombre d'indicateurs qui se sont mis au rouge cette année et qui me laissent penser que là encore, il y a un certain comportement qui se dérègle dans l'espace public, la route étant évidemment un espace public par excellence. Je suis frappé du nombre de défauts d'assurance et du nombre de conduites sous l'emprise d'un état alcoolique. Je vous ai parlé également des conduites sous état de stupéfiants et les défauts de permis. C'est véritablement un sujet qui pour moi nourrit quelques inquiétudes et sur lequel nous devons évidemment renforcer notre action.

Enfin nous avons poursuivi à lutter contre les rodéos à travers des opérations classiques mais aussi à travers de la vidéo-verbalisation qui produit quand même son petit effet, j'ai pu m'en rendre compte.

LES INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA POLICE MUNICIPALE

LA LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE ROUTIERE

- ➔ **Education routière** : 3000 écoliers formés au déplacements à vélos, 160 collégiens préparés à l'ASSR1, interventions dans les ASELQO, sur le campus, à l'hôpital, etc
- ➔ **Deux intervenantes de la Police municipale médaillées de la sécurité routière**
- ➔ **Installation de 4 radars pédagogiques**



M. GEFROY – Je terminerai par un mot positif quand même sur la sécurité routière. Je voudrais remercier nos policiers municipaux notamment les deux référentes de la prévention routière qui font un travail remarquable dans les écoles et c'est très important. Elles sèment des graines pour l'avenir et heureusement il faut évidemment rester positifs sur ces évolutions-là.

Voilà M. le Maire, mes chers collègues, les éléments pour 2019. Je voudrais simplement en profiter pour remercier toute la police municipale pour le travail formidable qu'elle fait à longueur d'années, les policiers municipaux mais aussi les agents administratifs, les vacataires qui sont à nos côtés et je crois qu'ils ont tous été véritablement à la hauteur des Orléanais en 2019 comme depuis 2014. Je vous remercie.

M. le Maire – Merci beaucoup M. GEFROY, j'ouvre le débat. Qui souhaite prendre la parole ? Mme TRIPET puis M. GRAND.

Mme TRIPET – Merci M. le Maire. Mes chers collègues, chaque année lorsque je prends connaissance de ce compte-rendu, je suis toujours frustrée, je le dis à chaque fois, que les chiffres des violences faites aux femmes n'apparaissent pas. On me répond que c'est la police nationale, vous avez raison. Ceci dit comme la police municipale travaille avec la police nationale, nous pourrions avoir une vision de ce qui se passe dans notre Ville. Vous l'avez dit, sur le plan national, il y a une augmentation des homicides – moi je dirais des féminicides – 151 pour l'année passée et encore, il y a des femmes qui ont disparu et elles seront sans doute retrouvées malheureusement victimes de féminicide ; 12 % de violences sexuelles, tout cela n'apparaît pas.

On a un dispositif S.O.S. femmes qui a accueilli plus de 100 femmes en à peine un an et demi, plus de 150 enfants, cela n'apparaît pas non plus. Je trouve vraiment que cela donne une image biaisée de ce qui se passe dans notre Ville. Ce n'est pas dire que l'on est une ville pire que les autres, mais il ne faut quand même pas se satisfaire de cela. Comment cela se fait-il que l'on passe des conventions avec la police municipale pour mettre des PV pour des crachats ou que quelqu'un va uriner le long du mur ou autres, mais qu'une jeune fille qui est dans la rue, qui se fait insulter, personne n'intervient ! Pourquoi dans les transports en commun, quand une jeune fille, une femme ou qui que ce soit se fait mettre la main aux fesses, personne n'intervient ! Et là on se renvoie la balle entre police municipale et police nationale. N'y aurait-il pas quelque chose, une convention à passer de ce côté-là ? La

semaine dernière, un individu a été arrêté pour des faits de viols et pour une agression la semaine précédente. Or, j'ai l'impression que l'on vit dans une ville où il y a des cambriolages qui sont en baisse, une police municipale qui est sur place, mais en tant que femme, que ce soit moi, mes filles ou autres, la problématique est toute autre et on se fait « enquiquiner » dans la rue quand on rentre le soir, que vous soyez en vélo, que vous ayez 20 ans ou 60 ans. Je pense qu'il y a quelque chose qui ne va pas et cela devrait être visible dans ce compte-rendu. Passez peut-être quelque chose avec la police municipale, dire ce qui est fait de leur côté, mais on n'a pas une vision globale de ce qui se passe dans notre Ville. Merci.

M. le Maire – *La question du harcèlement et notamment à l'égard des femmes est un vrai sujet, Mme TRIPET, vous avez raison.*

M. GRAND – *M. le Maire, mes chers collègues, au-delà de ce qu'exprimait à l'instant Dominique TRIPET, qui doit être en effet une considération importante pour nous tous, j'avais noté en particulier la délinquance routière, un point qui se développe fortement dans notre commune et dans la Métropole d'une manière générale. Il y a de plus en plus de personnes qui utilisent des voies secondaires pour pouvoir se permettre de rouler beaucoup plus vite qu'elles ne le devraient. Ainsi certaines personnes se croient autoriser à dépasser très largement les vitesses autorisées. Il y a donc un focus à mettre là-dessus et en particulier la présence de la police municipale qui doit se déployer sur des itinéraires autres que sur les grands boulevards ou la RD 2020.*

D'une manière générale, on constate qu'il y a une violence, que ce soit les vols à l'étalage chez les commerçants qui s'en plaignent ou des vols à la tire d'une manière générale, liée à la vie quotidienne comme les vols de portables par exemple. Je pense, même si je sais bien évidemment que pour la police municipale comme pour la police nationale, c'est un travail compliqué, dur et quotidien, qu'il y a des points de vigilance à avoir sur ces violences en particulier.

Pour ce qui est des incivilités, on a des degrés différents. Il est évidemment souhaitable de développer d'une manière générale une vigilance de tout ce qui est liée à la dégradation. De plus, on sent bien que les atteintes à l'environnement sont là aussi de plus en plus fréquentes et que l'on doit mettre en œuvre des mesures fortes pour marquer le fait qu'on ne peut agir dans ce domaine-là de manière impunie. Je pense là en particulier du côté du Dhuy où près de 400 kilos de déchets ont été extraits par un citoyen. Il y avait en effet de tout : des machines à laver, des vélos, etc. C'était proprement scandaleux. Avec cet exemple, on voit bien qu'il y a une tendance comme cela à se libérer d'un certain nombre de choses en les jetant dans la nature et je pense qu'il y a aussi un travail à mener de ce côté-là.

De manière très globale, on sent que l'on a des points de tension d'où la nécessité à intervenir fermement dans ces domaines. Je vous remercie.

M. le Maire – *Merci M. GRAND. Je donne la parole à M. SANKHON puis à M. YEHOUESSI.*

M. SANKHON – *M. le Maire, chers collègues, je voudrais évoquer rapidement car cela ne se dit pas forcément ou cela ne se sait pas nécessairement non plus, que la direction des sports travaille énormément avec la police municipale et la police nationale, notamment lorsqu'elle organise des événements de grande envergure avec des volumes de public, des foules et des flux à gérer. J'en profite pour saluer la grande qualité du professionnalisme des équipes lorsque l'on accueille des matchs de foot avec une jauge moyenne de 3 à 4 000 spectateurs au stade de La Source comme la rencontre opposant Orléans au Paris Saint-Germain qui a suscité des cellules de mobilisation des polices nationale et municipale, ainsi que les agents de médiation. Ce fut également le cas lors du match Saint Pryvé versus Monaco. Tout cela nécessite un gros travail effectué de façon concertée dans une très bonne ambiance et avec une sérénité permettant de rassurer tout le monde. C'est important car on sent qu'il y a de la confiance entre les uns et les autres. Je pense aussi à la Course des 3 Ponts avec 3 500 coureurs dans le centre-ville, des rues ou des artères mobilisées durant plusieurs heures. C'est essentiel d'avoir une police municipale qui sait répondre à des événements nationaux et internationaux d'envergure et qui sait surtout garder son sang-froid dans des situations pas toujours simples. Merci à vous.*

M. YEHOUESSI – *M. le Maire et chers collègues, je voudrais juste apporter une contribution au sujet du trafic de drogues, à savoir la recrudescence des incivilités dans les halls et les cages d'escalier par des jeunes qui viennent fumer de la drogue ou des chichas, et ce sur l'ensemble du*

territoire d'Orléans. Aujourd'hui, ce n'est plus forcément dans le quartier de La Source, mais dans les résidences communes partout où ils ont la possibilité de dégrader les entrées, ils occupent les cages d'escalier, les halls et ils ne se cachent plus de consommer de la drogue.

A La Source, je reconnais que la police municipale intervient à chaque appel. Elle vient faire des rondes régulièrement, mais nous avons malheureusement des locataires qui sont certainement complices et qui les préviennent tout de suite. Ainsi ils disparaissent à l'approche de la police et cela devient vraiment le jeu du chat et de la souris dans les escaliers ou dans les sous-sols.

M. le Maire – C'est au tour de M. LAGARDE suivi de M. RICOUD.

M. LAGARDE – Merci M. le Maire. Je voudrais en premier lieu féliciter tous les agents de la direction de la sécurité et de la tranquillité publique. Je me suis occupé de la police des transports pendant plus de 5 ans et nous avons travaillé avec la police municipale d'Orléans et l'ensemble de ses agents en bonne intelligence au service des habitants d'Orléans, dans un esprit de professionnalisme, d'amour du métier, de conscience professionnelle et d'attachement aux personnes.

Je rappellerai également, M. le Maire, j'étais intervenu lors d'un précédent Conseil Municipal sur l'agression qu'avaient subie les agents de la police des transports en août dernier au niveau du centre bus. Ceux-ci avaient été, je le rappelle, victimes d'une tentative d'homicide de la part d'un individu le 22 août dernier. Je constate que cet individu est toujours présent au niveau du centre bus. Cet individu a repris ses quartiers et les agents de la police des transports qui ont été agressés croisent tous les jours le même individu depuis 6 mois. Est-il normal qu'un individu comme celui-ci puisse circuler librement dans une ville comme Orléans ? J'évoque ce point parce qu'il existe dans le code de l'entrée et du séjour des étrangers en France et du droit d'asile toutes les dispositions juridiques qui permettent au Préfet de procéder à l'expulsion de cet individu qui présente une menace grave pour l'ordre public. Je souhaite savoir M. le Maire si vous êtes intervenu auprès de M. le Préfet pour qu'il soit mis fin à la présence de cette personne sur le territoire d'Orléans. Je rappelle que le centre bus est un endroit très fréquenté notamment par les jeunes, et que cet individu, d'après les échos que j'ai, est toujours menaçant, qu'il a un comportement qui pourrait mettre en péril la sécurité des biens et des personnes. Depuis 6 mois, j'estime qu'on aurait dû faire en sorte de le mettre hors d'état de nuire et en tout cas de l'expulser de France.

En dernier lieu, je reviendrai sur un sujet qu'Olivier GEFFROY a mentionné : la question de l'armement de la police municipale. Nous avons eu lors du Conseil Municipal de juillet 2015 un débat au cours duquel chacun s'est exprimé sur le principe d'armement des policiers municipaux. Pour ma part, j'ai toujours soutenu ardemment cet armement parce que j'estimais qu'il correspondait à l'évolution des enjeux et à l'évolution des missions de la police municipale. Lors de ce Conseil Municipal, chacun s'est exprimé et j'ai relevé les positions des uns et des autres, et je souhaite savoir si celles-ci ont évolué. J'ai vu notamment M. GRAND que vous aviez pris position de manière très ferme contre l'armement de la police municipale. Vous avez déclaré : « Je pense que plus on va armer, plus on va être dans une situation de tension. Plus on va se retrouver dans le fait que les personnes face aux policiers vont dégainer les premiers et là c'est le western. Et on va se retrouver dans une situation qui va être périlleuse pour tout le monde. Je pense qu'on aura malheureusement des drames dus au fait de l'armement et non l'inverse. » Force est de constater que 5 ans après, cette prédiction s'est avérée totalement inexacte. Et je souhaite savoir tout simplement si vous êtes favorable, aujourd'hui 5 ans après, au désarmement de la police municipale d'Orléans ?

M. RICOUD – M. le Maire, mes chers collègues, quand on regarde dans le rétroviseur cette question de la sécurité, on constate que les choses ont quand même évolué favorablement. Il reste néanmoins des points inquiétants. On a parlé tout à l'heure des problèmes de drogue, c'est vraiment une question que nous estimons primordiale et essentielle, mais qui dit vente dit aussi demande, et je crois que c'est là-dessus qu'il faut que l'on ait une réflexion. Dans le secteur que je connais le mieux, La Source, c'est la vente à ciel ouvert, avec parfois c'est vrai M. GEFFROY, une présence policière mais qui ne peut pas être tout le temps-là. C'est un vrai problème et je rejoins ce que disait mon collègue et néanmoins ami et camarade Maxime YEHOUËSSI, sur les problèmes de squat dans les entrées d'immeubles que ce soit sur la dalle mais aussi dans le secteur H.L.M. Pour vous alerter régulièrement M. GEFFROY, je vous remercie de faire intervenir la police pour que cessent ces trafics avec tout ce que cela comporte comme désordres, bruits, saletés, etc.

On a parlé tout à l'heure de la mobilisation des police nationale et municipale concernant les manifestations et je rappelle que dans le cadre des manifestations à propos des retraites, il n'y a jamais eu de soucis particuliers du fait que les syndicats ont un service d'ordre et qu'ils assurent tout à fait leur rôle. Je crois qu'il est bien de le dire.

Concernant les dépôts d'ordure, c'est un vrai problème qui entache la vie en collectivité et qui donne une image exécration de certains secteurs. Aussi, je suis favorable à ce que l'on ait une politique beaucoup plus – peut-être que cela va surprendre – répressive par rapport à ces situations. En effet c'est un coût pour les bailleurs et cet argent que l'on dépense pour enlever ces tas d'ordure, c'est autant d'argent qui n'est pas mis pour l'entretien des logements. Cela devient vraiment une priorité dans le cadre des incivilités car à un moment donné, il va falloir faire reculer ces actes absolument inadmissibles.

Autre point qu'il faut voir. On est dans une société fracturée, une société de méfiance et de brutalité. Et bien évidemment, cela rejaillit sur le comportement des uns et des autres. Je crois qu'on a besoin de retisser des liens forts, on a besoin d'aider les associations notamment comme à La Source ou à l'Argonne, l'A.J.L.A. ou ESCALE qui font un travail très important auprès des jeunes et pour échanger avec Sofiane SANKHON, je sais que c'est fait. Il faut redonner de la force au bien vivre ensemble dont tout le monde parle et ce n'est pas toujours facile à mettre en pratique, mais je crois que c'est important. Il y a eu par exemple au 2002 un certain nombre d'initiatives pour occuper le terrain et je crois qu'il faut continuer dans cette voie-là pour justement reprendre le terrain à celles et ceux qui prétendent en être les maîtres.

Par rapport aux arrêtés anti-bivouac, nous sommes contre et ce n'est pas nouveau. C'est vrai que quelque fois, il peut y avoir des débordements au niveau de l'alcoolisme, mais il y a des causes à tout cela et ce sont ces causes qu'il faudrait traiter. Je vous remercie.

M. le Maire – Merci M. RICOUD. La parole est à M. LANGLOIS puis à Mme LEVELEUX-TEIXEIRA.

M. LANGLOIS – Merci M. le Maire. Mes chers collègues, je voulais simplement répondre sur plusieurs points. Le premier à propos de ce que Jean-Philippe GRAND a dit tout à l'heure sur les itinéraires de shunt. Je le rejoins complètement, à savoir que les faits routiers ne se font pas forcément que sur la RD 2020 dans le secteur de Saint-Marceau. En effet, lorsque l'on est adjoint de quartier, on a très souvent dans les réunions publiques ou dans nos courriers, des demandes des riverains qui nous indiquent qu'à tel endroit, cela roule vite ou qu'il y a des faits qui se passent dans des rues qui sont souvent des itinéraires de shunt. Et à ce moment-là, nous avons toute la possibilité de saisir la police municipale pour qu'elle intervienne aussi sur ces axes. Je le vois moi de façon très concrète dans les rues du quartier Saint-Marceau. Ce n'est pas uniquement sur la RD 2020, c'est partout où il est nécessaire qu'elle intervienne et je peux vous donner quelques exemples notamment rue des Montées où nous avons un itinéraire de shunt avec une vitesse excessive au niveau des plateaux. Nous avons pu mettre avec les motards un certain nombre de radars en place et un certain nombre de présence qui ont fait grandement diminuer là aussi les faits routiers. Donc je vous rejoins, il n'y a pas que sur la RD 2020, mais je n'ai pas d'inquiétudes puisque les policiers municipaux sont effectivement sur les autres itinéraires eux aussi très utilisés.

Je suis plutôt satisfait, même s'il n'est pas question de faire du triomphalisme aujourd'hui, de la présentation d'Olivier GEFFROY. Déjà parce qu'elle est très détaillée et que cela nous permet d'avoir une situation et une vue claire de la sécurité à Orléans. Et puis parce que l'année dernière, je me souviens bien du fait de voir Saint-Marceau en haut des résultats par rapport aux chiffres liés à la délinquance. Cela avait provoqué ici ou là quelques inquiétudes et donc je suis plutôt satisfait de voir que les résultats, notamment à Saint-Marceau et surtout en ce qui concerne les cambriolages, ont considérablement diminué. Ils sont revenus à une situation normale même si on ne peut pas s'en féliciter car la délinquance reste ce qu'elle est et que c'est toujours une mauvaise chose, mais on revient à une situation normale à Saint-Marceau.

Je veux surtout aussi remercier car comme je vous le disais tout à l'heure, quand on est adjoint de quartier, quand on a avec la mairie de proximité le contact avec les riverains, on a beaucoup de chance de pouvoir compter sur notre police municipale. Je rejoins les félicitations et le remerciement pour

le travail qui a été accompli car on a la chance d'avoir des experts du quartier, des experts de terrain, qui connaissent leur métier, qui l'apprécient et qui respectent énormément les gens et les riverains, et qui sont vraiment dans cette philosophie du bien vivre ensemble. Un adjoint de quartier a besoin de ce regard, de cet appui de la part des policiers municipaux qui connaissent très bien le quartier. Ce fut mon cas durant ces 6 dernières années de pouvoir compter sur eux, sur leur professionnalisme et sur leur connaissance du terrain. Cela permet d'avoir une vision encore plus complète de notre quartier et l'ensemble de la ville. Merci M. le Maire.

M. le Maire – *Avant de laisser la parole à Mme LEVELEUX-TEIXEIRA, y a-t-il d'autres prises de parole ?*

M. GRAND – *Je ne suis pas sûr que vous souhaitiez qu'il y ait un débat qui s'instaure entre M. LAGARDE et moi, mais je suis prêt à répondre à sa question.*

M. le Maire – *Etant donné que vous avez été interpellé, ce serait logique que vous répondiez.*

M. GRAND – *Je veux bien.*

M. le Maire – *D'autres prises de parole ? Donc dans l'ordre Mme LEVELEUX-TEIXEIRA, M. GRAND, M. MONTILLOT et pour finir M. GEFFROY.*

Mme LEVELEUX-TEIXEIRA – *M. le Maire, mes chers collègues, merci. Je voulais juste d'abord dire que je m'inscrivais complètement dans la continuité de ce que venait de dire Mathieu LANGLOIS dans l'hommage qu'il a rendu au travail de proximité à l'égard des policiers municipaux. Je crois que c'est vraiment essentiel. On ne partage pas forcément tous la même conception de la sécurité, mais on est tous au moins d'accord pour dire qu'une police municipale qui fonctionne bien, comme c'est le cas à Orléans, c'est une police municipale qui rassure et qui est près de nos concitoyens.*

Pour ma part, je vais plutôt poser quelques petites questions par rapport à l'exposé très général et très intéressant que l'on a eu sur les chiffres, M. GEFFROY. Alors cela va être un peu dans tous les sens, je m'en excuse, mais ce sont des choses que j'ai notées à la volée.

A propos des caméras et du travail qui est fait autour de la vidéosurveillance, vous mentionnez 311 réquisitions judiciaires pour 2019. Je voulais savoir s'il y avait eu un ratio qui avait été fait par rapport au nombre d'élucidations que ces réquisitions ont permis d'obtenir, ceci simplement pour aller jusqu'au bout de la démarche et donc mesurer l'efficacité de cette présence des caméras qui est importante sur l'espace public. En effet, 222 caméras cela fait à peu près une caméra pour un peu plus de 500 habitants. Cela représente une présence massive de ces outils de surveillance.

S'agissant de la question douloureuse des coups et blessures volontaires, Dominique TRIPET posait des questions sur les violences faites aux femmes en particulier. Moi je voulais savoir, puisque ces coups et blessures sont en augmentation assez sensibles, si vous aviez des précisions sur les contextes et en particulier sur les acteurs de ces violences. Est-ce des violences intrafamiliales, des violences de groupe ? Ont-elles lieu plutôt la nuit ? Bref ce genre de précisions pour savoir s'il y a des profils types ou s'il y a des situations qui sont génératrices de ce type de violences qui permettraient d'expliquer peut-être la singularité d'Orléans au regard des villes de taille comparable.

Une petite remarque aussi en passant. Moi je comprends tout à fait que l'on souhaite dresser un panorama général de la sécurité à Orléans, pour autant je ne considère pas que les actes d'incivilités, même s'ils perturbent la vie sociale, constituent des actes qui posent problème au regard de la sécurité. Cela pose problème par rapport à la propreté, par rapport au confort social, par rapport aux relations que l'on a les uns avec les autres, donc cela peut être générateur de violences, mais ce ne sont pas pour autant des actes de délinquance stricto sensu. Ne pas tenir son chien en laisse ou jeter un mégot par terre, jusqu'à preuve du contraire, c'est faire preuve d'une méconnaissance des règles de vie en communauté, mais ce n'est pas de la délinquance. Vraiment je tiens à ce que les choses soient quand même assez nettement caractérisées. Ce n'est pas du tout du même ordre qu'un vol ou qu'un coup porté sur une personne physique.

Ma dernière remarque portera sur un chiffre qui m'a vraiment étonné à savoir les montants

financiers accordés aux agents de sécurité privés entre 2017 et 2019. Ainsi j'ai noté une augmentation par 4 avec 403 000 € en 2019. Donc je voulais savoir ce qui avait motivé une telle augmentation. Est-ce des événements particuliers ou alors est-ce une tendance lourde ? Pourquoi passe-t-on autant par des agents de sécurité privés alors que l'on a déjà un travail énorme qui est fait par la police municipale ? Merci pour vos réponses.

M. GRAND – *Je voudrais répondre à M. LAGARDE. Je suis fondamentalement contre l'idée que l'on doit s'armer toujours plus pour pouvoir se défendre. La raison pour laquelle j'ai parlé de western en 2015 n'était pas innocente, c'était tout simplement parce que l'on voit bien les dégâts que cela peut faire quand en particulier aux Etats-Unis, on considère que c'est même un droit d'être armé. Il se trouve que la décision qui a été prise en 2015 était directement liée aux actes terroristes et que cette menace existe encore aujourd'hui comme l'a rappelé tout à l'heure M. GEFFROY. Donc, dans ce contexte, je ne souhaite pas que l'on désarme la police municipale et j'ai pu constater que depuis 5 ans, la police municipale avait fait preuve d'un grand professionnalisme et qu'il n'y avait pas ce qui pouvait être une appréhension pour moi à l'époque, mais qui aujourd'hui est bien la démonstration que l'on se doit avec cette menace terroriste de ne pas désarmer la police municipale.*

M. MONTILLOT – *M. le Maire, mes chers collègues, c'est toujours un point extrêmement important que d'aborder en début d'année les statistiques et les informations sur l'évolution de la délinquance, sur la situation de la sécurité, sur l'intervention des forces de police, qu'elle soit nationale, municipale ou des autres agents, y compris, vous venez de l'évoquer avec les agents de sécurité privés.*

Cette occasion permet effectivement d'évoquer à la fois les chiffres et les faits. Je me félicite d'ailleurs que sur l'ensemble des interventions précédentes, il n'y ait aucune remise en cause de la réalité des chiffres alors que je me souviens d'une époque pas si lointaine, il y a encore 3 ou 4 ans de cela où à chaque fois que nous intervenions sur les questions de sécurité, elles étaient remises en cause. Alors même, je le rappelle, que depuis maintenant 3 à 4 ans, les chiffres sont retraités par la place Beauvau avant d'être transmis au Préfet et que le Premier Ministre a décidé de supprimer l'observatoire national de la délinquance chargé de vérifier l'ensemble des données statistiques. En revanche il est important d'éviter de se tromper sur les chiffres et particulièrement sur les années présentées. J'ai ici un document qui a largement été distribué montrant un bilan notamment de 2015 à 2019 et faisant apparaître en gros caractères - 24,5 % avec un chiffre de 2015 : 2 759 délits de voie publique. Je voudrais ici devant notre honorable assemblée rappeler que ce chiffre de 2 759 n'est pas celui de 2015 mais de 2013, et que celui de 2013 était de 230 faits supérieurs à celui de 2015. Tout le monde aura compris du coup la baisse, lorsqu'on prend en se trompant par une erreur manifeste deux années précédentes, cela permet d'augmenter la diminution. Donc on a, non pas 24 % mais 17 % de diminution, car effectivement on a rajouté artificiellement en 2015 les chiffres de 2013, c'est-à-dire 250 faits supplémentaires, et tout le monde aura compris que cela permet d'améliorer la situation. Je précise pour que cela soit bien clair, le chiffre de 2015, ce n'est pas 2 759, mais 2 520. Ce sont les chiffres que nous avons eus chaque année et que j'ai bien naturellement depuis 1995. Si certains veulent les avoir, je vous les communiquerais.

Deuxième point également important, vous avez évoqué la différence entre d'un côté les chiffres et de l'autre le sentiment d'insécurité ou les faits qui remontaient du terrain. Je voudrais rappeler que nous avons eu l'occasion de l'évoquer, à la fois sur le terrain, mais également dans le cadre d'une consultation citoyenne, et on a été extrêmement surpris des remontées. Et quels en sont les items ? Les violences, les trafics et les incivilités. Ce sont trois items qui, pour la plupart d'entre eux, n'apparaissent pas notamment dans la délinquance dite de proximité. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (A.V.I.P.) sont augmentées entre 2015 et 2019 de 230 faits soit en l'occurrence de + 17 %, c'est-à-dire 20 faits par mois. L'augmentation de ces faits de violence, ce n'est pas un hasard, ce n'est pas quelque chose que nous inventons, c'est une réalité. En revanche cette fois-ci, on peut y rajouter - et cela apparaît dans les chiffres qui ont été communiqués tout à l'heure sur la délinquance de voie publique - bien sûr les vols avec violence, mais là je parlais des A.V.I.P. Deuxièmement, et cela n'apparaît pas non plus dans la délinquance de proximité, ce qu'on appelle les infractions révélées par l'activité des services (I.R.A.S.) notamment en ce qui concerne les trafics de drogue. Cela a été déjà largement évoqué il y a un instant aussi bien d'ailleurs sur la voie publique qu'à l'intérieur de halls d'entrée. C'est effectivement quelque chose qui remonte de façon extrêmement importante et c'est un point sur lequel nous devons être extrêmement vigilants.

Le troisième point, celui des incivilités. Je pense par exemple aux tapages nocturnes, à l'alcool sur la voie publique, etc. Il faut savoir que dans ce domaine, même si cela remonte de façon très importante, cela ne rentre pas dans des statistiques, puisqu'il n'y a pas de dépôts de plainte lorsqu'il y a un tapage nocturne, sauf lorsqu'il y a éventuellement une interpellation en flagrant délit, et donc là très concrètement, on est sur des sujets de préoccupation.

Alors, une fois que j'ai dit cela, que fait-on ? Telle est la question. Pour diminuer en quelque sorte à la fois les violences aux personnes, y compris – et je regrette que Mme TRIPET ne soit pas là – les atteintes faites aux femmes, parce que bien naturellement ce sont elles les premières victimes car en général ce sont les plus fragiles les premières victimes. Que fait-on également pour juguler la question des trafics ou encore les incivilités pour pouvoir être plus réactifs ? J'ai noté dans un document récent plusieurs objectifs qui pouvaient être faits notamment augmenter par exemple la police municipale de 107 à 120 agents. C'est une très bonne idée, mais avant d'augmenter les effectifs, il faut déjà stopper l'hémorragie. Je voudrais rappeler ici un certain nombre de points extrêmement précis que j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer. Au cours des deux dernières années, depuis début 2018 jusqu'à début 2020, c'est la perte de + 42 % des gardiens de police municipale de la Ville d'Orléans. Alors, vous me direz que ce n'est pas très grave puisque finalement, ils sont remplacés. Je voudrais ici le dire à la fois pour Mme KERRIEN, M. GRAND, M. GROUARD, M. CARRE, si l'un d'entre vous – et ce sera probablement le cas – sera Maire dans un mois, je voudrais juste vous rappeler que les personnels qui ont été recrutés, à 75 % ne sont pas des policiers municipaux titulaires. Ce sont effectivement des personnels détachés, c'est-à-dire des agents aussi bien publics de l'armée ou autres mais qui ne sont pas des agents de police municipale. Ce qui veut dire qu'entre 2020 et 2021, c'est une trentaine d'agents qui devra de toute façon aller en formation initiale et que durant ces 6 mois de formation, nous n'aurons pas les policiers en question. On a donc évidemment matière en ce domaine à pouvoir être vigilants. Pour ce qui concerne la P.M.I.T. évoquée par M. LAGARDE il y a un instant, ils sont passés de 16 à 13.

Je voudrais juste dire que tout cela relève probablement – je n'en sais rien – d'un problème de gouvernance administrative ou politique. En toute hypothèse, une chose est certaine et je l'ai vécu pendant une quinzaine d'années avec Serge GROUARD, lorsqu'il y a un problème dans la fonction publique territoriale, lorsqu'un agent a commis une erreur, il doit être sanctionné et peut-être encore plus durement lorsqu'il s'agit d'un agent de police municipale, car il a effectivement lui une double responsabilité et il a en plus une assermentation. En revanche, lorsque la police est en cause, il est également de notre devoir à nous élus, de pouvoir défendre l'honneur de la police. Je voudrais rappeler à cet égard que c'est précisément ce que j'avais fait en 2010 lorsque la police municipale d'Orléans avait été attaquée de façon scandaleuse par un responsable associatif et dans cette affaire-là, je rappelle que la personne en question a été condamnée, dans une procédure qui a duré 18 mois, à la fois par le Tribunal correctionnel d'Orléans et par la Cour d'appel d'Orléans. C'est ce qui m'a valu à l'époque de bénéficier d'une protection fonctionnelle pour pouvoir intervenir et défendre l'honneur de la police municipale. Je tiens ici donc solennellement à rappeler pour que cela soit su, entendu et répété, que je n'ai jamais été poursuivi, comme je l'ai entendu ou lu sur un communiqué adressé récemment par la Ville d'Orléans, mais qu'au contraire j'ai poursuivi un individu qui avait diffamé la police municipale, j'en suis fier parce que c'était l'honneur de la police, c'était l'honneur de la Ville d'Orléans que j'avais tenu à défendre en l'espèce.

Vous avez évoqué également le recrutement de nouveaux maîtres-chiens notamment sur les stupéfiants. Je voudrais juste rappeler que la brigade canine d'Orléans est passée de 2015 à 2019 de 26 maîtres-chiens à 12 aujourd'hui. Donc là encore, on est sur le même effet que j'évoquais il y a un instant concernant l'hémorragie.

Dernier point, la mise en œuvre de nouveaux arrêtés. J'ai entendu et lu avec beaucoup d'intérêt l'idée de l'interdiction par un arrêté municipal de la vente d'alcool dans épicerie du centre-ville à partir de 21 heures. Je voudrais juste rappeler que j'ai signé cet arrêté en 2010 interdisant la vente d'alcool dans les épicerie d'Orléans à partir de 21 heures, et pas uniquement du centre-ville d'ailleurs je le précise. D'ailleurs, grâce à la loi Bachelot qui avait été prise trois ou quatre ans auparavant et en l'espèce avec une tolérance exceptionnelle uniquement pour les épicerie qui acceptaient dans le cadre d'une charte de bonnes pratiques que j'avais fait signer avec la fédération nationale des épicerie, permettant que ces épicerie ferment à 23 heures au lieu de perdurer toute la nuit.

Je pense que l'on peut effectivement, comme cela a été dit, se féliciter et remercier l'ensemble des agents à la fois de la police nationale, de la police municipale, des autres agents qui interviennent. Je voudrais juste regretter que l'on n'ait pas parlé un tout petit peu plus, si ce n'est Michel RICOUD qui en a dit un mot, de la prévention de la délinquance. Parce qu'effectivement, à chaque fois que j'intervenais sur ces questions-là, il y avait parfois quelques sourires amusés sur le rôle et l'importance de la prévention de la délinquance ... mais si vous vous en souvenez ! Il y avait effectivement quelques sourires narquois en se disant finalement en quoi cela peut-il conquérir à faire baisser la délinquance. C'est au contraire quelque chose d'extrêmement important et je voudrais que l'on associe dans les remerciements à la fois les 150 parents relais que j'ai pu recruter au cours des dernières années jusqu'au mois de novembre 2019, également les 27 agents de médiation qui ont travaillé à mes côtés jusqu'en novembre 2019 et puis également les éducateurs et vous vous en souvenez certainement, le travail que j'ai pu mener pour faire en sorte non seulement que la seule Ville d'Orléans – je dis bien la seule Ville d'Orléans – puisse maintenir un dispositif d'éducation spécialisée sur son territoire mais qu'également j'ai permis de modéliser au niveau de la Métropole depuis le 1^{er} janvier 2019. Je suis d'ailleurs à cet égard extrêmement ravi que je me sens un peu moins seul à être contempteur de ces dispositifs de prévention et de médiation, puisque voici un post récent que je vous lis : « Première réunion du comité technique orléanais de prévention spécialisée. Un bilan très positif de la part des équipes d'éducateurs spécialisés qui oeuvrent depuis un an avec les médiateurs, la mission locale, les proviseurs, les bailleurs, les travailleurs sociaux. Un travail de terrain aussi bien sur les jeunes de 11 à 21 ans que sur les parents. Signé Olivier GEFFROY. » Je voudrais juste rappeler à sa sagacité que le dispositif n'existe pas depuis un an, car je l'ai mis en place depuis à peu près une quinzaine d'années, qu'il fonctionne parfaitement et qu'évidemment les éducateurs, les médiateurs, les parents-relais travaillent en permanence depuis 15 ans avec effectivement les bailleurs sociaux, la mission locale, l'éducation nationale et bien sûr aux côtés des parents. Donc qu'ils en soient remerciés et pour rassurer Michel RICOUD, c'est bien entendu un travail très important, qui compte beaucoup. L'action d'abord en faveur de la parentalité, puisque vous le savez je le rappelle régulièrement, les causes premières sont d'abord socio-éducatives avant d'être socio-économiques et qu'il est absolument indispensable de poursuivre ce travail effectivement dans les années à venir. Je vous remercie.

M. le Maire – *Avant de laisser la parole à M. GEFFROY, je voudrais juste vous rappeler quelque chose, M. MONTILLOT. D'abord, je souhaitais et apparemment nous sommes quelques-uns ici dans la salle mais pas vous, que le débat électoral ne rentre pas dans cette enceinte parce qu'il y a d'autres tribunes pour s'opposer, mais j'observe que vous utilisez celle de la Ville.*

Le deuxième élément qui me frappe beaucoup, c'est l'immodestie par laquelle vous vous attribuez l'ensemble de ce qui a pu être fait alors que vous avez agi sous la conduite de deux Maires, le premier Serge GROUARD jusqu'en 2014 pendant les deux mandatures précédentes où vous étiez en charge de la sécurité et de la prévention, et à partir de 2015 sous ma direction et notamment sur les questions de prévention et de médiation. Et il y a une petite contradiction à saluer tout le travail des services, quels qu'ils soient et je vous rejoins sur la question de la prévention et de la médiation, parce que j'ai souvent souligné ici qu'un des résultats les plus importants duquel la Ville d'Orléans devait s'enorgueillir, c'était la baisse de l'implication des mineurs dans les faits de délinquance. Et que cela illustre toute la pertinence de la stratégie qu'avait été mise sur le long terme entre ces questions de parentalité, de prévention et de répression quand malheureusement les faits doivent être sanctionnés. Mais tous ces éléments-là, ce sont nos fonctionnaires, nos agents publics qui les mettent en œuvre. Nous, on impulse, on est dans une logique de contacts et de relations avec la population pour remonter un certain nombre de choses dont vous m'avez souvent expliqué qu'il y avait parfois un entretien des peurs, parfois il y avait une différence entre les statistiques et la victimisation, et qu'on pouvait en jouer dans les présentations. Je vois que les recommandations sont à l'œuvre ! Mais ceci étant dit, pour ce qui est des faits, moi je rends hommage mais sincèrement à l'implication des fonctionnaires de cette ville et j'appelle nous tous, et je me mets dedans, à beaucoup d'humilité dans ce qui peut être considéré comme effectivement de très bons résultats pour la Ville d'Orléans. La parole est donc à M. GEFFROY.

M. GEFFROY – *Merci M. le Maire. Beaucoup de choses très intéressantes ont été dites, un débat d'une grande qualité sauf peut-être à la fin, mais on y reviendra à la fin bien sûr.*

Mme TRIPET, les violences faites aux femmes. Vous avez raison, il faut peut-être que l'on détaille des statistiques en lien avec la police nationale, car l'appareil statistique est tenu aujourd'hui par

l'Etat. Le Préfet communique des éléments au Maire qui ne sont malheureusement pas toujours exhaustifs. C'est l'éternel sujet les statistiques de police. Mais moi, je ne vois absolument aucun inconvénient bien entendu à ce qu'à l'avenir on ait plus d'éléments statistiques sur les violences faites aux femmes pour venir en appui d'un certain nombre de constats que l'on dresse. Quand vous parlez de harcèlement de rue, je ne vois pas très bien quel accord il devrait y avoir entre la police municipale et la police nationale là-dessus. Le harcèlement est un problème de flagrant délit. C'est le problème qu'ont les forces de police, c'est-à-dire le constat. Ce n'est pas le constat que les femmes dressent elles-mêmes naturellement, mais celui que les forces de police doivent dresser pour pouvoir agir sur ce phénomène et vous savez que ce n'est pas une affaire simple.

M. GRAND, sur la sécurité routière, je vous rejoins mille fois sans aucun problème. D'ailleurs c'est pour cela que cette année j'ai souhaité faire un petit paragraphe là-dessus car pour moi, il y a un vrai sujet sur les routes secondaires, mais vous auriez pu ajouter les vélos par exemple qui est aussi un vrai sujet. On veut absolument développer le vélo et nos concitoyens se saisissent de ce moyen de locomotion, mais pas toujours de manière très civique pour le coup et avec de vraies implications en matière de sécurité routière. Donc oui mille fois. Après, il faut mettre en place des contrôles routiers sur des véhicules à moteur et on sait très bien le faire notamment avec une brigade moto. Pour ce qui est des contrôles sur des vélos, c'est beaucoup plus compliqué à faire, mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas les faire.

Vous avez également fait une remarque sur les vols à la tire, oui malheureusement c'est une tendance lourde et cela ne date pas d'hier. J'ai remonté jusqu'à 2001, mais je pense qu'on aurait pu remonter bien avant. C'est une forme de délinquance d'appropriation avec ou sans violence, mais en tout cas c'est un phénomène de société qui malheureusement monte, même s'il est un peu stabilisé chez nous, mais je reste extrêmement prudent sur le constat.

Quant aux incivilités et les atteintes à l'environnement, bien sûr tout à fait. Alors on le fait déjà à travers les atteintes au règlement sanitaire départemental, mais cela ne couvre pas l'intégralité des atteintes à l'environnement qui sera sans doute demain un champ nouveau d'investigation pour la police municipale. Mais là encore, si c'est à effectifs constants, cela pose des questions d'arbitrage. Qu'est-ce qu'ils ne font plus pour faire quoi demain ? Cela renvoie à d'autres débats et moi, je ne mélange pas campagne électorale et présentation en Conseil Municipal.

M. SANKHON, les manifestations sportives comme d'ailleurs les autres manifestations, nous prennent effectivement de plus en plus de temps. C'est parfaitement légitime parce que la Ville a choisi d'être organisatrice ou d'accompagner des organisateurs sur des grands événements sportifs, vous en avez mentionnés un certain nombre. C'est très important pour notre notoriété, notre dynamisme, mais cela prend un temps-agent qui est croissant. C'est une réalité et cela ne veut pas dire qu'on ne fait plus ce qu'on faisait avant. Cela veut dire qu'il faut être d'autant plus efficace pour le reste, mais c'est une nouvelle tâche qui n'existait pas de manière aussi systématique et aussi forte avant 2015, et vous savez bien pourquoi.

M. YEHOUESSI, j'ai bien entendu votre remarque sur la recrudescence d'occupation des halls d'immeubles. Je peux tout à fait partager votre constat. Là où je suis un peu en désaccord, c'est quand vous le généralisez à l'ensemble de la Ville, tout le temps, à toutes heures. Là vous me permettez d'être plus mesuré dans le constat. Vous le savez bien, comme je le fais d'ailleurs avec M. RICOURD de manière régulière y compris les dimanches, n'hésitez surtout pas à me contacter directement pour qu'on puisse mettre en place des actions ciblées sur tel ou tel regroupement, mais je vois bien ceux auxquels vous faites allusion notamment lorsqu'il y a complicité des locataires. C'est un cas qui malheureusement est relativement fréquent.

M. LAGARDE, vous avez salué à juste raison le travail de la P.M.I.T., c'est très bien. Vous nous reprenez à nouveau de cette affaire du 22 août 2019 avec cet individu dont vous regrettez, comme moi d'ailleurs, qu'il soit encore en liberté. Pour être très clair là-dessus, il a été déclaré pénalement irresponsable. Le laissez-passer consulaire de son pays d'origine ne lui a pas été délivré. Il a été examiné en service psychiatrique, il n'y est pas resté. Voilà où nous en sommes aujourd'hui. Et j'ai saisi encore la semaine dernière le Procureur de la République sur cette situation qui, pour moi, est totalement anormale et on est dans une forme d'angle mort administravo-judiciaire et on a plusieurs individus de cette nature-

là – je parle du dossier administratif, judiciaire, psychiatrique – et où on ne trouve pas la solution en droit, parce qu'évidemment il faut une solution en droit. Et là, on a un vrai problème et j'ai demandé au Procureur de la République comment on pouvait aller plus loin dans ce dossier parce qu'il est évident – et là je partage votre constat – que ce monsieur à un moment donné sera à nouveau en rupture d'une manière plus ou moins violente et il faut impérativement que l'on arrive à le mettre hors d'état de nuire et le plus tôt sera le mieux.

Vous avez évoqué l'armement de la police municipale - alors pas à mon endroit - néanmoins je voudrais quand même apporter un petit éclaircissement. S'agissant de la police municipale, moi je me réjouis que nous ayons pris cette décision difficile à prendre en 2015-2016 d'armement des policiers municipaux pour la protection d'eux-mêmes, pour la protection des Orléanais. Je ne sais plus qui l'a dit, et je l'en remercie, ils ont eu un usage extrêmement professionnel et extrêmement parcimonieux de ce moyen nouveau, qui n'est pas l'arme absolue, mais qui donne quand même dans des conditions extrêmes les moyens d'agir et de se défendre. Il y a eu un coup de feu tiré pendant toutes ces années pour un policier sur lequel on fonçait en voiture. Il s'est donc retrouvé sur le capot de la voiture et il a dû tirer dans des conditions qui ont été déclarées parfaitement de légitime défense. C'est vous dire si même dans ces conditions extrêmes et matériellement pas simples, ce policier et comme tous les autres d'ailleurs, j'en suis intimement convaincu, ont respecté le cadre légal strict de la légitime défense. J'espère qu'on aura assez rapidement un procès là-dessus et que les gens qui lui ont fait cela, seront condamnés naturellement parce que s'attaquer à un membre des forces de l'ordre, c'est évidemment pénalement répréhensible et j'espère que cela le sera de la manière la plus dure qui soit.

S'agissant de leur armement et je terminerai la parenthèse là-dessus, le Maire a pris la décision de moderniser cet armement qui était, on va dire, un armement de première intention : les révolvers P 38 de la police nationale. Ils ont permis de se familiariser avec l'armement de catégorie B, c'est ainsi qu'on l'appelle, et en 2020 les policiers municipaux seront progressivement équipés de pistolets semi-automatiques. Aujourd'hui cette arme est plébiscitée par l'intégralité des forces de police pour des questions de sécurité, de maniabilité, etc. Nous sommes donc dans une phase de modernisation qui aura lieu sur un exercice ou deux, mais en tout cas l'opération est lancée.

M. RICOUD, vous nous avez parlé à juste raison des stupéfiants. Vous me trouverez toujours sur ce terrain-là pour être à vos côtés. On a eu beaucoup l'occasion d'en parler sur des cas particuliers. On essaie de travailler main dans la main là-dessus. Moi, je le redis, c'est vraiment pour moi le sujet qui commande le reste. Quand on parle de vols avec violence, quand on parle de cambriolages, quand on parle de vols à la tire, quand on parle de harcèlement, souvent derrière tout cela, quand on creuse un peu et qu'on remonte le fil, il y a un sujet directement ou indirectement en lien avec de la consommation ou du trafic de stupéfiants. Donc pour moi, c'est véritablement le sujet n° 1.

Un petit mot simplement sur les manifestations. Je n'ai jamais dit que les manifestations syndicales n'étaient pas encadrées, absolument pas. Au demeurant à Orléans, elles le sont toujours plutôt bien, mais simplement, ce sont des services qui en second rang mobilisent aussi la police municipale même si elle n'est pas chargée de l'ordre public, mais pour des questions notamment de circulation ou au C.S.O., les équipes sont aussi mobilisées. On ne peut pas faire semblant de ne pas savoir qu'il y a un cortège de 1 000, 2 000 ou 3 000 personnes dans les rues d'Orléans naturellement.

Sur les dépôts d'ordures, j'ai bien noté que vous souhaitiez que ce soit plus répressif. C'est malheureusement une évolution de la société, mais en plus des campagnes de prévention, de sensibilisation qui ont déjà été faites à multiples reprises, on passe un petit peu à la vitesse supérieure et c'est ce que nous essayons de faire.

Vous avez mentionné également, et moi je suis particulièrement attaché à cela, l'occupation positive de l'espace public singulièrement dans les lieux qui sont les plus symboliques. Vous avez fait référence à mots couverts à la dernière manifestation organisée place Renan à l'occasion de la Saint-Valentin. Et bien je peux vous dire qu'il y avait une ambiance qui était vraiment intéressante. Il y avait même, j'avais envie de vous dire, de la poésie dans le spectacle qui était projeté. Les mamans et les enfants étaient là, le spectacle était de qualité, il y avait du monde et ça change, je pense, fondamentalement le regard que l'on doit porter sur cette place. Il faut qu'il y ait à l'avenir très régulièrement une occupation positive de la part, pas uniquement de la Mairie, mais de l'ensemble des

acteurs et on doit les y aider pour se réapproprier cet espace public qui est absolument central et qui a véritablement pour tout le monde valeur de symbole.

M. LANGLOIS, merci pour les mots que vous avez adressés à destination de la police municipale. L'an dernier, je n'ai pas stigmatisé le quartier de Saint-Marceau mais il se trouve que dans un langage de transparence que je dois au Conseil Municipal, il fallait bien caractériser les évolutions dans les différents quartiers et c'est vrai que si Saint-Marceau avait été en 2018, je dirais, sujet à beaucoup de cambriolages, cette année on revient sur des choses qui sont, vous l'avez dit, « normales » - je mets des guillemets sur cet adjectif parce qu'un cambriolage n'est jamais normal.

Puis vous avez dit une chose assez importante à mon sens : les policiers municipaux sont des experts de terrain. C'est véritablement cela et c'est en tout cas ce que nous renvoient les habitants et les services de police nationale. En effet, le renseignement de terrain est véritablement tenu aujourd'hui par les policiers municipaux. C'est comme cela que l'on s'inscrit nous dans une chaîne plus longue, plus vaste qui va jusqu'à l'arrestation, jusqu'à la condamnation. C'est parce qu'au départ il y a un travail de renseignement qui est fait dans les quartiers sur les individus ou sur les secteurs géographiques.

Mme LEVELEUX-TEIXEIRA, vous m'avez posé un certain nombre de questions et je vous en remercie. Sur les réquisitions judiciaires, la question de savoir si nous tenons à jour un registre ou un ratio entre le nombre de réquisitions et le nombre d'affaires élucidées, la réponse est non. Nous n'avons pas le retour de la police nationale systématiquement sur ce point, l'élucidation d'une affaire est sans doute plurifactorielle et l'attribuer à un seul moyen qui serait en l'occurrence un moyen technologique qu'est celui de la vidéoprotection serait peut-être un peu abusif. Je pense que c'est un travail plus complexe que cela. Mais le sous-jacent que vous posez, c'est-à-dire est-ce que tout cela vaut bien la peine de mettre de l'argent, moi je vous réponds malgré tout que oui, cela vaut vraiment le coup et sur tous les registres. Même si certains éléments d'objectivation manquent sans doute aujourd'hui, je ne pense pas un seul instant que les forces de l'ordre, qu'elles soient d'ailleurs police ou gendarmerie, s'ennuieraient à nous faire des réquisitions judiciaires dont le nombre est croissant si cela ne présentait pas un intérêt pour elles. En tout cas, cela n'aurait pas beaucoup de sens.

S'agissant des coups et blessures, vous me demandez une sorte de portrait type en quelque sorte. C'est extrêmement compliqué de vous répondre là-dessus mais je vous répondrais qu'il y a à la fois ce qui va toucher la sphère familiale, on le sait, un phénomène de révélation qui est plus ouvert sur le monde judiciaire et c'est tant mieux. Ce ne sont pas des statistiques, ce serait plutôt un retour de terrain qui est uniquement le mien et qui est donc un peu subjectif j'en conviens, et je reviens sur ce que j'ai dit il y a quelques minutes, je pense qu'un nombre très important de coups et blessures ont un lien direct ou indirect avec les stupéfiants, très honnêtement, et l'alcool.

S'agissant des incivilités, vous me dites qu'il ne faut pas tout mélanger. Alors, je ne le veux pas, simplement dans les incivilités, et cela ne vous aura pas échappé, outre les questions d'atteinte à l'espace public, qui sont quand même très présentes dans la vie de nos compatriotes, il y a aussi des rodéos. Le rodéo est un délit, c'est de l'insécurité routière. Il y a également les ivresses publiques et manifestes qui sont génératrices de coûts et de nombreuses choses, notamment le sentiment d'insécurité. On a beaucoup parlé des rassemblements et je me réjouis encore une fois qu'il y ait un arrêté municipal anti-bivouac car c'est un des moyens d'action. Tout cela fait quand même partie du paysage de la sécurité en général ou de la tranquillité publique parce que suivant la gravité des faits, on est sur ces deux notions-là.

La place de la sécurité privée dans nos événements. Oui, le coût a augmenté, mais tout simplement parce que lorsque vous avez le Préfet qui vous demande pour le marché de Noël ou pour le festival de Loire de prévoir un périmètre de sécurité, il vous impose évidemment le canevas, le niveau de sécurité qu'il attend avec des fouilles aléatoires ou pas, un contrôle visuel des entrants. Tout cela va dans le sens d'une forme de professionnalisation des grands événements sur la voie publique et dont l'une des conséquences est l'augmentation des coûts de sécurité. Ces missions-là ne sont pas des missions de la police municipale, ni même de la police nationale qui a son travail à faire par ailleurs. On est sur des surveillances d'entrées et de sorties de périmètre, et cela a beaucoup été le cas pour les deux événements les plus importants, mais il y a en d'autres également pour lesquels aujourd'hui, c'est une obligation pour pouvoir tenir ces événements.

J'en terminerai avec M. MONTILLOT. Alors, je sais bien que l'on est en campagne électorale mais honnêtement le Conseil Municipal n'est pas à mon sens une enceinte dans laquelle on fait sa campagne électorale. Par ailleurs aucun des chiffres que j'ai pu donner, que ce soit cette année ou les années précédentes, n'ont été des remises en cause de ce qui avait été fait précédemment. A aucun moment, je n'ai fait cela et vous avez l'air de prendre les remarques qui sont faites, les constats qui peuvent être dressés, comme des formes d'attaques personnelles ou des remises en cause. Ce n'est absolument pas le cas, je tiens à vous le dire, même si vous êtes réputé comme le spécialiste intergalactique des questions de sécurité ...

(rires dans l'hémicycle).

M. GEFROY – *Je pense que nous ne sommes pas passés en 2014 de la lumière à l'ombre et qu'un certain nombre d'éléments ont pu être positifs depuis cette date. Pardon, j'en suis vraiment confus !*

M. MONTILLOT – *Ne le soyez pas !*

M. GEFROY – *Alors je vais vous répondre, pas sur les avis, car je suis complètement d'accord avec vous et d'ailleurs je l'ai dit. J'aurais très bien pu en d'autres temps peut-être choisir de ne pas le dire, les éléments que j'ai pu donner dans ma présentation sont tout à fait transparents. Oui bien sûr, les violences physiques sont un vrai sujet. Cela dépasse très largement Orléans, même si on peut se féliciter que certains éléments soient plus favorables, d'autres malheureusement le sont moins. Mais aller dire que c'est parce que la police municipale – car c'est un petit peu entre les lignes – ne ferait pas son travail qu'il y a plus de violence. Tout cela me fait un petit peu rigoler.*

M. MONTILLOT – *Je n'ai jamais dit cela !*

M. GEFROY – *Non, mais j'interprète volontairement comme vous. En revanche, je voudrais vous répondre de manière très claire sur le « sauve qui peut à la police municipale, cela ne va plus du tout, c'est une horreur, il n'y a plus personne ». Vous le savez mieux que personne, il y a d'abord un turnover naturel à la police municipale de l'ordre de 3, 4, 5 % à travers les années. Ce turnover est assez constant et il s'est effectivement accéléré pour une raison très simple : le contexte d'attentats a créé un phénomène de concurrence entre les grandes villes. Ainsi un certain nombre de grandes villes – et je vous invite à vous renseigner sur ce point – se sont armées, faisant monter en quelque sorte les enchères et où sont-elles allées chercher les policiers municipaux ? A des endroits où ils étaient formés, bien formés et où ils étaient connus et reconnus pour cela. C'est un mouvement conjoncturel qui aujourd'hui est derrière nous.*

Après vous évoquez un changement de management politique ou administratif. Il a bien sûr eu lieu en 2014 lorsqu'il y a eu un changement d'adjoint à la sécurité, c'est évident mais le changement, moi je l'assume complètement. Il y a peut-être des policiers municipaux qui sont partis parce qu'ils trouvaient qu'il y avait du changement et d'autres parce qu'il n'y avait pas assez de changement ou parce qu'ils n'allaient pas assez vite.

S'agissant des chiens, l'effectif était à 26 effectivement. Quand je suis arrivé, j'ai demandé à ce que l'on travaille sur ce sujet parce que c'est une vraie spécificité orléanaise dont on doit d'ailleurs plutôt se féliciter. Les questions portaient sur le nombre, l'endroit où ils doivent être et l'heure à laquelle ils doivent être. Et là, ce sont les policiers municipaux eux-mêmes qui ont fait ce travail dans le cadre d'un petit groupe que l'on a appelé « un groupe miroir cyno » pour analyser les horaires du matin, de l'après-midi et de la nuit afin de calibrer au mieux le dispositif. Et là on est arrivé petit à petit à un format qui est à peu près entre 16 et 18 chiens. Aujourd'hui, on est un peu en deçà en raison de deux départs, on a eu deux chiens morts aussi, ça arrive. Il faut donc évidemment les renouveler et cela ne se fait comme cela. Il y a une compétence à faire remonter, il y a des stages à faire, des chiens à faire grandir. Il faut qu'ils arrivent à leur maturité pour qu'ils soient sur la voie publique. Donc, sachez que d'ici la fin du mois de mars, on aura entre 4 et 5 chiens supplémentaires dans les effectifs de police et donc on ne sera pas très loin de la cible. Et un deuxième stage est d'ailleurs déjà programmé au cours du deuxième semestre de l'année 2020.

Un dernier mot quand même pour dire qu'en matière de prévention de la délinquance, je ne nie absolument pas la qualité du dispositif de prévention spécialisée et/ou de médiation, et je suis tout à fait convaincu que c'est un maillon absolument essentiel dans la chaîne globale de sécurité.

*Voilà M. le Maire, mes chers collègues, les quelques éléments que je voulais vous donner.
Merci.*

M. le Maire – *Merci M. GEFFROY. Je ne vais pas rajouter grand-chose parce que beaucoup d'éléments ont été dits. Simplement rappeler parce qu'on la dans les statistiques qui sont ici, que sans bricoler tous les chiffres dans tous les sens, entre 2014 et 2017 on a bien – 23 % sur la délinquance de proximité. Ce n'était pas – 24,5 %, je crois, c'était le chiffre auquel vous faisiez référence, mais c'est vrai il y a une erreur.*

(réaction hors micro de M. MONTILLOT).

M. le Maire – *Oui j'ai compris toute la démonstration très compliquée.*

M. MONTILLOT – *Vous parlez de 2014 et dans votre document, vous avez parlé de 2015.*

M. le Maire – *Entre - 23 et - 24,5 %. Simplement pour dire qu'on est à moins un quart, c'est cela qui compte et c'est à quelques centièmes de point près. C'est – 23 % entre 2014 et 2015, et – 24,5 % entre 2015 et 2019, mais ce n'est pas grave.*

Je crois qu'on peut tous se féliciter de ses résultats. On est dans une période où pendant ces dernières années, on a eu une société qui a été de plus en plus violente. On le voit au niveau national, on l'a vu au niveau local avec des faits de délinquance qui n'ont pas cessé de régresser. On a parlé du trafic de stupéfiants et on pourrait rajouter depuis un an avec ce que l'on peut appeler les « gilets jaunes » une violence qui s'est autorisée dans l'espace public. Si elle n'est pas complètement et directement mesurable dans les chiffres, elle a au moins certainement libéré des intentions de nuire, pas par rapport aux personnes, les « gilets jaunes » eux-mêmes, mais par rapport à l'ensemble de l'atmosphère que cela peut donner et qui individuellement peut laisser faire passer le message que tout est permis, que finalement puisqu'ils font cela et qu'on le voit à la télévision, pourquoi pas d'autres ? A ce titre d'ailleurs par exemple, le fait de brûler des voitures - un élément classique dans ces phénomènes - a plutôt régressé à Orléans et globalement l'ordre a été tenu. Pour différentes raisons que je n'expliquerai pas dans cette enceinte, la Ville a plutôt été « épargnée » par ce que d'autres villes comparables ont connu, ne serait-ce que dans notre région lors des épisodes les plus violents du printemps dernier par justement cette crise sociale, sociétale, crise tout court, comme vous voulez mais qui en tout cas était extrêmement violente dans les centres-villes.

Alors oui, il reste beaucoup à faire. Oui, il ne faut rien lâcher. Oui, on a des personnels à Orléans dont on peut s'enorgueillir du professionnalisme et c'est vrai, comme cela a été rappelé dans les débats, pour la police municipale, pour tous ceux qui aident au maintien de l'ordre public dans ce qu'il a de plus général, dans la bienséance dans la ville. Et là je pense à tout ce qui a pu être dit sur la prévention à propos des parents-relais, tous ces dispositifs qui se complètent mais qui aussi doivent évoluer au regard de l'évolution à la fois des quartiers eux-mêmes, certains sont devenus sérieusement beaucoup plus calmes, d'autres ont des visiteurs du soir qui finissent par perturber l'ambiance alors qu'ils n'étaient pas là auparavant. Bref tous ces éléments-là bougent et nécessitent qu'on ait un maillage très fin, très précis, très en amont et en profondeur notamment avec toute la chaîne de la famille et des acteurs de l'éducation des enfants. Ce sont tous ces éléments-là qui doivent être pris en compte et qui aujourd'hui sont tenus dans notre Ville avec des résultats qui ont été rappelés et qui font que sur toute cette période, les tendances qui étaient excellentes précédemment ont continué de se poursuivre, et cela me paraît absolument essentiel pour les fondamentaux tels que je les perçois sur notre Ville. C'était tout l'intérêt de cette dernière communication de la mandature, de bien montrer que les choses ont été tenues.

FINANCES

N° 8 – Finances. Fiscalité locale. Fixation des taux d'imposition pour l'année 2020.

M. MARTIN – *M. le Maire, mes chers collègues. Nous devons fixer les taux d'imposition pour l'année 2020. Il est indiqué dans la délibération que ces taux d'imposition seront sans changement, identiques à l'année 2019 et je peux même ajouter qu'ils seront sans changement depuis l'année 1996. C'est-à-dire que depuis 1996, soit plus de vingt ans, la Ville d'Orléans a tenu le cap qui avait été fixé, a respecté ses principes de gestion et a donc pu maintenir ses taux d'imposition sans aucune évolution. Je rappelle que les taux d'imposition concernent la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.*

Pour vous illustrer les éléments qui permettent de soutenir cette délibération, je fais référence au palmarès financier des grandes villes qui a été publié ces jours-ci dans le journal LE MONDE. Pour qualifier le palmarès financier des villes de plus de 100 000 habitants – dont fait partie la Ville d'Orléans puisqu'il y a 42 villes de plus de 100 000 habitants en France – ce journal a pris trois indices. Le premier indice est donc le taux d'investissement et la Ville d'Orléans présente le onzième meilleur taux. Deuxième indice, la capacité de désendettement, c'est-à-dire le rapport entre la richesse produite et notre niveau de dettes, et là nous sommes classés septième, le classement s'améliore encore. Le troisième indice est le taux d'épargne brut, c'est le taux de résultats sur nos charges de fonctionnement et là la Ville d'Orléans est classée première. Donc moi j'en suis très fière, bravo. C'était bien sûr un travail d'équipe mais aussi un travail de long terme. Rien n'est possible en cette matière s'il n'y a pas la tendance du long terme, on ne peut pas redresser des taux si rapidement que de les améliorer et c'est le plus difficile.

Si j'ai fait ce commentaire c'est pour bien sûr vous inciter à voter la délibération, ce dont je ne doute pas, mais aussi un remerciement, puisque c'est la dernière délibération sur la fiscalité, au directeur général des services, à tous mes collègues et puis surtout à la direction des finances, car lorsque les choses sont bien tenues, lorsque l'on voit clair et bien cela permet de faire une bonne gestion et c'est ce que nous avons pu faire. Mes remerciements vont donc à ces personnes. Je vous remercie.

M. le Maire – *M. GROUARD.*

M. GROUARD – *Merci M. le Maire et mes chers collègues. M. MARTIN ne le dira pas bien sûr mais je vais le dire et je vais ajouter à ses remerciements à l'ensemble des services mes remerciements à son égard, pour avoir effectivement pendant toutes ces années, porté cette rigueur budgétaire qui a permis à Orléans d'investir pendant toutes ces années.*

Et puis si vous me le permettez, il a été question aussi tout à l'heure de l'ensemble de ce mandat, dont j'ai l'honneur de présider les premières séances et nous sommes – M. MARTIN l'a rappelé aussi - à la dernière séance de cette mandature. Donc je voudrais en profiter pour remercier tous les élus qui sont ici présents, tous les élus qui ont siégé pendant ces six années et ceci quelques soient nos différences et parfois nos divergences. Et je voudrais tout particulièrement saluer les élus qui, pour des raisons différentes, ont choisi, ont décidé de ne pas se représenter et donc pour qui, c'est effectivement encore plus la dernière séance. Et si vous me le permettez – je ne peux pas citer les uns et les autres, bien sûr ce serait fastidieux – je vais citer deux élus qui me semble-t-il, illustrent ce que doit être un élu local au service de ses concitoyens. Je vais citer Thérèse SUIRE, car c'est un long et beau parcours que tu as accompli, avec beaucoup de discrétion mais beaucoup d'efficacité et sur des sujets difficiles, du logement et notamment du logement social. Et puis je voudrais citer Martine GRIVOT, qui va également s'arrêter, qui a marqué tous nos mandats, avec le dynamisme qu'on lui connaît et avec ce souci véritablement du service de nos concitoyens. Encore une fois, je ne peux pas citer tout le monde mais je le fais vraiment en les remerciant et en leurs noms pour toutes les deux c'est pour l'ensemble des élus, avec une pointe d'émotion.

Et puis je voudrais terminer, pour ne pas abuser du temps de paroles, en saluant et en remerciant également l'ensemble des agents de la Ville Métropole, pour leur engagement pour Orléans bien sûr, même lorsque les périodes sont difficiles et pour la manière. Et j'en ai été témoin pendant de

nombreuses années, la manière avec laquelle ils servent et la manière avec laquelle ils donnent corps au quotidien à cette belle idée de service public. M. le directeur général des services, M. le Maire, si pouvez les remercier en notre nom et si vous me le permettez mes chers collègues, en notre nom à tous.

M. le Maire – C'est prévu mais dans 38 délibérations.

M. GROUARD – J'ai de l'avance.

(Rires dans l'hémicycle.)

M. le Maire – Ça peut arriver.

(Rires dans l'hémicycle.)

M. le Maire – Mais l'important est d'arriver à l'heure. M. RICOUD puis M. de BELLABRE.

M. RICOUD – On ne pas finir cette mandature M. MARTIN, sans évoquer les valeurs locatives sur La Source.

(Brouhaha dans l'hémicycle.)

M. RICOUD – Bien sûr, je partage ce que vous avez dit, tout en regrettant quand même que cette question n'ait pu être solutionnée pendant ces six dernières années. On va repartir au combat, on ne lâche rien, comme cela a été dit, il me semble que c'était M. le Maire.

M. le Maire – Merci. M. de BELLABRE. Y aura-t-il d'autres interventions avant que j ne laisse la parole à M. MARTIN ? Non. M. de BELLABRE.

M. de BELLABRE – Merci M. le Maire. Mes chers collègues, comme chaque année, évidemment les taxes et la fiscalité locale ne vont pas augmenter, enfin les taux, mais comme je l'ai rappelé à de nombreuses reprises, Orléans avait beaucoup d'avance, avait des taux très élevés par rapport aux villes de la même catégorie. L'addition est lourde pour nos concitoyens et donc nous voterons non à cette délibération parce que nous demandons une baisse. Il est grand temps que les impôts baissent dans ce pays, si personne ne fait un effort, où va-ton aller ?

D'ailleurs, lors de la dernière séance du Conseil Municipal de janvier, vous nous avez fait une présentation très avantageuse du chômage qui était pour Orléans d'un taux présenté d'environ 8 %. Le lendemain de cette présentation, un grand média national – FRANCEINFO pour ne pas le citer – a publié une enquête sur l'infographie municipale 2020 : « quel est le taux de chômage dans votre commune ? ». Alors par curiosité j'ai cliqué sur Orléans et j'ai trouvé le taux de chômage de 16,9 %, ce qui n'a rien à voir avec les 8 % présentés lors du conseil Municipal de janvier. Je vous remercie.

(Brouhaha dans l'hémicycle.)

M. le Maire – Je ne sais pas où ces chiffres-là ont été trouvés. Il y a peut-être quelques quartiers où ces taux étaient jadis à 25 % et aujourd'hui dans les ratios que vous évoquez mais franchement ce n'est pas la tonalité de la Ville. Et par ailleurs, en dehors de cela, il faut regarder l'emploi à l'aulne de l'ensemble du bassin d'emplois et c'est le bassin d'emplois où sont les tensions sur l'emploi en règle générale. Par contre, pour aller un peu dans votre sens, ne jamais oublier que la Ville d'Orléans est la deuxième commune de la Métropole dont les revenus sont les plus bas après Saint-Jean-de-la-Ruelle. D'autres remarques ? Un commentaire M. MARTIN.

M. MARTIN – Sur le taux de chômage bien sûr, chacun aura compris et apprécié. Concernant les taux de fiscalité, c'est en 1996 que l'équipe qui nous précédait a décidé d'augmenter les taux de fiscalité et c'est la dernière fois qu'ils ont été augmentés. Il y avait une habitude un peu curieuse qui consistait, l'année suivante des élections, alors que l'on n'en n'avait jamais parlé avant, à remettre une petite louche – comme on dit – c'est-à-dire à remettre 5 % d'augmentation. Depuis 1996, cette politique-là est finie, les taux n'ont jamais été modifiés. Vous vous rappelez que malgré tout, les impôts augmentent

un peu chaque année, c'est l'indice national, c'est-à-dire que les valeurs locatives - et là je fais le lien avec l'intervention de M. RICOUD – en ce moment comme l'inflation est à peu près de 1 %, elles augmentent de cet indice. L'impôt augmente donc très légèrement du taux de l'inflation.

Concernant les valeurs locatives, je répète à nouveau, c'est vrai que l'on a eu des débats, qui ont été de qualité je pense car nous avons mis les éléments sur la table mais malgré tout, les valeurs locatives ne sont pas fixées par les communes et fort heureusement parce que sinon, cela amènerait une foire d'empoigne vraiment ingérable. C'est géré par l'Etat. Les valeurs locatives doivent être réformées depuis 1970, elles l'ont été pour les entreprises et ce sont maintenant des valeurs qui s'approchent de la réalité des loyers. En ce qui concerne les biens d'habitation, ce n'est pas fait, ça va venir, mais pas tout de suite. Vous avez vu les conséquences de la suppression de la taxe d'habitation, tout le monde pensait que de la supprimer donnerait des tapes dans les mains et des bravos. En fait ce n'est pas du tout ce qui s'est passé, parce que pour financer la suppression de la taxe d'habitation, certains ont imaginé d'augmenter la taxe des produits pétroliers, et là « patatrac », cela a quand même amené des réactions excessivement vives. Autrement dit, on ne peut pas toucher à la fiscalité comme cela, ce n'est pas possible. Il y a des habitudes, il y a des usages, il y a aussi des équilibres financiers à tenir. Et bien sûr les valeurs locatives cela viendra, mais pas maintenant. Et si on est toujours là, on en parlera ensemble, on verra.

M. le Maire – *Sur la fiscalité des produits pétroliers cela a été voté en 2000. Simplement, je me réjouis que l'on ait effectivement les résultats financiers que M. MARTIN évoquaient. C'est vrai que c'est un travail d'ensemble, comme il l'a souvent dit. Tout le monde connaît sa maestria à avoir piloté les budgets et leur exécution. Et puis c'est surtout un grand remerciement comme il l'a fait et je me joins à lui sur les collaborateurs de l'administration des finances, parce que j'évoquais tout à l'heure et je pense que Serge GROUARD a dû vivre la même chose, quand on a les questions de sécurité qui sont tenues et lorsque que l'on sait que les finances sont tenues, on est un Maire qui peut penser davantage aux projets, tout en restant vigilant sur ces deux points, et c'est une très grande sécurité pour nos concitoyens de savoir cela.*

M. MARTIN, 2^{ème} Maire-Adjoint, s'exprime ainsi :

« Conformément à la stratégie financière définie pour le mandat, le budget primitif 2020 a été établi sur la base d'un maintien des taux de fiscalité locale à leur niveau 2019.

Le produit fiscal a été inscrit pour 85 370 000 € (hors rôles complémentaires et supplémentaires), les allocations compensatrices pour 3 102 000 €, correspondant à un produit total de 88 472 000 €.

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir décider de maintenir les taux de fiscalité directe locale pour 2020 à leur niveau 2019, soit :

- **taxe d'habitation : 20,99 %,**
- **taxe foncière sur les propriétés bâties : 29,81 %,**
- **taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39,60 %. »**

ADOPTE PAR 51 VOIX CONTRE 2.

N° 9 – Finances. Exercice 2020. Budget principal. Décision modificative n° 1. Approbation.

M. MARTIN, 2^{ème} Maire-Adjoint, s'exprime ainsi :

« Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver la décision modificative n° 1 du budget principal, pour l'exercice 2020 qui s'équilibre en recettes et dépenses à 3 548 809,95 €.

Sont inscrits en section d'investissement :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
10 - DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	48 809,95 €	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 000 000,00 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	1 000 000,00 €	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		48 809,95 €
041 - OP ORDRE BUDG PATRIMONIALES	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	3 548 809,95 €	3 548 809,95 €

En recettes, les inscriptions s'élèvent à 3 548 809,95 €, dont 1 048 809,95 € de recettes réelles et 2 500 000,00 € de recettes d'ordre.

En dépenses, les inscriptions s'élèvent à 3 548 809,95 €, dont 1 048 809,95 € de dépenses réelles et 2 500 000,00 € de dépenses d'ordre.

Recettes d'investissement :

○ Inscription de 3 500 000 € équilibrés en dépenses / recettes dans le cadre de la comptabilisation des avances sur marchés.

Dépenses d'investissement :

○ Inscription de 48 809,95 € au titre du remboursement d'un trop perçu de la taxe d'aménagement.

Dans ce contexte, l'emprunt d'équilibre augmente de 48 809,95 €. »

ADOPTE PAR 51 VOIX CONTRE 2.

N° 10 – **Finances. Transferts de compétences. Procès-verbaux de transfert en pleine propriété des biens et subventions relatifs aux compétences transférées. Approbation.**

M. MARTIN, 2^{ème} Maire-Adjoint, s'exprime ainsi :

« Aux termes de l'article L. 5217-5 du code général des collectivités territoriales, les biens et droits à caractère mobilier ou immobilier situés sur le territoire de la métropole et utilisés pour l'exercice des compétences obligatoires transférées sont transférés en pleine propriété et de plein droit à la métropole par les communes membres.

Un procès-verbal établi contradictoirement précise la consistance et la situation juridique de ces biens et droits.

Dans ce contexte, les biens mobiliers ou immobiliers situés sur le territoire de la métropole aménagés et utilisés pour l'exercice des compétences transférées inscrits au bilan (actif et passif) de chacun des budgets communaux ont vocation à être intégrés au bilan du budget d'Orléans Métropole par opérations d'ordre non budgétaire, à l'appui du procès-verbal susvisé.

S'agissant du passif, l'ensemble des contrats de prêt ont été transférés par délibération n° 6622 du 12 décembre 2017 avec une date d'effet au 1^{er} janvier 2018.

La présente délibération a pour objet le transfert des autres postes du bilan à savoir : actif immobilisé et subventions d'équipement.

Ce transfert comptable est réalisé par opérations d'ordre non budgétaires sur la base du procès-verbal établi par la commune, étant précisé que les biens qui seront intégrés dans le budget de la Métropole et issus du budget de la commune sont parfois soumis à une nomenclature différente, ainsi les natures comptables d'intégration sont-elles susceptibles de différer de celles figurant aux procès-verbaux.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Budget et Ressources, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) décider de transférer au bilan d'Orléans Métropole, par opérations d'ordre non budgétaires, les biens tel qu'apparaissant au procès-verbal joint à la présente délibération ;

2°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour effectuer les formalités nécessaires et notamment pour signer tout document utile à l'application de la présente délibération. »

ADOPTE PAR 51 VOIX CONTRE 2.

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de la séance de la commission des finances - Commune d'Orléans

Nature opérationnelle	Complexion de l'opération à la date d'adoption	N° d'investissement	Coligations	Libellé / Programme	Date de décision	Devis public / devis privé	Durée d'investissement	Valeur de capital	Coût des amortissements 2022-2030	Valeur nette 2022-2030	Statut de bilan
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	PROGRAHME EP. COMPLEMENTAIRE 20	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	66.612,02 €	0,00 €	66.612,02 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	PROGRAHME EP. COMPLEMENTAIRE 20	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	40.799,32 €	0,00 €	40.799,32 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	P.0001	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	40.134,68 €	0,00 €	40.134,68 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	P.0001	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	20.869,02 €	0,00 €	20.869,02 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	SEGNALATION HORIZONTALE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	20.990,31 €	0,00 €	20.990,31 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	SEGNALATION HORIZONTALE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	20.843,40 €	0,00 €	20.843,40 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT DE RUE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	20.162,49 €	0,00 €	20.162,49 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT DE RUE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	27.714,01 €	0,00 €	27.714,01 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	EP.001	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	26.641,36 €	0,00 €	26.641,36 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	VOORIE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	24.630,13 €	0,00 €	24.630,13 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	REPASSE PANTON DE LA COUCHE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	23.142,11 €	0,00 €	23.142,11 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	P.001	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	22.852,76 €	0,00 €	22.852,76 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT ESANE T	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	22.817,21 €	0,00 €	22.817,21 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT TROTTOIR	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	22.442,40 €	0,00 €	22.442,40 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT TROTTOIR	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	22.189,43 €	0,00 €	22.189,43 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT TROTTOIR	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	20.755,26 €	0,00 €	20.755,26 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	REPASSE DES CHAISES	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	20.532,53 €	0,00 €	20.532,53 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMELORATION DES PRODUITS	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	18.906,76 €	0,00 €	18.906,76 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMELORATION DES PRODUITS	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	17.670,45 €	0,00 €	17.670,45 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	REPASSE DE CHAISES	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	15.700,56 €	0,00 €	15.700,56 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	SEGNALATION HORIZONTALE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	14.755,83 €	0,00 €	14.755,83 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	SEGNALATION HORIZONTALE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	14.694,92 €	0,00 €	14.694,92 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	SEGNALATION HORIZONTALE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	14.565,94 €	0,00 €	14.565,94 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT D'UN ARRET POUR CA	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	14.545,61 €	0,00 €	14.545,61 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	EP. 2001	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	13.754,54 €	0,00 €	13.754,54 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	INSTALLATION DE FEUX TRICOULE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	13.384,07 €	0,00 €	13.384,07 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT DE RUE ANGELER DESI	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	13.167,93 €	0,00 €	13.167,93 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	SEGNALATION HORIZONTALE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	12.125,92 €	0,00 €	12.125,92 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	SEGNALATION HORIZONTALE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	11.571,52 €	0,00 €	11.571,52 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT D'UN ARRET	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	10.734,31 €	0,00 €	10.734,31 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT D'UN ARRET	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	9.965,98 €	0,00 €	9.965,98 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	EP. 2001	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	8.960,56 €	0,00 €	8.960,56 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	FOURNAIRE ET POSE D'UNE CLOTURE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	8.027,95 €	0,00 €	8.027,95 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	INSTALLATION PROCEDE DE FEUX	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	7.882,08 €	0,00 €	7.882,08 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	SUPPLIMENTATION D'UN ARRET	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	7.856,56 €	0,00 €	7.856,56 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	SEGNALATION HORIZONTALE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	7.673,61 €	0,00 €	7.673,61 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	MOODIFICATION D'UN ARRET	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	7.621,35 €	0,00 €	7.621,35 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	REPASSE 1999/2001/ARRET DE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	7.599,27 €	0,00 €	7.599,27 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT DE RUE ANGELER TROTTOIR	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	6.251,21 €	0,00 €	6.251,21 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT DE RUE ANGELER LOG	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	5.291,37 €	0,00 €	5.291,37 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	SEGNALATION HORIZONTALE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	4.684,75 €	0,00 €	4.684,75 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	SEGNALATION HORIZONTALE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	4.584,58 €	0,00 €	4.584,58 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	EP.001	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	3.884,88 €	0,00 €	3.884,88 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	SEGNALATION HORIZONTALE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	3.797,35 €	0,00 €	3.797,35 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	SEGNALATION HORIZONTALE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	3.666,02 €	0,00 €	3.666,02 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	SEGNALATION HORIZONTALE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	3.385,29 €	0,00 €	3.385,29 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	SEGNALATION HORIZONTALE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	3.118,56 €	0,00 €	3.118,56 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	MOODIFICATION DE FEUX TRICOULE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	2.627,36 €	0,00 €	2.627,36 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	2.617,30 €	0,00 €	2.617,30 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	SEGNALATION HORIZONTALE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	1.959,92 €	0,00 €	1.959,92 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT D'UN ARRET	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	1.918,10 €	0,00 €	1.918,10 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT D'UN ARRET	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	1.720,27 €	0,00 €	1.720,27 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT D'UN ARRET	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	1.380,24 €	0,00 €	1.380,24 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT D'UN ARRET	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	1.314,17 €	0,00 €	1.314,17 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	SEGNALATION HORIZONTALE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	1.124,24 €	0,00 €	1.124,24 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	SEGNALATION HORIZONTALE	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	1.093,25 €	0,00 €	1.093,25 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMELORATION DES PRODUITS	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	1.002,15 €	0,00 €	1.002,15 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT D'UN ARRET	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	993,69 €	0,00 €	993,69 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT D'UN ARRET	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	722,86 €	0,00 €	722,86 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT D'UN ARRET	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	524,96 €	0,00 €	524,96 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT D'UN ARRET	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	500,49 €	0,00 €	500,49 €	EN COMPARAISON
2151	SEPAPE P PUBLIC	200189000	AMENAGEMENT D'UN ARRET	99-VORIE AMELIORATION	01/02/2001	Devises publiques	0	494,11 €	0,00 €	494,11 €	EN COMPARAISON

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Commune d'Orléans

Nature opérationnelle	Complexion de l'opération	N° d'investissement	Collocation	Libellé / Programme	Date de réalisation	Devis public / Privé	Durée d'exécution	Valeur de capital	Coût des aménagements	Valeur nette	Statut
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018000	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	460,024	0,000	460,024	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018001	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	461,324	0,000	461,324	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018002	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	322,724	0,000	322,724	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018003	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	306,704	0,000	306,704	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018004	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	296,474	0,000	296,474	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018005	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	233,564	0,000	233,564	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018006	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	103,314	0,000	103,314	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018007	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	546,594	0,000	546,594	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018008	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	897,534	0,000	897,534	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018009	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	233,034	0,000	233,034	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018010	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	12,154,414	0,000	12,154,414	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018011	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	306,134	0,000	306,134	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018012	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	17,024,034	0,000	17,024,034	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018013	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	10,028,284	0,000	10,028,284	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018014	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	17,172,534	0,000	17,172,534	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018015	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	28,204	0,000	28,204	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018016	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	1,642,864	0,000	1,642,864	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018017	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	46,003,664	0,000	46,003,664	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018018	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	3,003,964	0,000	3,003,964	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018019	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	3,666,744	0,000	3,666,744	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018020	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	36,694,374	0,000	36,694,374	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018021	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	149,244,494	0,000	149,244,494	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018022	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	1,136,704	0,000	1,136,704	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018023	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	1,317,364	0,000	1,317,364	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018024	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	298,714	0,000	298,714	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018025	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	215,244	0,000	215,244	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018026	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	825,244	0,000	825,244	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018027	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	12,225,314	0,000	12,225,314	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018028	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	60,388,084	0,000	60,388,084	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018029	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	38,398,244	0,000	38,398,244	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018030	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	54,128,814	0,000	54,128,814	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018031	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	44,560,244	0,000	44,560,244	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018032	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	23,700,714	0,000	23,700,714	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018033	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	17,469,084	0,000	17,469,084	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018034	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	5,071,644	0,000	5,071,644	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018035	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	898,804	0,000	898,804	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018036	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	12,386,464	0,000	12,386,464	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018037	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	57,135,124	0,000	57,135,124	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018038	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	102,628,654	0,000	102,628,654	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018039	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	89,827,764	0,000	89,827,764	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018040	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	90,314,464	0,000	90,314,464	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018041	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	32,924,784	0,000	32,924,784	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018042	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	9,625,144	0,000	9,625,144	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018043	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	110,261,214	0,000	110,261,214	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018044	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	3,305,264	0,000	3,305,264	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018045	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	87,804,964	0,000	87,804,964	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018046	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	15,629,374	0,000	15,629,374	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018047	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	2,796,564	0,000	2,796,564	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018048	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	16,238,374	0,000	16,238,374	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018049	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	14,692,444	0,000	14,692,444	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018050	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	11,124,134	0,000	11,124,134	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018051	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	32,627,394	0,000	32,627,394	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018052	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	2,531,664	0,000	2,531,664	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018053	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	57,094,104	0,000	57,094,104	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018054	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	16,748,024	0,000	16,748,024	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018055	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	37,698,294	0,000	37,698,294	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018056	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	15,234,744	0,000	15,234,744	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018057	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	4,908,124	0,000	4,908,124	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018058	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	1,972,644	0,000	1,972,644	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018059	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	6,073,974	0,000	6,073,974	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018060	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	5,987,314	0,000	5,987,314	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018061	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	1,200,354	0,000	1,200,354	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018062	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	3,905,824	0,000	3,905,824	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018063	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	4,301,364	0,000	4,301,364	EN COMMARNA
2151	SEPAZE P. PUBLIC	2002018064	REGISTRATION 10-20	99-VORRE AMELIORATION	01/01/2002	Données Public	0	319,084	0,000	319,084	EN COMMARNA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens en pleine propriété - Commune d'Orléans

Nature opérationnelle	Comptabilité d'origine	N° d'opération	Libellé / Programme	Date de réalisation	Devis public / Dotation privé	Durée d'investissement	Valeur d'origine	Coût des aménagements	Valeur nette	Statut
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000181	Attribution de la route de la 2022	07/11/2002	Donation Public	0	68.124	0,00	68.124	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000182	Rue de la Bourdaisière	14/11/2002	Donation Public	0	68.202.624	0,00	68.202.624	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000183	Remplacement trottoir passage Nordville/2022 Rue Riv.	14/11/2002	Donation Public	0	1.671.054	0,00	1.671.054	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000184	Road works route 2022	10/11/2002	Donation Public	0	3.268.544	0,00	3.268.544	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000185	PR. PRODIGE/MAIRIE 202	10/11/2002	Donation Public	0	56.034.394	0,00	56.034.394	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000186	Aménagement de voiries	26/11/2002	Donation Public	0	2.695.784	0,00	2.695.784	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000187	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	26/11/2002	Donation Public	0	10.004.704	0,00	10.004.704	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000188	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	26/11/2002	Donation Public	0	1.184.044	0,00	1.184.044	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000189	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	26/11/2002	Donation Public	0	67.994.214	0,00	67.994.214	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000190	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	26/11/2002	Donation Public	0	29.853.744	0,00	29.853.744	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000191	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	26/11/2002	Donation Public	0	95.174.074	0,00	95.174.074	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000192	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	26/11/2002	Donation Public	0	68.101.104	0,00	68.101.104	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000193	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	26/11/2002	Donation Public	0	1.078.634	0,00	1.078.634	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000194	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	26/11/2002	Donation Public	0	1.078.634	0,00	1.078.634	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000195	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	26/11/2002	Donation Public	0	448.862.364	0,00	448.862.364	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000196	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	26/11/2002	Donation Public	0	128.021.174	0,00	128.021.174	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000197	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	04/12/2002	Donation Public	0	1.701.464	0,00	1.701.464	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000198	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	04/12/2002	Donation Public	0	8.948.424	0,00	8.948.424	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000199	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	04/12/2002	Donation Public	0	63.614.854	0,00	63.614.854	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000200	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	04/12/2002	Donation Public	0	98.128.454	0,00	98.128.454	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000201	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	04/12/2002	Donation Public	0	64.387.394	0,00	64.387.394	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000202	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	04/12/2002	Donation Public	0	139.628.734	0,00	139.628.734	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000203	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	05/12/2002	Donation Public	0	24.697.164	0,00	24.697.164	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000204	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	05/12/2002	Donation Public	0	31.648.614	0,00	31.648.614	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000205	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	05/12/2002	Donation Public	0	279.014.644	0,00	279.014.644	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000206	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	05/12/2002	Donation Public	0	64.943.284	0,00	64.943.284	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000207	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	05/12/2002	Donation Public	0	3.268.544	0,00	3.268.544	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000208	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	05/12/2002	Donation Public	0	2.695.784	0,00	2.695.784	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000209	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	06/12/2002	Donation Public	0	2.695.784	0,00	2.695.784	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000210	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	06/12/2002	Donation Public	0	6.113.034	0,00	6.113.034	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000211	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	06/12/2002	Donation Public	0	1.119.464	0,00	1.119.464	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000212	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	06/12/2002	Donation Public	0	2.869.674	0,00	2.869.674	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000213	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	06/12/2002	Donation Public	0	1.135.774	0,00	1.135.774	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000214	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	15/02/2002	Donation Public	0	12.462.324	0,00	12.462.324	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000215	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	15/02/2002	Donation Public	0	159.431.214	0,00	159.431.214	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000216	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	19/08/2002	Donation Public	0	1.494.884	0,00	1.494.884	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000217	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	19/08/2002	Donation Public	0	6.070.174	0,00	6.070.174	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000218	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	15/10/2002	Donation Public	0	1.048.324	0,00	1.048.324	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000219	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	15/10/2002	Donation Public	0	3.217.244	0,00	3.217.244	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000220	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	05/05/2002	Donation Public	0	27.004.204	0,00	27.004.204	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000221	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	05/05/2002	Donation Public	0	29.105.624	0,00	29.105.624	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000222	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	19/08/2002	Donation Public	0	11.500.304	0,00	11.500.304	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000223	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	19/08/2002	Donation Public	0	12.103.464	0,00	12.103.464	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000224	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	11/07/2002	Donation Public	0	10.703.614	0,00	10.703.614	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000225	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	11/07/2002	Donation Public	0	12.315.204	0,00	12.315.204	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000226	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	02/07/2002	Donation Public	0	460.464	0,00	460.464	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000227	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	06/11/2002	Donation Public	0	13.924.724	0,00	13.924.724	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000228	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	06/11/2002	Donation Public	0	5.263.944	0,00	5.263.944	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000229	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	20/05/2002	Donation Public	0	12.103.464	0,00	12.103.464	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000230	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	20/05/2002	Donation Public	0	4.161.884	0,00	4.161.884	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000231	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	11/07/2002	Donation Public	0	11.105.714	0,00	11.105.714	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000232	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	23/07/2002	Donation Public	0	5.928.194	0,00	5.928.194	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000233	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	29/07/2002	Donation Public	0	2.127.464	0,00	2.127.464	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000234	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	13/11/2002	Donation Public	0	35.814	0,00	35.814	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000235	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	10/05/2002	Donation Public	0	3.300.084	0,00	3.300.084	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000236	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	26/05/2002	Donation Public	0	18.671.464	0,00	18.671.464	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000237	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	26/05/2002	Donation Public	0	862.214	0,00	862.214	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000238	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	26/05/2002	Donation Public	0	7.433.374	0,00	7.433.374	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000239	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	03/06/2002	Donation Public	0	11.519.694	0,00	11.519.694	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000240	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	09/06/2002	Donation Public	0	12.778.464	0,00	12.778.464	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000241	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	09/06/2002	Donation Public	0	3.272.744	0,00	3.272.744	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000242	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	21/06/2002	Donation Public	0	819.604	0,00	819.604	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000243	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	15/06/2002	Donation Public	0	2.209.444	0,00	2.209.444	REN COMM P. ANA.
2151	SEPA2E P. PUBLIC	2010000244	SEPA2E2 ZONES D'AMENAGEMENT URBAIN	15/06/2002	Donation Public	0	132.862.064	0,00	132.862.064	REN COMM P. ANA.

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal et tranche de biens en plan prog 1605 - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité régionale	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé / Programme	Date de départ	Devis public / privé	Durée d'immatriculation	Valeur d'origine	Coût des amortissements	Valeur nette à l'1/1/2020	Statut d'actif
2151	SEPAZE P PUBLIC	2016001145	2016001145	XYEN BOGE ZHIGAS DE LA ROUTE	XYEN BOGE ZHIGAS DE LA ROUTE	01/01/2015	0	0	149 801,94	0,00	149 801,94	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	2016001146	2016001146	XYEN BOGE ZHIGAS DE LA ROUTE	XYEN BOGE ZHIGAS DE LA ROUTE	01/01/2015	0	0	1 827 524,97	0,00	1 827 524,97	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	06/07/2008	0	0	300 477,02	0,00	300 477,02	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	27/02/2007	0	0	300 477,02	0,00	300 477,02	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	27/02/2009	0	0	31 925,74	0,00	31 925,74	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	22/11/2012	0	0	712,13	0,00	712,13	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	8 254,41	0,00	8 254,41	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	1 623,49	0,00	1 623,49	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	785,79	0,00	785,79	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	1 702,48	0,00	1 702,48	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	867,79	0,00	867,79	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	10 448,41	0,00	10 448,41	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	12 523,49	0,00	12 523,49	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	19 807,94	0,00	19 807,94	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	2 206,24	0,00	2 206,24	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	2 345 101,34	0,00	2 345 101,34	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	124 993,32	0,00	124 993,32	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	72 253,31	0,00	72 253,31	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	18 148,67	0,00	18 148,67	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	1 470,83	0,00	1 470,83	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	1 271,93	0,00	1 271,93	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	534,18	0,00	534,18	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	404,66	0,00	404,66	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	277,80	0,00	277,80	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	17 081,41	0,00	17 081,41	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	8 624,94	0,00	8 624,94	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	30 113,29	0,00	30 113,29	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	32 013,35	0,00	32 013,35	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	2 784,25	0,00	2 784,25	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	1 270,76	0,00	1 270,76	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	311,70	0,00	311,70	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	231 231,69	0,00	231 231,69	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	105 964,56	0,00	105 964,56	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	69 852,91	0,00	69 852,91	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	41 758,59	0,00	41 758,59	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	38 021,12	0,00	38 021,12	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	20 974,45	0,00	20 974,45	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	3 354,42	0,00	3 354,42	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	8 642,59	0,00	8 642,59	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	9 786,48	0,00	9 786,48	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	3 378,12	0,00	3 378,12	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	4 607,94	0,00	4 607,94	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	703,22	0,00	703,22	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	290,77	0,00	290,77	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	152,45	0,00	152,45	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	54 217,10	0,00	54 217,10	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	9 359,76	0,00	9 359,76	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	5 675,56	0,00	5 675,56	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	2 062,09	0,00	2 062,09	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	407,49	0,00	407,49	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	432,98	0,00	432,98	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	152,19	0,00	152,19	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	1 989,74	0,00	1 989,74	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	11 758,58	0,00	11 758,58	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	852,96	0,00	852,96	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	30 139,99	0,00	30 139,99	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	40,86	0,00	40,86	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	239 388,21	0,00	239 388,21	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	151 303,32	0,00	151 303,32	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	46 361,42	0,00	46 361,42	EN COMMUNA
2151	SEPAZE P PUBLIC	06A45305	06A45305	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	AMENAGEMENT VAREULE ARDONNE	01/01/2011	0	0	14 614,12	0,00	14 614,12	EN COMMUNA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal et annexes de la séance plénière 2016-2020 - Commune d'Orléans

Nature opérationnelle	Complexion à l'applicable à la date d'application	N° d'investissement	Collocation	Libellé / Programme	Date de réalisation	Durée de réalisation	Montant public / Montant privé	Montant total	Montant public	Montant privé	Montant public
2151	SEPAZE P. PUBLIC	1699000469	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	9 100,00 €	9 100,00 €	0,00 €	9 100,00 €	9 100,00 €
2151	SEPAZE P. PUBLIC	1699000470	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	1 113,00 €	1 113,00 €	0,00 €	1 113,00 €	1 113,00 €
2151	SEPAZE P. PUBLIC	1699000471	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	2 022,72 €	2 022,72 €	0,00 €	2 022,72 €	2 022,72 €
2151	SEPAZE P. PUBLIC	1699000472	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	2 566,66 €	2 566,66 €	0,00 €	2 566,66 €	2 566,66 €
2151	SEPAZE P. PUBLIC	1699000473	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	635,89 €	635,89 €	0,00 €	635,89 €	635,89 €
2151	SEPAZE P. PUBLIC	1699000474	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	3 020,00 €	3 020,00 €	0,00 €	3 020,00 €	3 020,00 €
2151	SEPAZE P. PUBLIC	1699000475	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	620,48 €	620,48 €	0,00 €	620,48 €	620,48 €
2151	SEPAZE P. PUBLIC	1699000476	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	830,48 €	830,48 €	0,00 €	830,48 €	830,48 €
2151	SEPAZE P. PUBLIC	1699000477	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	674,67 €	674,67 €	0,00 €	674,67 €	674,67 €
2151	SEPAZE P. PUBLIC	1699000478	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	46 308,66 €	46 308,66 €	0,00 €	46 308,66 €	46 308,66 €
2151	SEPAZE P. PUBLIC	1699000479	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	711,00 €	711,00 €	0,00 €	711,00 €	711,00 €
2151	SEPAZE P. PUBLIC	1699000480	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	4 056,89 €	4 056,89 €	0,00 €	4 056,89 €	4 056,89 €
2151	SEPAZE P. PUBLIC	1699000481	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	28 819,88 €	28 819,88 €	0,00 €	28 819,88 €	28 819,88 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001021	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	1 369 301,32 €	1 369 301,32 €	0,00 €	1 369 301,32 €	1 369 301,32 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001022	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	45 012,40 €	45 012,40 €	0,00 €	45 012,40 €	45 012,40 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001061	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	1 685,32 €	1 685,32 €	0,00 €	1 685,32 €	1 685,32 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001062	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	18 022,69 €	18 022,69 €	0,00 €	18 022,69 €	18 022,69 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001063	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	49 235,33 €	49 235,33 €	0,00 €	49 235,33 €	49 235,33 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001064	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	1 171,17 €	1 171,17 €	0,00 €	1 171,17 €	1 171,17 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001065	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	30 969,22 €	30 969,22 €	0,00 €	30 969,22 €	30 969,22 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001066	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	6 996,66 €	6 996,66 €	0,00 €	6 996,66 €	6 996,66 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001067	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	37 315,20 €	37 315,20 €	0,00 €	37 315,20 €	37 315,20 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001068	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	14 600,77 €	14 600,77 €	0,00 €	14 600,77 €	14 600,77 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001069	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	8 252,48 €	8 252,48 €	0,00 €	8 252,48 €	8 252,48 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001070	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	9 665,80 €	9 665,80 €	0,00 €	9 665,80 €	9 665,80 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001071	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	6 577,80 €	6 577,80 €	0,00 €	6 577,80 €	6 577,80 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001072	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	3 608,33 €	3 608,33 €	0,00 €	3 608,33 €	3 608,33 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001073	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	3 384,85 €	3 384,85 €	0,00 €	3 384,85 €	3 384,85 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001074	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	512,84 €	512,84 €	0,00 €	512,84 €	512,84 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001075	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	48 897,84 €	48 897,84 €	0,00 €	48 897,84 €	48 897,84 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001076	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	4 018,56 €	4 018,56 €	0,00 €	4 018,56 €	4 018,56 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001077	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	162 458,07 €	162 458,07 €	0,00 €	162 458,07 €	162 458,07 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001078	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	898,46 €	898,46 €	0,00 €	898,46 €	898,46 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001079	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	11 973,73 €	11 973,73 €	0,00 €	11 973,73 €	11 973,73 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001080	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	1 734,56 €	1 734,56 €	0,00 €	1 734,56 €	1 734,56 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001081	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	5 800,60 €	5 800,60 €	0,00 €	5 800,60 €	5 800,60 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001082	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	916,14 €	916,14 €	0,00 €	916,14 €	916,14 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001083	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	3 996,87 €	3 996,87 €	0,00 €	3 996,87 €	3 996,87 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001084	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	11 078,51 €	11 078,51 €	0,00 €	11 078,51 €	11 078,51 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001085	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	3 767,46 €	3 767,46 €	0,00 €	3 767,46 €	3 767,46 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001086	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	8 152,60 €	8 152,60 €	0,00 €	8 152,60 €	8 152,60 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001087	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	17 148,30 €	17 148,30 €	0,00 €	17 148,30 €	17 148,30 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001088	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	36 533,52 €	36 533,52 €	0,00 €	36 533,52 €	36 533,52 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001089	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	7 642,44 €	7 642,44 €	0,00 €	7 642,44 €	7 642,44 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001090	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	18 024,84 €	18 024,84 €	0,00 €	18 024,84 €	18 024,84 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001091	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	3 962,70 €	3 962,70 €	0,00 €	3 962,70 €	3 962,70 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001092	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	91 903,39 €	91 903,39 €	0,00 €	91 903,39 €	91 903,39 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001093	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	2 113,78 €	2 113,78 €	0,00 €	2 113,78 €	2 113,78 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001094	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	1 381,21 €	1 381,21 €	0,00 €	1 381,21 €	1 381,21 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001095	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	308,59 €	308,59 €	0,00 €	308,59 €	308,59 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001096	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	6 025,24 €	6 025,24 €	0,00 €	6 025,24 €	6 025,24 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001097	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	88 178,58 €	88 178,58 €	0,00 €	88 178,58 €	88 178,58 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001098	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	4 628,52 €	4 628,52 €	0,00 €	4 628,52 €	4 628,52 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001099	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	2 215,72 €	2 215,72 €	0,00 €	2 215,72 €	2 215,72 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001100	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	46 128,32 €	46 128,32 €	0,00 €	46 128,32 €	46 128,32 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001101	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	162 277,44 €	162 277,44 €	0,00 €	162 277,44 €	162 277,44 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001102	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	2 433,65 €	2 433,65 €	0,00 €	2 433,65 €	2 433,65 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001103	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	12 791,99 €	12 791,99 €	0,00 €	12 791,99 €	12 791,99 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001104	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	1 021,24 €	1 021,24 €	0,00 €	1 021,24 €	1 021,24 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001105	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	179,42 €	179,42 €	0,00 €	179,42 €	179,42 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001106	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	16 201,53 €	16 201,53 €	0,00 €	16 201,53 €	16 201,53 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001107	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	3 113,88 €	3 113,88 €	0,00 €	3 113,88 €	3 113,88 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001108	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	1 381,31 €	1 381,31 €	0,00 €	1 381,31 €	1 381,31 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001109	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	805,81 €	805,81 €	0,00 €	805,81 €	805,81 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001110	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	71 059,29 €	71 059,29 €	0,00 €	71 059,29 €	71 059,29 €
2152	SEPAZE P. PUBLIC	1699001111	ALIMENTATION DES PARBRAS	MOBIERT LIBRAN	01/01/1699	0	203 252,08 €	203 252,08 €	0,00 €	203 252,08 €	203 252,08 €

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens en pleine propriété - Commune d'Orléans

Nature opérationnelle	Complexité / impayable	N° d'investissement	Colégialité	Libellé / Programme	Date de départ	Devis public / privé	Durée d'exécution	Valeur de origine	Coût des aménagements	Valeur nette à l'origine	Statut de bien
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001569	AMÉNAGEMENT DES PARCS LOUIS ARMAND	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	26/07/2012	Données public	0	34 527 594	0,000	34 527 594	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001607	PANNEAUX DE POLICE	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	03/07/2012	Données public	0	7 666 914	0,000	7 666 914	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001608	TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ SIGNALISATION	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	03/07/2012	Données public	0	414 024	0,000	414 024	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001610	SIGNALISATION ROUTE DE LA SOURCE	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	03/07/2012	Données public	0	3 039 704	0,000	3 039 704	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001611	SIGNALISATION ROUTE DE LA SOURCE	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	03/07/2012	Données public	0	431 904	0,000	431 904	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001612	SIGNALISATION ROUTE DE LA SOURCE	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	03/07/2012	Données public	0	1 862 394	0,000	1 862 394	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001661	AMAL 2 - RUE DU VOÛT - CAMPO SANTO	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	06/07/2012	Données public	0	4 803 064	0,000	4 803 064	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001662	AMAL 3 - MAINTIEN DES ÉCLAIRAGES	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	06/07/2012	Données public	0	4 634 364	0,000	4 634 364	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001664	MAINTIEN DES ÉCLAIRAGES	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	06/07/2012	Données public	0	2 893 164	0,000	2 893 164	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001665	MISSION P.F. RUES ADJACENTES CUD	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	09/07/2012	Données public	0	4 892 424	0,000	4 892 424	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001696	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	10/07/2012	Données public	0	171 992 394	0,000	171 992 394	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001717	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	11/07/2012	Données public	0	1 731 334	0,000	1 731 334	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001722	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	12/07/2012	Données public	0	1 068 414	0,000	1 068 414	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001724	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	12/07/2012	Données public	0	1 574 414	0,000	1 574 414	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001734	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	12/07/2012	Données public	0	1 867 314	0,000	1 867 314	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001736	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	12/07/2012	Données public	0	786 214	0,000	786 214	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001738	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	12/07/2012	Données public	0	1 313 064	0,000	1 313 064	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001740	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	12/07/2012	Données public	0	277 264	0,000	277 264	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001741	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	12/07/2012	Données public	0	949 084	0,000	949 084	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001810	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	12/07/2012	Données public	0	5 083 084	0,000	5 083 084	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001839	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	23/07/2012	Données public	0	2 078 044	0,000	2 078 044	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001841	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	23/07/2012	Données public	0	12 757 394	0,000	12 757 394	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001844	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	24/07/2012	Données public	0	6 903 624	0,000	6 903 624	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001883	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	24/07/2012	Données public	0	15 174 124	0,000	15 174 124	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001884	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	24/07/2012	Données public	0	321 964	0,000	321 964	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001892	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	25/07/2012	Données public	0	1 028 224	0,000	1 028 224	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001893	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	25/07/2012	Données public	0	2 308 214	0,000	2 308 214	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001894	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	25/07/2012	Données public	0	1 048 084	0,000	1 048 084	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001895	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	25/07/2012	Données public	0	4 374 314	0,000	4 374 314	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001912	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	26/07/2012	Données public	0	2 222 414	0,000	2 222 414	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001918	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	26/07/2012	Données public	0	2 461 474	0,000	2 461 474	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001941	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	26/07/2012	Données public	0	801 084	0,000	801 084	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001942	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	27/07/2012	Données public	0	3 416 224	0,000	3 416 224	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001949	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	27/07/2012	Données public	0	369 324	0,000	369 324	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001950	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	27/07/2012	Données public	0	1 328 364	0,000	1 328 364	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001974	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	01/08/2012	Données public	0	76 344	0,000	76 344	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001975	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	01/08/2012	Données public	0	2 401 094	0,000	2 401 094	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001936	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	08/08/2012	Données public	0	82 624	0,000	82 624	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013001940	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	22/08/2012	Données public	0	1 863 284	0,000	1 863 284	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002132	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	23/08/2012	Données public	0	1 075 204	0,000	1 075 204	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002152	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	24/08/2012	Données public	0	3 145 484	0,000	3 145 484	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002163	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	24/08/2012	Données public	0	31 054 064	0,000	31 054 064	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002203	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	31/08/2012	Données public	0	613 384	0,000	613 384	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002210	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	01/09/2012	Données public	0	12 368 304	0,000	12 368 304	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002228	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	04/09/2012	Données public	0	1 324 204	0,000	1 324 204	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002241	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	04/09/2012	Données public	0	4 807 264	0,000	4 807 264	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002262	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	06/09/2012	Données public	0	525 374	0,000	525 374	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002263	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	11/09/2012	Données public	0	2 271 464	0,000	2 271 464	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002223	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	27/09/2012	Données public	0	2 488 134	0,000	2 488 134	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002449	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	27/09/2012	Données public	0	2 803 074	0,000	2 803 074	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002490	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	27/09/2012	Données public	0	921 594	0,000	921 594	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002451	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	27/09/2012	Données public	0	594 944	0,000	594 944	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002452	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	02/10/2012	Données public	0	3 893 414	0,000	3 893 414	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002462	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	02/10/2012	Données public	0	1 672 084	0,000	1 672 084	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002524	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	04/10/2012	Données public	0	394 314	0,000	394 314	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002525	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	04/10/2012	Données public	0	353 674	0,000	353 674	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002534	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	04/10/2012	Données public	0	793 314	0,000	793 314	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002535	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	04/10/2012	Données public	0	4 610 694	0,000	4 610 694	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002548	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	05/10/2012	Données public	0	308 944	0,000	308 944	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002592	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	08/10/2012	Données public	0	222 066 464	0,000	222 066 464	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002677	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	12/10/2012	Données public	0	623 164	0,000	623 164	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002679	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	12/10/2012	Données public	0	208 344	0,000	208 344	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002680	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	12/10/2012	Données public	0	845 934	0,000	845 934	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002683	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	12/10/2012	Données public	0	233 224	0,000	233 224	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002721	ÉCLAIRAGE PUBLIC	PPA-VORIE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	16/10/2012	Données public	0	9 281 774	0,000	9 281 774	EN COMMUNAUX
2132	SEPAE P. PUBLIC	2013002722	ÉCLAIRAGE PUBLIC	L.C.DIACCOMPARSMENT TRAVAUX	16/10/2012	Données public	0	0	0,000	0	EN COMMUNAUX

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens en pleine propriété - Commune d'Orléans

Nature opérationnelle	Complexité / Impact de la mesure	N° d'investissement	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé / Programme	Date de réalisation	Durée d'exécution / Durée de réalisation	Montant public / Montant privé	Montant de l'opération	Montant des amortissements	Montant de la dette	Statut de bilan
2152	ESPACE PUBLIC	2012000273	2012001229	CELO - INSTALLATION CAMERA PARIN (REPORT)	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	16/12/2012	0	0	5 932,34€	0,00€	5 932,34€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012000285	2012001265	SIGNALISATION HORONIALE SAINT MARCEL SAULT	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	17/12/2012	0	0	2 103,41€	0,00€	2 103,41€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012002747	2012001297	REGARONS MARCHE - ZONE AVAL & SEPT	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE	22/12/2012	0	0	153,10€	0,00€	153,10€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012002903	2012002963	CELO - CAMERA CROIXAUBERT	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	31/12/2012	0	0	1 292,89€	0,00€	1 292,89€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012002976	2012002976	LOT 2 PANNEAUX DE SIGNALISATION VERTICALE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	02/12/2012	0	0	1 005,33€	0,00€	1 005,33€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012002977	2012002977	PANNEAUX DE SIGNALISATION VERTICALE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	02/12/2012	0	0	3 907,33€	0,00€	3 907,33€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003004	2012003004	MISSION 3F RUES ADJACENTES CLEO	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	05/12/2012	0	0	2 104,76€	0,00€	2 104,76€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003109	2012003109	REPONSE 3F RUE MARCHE LINDG	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	12/12/2012	0	0	2 389,64€	0,00€	2 389,64€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003195	2012003195	CLOTURES 3F RUE MARCHE LINDG	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	12/12/2012	0	0	12 922,78€	0,00€	12 922,78€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003196	2012003196	PANNEAUX 3F RUE MARCHE LINDG	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	13/12/2012	0	0	897,01€	0,00€	897,01€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003197	2012003197	FLUX DE PANNEAUX DE SIGNALISATION	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	13/12/2012	0	0	410,23€	0,00€	410,23€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003199	2012003199	FLUX DE PANNEAUX DE SIGNALISATION	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	13/12/2012	0	0	643,69€	0,00€	643,69€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003202	2012003202	FLUX DE PANNEAUX DE SIGNALISATION	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	13/12/2012	0	0	308,28€	0,00€	308,28€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003203	2012003203	FLUX DE PANNEAUX DE SIGNALISATION	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	13/12/2012	0	0	176,02€	0,00€	176,02€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003204	2012003204	FLUX DE PANNEAUX DE SIGNALISATION	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	13/12/2012	0	0	219,14€	0,00€	219,14€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003205	2012003205	FLUX DE PANNEAUX DE SIGNALISATION	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	13/12/2012	0	0	493,29€	0,00€	493,29€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003206	2012003206	FLUX DE PANNEAUX DE SIGNALISATION	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	13/12/2012	0	0	526,13€	0,00€	526,13€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003218	2012003218	FLUX DE PANNEAUX DE SIGNALISATION	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	13/12/2012	0	0	1 001,22€	0,00€	1 001,22€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003239	2012003239	FLUX DE PANNEAUX DE SIGNALISATION	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	14/12/2012	0	0	205,32€	0,00€	205,32€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003273	2012003273	MISE EN PLACE TIRRE VERTICALE - CLEO	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	15/12/2012	0	0	2 213,36€	0,00€	2 213,36€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003279	2012003279	SIGNALISATION HORONIALE - RUE DE LAUNIE (REPORT)	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	15/12/2012	0	0	4 410,62€	0,00€	4 410,62€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003288	2012003288	MISSION LIMBRIE CLO - RUE JEANNE (REPORT)	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	16/12/2012	0	0	138 648,46€	0,00€	138 648,46€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003290	2012003290	RUE EMILE DAUOUST - CLEO	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	16/12/2012	0	0	1 985,84€	0,00€	1 985,84€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003291	2012003291	SIGNALISATION IMPASSE LUDON - CLEO	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	16/12/2012	0	0	498,54€	0,00€	498,54€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003292	2012003292	SIGNALISATION PASSAGE LES ANJOU - CLEO	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	16/12/2012	0	0	2 148,73€	0,00€	2 148,73€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003295	2012003295	SIGNAL. COMPT. PLACE L'AMARANT - CLEO	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	16/12/2012	0	0	1 659,01€	0,00€	1 659,01€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003296	2012003296	SIGNALISATION REANTONS ANTOINETTE CLEO	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	16/12/2012	0	0	1 351,46€	0,00€	1 351,46€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003313	2012003313	EGARAGE DE LA RUE DU PORT D'ORSE	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	19/12/2012	0	0	35 654,48€	0,00€	35 654,48€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003335	2012003335	REPONSE 3F RUE DU PORT D'ORSE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	19/12/2012	0	0	2 138,09€	0,00€	2 138,09€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003340	2012003340	REPONSE 3F RUE DU PORT D'ORSE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	19/12/2012	0	0	17 277,29€	0,00€	17 277,29€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003342	2012003342	REMOUVER LES BARRES DE LA RUE MARTIN DELO	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	19/12/2012	0	0	462,73€	0,00€	462,73€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003343	2012003343	COMPT. LIMBRIE RUE DU PORT D'ORSE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	19/12/2012	0	0	1 001,22€	0,00€	1 001,22€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003344	2012003344	REMOUVER LES BARRES RUE DU PORT D'ORSE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	19/12/2012	0	0	18 051,24€	0,00€	18 051,24€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003345	2012003345	REMOUVER LES BARRES RUE DU PORT D'ORSE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	19/12/2012	0	0	20 184,34€	0,00€	20 184,34€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003346	2012003346	REMOUVER LES BARRES RUE DU PORT D'ORSE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	19/12/2012	0	0	11 579,76€	0,00€	11 579,76€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003347	2012003347	REMOUVER LES BARRES RUE DU PORT D'ORSE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	19/12/2012	0	0	15 013,49€	0,00€	15 013,49€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003348	2012003348	REMOUVER LES BARRES RUE DU PORT D'ORSE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	19/12/2012	0	0	20 517,56€	0,00€	20 517,56€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003349	2012003349	REMOUVER LES BARRES RUE DU PORT D'ORSE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	19/12/2012	0	0	19 078,47€	0,00€	19 078,47€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003348	2012003348	REMOUVER LES BARRES RUE DU PORT D'ORSE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	19/12/2012	0	0	2 672,58€	0,00€	2 672,58€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003349	2012003349	REMOUVER LES BARRES RUE DU PORT D'ORSE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	19/12/2012	0	0	24 594,84€	0,00€	24 594,84€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003341	2012003341	REMOUVER LES BARRES RUE DU PORT D'ORSE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	19/12/2012	0	0	28 374,20€	0,00€	28 374,20€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003346	2012003346	REMOUVER LES BARRES RUE DU PORT D'ORSE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	19/12/2012	0	0	4 242,81€	0,00€	4 242,81€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003370	2012003370	REMOUVER LES BARRES RUE DU PORT D'ORSE	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	20/12/2012	0	0	2 271,20€	0,00€	2 271,20€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003370	2012003370	REMOUVER LES BARRES RUE DU PORT D'ORSE	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	20/12/2012	0	0	104 005,05€	0,00€	104 005,05€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003481	2012003481	REMOUVER LES BARRES RUE DU PORT D'ORSE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	21/12/2012	0	0	3 272,44€	0,00€	3 272,44€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003481	2012003481	REMOUVER LES BARRES RUE DU PORT D'ORSE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	21/12/2012	0	0	17 244,00€	0,00€	17 244,00€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003530	2012003530	TRAVAIL DE RANGÉE RUE DU PORT D'ORSE	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	22/12/2012	0	0	22 843,98€	0,00€	22 843,98€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003547	2012003547	PANNEAUX DE SIGNALISATION	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	22/12/2012	0	0	7 888,00€	0,00€	7 888,00€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003588	2012003588	SIGNALISATION HORONIALE RUE E. FLAUBERT	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	29/12/2012	0	0	5 178,49€	0,00€	5 178,49€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003589	2012003589	REPONTAGE REPOINTAGE RUE DU PORT D'ORSE	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	29/12/2012	0	0	631,49€	0,00€	631,49€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003598	2012003598	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	29/12/2012	0	0	14 352,86€	0,00€	14 352,86€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003735	2012003735	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	27/12/2012	0	0	1 779,60€	0,00€	1 779,60€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003813	2012003813	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	29/12/2012	0	0	6 877,00€	0,00€	6 877,00€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003815	2012003815	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	29/12/2012	0	0	2 964,15€	0,00€	2 964,15€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003942	2012003942	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	30/12/2012	0	0	6 574,88€	0,00€	6 574,88€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003945	2012003945	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	30/12/2012	0	0	16 332,24€	0,00€	16 332,24€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003948	2012003948	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	30/12/2012	0	0	1 255,99€	0,00€	1 255,99€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003949	2012003949	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	30/12/2012	0	0	3 277,97€	0,00€	3 277,97€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012003958	2012003958	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	30/12/2012	0	0	4 003,13€	0,00€	4 003,13€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012004000	2012004000	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	30/12/2012	0	0	400,00€	0,00€	400,00€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012004000	2012004000	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	30/12/2012	0	0	1 500,00€	0,00€	1 500,00€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012004005	2012004005	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE HORIZONTALE	30/12/2012	0	0	1 108,49€	0,00€	1 108,49€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012004029	2012004029	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	03/12/2012	0	0	3 108,07€	0,00€	3 108,07€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012004025	2012004025	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE PUBLIC	03/12/2012	0	0	2 802,36€	0,00€	2 802,36€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012004077	2012004077	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	03/12/2012	0	0	678,01€	0,00€	678,01€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012004083	2012004083	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	03/12/2012	0	0	277,71€	0,00€	277,71€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012004085	2012004085	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	PS-VORRE AMELO EGONAL TOILE VERTICALE	03/12/2012	0	0	506,41€	0,00€	506,41€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012004211	2012004211	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	05/12/2012	0	0	1 596,00€	0,00€	1 596,00€	BN COMMUNAUX
2152	ESPACE PUBLIC	2012004249	2012004249	REPLACEMENT DE L'AMARANT DE LA RUE	CELO ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX	05/12/2012	0	0	7 869,49€	0,00€	7	

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal en vue de la mise en place des compétences - Communes d'Orléans

Nature opérationnelle	Complexité / Impact / Niveau d'efficacité	N° d'investissement	N° d'investissement	Colégialité	Libellé / Programme	Date de réalisation	Durée d'exécution / Durée de réalisation	Données public / Données privé	Valorisation / Valorisation	Coût des investissements / Coût des investissements	Valorisation / Valorisation	Statut de bilan
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 26	20130026 26	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	66,704	0,004	66,704	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 43	20130026 43	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	2,207,894	0,004	2,207,894	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 44	20130026 44	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	4,001,434	0,004	4,001,434	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 45	20130026 45	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	1,220,094	0,004	1,220,094	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 46	20130026 46	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	1,666,304	0,004	1,666,304	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 47	20130026 47	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	1,464,594	0,004	1,464,594	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 48	20130026 48	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	3,004,004	0,004	3,004,004	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 49	20130026 49	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	3,471,054	0,004	3,471,054	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 50	20130026 50	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	1,904,454	0,004	1,904,454	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 51	20130026 51	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	1,738,234	0,004	1,738,234	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 52	20130026 52	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	2,894,064	0,004	2,894,064	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 53	20130026 53	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	5,004,904	0,004	5,004,904	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 54	20130026 54	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	4,004,854	0,004	4,004,854	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 55	20130026 55	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	3,124,024	0,004	3,124,024	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 56	20130026 56	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	3,744,374	0,004	3,744,374	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 57	20130026 57	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	1,079,064	0,004	1,079,064	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 58	20130026 58	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	6,727,604	0,004	6,727,604	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 59	20130026 59	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	3,909,104	0,004	3,909,104	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 60	20130026 60	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	6,917,124	0,004	6,917,124	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 61	20130026 61	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	15,793,344	0,004	15,793,344	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 62	20130026 62	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	4,628,884	0,004	4,628,884	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 63	20130026 63	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	9,017,964	0,004	9,017,964	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 64	20130026 64	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	4,948,274	0,004	4,948,274	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 65	20130026 65	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	861,124	0,004	861,124	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 66	20130026 66	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	1,328,034	0,004	1,328,034	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 67	20130026 67	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	4,004,104	0,004	4,004,104	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 68	20130026 68	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	444,914	0,004	444,914	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 69	20130026 69	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	3,148,364	0,004	3,148,364	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 70	20130026 70	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	4,948,014	0,004	4,948,014	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 71	20130026 71	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	23,298,344	0,004	23,298,344	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 72	20130026 72	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	16,905,074	0,004	16,905,074	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 73	20130026 73	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	1,939,104	0,004	1,939,104	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 74	20130026 74	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	1,548,164	0,004	1,548,164	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 75	20130026 75	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	1,079,404	0,004	1,079,404	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 76	20130026 76	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	979,734	0,004	979,734	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 77	20130026 77	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	294,964	0,004	294,964	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 78	20130026 78	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	27,664	0,004	27,664	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 79	20130026 79	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	148,374	0,004	148,374	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 80	20130026 80	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	165,984	0,004	165,984	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 81	20130026 81	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	2,664,814	0,004	2,664,814	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 82	20130026 82	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	4,004,104	0,004	4,004,104	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 83	20130026 83	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	3,004,964	0,004	3,004,964	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 84	20130026 84	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	30,009,084	0,004	30,009,084	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 85	20130026 85	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	861,364	0,004	861,364	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 86	20130026 86	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	86,704	0,004	86,704	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 87	20130026 87	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	128,664	0,004	128,664	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 88	20130026 88	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	631,464	0,004	631,464	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 89	20130026 89	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	36,884	0,004	36,884	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 90	20130026 90	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	474,714	0,004	474,714	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 91	20130026 91	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	4,004,714	0,004	4,004,714	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 92	20130026 92	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	6,004,714	0,004	6,004,714	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 93	20130026 93	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	2,401,414	0,004	2,401,414	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 94	20130026 94	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	1,744,354	0,004	1,744,354	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 95	20130026 95	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	139,054	0,004	139,054	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 96	20130026 96	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	3,300,054	0,004	3,300,054	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 97	20130026 97	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	3,400,254	0,004	3,400,254	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 98	20130026 98	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	3,800,364	0,004	3,800,364	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130026 99	20130026 99	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	29,346,254	0,004	29,346,254	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130027 01	20130027 01	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	1,620,454	0,004	1,620,454	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130027 02	20130027 02	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	9,520,314	0,004	9,520,314	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130027 03	20130027 03	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	11,997,864	0,004	11,997,864	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130027 04	20130027 04	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	2,721,314	0,004	2,721,314	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130027 05	20130027 05	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	2,406,704	0,004	2,406,704	EN COMMUNE
2152	ESPACE PUBLIC	20130027 06	20130027 06	REPONSES EN MATIERE D'AMENAGEMENTS URBAINS	ESPACE PUBLIC	26/02/2013	0	Données public	4,144,814	0,004	4,144,814	EN COMMUNE

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de la séance de l'Assemblée plénière - Commune d'Orléans

Nature opérationnelle	Complexion à l'applicable de la loi	N° d'investissement	Colégialité	Libellé / Programme	Date de réalisation	Devis public / de devis privé	Durée d'investissement	Valeur de capital	Coût des amortissements 2017-2020	Valeur nette amortissements 2020	Statut de bilan
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000044	2014000044	REPENSE DE LA RUE DE LA CALLE GUILLEMIN	07/12/2016	Devises public	0	115,934	0,000	115,934	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000045	2014000045	REGRANDISSEMENT DE LA RUE DE LA CALLE GUILLEMIN	07/12/2016	Devises public	0	3,704,054	0,000	3,704,054	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000046	2014000046	REPENSE TRITONNET VORRE AVENUE DE LA	10/12/2016	Devises public	0	1,705,024	0,000	1,705,024	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000047	2014000047	REPENSE TRITONNET VORRE AVENUE DE LA	10/12/2016	Devises public	0	96,204	0,000	96,204	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000048	2014000048	REPENSE TRITONNET VORRE 17 RUE ROYAL	13/12/2016	Devises public	0	10,704	0,000	10,704	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000049	2014000049	REPENSE TRITONNET VORRE 17 RUE ROYAL	13/12/2016	Devises public	0	1,923,824	0,000	1,923,824	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000050	2014000050	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	13/12/2016	Devises public	0	937,384	0,000	937,384	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000051	2014000051	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	13/12/2016	Devises public	0	14,549,064	0,000	14,549,064	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000052	2014000052	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	13/12/2016	Devises public	0	2,778,044	0,000	2,778,044	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000053	2014000053	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	13/12/2016	Devises public	0	117,194	0,000	117,194	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000054	2014000054	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	13/12/2016	Devises public	0	8,026,324	0,000	8,026,324	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000055	2014000055	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	13/12/2016	Devises public	0	472,094	0,000	472,094	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000056	2014000056	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	13/12/2016	Devises public	0	303,134	0,000	303,134	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000057	2014000057	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	13/12/2016	Devises public	0	207,484	0,000	207,484	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000058	2014000058	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	13/12/2016	Devises public	0	178,124	0,000	178,124	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000059	2014000059	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	13/12/2016	Devises public	0	34,524	0,000	34,524	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000060	2014000060	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	27/10/2016	Devises public	0	4,827,004	0,000	4,827,004	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000061	2014000061	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	21/11/2016	Devises public	0	3,206,964	0,000	3,206,964	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000062	2014000062	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	21/11/2016	Devises public	0	4,906,244	0,000	4,906,244	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000063	2014000063	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	21/11/2016	Devises public	0	1,206,944	0,000	1,206,944	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000064	2014000064	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	21/11/2016	Devises public	0	202,134	0,000	202,134	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000065	2014000065	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	21/11/2016	Devises public	0	29,304	0,000	29,304	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000066	2014000066	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	21/11/2016	Devises public	0	849,364	0,000	849,364	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000067	2014000067	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	26/11/2016	Devises public	0	852,194	0,000	852,194	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000068	2014000068	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	26/11/2016	Devises public	0	2,771,584	0,000	2,771,584	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000069	2014000069	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	26/11/2016	Devises public	0	1,408,084	0,000	1,408,084	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000070	2014000070	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	26/11/2016	Devises public	0	2,083,764	0,000	2,083,764	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000071	2014000071	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	26/11/2016	Devises public	0	4,151,284	0,000	4,151,284	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000072	2014000072	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	27/11/2016	Devises public	0	4,213,324	0,000	4,213,324	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000073	2014000073	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	02/12/2016	Devises public	0	1,370,074	0,000	1,370,074	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000074	2014000074	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	02/12/2016	Devises public	0	1,171,494	0,000	1,171,494	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000075	2014000075	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	26/11/2016	Devises public	0	212,284	0,000	212,284	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000076	2014000076	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	26/11/2016	Devises public	0	108,284	0,000	108,284	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000077	2014000077	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	26/11/2016	Devises public	0	463,254	0,000	463,254	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000078	2014000078	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	26/11/2016	Devises public	0	213,734	0,000	213,734	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000079	2014000079	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	26/11/2016	Devises public	0	5,028,674	0,000	5,028,674	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000080	2014000080	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	26/11/2016	Devises public	0	500,704	0,000	500,704	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000081	2014000081	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	01/12/2016	Devises public	0	81,004	0,000	81,004	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000082	2014000082	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	01/12/2016	Devises public	0	788,084	0,000	788,084	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000083	2014000083	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	01/12/2016	Devises public	0	299,274	0,000	299,274	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000084	2014000084	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	01/12/2016	Devises public	0	86,074	0,000	86,074	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000085	2014000085	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	01/12/2016	Devises public	0	79,804	0,000	79,804	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000086	2014000086	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	01/12/2016	Devises public	0	33,004	0,000	33,004	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000087	2014000087	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	01/12/2016	Devises public	0	368,074	0,000	368,074	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000088	2014000088	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	01/12/2016	Devises public	0	38,324	0,000	38,324	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000089	2014000089	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	01/12/2016	Devises public	0	1,171,494	0,000	1,171,494	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000090	2014000090	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	01/12/2016	Devises public	0	212,284	0,000	212,284	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000091	2014000091	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	02/12/2016	Devises public	0	3,206,204	0,000	3,206,204	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000092	2014000092	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	02/12/2016	Devises public	0	1,617,284	0,000	1,617,284	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000093	2014000093	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	02/12/2016	Devises public	0	7,417,684	0,000	7,417,684	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000094	2014000094	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	03/12/2016	Devises public	0	10,620,004	0,000	10,620,004	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000095	2014000095	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	04/12/2016	Devises public	0	9,070,324	0,000	9,070,324	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000096	2014000096	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	04/12/2016	Devises public	0	360,704	0,000	360,704	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000097	2014000097	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	04/12/2016	Devises public	0	921,234	0,000	921,234	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000098	2014000098	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	04/12/2016	Devises public	0	480,704	0,000	480,704	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000099	2014000099	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	04/12/2016	Devises public	0	1,781,564	0,000	1,781,564	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000100	2014000100	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	05/12/2016	Devises public	0	2,796,724	0,000	2,796,724	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000101	2014000101	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	05/12/2016	Devises public	0	2,050,044	0,000	2,050,044	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000102	2014000102	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	05/12/2016	Devises public	0	12,799,444	0,000	12,799,444	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000103	2014000103	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	05/12/2016	Devises public	0	7,901,204	0,000	7,901,204	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000104	2014000104	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	05/12/2016	Devises public	0	508,744	0,000	508,744	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000105	2014000105	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	05/12/2016	Devises public	0	1,020,174	0,000	1,020,174	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000106	2014000106	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	06/12/2016	Devises public	0	1,363,664	0,000	1,363,664	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000107	2014000107	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	06/12/2016	Devises public	0	15,266,064	0,000	15,266,064	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000108	2014000108	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	20/10/2016	Devises public	0	17,703,144	0,000	17,703,144	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000109	2014000109	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	20/10/2016	Devises public	0	3,216,704	0,000	3,216,704	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000110	2014000110	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	20/10/2016	Devises public	0	13,548,044	0,000	13,548,044	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000111	2014000111	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	22/10/2016	Devises public	0	4,702,084	0,000	4,702,084	REN COM MAR ANA
2152	SEPAE P PUBLIC	2014000112	2014000112	REPLACEMENT CURBÉ 48 BOLAIVARD DE CHATE	22/10/2016	Devises public	0	3,485,324	0,000	3,485,324	REN COM MAR ANA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places propriétés - Commune d'Orléans

Nature opérationnelle	Complexion à l'applicable à la date d'adoption	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé / Programme	Date de décision	Devis public / Dernière phase	Durée d'investissement	Valeur d'origine	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut déstin
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000049	2015000049	REPENSE DE LOBBE RUE DE LA BOUR	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	4 211,304	0,000	4 211,304	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000050	2015000050	REPENSE TRITON RUE BRASSE D'ORLÉANS	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	463,964	0,000	463,964	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000051	2015000051	REPENSE TRITON RUE BRASSE D'ORLÉANS	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	463,964	0,000	463,964	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000056	2015000056	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	1 203,324	0,000	1 203,324	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000070	2015000070	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	32 056,714	0,000	32 056,714	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000078	2015000078	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	753,794	0,000	753,794	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000081	2015000081	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	527,624	0,000	527,624	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000082	2015000082	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	796,564	0,000	796,564	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000083	2015000083	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	10 991,794	0,000	10 991,794	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000084	2015000084	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	654,074	0,000	654,074	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000085	2015000085	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	276,114	0,000	276,114	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000086	2015000086	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	1 036,194	0,000	1 036,194	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000087	2015000087	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	2 314,124	0,000	2 314,124	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000088	2015000088	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	1 053,084	0,000	1 053,084	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000089	2015000089	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	2 171,964	0,000	2 171,964	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000090	2015000090	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	2 277,584	0,000	2 277,584	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000091	2015000091	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	2 460,214	0,000	2 460,214	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000092	2015000092	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	1 865,244	0,000	1 865,244	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000093	2015000093	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	1 640,834	0,000	1 640,834	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000094	2015000094	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	1 500,744	0,000	1 500,744	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000095	2015000095	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	2 314,364	0,000	2 314,364	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000096	2015000096	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	497,594	0,000	497,594	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000097	2015000097	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	1 153,174	0,000	1 153,174	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000098	2015000098	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	69,854	0,000	69,854	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000099	2015000099	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	176,744	0,000	176,744	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000100	2015000100	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	1 776,494	0,000	1 776,494	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000101	2015000101	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	156,414	0,000	156,414	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000102	2015000102	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	304,904	0,000	304,904	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000103	2015000103	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	9 313,084	0,000	9 313,084	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000104	2015000104	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	2 702,694	0,000	2 702,694	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000105	2015000105	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	1 028,104	0,000	1 028,104	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000106	2015000106	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	16 988,264	0,000	16 988,264	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000107	2015000107	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	5 315,214	0,000	5 315,214	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000108	2015000108	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	1 704,004	0,000	1 704,004	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000109	2015000109	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	401,504	0,000	401,504	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000110	2015000110	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	82,494	0,000	82,494	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000111	2015000111	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	501,964	0,000	501,964	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000112	2015000112	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	721,854	0,000	721,854	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000113	2015000113	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	1 579,864	0,000	1 579,864	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000114	2015000114	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	2 621,214	0,000	2 621,214	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000115	2015000115	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	985,314	0,000	985,314	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000116	2015000116	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	267,204	0,000	267,204	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000117	2015000117	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	79,134	0,000	79,134	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000118	2015000118	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	150,484	0,000	150,484	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000119	2015000119	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	174,184	0,000	174,184	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000120	2015000120	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	1 309,644	0,000	1 309,644	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000121	2015000121	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	1 127,564	0,000	1 127,564	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000122	2015000122	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	4 634,434	0,000	4 634,434	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000123	2015000123	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	1 074,014	0,000	1 074,014	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000124	2015000124	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	259,744	0,000	259,744	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000125	2015000125	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	2 073,424	0,000	2 073,424	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000126	2015000126	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	93,484	0,000	93,484	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000127	2015000127	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	969,244	0,000	969,244	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000128	2015000128	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	598,314	0,000	598,314	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000129	2015000129	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	41,564	0,000	41,564	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000130	2015000130	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	261,574	0,000	261,574	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000131	2015000131	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	173,794	0,000	173,794	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000132	2015000132	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	1 129,684	0,000	1 129,684	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000133	2015000133	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	932,644	0,000	932,644	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000134	2015000134	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	4 073,124	0,000	4 073,124	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000135	2015000135	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	2 467,274	0,000	2 467,274	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000136	2015000136	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	223,464	0,000	223,464	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000137	2015000137	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	202,364	0,000	202,364	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000138	2015000138	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	715,544	0,000	715,544	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000139	2015000139	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	144,624	0,000	144,624	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000140	2015000140	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	1 237,374	0,000	1 237,374	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000141	2015000141	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	518,774	0,000	518,774	REN COMM ANA
2132	SEPAE P PUBLIC	2015000142	2015000142	REPENSE RUE DE LA VALLÉE	TRAVAUX COM. REGLEMENT MAIRE	28/02/2015	Dernière phase	0	353,204	0,000	353,204	REN COMM ANA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places propriétés - Commune d'Orléans

Nature opérationnelle	Complémentaire / Impayable / Service affecté	N° d'investissement	Collocation	Libellé / Programme	Date de réalisation	Devis public / Devis privé	Durée d'investissement	Valeur de capital	Coût des amortissements 2012-2020	Valeur nette amortissements 2012-2020	Statut de bilan
2132	ESPACE PUBLIC	2019001758	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	67.664	0,000	67.664	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001759	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	1.808.334	0,000	1.808.334	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001760	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	868.134	0,000	868.134	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001761	RENOUVELLEMENT DE L'ECARAGE PUBLIC	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	2.060.144	0,000	2.060.144	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001762	KILLIMARD (RUE DE) TRONCHAMONT	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	2.106.964	0,000	2.106.964	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001763	REPRISE DE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	209.404	0,000	209.404	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001764	REPRISE DE VORRE DE BRULLONG (RUE DE) TRONCHAMONT	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	404.474	0,000	404.474	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001765	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	117.384	0,000	117.384	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001766	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	154.714	0,000	154.714	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001767	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	466.944	0,000	466.944	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001768	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	611.024	0,000	611.024	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001769	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	664.084	0,000	664.084	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001770	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	615.324	0,000	615.324	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001771	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	174.214	0,000	174.214	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001772	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	3.724.214	0,000	3.724.214	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001773	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	42.884	0,000	42.884	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001774	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	1.861.364	0,000	1.861.364	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001775	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	2.893.424	0,000	2.893.424	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001776	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	70.094	0,000	70.094	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001777	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	159.074	0,000	159.074	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001778	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	883.594	0,000	883.594	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001779	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	89.844	0,000	89.844	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001780	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	1.345.884	0,000	1.345.884	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001781	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	13.634.184	0,000	13.634.184	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001782	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	4.361.044	0,000	4.361.044	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001783	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	3.074.364	0,000	3.074.364	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001784	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	16.034.084	0,000	16.034.084	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001785	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	27.644.024	0,000	27.644.024	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001786	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	113.884	0,000	113.884	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001787	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	2.726.864	0,000	2.726.864	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001788	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	854.844	0,000	854.844	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001789	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	1.529.884	0,000	1.529.884	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001790	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	335.764	0,000	335.764	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001791	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	1.036.984	0,000	1.036.984	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001792	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	6.629.374	0,000	6.629.374	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001793	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	108.004	0,000	108.004	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001794	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	7.144.614	0,000	7.144.614	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001795	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	3.851.684	0,000	3.851.684	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001796	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	2.094.684	0,000	2.094.684	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001797	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	319.714	0,000	319.714	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001798	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	2.048.284	0,000	2.048.284	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001799	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	3.234.124	0,000	3.234.124	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001800	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	1.474.844	0,000	1.474.844	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001801	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	692.214	0,000	692.214	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001802	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	388.984	0,000	388.984	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001803	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	2.824.024	0,000	2.824.024	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001804	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	3.845.884	0,000	3.845.884	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001805	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	10.681.144	0,000	10.681.144	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001806	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	8.863.044	0,000	8.863.044	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001807	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	7.035.004	0,000	7.035.004	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001808	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	7.372.364	0,000	7.372.364	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001809	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	3.378.404	0,000	3.378.404	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001810	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	2.056.974	0,000	2.056.974	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001811	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	11.446.804	0,000	11.446.804	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001812	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	1.844.324	0,000	1.844.324	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001813	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	3.756.964	0,000	3.756.964	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001814	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	663.384	0,000	663.384	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001815	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	1.474.844	0,000	1.474.844	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001816	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	231.484	0,000	231.484	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001817	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	95.884	0,000	95.884	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001818	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	408.844	0,000	408.844	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001819	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	623.644	0,000	623.644	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001820	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	1.440.004	0,000	1.440.004	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001821	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	157.204	0,000	157.204	REN COM MAR ANA
2132	ESPACE PUBLIC	2019001822	REPRISE TRITONNET VORRE DE BRULLONG	TRAVAUX COMR. REGLEMENT VORRE	2019/02/05	Données public	0	205.924	0,000	205.924	REN COM MAR ANA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de la séance de l'Assemblée plénière - Communauté d'Orléans

Nature opérationnelle	Complexion de l'opération à la date d'adoption	N° d'investissement	N° d'imputation	Collocation	Libellé / Programme	Date de réalisation	Dotations publiques / Dotations privées	Durée d'investissement	Valeur de capital	Coût des amortissements 2012/2019	Valeur nette amortissements 2012/2019	Statut de bilan
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001769	2019001769	REPENSE DE TROITRIET VORRE	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	11/09/2015	Dotations public	0	84.884	0,000	84.884	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001765	2019001765	REPENSE TROITRIET VORRE	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	11/09/2015	Dotations public	0	2.864.964	0,000	2.864.964	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001766	2019001766	REPENSE TROITRIET VORRE	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	11/09/2015	Dotations public	0	2.023.804	0,000	2.023.804	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001767	2019001767	REPENSE DE TROITRIET QUATRE RUE DU COQ	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	11/09/2015	Dotations public	0	46.684	0,000	46.684	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001781	2019001781	RUE DES BOONS STATS	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	13/09/2015	Dotations public	0	7.807.674	0,000	7.807.674	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001782	2019001782	17 AV. ZEL FAUBOURG LANNIER	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	13/09/2015	Dotations public	0	2.511.414	0,000	2.511.414	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001783	2019001783	RUE BERNARD GEACHE	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	13/09/2015	Dotations public	0	3.647.464	0,000	3.647.464	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001784	2019001784	RUE DU BOUQUON B.W.C.	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	13/09/2015	Dotations public	0	2.357.024	0,000	2.357.024	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001785	2019001785	RUE DU FAUBOURG LANNIER	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	13/09/2015	Dotations public	0	9.188.954	0,000	9.188.954	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001786	2019001786	RUE DE LA VINGT NEUF BRANIMENTS	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	13/09/2015	Dotations public	0	2.174.954	0,000	2.174.954	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001787	2019001787	PARC DE LA VINGT NEUF BRANIMENTS	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	13/09/2015	Dotations public	0	2.174.954	0,000	2.174.954	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001788	2019001788	PARC DE LA VINGT NEUF BRANIMENTS	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	13/09/2015	Dotations public	0	35.706.704	0,000	35.706.704	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001789	2019001789	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	13/09/2015	Dotations public	0	4.682.484	0,000	4.682.484	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001790	2019001790	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	13/09/2015	Dotations public	0	3.964.224	0,000	3.964.224	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001791	2019001791	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	13/09/2015	Dotations public	0	4.729.484	0,000	4.729.484	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001792	2019001792	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	13/09/2015	Dotations public	0	2.564.324	0,000	2.564.324	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001806	2019001806	SEPARATION SOCIETES	SEPARATION SOCIETES	01/09/2015	Dotations public	0	11.968.804	0,000	11.968.804	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001807	2019001807	SEPARATION SOCIETES	SEPARATION SOCIETES	01/09/2015	Dotations public	0	3.964.004	0,000	3.964.004	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001907	2019001907	REPENSE TROITRIET RUE DU BOUQUON	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	04/09/2015	Dotations public	0	305.004	0,000	305.004	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001908	2019001908	REPENSE TROITRIET RUE DU BOUQUON	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	04/09/2015	Dotations public	0	3.773.004	0,000	3.773.004	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001909	2019001909	REPENSE TROITRIET RUE DU BOUQUON	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	04/09/2015	Dotations public	0	14.984.104	0,000	14.984.104	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001910	2019001910	REPENSE TROITRIET RUE DU BOUQUON	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	04/09/2015	Dotations public	0	112.084	0,000	112.084	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001921	2019001921	VORRE RUE DU FAUBOURG LANNIER	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	07/09/2015	Dotations public	0	629.624	0,000	629.624	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019001978	2019001978	REPENSE DE TROITRIET 7 RUE DU PARC VALLÉ	TRAVALCO COMP. REGLEMENT VORRE	11/09/2015	Dotations public	0	1.262.004	0,000	1.262.004	BN COMMUNAUX
2132	SEPAPE P. PUBLIC	2019002046	2019002046									

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de la séance de l'Assemblée plénière - Commune d'Orléans

Nature opérationnelle	Complexité / Impact / Niveau d'efficacité	N° d'investissement	N° d'investissement	Colloquation	Libellé / Programme	Date de réalisation	Durée (mois)	Montant (M€)	Montant (M€)	Statut
2132	ESPACE PUBLIC	2013000156	2013000156	137 RUE DU MEUNIER - OBSERVATOIRE EN LUMIÈRE	REHABILITATION OBSERVATOIRE	02/12/2015	0	1 000,12	1 000,12	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000157	2013000157	30 RUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	TRAVAUX COMPLETS DE REHABILITATION	02/12/2015	0	464,32	464,32	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000158	2013000158	10 RUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	TRAVAUX COMPLETS DE REHABILITATION	02/12/2015	0	95,70	95,70	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000159	2013000159	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	2 254,97	2 254,97	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000160	2013000160	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	36,16	36,16	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000161	2013000161	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	40 147,20	40 147,20	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000162	2013000162	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	11 949,12	11 949,12	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000163	2013000163	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	514,94	514,94	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000164	2013000164	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	2 270,00	2 270,00	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000165	2013000165	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	361,08	361,08	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000166	2013000166	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	403,74	403,74	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000167	2013000167	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	3 700,24	3 700,24	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000168	2013000168	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	1 602,96	1 602,96	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000169	2013000169	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	2 662,06	2 662,06	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000170	2013000170	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	924,00	924,00	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000171	2013000171	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	821,71	821,71	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000172	2013000172	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	696,64	696,64	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000173	2013000173	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	1 000,65	1 000,65	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000174	2013000174	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	634,20	634,20	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000175	2013000175	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	739,41	739,41	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000176	2013000176	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	657,85	657,85	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000177	2013000177	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	372,80	372,80	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000178	2013000178	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	40 659,30	40 659,30	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000179	2013000179	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	1 399,80	1 399,80	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000180	2013000180	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	3 851,36	3 851,36	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000181	2013000181	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	12 923,68	12 923,68	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000182	2013000182	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	616,96	616,96	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000183	2013000183	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	56 177,09	56 177,09	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000184	2013000184	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	402 846,77	402 846,77	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000185	2013000185	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	391 309,50	391 309,50	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000186	2013000186	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	181 364,13	181 364,13	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000187	2013000187	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	136 158,37	136 158,37	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000188	2013000188	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	140 183,44	140 183,44	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000189	2013000189	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	58 996,07	58 996,07	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000190	2013000190	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	47 549,54	47 549,54	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000191	2013000191	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	59 061,79	59 061,79	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000192	2013000192	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	25 005,27	25 005,27	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000193	2013000193	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	18 107,11	18 107,11	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000194	2013000194	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	27 325,81	27 325,81	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000195	2013000195	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	13 575,16	13 575,16	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000196	2013000196	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	2 686,29	2 686,29	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000197	2013000197	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	47 474,74	47 474,74	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000198	2013000198	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	893,41	893,41	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000199	2013000199	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	1 064,44	1 064,44	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000200	2013000200	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	3 861,84	3 861,84	EN COMMENCEMENT
2132	ESPACE PUBLIC	2013000201	2013000201	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	0	9 288 106,10	9 288 106,10	EN COMMENCEMENT
2138	ESPACE PUBLIC	2013000277	2013000277	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	1	2 422,21	2 422,21	EN COMMENCEMENT
2138	ESPACE PUBLIC	2013000291	2013000291	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	10	10 867,11	10 867,11	EN COMMENCEMENT
2138	ESPACE PUBLIC	2013000291	2013000291	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	10	5 045,44	5 045,44	EN COMMENCEMENT
2138	ESPACE PUBLIC	2013000291	2013000291	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	10	4 564,14	4 564,14	EN COMMENCEMENT
2138	ESPACE PUBLIC	2013000291	2013000291	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	10	3 423,36	3 423,36	EN COMMENCEMENT
2138	ESPACE PUBLIC	2013000291	2013000291	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	10	769,95	769,95	EN COMMENCEMENT
2138	ESPACE PUBLIC	2013000291	2013000291	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	10	104,72	104,72	EN COMMENCEMENT
2138	ESPACE PUBLIC	2013000291	2013000291	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	10	1 341,93	1 341,93	EN COMMENCEMENT
2138	ESPACE PUBLIC	2013000291	2013000291	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	10	1 405,43	1 405,43	EN COMMENCEMENT
2138	ESPACE PUBLIC	2013000291	2013000291	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	10	821,13	821,13	EN COMMENCEMENT
2138	ESPACE PUBLIC	2013000291	2013000291	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	10	1 405,43	1 405,43	EN COMMENCEMENT
2138	ESPACE PUBLIC	2013000291	2013000291	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	10	322,32	322,32	EN COMMENCEMENT
2138	ESPACE PUBLIC	2013000291	2013000291	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	10	2 298,77	2 298,77	EN COMMENCEMENT
2138	ESPACE PUBLIC	2013000291	2013000291	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	10	564,69	564,69	EN COMMENCEMENT
2138	ESPACE PUBLIC	2013000291	2013000291	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	10	4 005,79	4 005,79	EN COMMENCEMENT
2138	ESPACE PUBLIC	2013000291	2013000291	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	10	5 375,69	5 375,69	EN COMMENCEMENT
2138	ESPACE PUBLIC	2013000291	2013000291	AVENUE DE LA GUILLEMERIE - BARRIÈRE	REHABILITATION DE LA COUVERTURE	02/12/2015	10	691,36	691,36	EN COMMENCEMENT

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de la séance de bilan en plaine publique - Commune d'Orléans

Nature opérationnelle	Complexion de l'opération à la fin de l'opération	N° d'investissement	Désignation	Libellé 2 : Programme	Date de réalisation	Durée d'investissement	Valeur de capital	Coût des amortissements	Valeur nette amortissement	Statut de bilan
2158	ESPACE PUBLIC	2013000037	POULET DE BOULE ANNEE 1900 MM	65020111	02/05/2012	1	521,204	8 521,204	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013001164	POULET DE BOULE ANNEE 1900 MM	65020111	08/05/2012	1	8 521,204	8 521,204	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013001295	ESPACE PUBLIC	65020111	07/05/12	1	676,744	676,744	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013001296	ESPACE PUBLIC	65020111	08/05/2012	1	68,054	68,054	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013001670	ESPACE PUBLIC	65020111	08/05/2012	1	705,934	705,934	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013001673	ESPACE PUBLIC	65020111	08/07/2012	1	300,054	300,054	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013001678	ESPACE PUBLIC	65020111	12/07/2012	1	248,324	248,324	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013001733	ESPACE PUBLIC	65020111	20/07/2012	1	298,384	298,384	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013001737	ESPACE PUBLIC	65020111	20/07/2012	1	237,494	237,494	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013001845	ESPACE PUBLIC	65020111	30/07/2012	1	1 899,374	1 899,374	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013001846	ESPACE PUBLIC	65020111	30/07/2012	1	400,304	400,304	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013001847	ESPACE PUBLIC	65020111	30/07/2012	1	300,244	300,244	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013001848	ESPACE PUBLIC	65020111	30/07/2012	1	661,034	661,034	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013001849	ESPACE PUBLIC	65020111	30/07/2012	1	704,304	704,304	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013001850	ESPACE PUBLIC	65020111	30/07/2012	1	271,274	271,274	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002152	ESPACE PUBLIC	65020111	31/05/2012	1	453,314	453,314	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002159	ESPACE PUBLIC	65020111	06/05/2012	1	4 107,964	4 107,964	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002160	ESPACE PUBLIC	65020111	10/05/2012	1	95,564	95,564	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002162	ESPACE PUBLIC	65020111	10/05/2012	1	609,104	609,104	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002164	ESPACE PUBLIC	65020111	10/05/2012	1	3 101,364	3 101,364	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002165	ESPACE PUBLIC	65020111	03/05/2012	1	1 501,074	1 501,074	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002167	ESPACE PUBLIC	65020111	08/07/2012	1	307,504	307,504	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002168	ESPACE PUBLIC	65020111	08/07/2012	1	172,914	172,914	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002169	ESPACE PUBLIC	65020111	08/07/2012	1	305,674	305,674	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002170	ESPACE PUBLIC	65020111	08/07/2012	1	185,804	185,804	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002171	ESPACE PUBLIC	65020111	25/07/2012	1	271,374	271,374	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002172	ESPACE PUBLIC	65020111	31/05/2012	1	227,054	227,054	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002173	ESPACE PUBLIC	65020111	12/11/2012	1	2 607,204	2 607,204	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002174	ESPACE PUBLIC	65020111	13/11/2012	1	4 107,964	4 107,964	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002175	ESPACE PUBLIC	65020111	13/11/2012	1	179,474	179,474	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002176	ESPACE PUBLIC	65020111	13/11/2012	1	1 029,274	1 029,274	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002177	ESPACE PUBLIC	65020111	21/05/2012	10	21 009,174	15 281,004	6 000,272	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002178	ESPACE PUBLIC	65020111	21/05/2012	10	1 402,404	700,004	300,404	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002179	ESPACE PUBLIC	65020111	06/12/2012	1	708,334	708,334	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002180	ESPACE PUBLIC	65020111	06/12/2012	1	609,664	609,664	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002181	ESPACE PUBLIC	65020111	2 114,074	2 114,074	2 114,074	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002182	ESPACE PUBLIC	65020111	06/12/2012	1	307,584	307,584	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002183	ESPACE PUBLIC	65020111	06/12/2012	1	93,794	93,794	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002184	ESPACE PUBLIC	65020111	06/12/2012	1	600,454	600,454	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002185	ESPACE PUBLIC	65020111	06/12/2012	1	300,154	300,154	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002186	ESPACE PUBLIC	65020111	06/12/2012	1	709,044	709,044	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002187	ESPACE PUBLIC	65020111	06/12/2012	1	108,004	108,004	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002188	ESPACE PUBLIC	65020111	06/12/2012	1	569,174	569,174	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002189	ESPACE PUBLIC	65020111	05/12/2012	10	1 673,004	1 673,004	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002190	ESPACE PUBLIC	65020111	05/12/2012	10	833,004	833,004	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002191	ESPACE PUBLIC	65020111	05/12/2012	10	1 527,584	1 527,584	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002192	ESPACE PUBLIC	65020111	05/12/2012	10	3 009,104	3 009,104	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002193	ESPACE PUBLIC	65020111	05/12/2012	10	1 122,084	819,004	300,084	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002194	ESPACE PUBLIC	65020111	06/12/2012	1	101,864	101,864	0,000	REN COMM ANNA
2158	ESPACE PUBLIC	2013002195	ESPACE PUBLIC	65020111	2009,414	2009,414	2009,414	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002196	ESPACE PUBLIC	65020111	118,404	118,404	118,404	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002197	ESPACE PUBLIC	65020111	797,304	797,304	797,304	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002198	ESPACE PUBLIC	65020111	257,144	257,144	257,144	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002199	ESPACE PUBLIC	65020111	1 227,414	1 227,414	1 227,414	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002200	ESPACE PUBLIC	65020111	379,134	379,134	379,134	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002201	ESPACE PUBLIC	65020111	679,334	679,334	679,334	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002202	ESPACE PUBLIC	65020111	298,384	298,384	298,384	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002203	ESPACE PUBLIC	65020111	6 996,404	6 996,404	6 996,404	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002204	ESPACE PUBLIC	65020111	6 996,404	6 996,404	6 996,404	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002205	ESPACE PUBLIC	65020111	2 569,494	2 569,494	2 569,494	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002206	ESPACE PUBLIC	65020111	8 904,934	8 904,934	8 904,934	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002207	ESPACE PUBLIC	65020111	300,244	300,244	300,244	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002208	ESPACE PUBLIC	65020111	661,034	661,034	661,034	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002209	ESPACE PUBLIC	65020111	1 187,054	1 187,054	1 187,054	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002210	ESPACE PUBLIC	65020111	1 401,054	1 401,054	1 401,054	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002211	ESPACE PUBLIC	65020111	1 401,054	1 401,054	1 401,054	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002212	ESPACE PUBLIC	65020111	1 401,054	1 401,054	1 401,054	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002213	ESPACE PUBLIC	65020111	1 401,054	1 401,054	1 401,054	0,000	REN COMM ANNA	
2158	ESPACE PUBLIC	2013002214	ESPACE PUBLIC	65020111	1 760,014	1 760,014	1 760,014	0,000	REN COMM ANNA	

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Commune d'Orléans

Nature opérationnelle	Complexion à l'applicable de biens affectés	N° d'investissement	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé 2 : Programme	Date de réalisation	Durée de réalisation	Valeur de origine	Coût des aménagements	Valeur nette imputable	Statut de bien
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000516	2013000516	POULET TETE ROUGE A SOLEIL DAM	6202011	28/03/2013	1	1 077,2014	1 077,2014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000517	2013000517	POULET TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	937,9014	937,9014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000518	2013000518	POULET TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	466,9514	466,9514	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000519	2013000519	POULET TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	107,2014	107,2014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000520	2013000520	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	3 070,0014	2 090,7314	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000521	2013000521	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	207,1414	207,1414	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000522	2013000522	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	206,9514	206,9514	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000523	2013000523	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	223,8314	223,8314	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000524	2013000524	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	679,3314	679,3314	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000525	2013000525	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	216,5514	216,5514	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000526	2013000526	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	92,3714	92,3714	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000527	2013000527	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	49,9614	49,9614	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000528	2013000528	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	203,0914	203,0914	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000529	2013000529	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	92,7414	92,7414	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000530	2013000530	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 200,4414	1 200,4414	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000531	2013000531	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	241,3214	241,3214	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000532	2013000532	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	206,2514	206,2514	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000533	2013000533	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	400,0014	400,0014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000534	2013000534	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 774,6014	1 774,6014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000535	2013000535	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	3 336,0014	2 225,4614	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000536	2013000536	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	408,9514	408,9514	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000537	2013000537	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	324,6714	324,6714	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000538	2013000538	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	302,8314	302,8314	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000539	2013000539	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	477,4714	477,4714	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000540	2013000540	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	334,8814	334,8814	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000541	2013000541	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	304,2214	304,2214	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000542	2013000542	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 135,3714	1 135,3714	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000543	2013000543	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	2 230,0014	1 480,0014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000544	2013000544	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	3 500,0014	3 500,0014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000545	2013000545	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	2 678,0014	2 678,0014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000546	2013000546	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 923,3614	1 923,3614	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000547	2013000547	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	400,7914	400,7914	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000548	2013000548	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 006,4614	1 006,4614	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000549	2013000549	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 009,9214	1 009,9214	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000550	2013000550	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	316,1314	316,1314	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000551	2013000551	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	2 210,7214	2 210,7214	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000552	2013000552	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 008,0014	1 008,0014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000553	2013000553	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	778,0014	778,0014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000554	2013000554	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 110,0014	1 110,0014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000555	2013000555	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	695,4714	695,4714	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000556	2013000556	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 056,0014	1 056,0014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000557	2013000557	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	311,4914	311,4914	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000558	2013000558	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	633,4914	633,4914	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000559	2013000559	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	7 100,1414	7 100,1414	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000560	2013000560	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	100,9214	100,9214	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000561	2013000561	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	405,4414	405,4414	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000562	2013000562	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	636,0014	636,0014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000563	2013000563	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	402,9414	402,9414	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000564	2013000564	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 669,1414	1 669,1414	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000565	2013000565	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 055,0014	1 055,0014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000566	2013000566	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 072,2514	1 072,2514	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000567	2013000567	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	670,6314	670,6314	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000568	2013000568	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 348,0014	1 348,0014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000569	2013000569	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 070,0014	1 070,0014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000570	2013000570	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	323,8614	323,8614	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000571	2013000571	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	4 960,0014	3 464,0014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000572	2013000572	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	3 285,2014	3 285,2014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000573	2013000573	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	6 078,0014	3 460,0014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000574	2013000574	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	3 000,0014	3 000,0014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000575	2013000575	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 154,3014	1 154,3014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000576	2013000576	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	378,3814	378,3814	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000577	2013000577	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 154,2014	1 154,2014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000578	2013000578	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 154,2014	1 154,2014	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000579	2013000579	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	710,6314	710,6314	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000580	2013000580	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 007,3414	1 007,3414	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000581	2013000581	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	3 000,8614	3 000,8614	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000582	2013000582	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 054,4414	1 054,4414	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000583	2013000583	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 054,4414	1 054,4414	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000584	2013000584	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 054,4414	1 054,4414	0,000	REN COMMARNA
2158	SEPAE P PUBLIC	2013000585	2013000585	SEPAE TETE ROUGE AMANVILLE SUR PLANTINE	6202011	28/03/2013	1	1 054,4414	1 054,4414	0,000	REN COMMARNA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens en pleine propriété - Commune d'Orléans

Nature opération	Complexion à l'appui de la note affectée	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé 2 - Programme	Date de réalisation	Durée d'investissement	Valeur de capital	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette amortissements 31/12/2019	Statut de bien
2138	SEPADES VERTS	2013000279	2013000695	POMPE CHAUFFAGE EL. ELECTROTECHNIQUE	074007	10/12/2012	10	1 708,88 €	1 732,00 €	24,12 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013000281	2013000695	RENSEIGNEUR MARMOSE 1 BOUE	08310003	06/11/2012	1	866,00 €	866,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013000407	2013000697	TONGSSE CALORIE MOBILE F880V1 32 M	08310003	10/12/2012	10	26 140,00 €	16 146,00 €	10 764,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013000410	2013000697	SEMBRE EN TAT CARTER DE COUPEUR	08310003	23/09/2012	10	3 200,24 €	1 059,00 €	2 171,24 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013000408	2013000697	ARBRE TRANSMISEUR TONGSSE CUBOTA	08310003	23/09/2012	10	804,82 €	804,82 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013000412	2013000697	SEB COUPE ALLEGE INCTEL MOWE OJET	08310003	10/12/2012	10	411,72 €	411,72 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013000419	2013000699	PLUME PINGALLAV INCTEL TALK CHENET	08310003	31/02/2013	1	703,34 €	703,34 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013000430	2013000699	VOLANT MOTEUR MOTOROM FUSION PALE LOEL	08310003	07/06/2013	1	237,34 €	237,34 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013001105	2013001183	COUPE BORDURE MOTEUR PIRATIWAUAC	08310003	10/06/2013	10	717,10 €	717,10 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013001481	2013001583	SEMP PANNESSE POUR SUIVRE CLAMMATION	08310003	11/06/2013	1	95,68 €	95,68 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013001594	2013001594	SEMP COURRIER 5551-5020-5021-5022	08310003	10/06/2013	10	2 334,40 €	2 334,40 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013001595	2013001594	TABLE HAUTE THERMOELECTRIQUE 1400	01407202	01/07/2013	1	1 817,25 €	1 817,25 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013001712	2013001595	SEBULE ANNE THERMOELECTRIQUE 1400	01407202	01/07/2013	1	642,25 €	642,25 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013001713	2013001595	SEBULE ANNE THERMOELECTRIQUE 1400	01407202	01/07/2013	1	642,25 €	642,25 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013001714	2013001595	SEBULE ANNE THERMOELECTRIQUE 1400	01407202	01/07/2013	1	642,25 €	642,25 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002016	2013002016	MARSEUR PINGALLAV INCTEL TALK CHENET	074007	03/07/2013	10	2 401,32 €	1 401,32 €	1 000,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002016	2013002016	TUBES COMPLETS TONGSSE CUBOTA	08310003	09/10/2013	1	800,37 €	800,37 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002026	2013002026	MOTEUR COUPEUR	08310003	18/11/2013	1	603,96 €	603,96 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002028	2013002028	ACQUAT TONGSSELES THERMOLES	08310003	5/03/2014	2	2 880,13 €	2 880,13 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002035	2013002035	SEBULE ANNE THERMOELECTRIQUE 1400	01407202	10/11/2013	1	660,14 €	660,14 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002036	2013002036	TONGSSE AUTOPORTEE CUBOTA 0910	08310003	22/03/2014	10	11 305,00 €	11 305,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002037	2013002037	CARNE MARMOC POUR RABOTIF 6000	08310003	5/03/2014	2	2 665,00 €	2 665,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002039	2013002039	08310003	22/02/2016	10	204,00 €	204,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX	
2138	SEPADES VERTS	2013002051	2013002059	SEMBRE EN TAT ET PANNON PONT ARBINE	08310003	23/09/2012	10	837,70 €	837,70 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002052	2013002059	SEBUREUR POUR TONGSSE AUTOPORTEE	08310003	05/12/2013	1	310,96 €	310,96 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002063	2013002063	SEBUREUR POUR TONGSSE AUTOPORTEE	08310003	10/06/2014	10	720,00 €	720,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002073	2013002073	MOTOCULTEUR HONDA DE TUBIN-EST-2000E	08310003	06/05/2016	10	590,00 €	590,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002087	2013002087	SEBULE COMPLET RENOVATION TONGSSE	08310003	07/05/2016	10	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002183	2013002183	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	3/02/2016	1	1 368,00 €	1 368,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002184	2013002184	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	3/02/2016	1	1 368,00 €	1 368,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002185	2013002185	TONGSSELES THERMOLES 1400 2011	08310003	08/07/2016	10	602,00 €	602,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002186	2013002186	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002187	2013002187	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002188	2013002188	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002189	2013002189	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002190	2013002190	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002191	2013002191	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002192	2013002192	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002193	2013002193	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002194	2013002194	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002195	2013002195	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002196	2013002196	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002197	2013002197	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002198	2013002198	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002199	2013002199	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002200	2013002200	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002201	2013002201	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002202	2013002202	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002203	2013002203	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002204	2013002204	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002205	2013002205	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002206	2013002206	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002207	2013002207	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002208	2013002208	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002209	2013002209	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002210	2013002210	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002211	2013002211	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002212	2013002212	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002213	2013002213	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002214	2013002214	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002215	2013002215	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002216	2013002216	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002217	2013002217	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002218	2013002218	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002219	2013002219	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002220	2013002220	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002221	2013002221	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002222	2013002222	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002223	2013002223	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002224	2013002224	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2 168,00 €	2 168,00 €	0,00 €	REN COMMUNAUX
2138	SEPADES VERTS	2013002225	2013002225	SEBUREUR THERMOELECTRIQUE 1400	08310003	10/07/2016	10	2			

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'origine N° de l'affiche	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé 2 : Programme	Date de acquisition	Durée d'amortissement	Valeur d'origine	Coût des amortissements à J+31/12/2019	Valeur nette amortissements à J+31/12/2019	Statut de bien
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010000080	2010000080	1.008 CORRECTION SPRAE BAL 7028	1.008.013	28/08/2015	10	1.515,264	368,000	1.147,264	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010000154	2010000154	PROCESSEUR D'IMPRESSION LASER BROTHER DLS	07AD07	16/08/2015	10	1.000,000	888,234	111,766	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010000220	2010000220	FLUORE DE CORRECTION BALISES LECTURE S	07AD07	16/08/2015	10	3.169,944	654,000	2.515,944	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010002011	2010002011	SEMPY ROMAGNAN CORRECTION EPRAISES	07AD07	20/11/2015	10	4.111,000	1.323,000	2.788,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010002241	2010002241	FLUORE CORRECTION AGRI-PHATIS LECTEUR SET	07AD07	24/02/2016	10	766,000	766,000	0,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010002285	2010002285	POMPE THERMO-MACHINE A LA MAIN N°1, 128	07AD07	22/11/2016	10	1.397,364	357,000	1.040,364	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010002410	2010002410	FOURNEAU DE MATIÈRES	07AD07	16/08/2017	10	1.220.882,814	666.110,994	554.771,820	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010003472	2010003472	VALISE DE POMPIERS	07AD07	09/10/2017	10	9.819,664	0,000	9.819,664	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010003609	2010003609	PECSSEUR COMPACTE 697	07AD07	08/10/2017	10	301,564	0,000	301,564	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010003811	2010003811	INSPIRANT TISSANT PAKK 775	07AD07	18/08/2017	10	788,244	0,000	788,244	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010003874	2010003874	TRANSFORMATEUR DOUBLE TENSION	07AD07	23/11/2018	10	348,244	0,000	348,244	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010003962	2010003962	APPAREIL ELECTRIQUE THERMISTANCE	07AD07	24/03/2019	10	1.035,244	0,000	1.035,244	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004056	2010004056	REFROIDISSEUR D'EAU 200L	07AD07	24/03/2019	10	110,444	0,000	110,444	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004271	2010004271	CHAUFAUFEUR ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	212,444	0,000	212,444	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004272	2010004272	CHAUFAUFEUR ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	212,444	0,000	212,444	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004273	2010004273	CHAUFAUFEUR ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	212,444	0,000	212,444	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004614	2010004614	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004615	2010004615	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004616	2010004616	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004617	2010004617	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004618	2010004618	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004619	2010004619	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004620	2010004620	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004621	2010004621	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004622	2010004622	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004623	2010004623	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004624	2010004624	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004625	2010004625	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004626	2010004626	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004627	2010004627	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004628	2010004628	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004629	2010004629	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004630	2010004630	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004631	2010004631	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004632	2010004632	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004633	2010004633	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004634	2010004634	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004635	2010004635	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004636	2010004636	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004637	2010004637	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004638	2010004638	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004639	2010004639	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004640	2010004640	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004641	2010004641	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004642	2010004642	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004643	2010004643	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004644	2010004644	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004645	2010004645	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004646	2010004646	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004647	2010004647	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004648	2010004648	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004649	2010004649	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004650	2010004650	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004651	2010004651	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004652	2010004652	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004653	2010004653	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004654	2010004654	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004655	2010004655	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004656	2010004656	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004657	2010004657	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004658	2010004658	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004659	2010004659	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004660	2010004660	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004661	2010004661	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004662	2010004662	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004663	2010004663	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004664	2010004664	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004665	2010004665	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004666	2010004666	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004667	2010004667	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004668	2010004668	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004669	2010004669	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004670	2010004670	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004671	2010004671	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004672	2010004672	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000	0,000	386,000	0.000
2188	PROCOMPTEURBARANE	2010004673	2010004673	MATRISEAU ELECTRIQUE	07AD07	04/07/2019	10	386,000			

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité impôt de biens affecté	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé 2 : Programme	Date de départition	Devis public / divulgué privé	Durée d'investissement	Valeur de origine	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette amortissement 31/12/2019	Statut de bien
2188	ESPACE PUBLIC	3000001517	3000001517	FOURTE A MELLIER + PRASSE SUIVANT DEVIS	07AD07	11/08/2005	Contrat public	10	168,854	168,854	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001518	3000001518	SENTILLER	07AD07	15/08/04	Contrat public	10	15,904	15,904	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001519	3000001519	SECOURABLE TISSANDIER SUIVANT DEVIS	07AD07	08/08/2005	Contrat public	10	805,144	805,144	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001520	3000001520	PANONIER VIBRANT SUIVANT DEVIS	07AD07	2/09/2004	Contrat public	10	2 903,394	2 903,394	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001521	3000001521	SPANNING MANGES SUIVANT DEVIS	07AD07	08/08/2005	Contrat public	10	7 910,924	7 910,924	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001522	3000001522	LINE JARIN + ACCESSOIRES SUIVANT DEVIS	07AD07	8/02/2004	Contrat public	10	206,704	206,704	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001523	3000001523	COMMETTE DE CAL SUIVANT DEVIS	07AD07	20/02/2005	Contrat public	10	209,304	209,304	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001524	3000001524	BERNARD LEPAILLIER INT	07AD07	24/11/2005	Contrat public	10	11 807,384	11 807,384	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001525	3000001525	FOURNURE DE PILES	07AD07	23/01/2004	Contrat public	10	23 814,794	23 814,794	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001526	3000001526	FOURNURE DE PILES	07AD07	29/11/2005	Contrat public	10	12 808,664	12 808,664	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001527	3000001527	SEPARATEUR	07AD07	11/14/054	Contrat public	10	1 114,054	1 114,054	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001528	3000001528	LAMPES DE CHASSISAGE	07AD07	30/11/2005	Contrat public	10	207,204	207,204	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001529	3000001529	SEMELE DE PANTALON	07AD07	1/04/014	Contrat public	10	1 648,014	1 648,014	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001530	3000001530	SEMELE DE PANTALON	07AD07	09/01/06	Contrat public	10	1 648,014	1 648,014	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001531	3000001531	SEMELE DE PANTALON	07AD07	15/02/2006	Contrat public	10	1 648,014	1 648,014	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001532	3000001532	SEMELE DE PANTALON	07AD07	15/02/2006	Contrat public	10	1 648,014	1 648,014	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001533	3000001533	SEMELE DE PANTALON	07AD07	28/02/2006	Contrat public	10	206,544	206,544	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001534	3000001534	SEMELE DE PANTALON	07AD07	28/02/2006	Contrat public	10	206,544	206,544	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001535	3000001535	SEMELE DE PANTALON	07AD07	27/02/2006	Contrat public	10	208,344	208,344	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001536	3000001536	SEMELE DE PANTALON	07AD07	27/02/2006	Contrat public	10	807,614	807,614	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001537	3000001537	SEMELE DE PANTALON	07AD07	09/02/064	Contrat public	10	4 292,644	4 292,644	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001538	3000001538	SEMELE DE PANTALON	07AD07	21/03/2006	Contrat public	10	679,334	679,334	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001539	3000001539	SEMELE DE PANTALON	07AD07	29/03/2006	Contrat public	1	3 072,894	3 072,894	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001540	3000001540	SEMELE DE PANTALON	07AD07	06/06/2006	Contrat public	1	3 673,924	3 673,924	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001541	3000001541	SEMELE DE PANTALON	07AD07	06/06/2006	Contrat public	1	2 901,934	2 901,934	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001542	3000001542	SEMELE DE PANTALON	07AD07	22/11/034	Contrat public	10	22 115,634	22 115,634	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001543	3000001543	SEMELE DE PANTALON	07AD07	10/06/014	Contrat public	10	1 096,404	1 096,404	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001544	3000001544	SEMELE DE PANTALON	07AD07	9/09/014	Contrat public	10	9 090,414	9 090,414	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001545	3000001545	SEMELE DE PANTALON	07AD07	7/11/14	Contrat public	10	7 111,4	7 111,4	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001546	3000001546	SEMELE DE PANTALON	07AD07	6/13/014	Contrat public	10	6 138,404	6 138,404	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001547	3000001547	SEMELE DE PANTALON	07AD07	6/13/014	Contrat public	10	6 138,404	6 138,404	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001548	3000001548	SEMELE DE PANTALON	07AD07	3/04/274	Contrat public	10	3 264,274	3 264,274	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001549	3000001549	SEMELE DE PANTALON	07AD07	3/03/334	Contrat public	10	3 033,334	3 033,334	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001550	3000001550	SEMELE DE PANTALON	07AD07	24/3/204	Contrat public	10	243,204	243,204	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001551	3000001551	SEMELE DE PANTALON	07AD07	3/17/014	Contrat public	10	3 177,014	3 177,014	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001552	3000001552	SEMELE DE PANTALON	07AD07	1/09/014	Contrat public	10	1 091,014	1 091,014	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001553	3000001553	SEMELE DE PANTALON	07AD07	1/09/014	Contrat public	1	869,334	869,334	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001554	3000001554	SEMELE DE PANTALON	07AD07	13/09/2006	Contrat public	10	307,644	307,644	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001555	3000001555	SEMELE DE PANTALON	07AD07	14/09/2006	Contrat public	10	460,344	460,344	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001556	3000001556	SEMELE DE PANTALON	07AD07	2/01/044	Contrat public	10	2 017,044	2 017,044	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001557	3000001557	SEMELE DE PANTALON	07AD07	10/09/2006	Contrat public	1	709,934	709,934	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001558	3000001558	SEMELE DE PANTALON	07AD07	1/09/014	Contrat public	10	1 091,014	1 091,014	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001559	3000001559	SEMELE DE PANTALON	07AD07	2/06/044	Contrat public	10	2 064,044	2 064,044	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001560	3000001560	SEMELE DE PANTALON	07AD07	13/09/2006	Contrat public	10	1 335,634	1 335,634	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001561	3000001561	SEMELE DE PANTALON	07AD07	07/11/2006	Contrat public	10	3 668,404	3 668,404	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001562	3000001562	SEMELE DE PANTALON	07AD07	14/11/2006	Contrat public	10	4 683,104	4 683,104	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001563	3000001563	SEMELE DE PANTALON	07AD07	15/08/2006	Contrat public	10	1 588,204	1 588,204	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001564	3000001564	SEMELE DE PANTALON	07AD07	17/11/2006	Contrat public	10	1 711,204	1 711,204	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001565	3000001565	SEMELE DE PANTALON	07AD07	20/11/2006	Contrat public	10	1 973,404	1 973,404	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001566	3000001566	SEMELE DE PANTALON	07AD07	26/11/2006	Contrat public	10	6 805,204	6 805,204	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001567	3000001567	SEMELE DE PANTALON	07AD07	27/11/2006	Contrat public	10	866,174	866,174	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001568	3000001568	SEMELE DE PANTALON	07AD07	27/11/2006	Contrat public	10	1 071,624	1 071,624	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001569	3000001569	SEMELE DE PANTALON	07AD07	2/08/034	Contrat public	10	2 883,634	2 883,634	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001570	3000001570	SEMELE DE PANTALON	07AD07	4/7/06/04	Contrat public	10	4 706,164	4 706,164	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001571	3000001571	SEMELE DE PANTALON	07AD07	29/11/2006	Contrat public	10	1 347,624	1 347,624	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001572	3000001572	SEMELE DE PANTALON	07AD07	05/11/2006	Contrat public	10	204,824	204,824	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001573	3000001573	SEMELE DE PANTALON	07AD07	07/12/2006	Contrat public	10	709,174	709,174	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001574	3000001574	SEMELE DE PANTALON	07AD07	08/09/014	Contrat public	10	3 968,014	3 968,014	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001575	3000001575	SEMELE DE PANTALON	07AD07	09/09/2007	Contrat public	10	3 991,134	3 991,134	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001576	3000001576	SEMELE DE PANTALON	07AD07	09/11/2006	Contrat public	10	1 170,854	1 170,854	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001577	3000001577	SEMELE DE PANTALON	07AD07	03/08/2006	Contrat public	10	3 508,354	3 508,354	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001578	3000001578	SEMELE DE PANTALON	07AD07	1/07/2006	Contrat public	10	1 097,334	1 097,334	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001579	3000001579	SEMELE DE PANTALON	07AD07	1/03/014	Contrat public	10	1 033,014	1 033,014	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001580	3000001580	SEMELE DE PANTALON	07AD07	24/09/2007	Contrat public	10	803,194	803,194	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001581	3000001581	SEMELE DE PANTALON	07AD07	26/09/2007	Contrat public	10	271,474	271,474	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001582	3000001582	SEMELE DE PANTALON	07AD07	06/05/204	Contrat public	10	6 665,224	6 665,224	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001583	3000001583	SEMELE DE PANTALON	07AD07	23/10/2007	Contrat public	10	1 156,744	1 156,744	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001584	3000001584	SEMELE DE PANTALON	07AD07	24/10/2007	Contrat public	10	628,704	628,704	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001585	3000001585	SEMELE DE PANTALON	07AD07	1/09/034	Contrat public	10	1 098,334	1 098,334	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001586	3000001586	SEMELE DE PANTALON	07AD07	22/10/2007	Contrat public	10	4 909,264	4 909,264	0,00	0,00
2188	ESPACE PUBLIC	3000001587	3000001587	SEMELE DE PANTALON	07AD07	19/11/2007	Contrat public	10	3 457,804	3 457,804	0,00	0,00

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de la séance de la commission de suivi des projets - Communes d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité système affecté	N° d'investissement	Collocation	Libellé 2 : Programme	Date de réalisation	Durée d'investissement	Montant public / Montant privé	Montant des amortissements	Valeur nette amortissable	Statut de bilan
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001152	COULONVILLE DE NOT. RESERVE D'EAU POUR BNC	070407	20/11/2007	10	5 900,794	5 900,794	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001153	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	18/11/2007	10	201,154	201,154	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001154	SCHELE CONTAINERS L'ARON	070407	18/11/2007	10	202,884	202,884	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001155	BANC TOUTEVOIS	070407	20/11/2007	10	460,464	460,464	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001156	MATEAU L'ARON	070407	11/02/04	10	1 132,614	1 132,614	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001157	2 HAMPS D'AMBIENTEMENT ELIMONT, ANCIEN	070407	20/11/2007	10	300,104	300,104	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001158	COFFRET COUPLAGE - VOIE D'ENTREE	070407	20/11/2007	10	561,564	561,564	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001159	FOURNEUR DE PAYS	070407	04/12/2007	10	3 100,404	3 100,404	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001160	REPONSE CHIMIQUE 784	070407	15/09/04	10	4 000,754	4 000,754	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001161	REPERAGE EN TOUTE VUE AP'RIED 779	070407	11/02/04	10	1 130,854	1 130,854	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001162	INTERVENTION PORTUEUR 254	070407	10/02/04	10	1 021,024	1 021,024	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001163	CARTEPOSTALE	070407	09/02/04	10	9 330,334	9 330,334	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001164	INTERVENTION DESA 410	070407	07/02/04	10	8 023,824	8 023,824	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001165	INTERVENTION DESA 405	070407	07/02/04	10	8 023,824	8 023,824	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001166	SCHELE CONTAINERS L'ARON	070407	15/02/04	10	11 960,314	11 960,314	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001167	INTERVENTION DESA 405	070407	15/02/04	10	11 960,314	11 960,314	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001168	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	16/02/04	10	11 811,264	11 811,264	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001169	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	20/02/04	10	2 403,524	2 403,524	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001170	COMBLES EPURÉS	070407	15/03/04	10	15 433,504	15 433,504	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001171	INTERVENTION TERNANT 774	070407	20/02/04	10	3 062,464	3 062,464	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001172	4 COMPTES D'EAU TOUTOVS, VINSOLES	070407	24/02/04	10	5 812,564	5 812,564	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001173	COMPTES D'EAU TOUTOVS, VINSOLES	070407	15/02/04	10	5 403,524	5 403,524	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001174	ST LOUCHE, TRAMWAY POUR LES VINSOLES	070407	20/02/04	10	2 844,034	2 844,034	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001175	INTERVENTION L'ARON 783	070407	11/02/04	10	1 000,014	1 000,014	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001176	PANNEAU D'INFORMATION SUR LES DEBRS ST	070407	28/02/04	10	1 000,014	1 000,014	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001177	SECURISATION VINSOLES - GPE OP B2	070407	14/02/04	10	6 403,104	6 403,104	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001178	SECURISATION VINSOLES - GPE OP B2	070407	09/02/04	10	2 070,204	2 070,204	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001179	ATTACHE MATHIE APPEL - GARDIENS	070407	09/02/04	10	660,434	660,434	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001180	2 REMODELS DES LUMIERES	070407	11/02/04	10	39 400,804	39 400,804	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001181	SECURISATION VINSOLES - GPE OP B2	070407	11/02/04	10	1 160,164	1 160,164	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001182	INTERVENTION SWINBOURG 774	070407	05/02/04	10	1 461,274	1 461,274	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001183	PANNEAU D'INFORMATION SUR LES DEBRS	070407	26/02/04	10	803,664	803,664	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001184	PANNEAU D'INFORMATION SUR LES DEBRS	070407	27/02/04	10	1 110,204	1 110,204	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001185	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	09/02/04	10	4 303,454	4 303,454	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001186	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	09/02/04	10	896,624	896,624	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001187	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	09/02/04	10	4 304,044	4 304,044	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001188	2 BOITERS BANC POUR L'ARON	070407	31/07/04	10	1 367,824	1 367,824	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001189	MEUBLE BOUCH	070407	10/02/04	10	148,584	148,584	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001190	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	10/02/04	10	3 428,344	3 428,344	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001191	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	10/02/04	10	251,164	251,164	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001192	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	10/02/04	10	5 023,204	5 023,204	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001193	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	10/02/04	10	281,624	281,624	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001194	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	22/02/04	10	2 720,024	2 720,024	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001195	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	31/02/04	10	251,144	251,144	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001196	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	04/02/04	10	6 912,394	6 912,394	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001197	COMPTES D'EAU TOUTOVS, VINSOLES	070407	18/11/04	10	12 800,604	12 800,604	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001198	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	16/11/04	10	2 886,564	2 886,564	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001199	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	17/11/04	10	17 003,214	17 003,214	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001200	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	27/11/04	10	300,344	300,344	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001201	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	17/11/04	10	1 770,134	1 770,134	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001202	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	11/02/04	10	7 322,404	7 322,404	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001203	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	17/02/04	10	8 901,324	8 901,324	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001204	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	17/02/04	10	1 143,344	1 143,344	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001205	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	02/02/04	10	1 770,084	1 770,084	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001206	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	30/02/04	10	2 181,894	2 181,894	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001207	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	30/02/04	10	4 151,714	4 151,714	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001208	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	20/02/04	10	1 970,134	1 970,134	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001209	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	01/02/04	10	375,934	375,934	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001210	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	30/02/04	10	3 247,474	3 247,474	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001211	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	01/02/04	10	623,594	623,594	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001212	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	21/02/04	10	1 413,304	1 413,304	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001213	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	26/02/04	10	2 621,034	2 621,034	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001214	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	26/02/04	10	835,374	835,374	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001215	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	11/02/04	10	101,384	101,384	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001216	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	30/02/04	10	405,844	405,844	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001217	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	11/02/04	10	2 001,494	2 001,494	0,000	SEIN COMMUNALE
2188	SEPAPE P. PUBLIC	2000001218	PROCES POLYMERISABLE L'ARON	070407	11/02/04	10	2 703,204	2 703,204	0,000	SEIN COMMUNALE

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de la séance de la commission de suivi des travaux - Commune d'Orléans

Nature opérationnelle	Complexion de l'opération à la suite de l'opération	N° d'investissement	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé 2 : Programme	Date de réalisation	Durée d'investissement	Valeur de capital	Coût des aménagements 2012-2019	Valeur nette immobilière 2012-2019	Statut de bilan
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010000075	2010000075	INTERSECTION SWINGO / TOUILLAC ENTRE ANJOU	070041	18/05/2009	10	1 128,954	1 011,404	112,550	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010000085	2010000085	INTERSECTION SMIERS / DESOULIERS	070041	28/01/2014	10	2 881,274	2 881,274	284,106	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010001033	2010001033	RENOUVELLEMENT DES RESEAU D'EGOUTS	070049	08/06/2009	10	10 226,454	9 656,644	1 074,014	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010001411	2010001411	LOT 107 - LECOUR	070037	28/05/2009	10	4 628,324	4 628,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010001625	2010001625	CHATEAU ELVAULT	070037	31/05/2009	10	17 900,144	17 900,144	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010001688	2010001688	INTERSECTION LAVALUE / PROFANUS AJS	070041	15/07/2009	10	3 944,984	3 944,984	374,124	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002104	2010002104	SAINT-PIERRE A SELLIER / LONGUEUIL / DODI	070037	11/11/2014	10	1 011,824	1 011,824	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002241	2010002241	COULET / MOULIN VERT	070037	30/06/2009	10	5 740,004	5 740,004	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002242	2010002242	SAINT-PIERRE A SELLIER	070037	02/07/2009	10	1 906,984	1 906,984	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002243	2010002243	SAINT-PIERRE A SELLIER	070037	02/07/2009	10	823,964	823,964	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002244	2010002244	LOT 20 / INTERDIT / BOULE MARCONI / BA / B14	070037	03/07/2014	10	8 827,204	8 827,204	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002345	2010002345	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002346	2010002346	INTERSECTION NE / D'INDREVAL / H 20	070041	01/07/2009	10	471,484	471,484	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002347	2010002347	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002348	2010002348	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002349	2010002349	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002350	2010002350	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002351	2010002351	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002352	2010002352	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002353	2010002353	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002354	2010002354	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002355	2010002355	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002356	2010002356	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002357	2010002357	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002358	2010002358	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002359	2010002359	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002360	2010002360	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002361	2010002361	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002362	2010002362	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002363	2010002363	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002364	2010002364	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002365	2010002365	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002366	2010002366	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002367	2010002367	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002368	2010002368	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002369	2010002369	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002370	2010002370	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002371	2010002371	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002372	2010002372	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002373	2010002373	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002374	2010002374	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002375	2010002375	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002376	2010002376	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002377	2010002377	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002378	2010002378	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002379	2010002379	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002380	2010002380	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002381	2010002381	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002382	2010002382	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002383	2010002383	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002384	2010002384	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002385	2010002385	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002386	2010002386	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002387	2010002387	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002388	2010002388	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002389	2010002389	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002390	2010002390	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002391	2010002391	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002392	2010002392	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002393	2010002393	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002394	2010002394	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002395	2010002395	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002396	2010002396	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002397	2010002397	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002398	2010002398	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002399	2010002399	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002400	2010002400	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002401	2010002401	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002402	2010002402	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002403	2010002403	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002404	2010002404	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384	121,384	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002405	2010002405	COMPLETES DES PROSEVERES	070037	31/07/2009	10	3 247,324	3 247,324	0,000	EN COMMUNALE
2188	SEPAZE P. PUBLIC	2010002406	2010002406	PIECE POUX SWINGO 260	070041	13/01/2014	10	1 056,384	1 056,384		

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens en pleine propriété - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité impôt de biens affecté	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé 2 - Programme	Date de département	Durée d'investissement	Valeur d'origine	Coût des amortissements	Valeur nette en 31/12/2019	Statut d'ancien
2188	ESPACE PUBLIC	2011000175	2011000175	CARTEAU ALUMINIUM ANNONCIER ATTELIER	530681	04/03/2014	10	18 022,93 €	14 752,93 €	3 270,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000176	2011000176	BOISERIE DES CHANTIERS	670407	04/03/2014	10	1 807,46 €	1 096,03 €	711,43 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000177	2011000177	10 PORTIÈRE TÊTE BOULE A CILLERIA 6007	620210	04/03/2014	10	690,33 €	690,33 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000178	2011000178	30 PORTIÈRE TÊTE BOULE A CILLERIA 6014	620211	04/03/2014	10	1 235,11 €	908,03 €	327,08 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000179	2011000179	6 PORTIÈRE TÊTE BOULE A CILLERIA 6014	620212	04/03/2014	10	564,93 €	564,93 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000180	2011000180	PORTIÈRE TÊTE BOULE A CILLERIA 6014	620213	04/03/2014	10	4 704,00 €	3 827,20 €	876,80 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000181	2011000181	MULLAGE BOUCHONNAGE 1200 BALACOF	670407	04/03/2014	10	172,43 €	172,43 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000182	2011000182	PH COLISE BAU FLOU COUSSIERU LI	670407	04/03/2014	10	397,00 €	397,00 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000183	2011000183	2 MARTELAUX AUTOMATISÉS	670407	09/05/2014	10	6 338,32 €	1 599,49 €	4 738,83 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000184	2011000184	PH 1000	670407	09/05/2014	10	694,36 €	694,36 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000185	2011000185	PH 1000	670407	09/05/2014	10	139,00 €	139,00 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000186	2011000186	MULLAGE	670407	09/05/2014	10	139,00 €	139,00 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000187	2011000187	PH 1000	670407	09/05/2014	10	335,64 €	335,64 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000188	2011000188	PH 1000	670407	11/05/2014	10	1 875,38 €	668,00 €	1 207,38 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000189	2011000189	PH 1000	670407	11/05/2014	10	275,94 €	275,94 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000190	2011000190	PH 1000	670407	11/05/2014	10	323,62 €	323,62 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000191	2011000191	PH 1000	670407	11/05/2014	10	114,00 €	114,00 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000192	2011000192	21 BOUCLE D'ENTRÉE COMMUNE D'ANNOUILLE	530681	21/06/2014	10	162,56 €	162,56 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000193	2011000193	BANC LA STANDA AVEC ACCOUCOIR	620211	24/06/2014	10	1 346,24 €	336,24 €	1 010,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000194	2011000194	POULET VENTRIER ACCOUCOIR	620212	24/06/2014	10	1 602,77 €	212,89 €	1 389,88 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000195	2011000195	NETTOYAGE 100 EQUIPE NOIR EST ET MAISON	670407	06/07/2014	10	1 609,70 €	1 599,84 €	9,86 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000196	2011000196	DEPOSEUR DE CHAÎNE BAMA ATTREU MEGALISE	670407	07/07/2014	10	544,90 €	544,90 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000197	2011000197	TECHNIQUE TÊTE BOULE A CILLERIA 6014	670407	25/07/2014	10	4 367,84 €	1 041,84 €	3 326,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000198	2011000198	TABLE DE POULE NOIR FORTIER LINDO 36	620211	29/07/2014	10	1 035,74 €	828,56 €	207,18 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000199	2011000199	PH 1000	670407	29/07/2014	10	333,17 €	333,17 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000200	2011000200	PH 1000	670407	29/07/2014	10	156,94 €	156,94 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000201	2011000201	PH 1000	670407	29/07/2014	10	308,86 €	308,86 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000202	2011000202	PH 1000	670407	29/07/2014	10	353,13 €	353,13 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000203	2011000203	PH 1000	670407	29/07/2014	10	275,94 €	275,94 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000204	2011000204	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000205	2011000205	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000206	2011000206	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000207	2011000207	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000208	2011000208	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000209	2011000209	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000210	2011000210	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000211	2011000211	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000212	2011000212	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000213	2011000213	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000214	2011000214	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000215	2011000215	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000216	2011000216	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000217	2011000217	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000218	2011000218	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000219	2011000219	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000220	2011000220	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000221	2011000221	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000222	2011000222	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000223	2011000223	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000224	2011000224	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000225	2011000225	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000226	2011000226	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000227	2011000227	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000228	2011000228	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000229	2011000229	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000230	2011000230	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000231	2011000231	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000232	2011000232	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000233	2011000233	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000234	2011000234	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000235	2011000235	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000236	2011000236	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000237	2011000237	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000238	2011000238	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000239	2011000239	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000240	2011000240	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000241	2011000241	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000242	2011000242	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000243	2011000243	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000244	2011000244	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000245	2011000245	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000246	2011000246	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000247	2011000247	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000248	2011000248	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000249	2011000249	PH 1000	670407	29/07/2014	10	1 706,40 €	1 706,40 €	0,00 €	0,00 €
2188	ESPACE PUBLIC	2011000250	2011000250	PH 1000	670407	29/07/2014	10				

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité liée à affecté	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé 2 - Programme	Date de départ	Durée d'immatriculation	Valeur de origine	Coût des amortissements	Valeur nette amortissements	Statut de bien
2188	ESPACES VERTS	2012000193	2012000193	PANNEAU BASSIN DESHAUS LINE EN PAVES FOR	08A02006	13/11/2012	1	376,544	376,544	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000566	2012000566	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	14/12/2012	1	35,884	35,884	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000569	2012000569	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	14/12/2012	1	283,454	283,454	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000650	2012000650	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	07/06/2012	1	131,074	131,074	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000747	2012000747	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	07/06/2012	1	645,004	645,004	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000748	2012000748	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	07/06/2012	1	1.725,954	1.725,954	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000749	2012000749	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	07/06/2012	1	2.460,004	2.460,004	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000818	2012000818	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	09/03/2012	1	1.163,134	1.163,134	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000829	2012000829	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	09/03/2012	1	774,004	774,004	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000837	2012000837	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	09/03/2012	1	708,884	708,884	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000842	2012000842	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	09/03/2012	1	857,244	857,244	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000848	2012000848	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	14/02/2012	1	1.767,374	1.767,374	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000851	2012000851	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	14/02/2012	1	1.410,484	1.410,484	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000852	2012000852	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	09/03/2012	1	3.966,004	3.966,004	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000853	2012000853	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	09/03/2012	1	67,594	67,594	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000854	2012000854	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	09/03/2012	1	1.014,324	1.014,324	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000855	2012000855	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	09/03/2012	1	802,114	802,114	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000856	2012000856	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	09/03/2012	1	56,356,364	56,356,364	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000857	2012000857	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	10/11/2009	1	1.808,054	1.808,054	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000858	2012000858	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	30/06/2009	1	839,614	839,614	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000859	2012000859	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	29/02/2009	1	174,384	174,384	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000860	2012000860	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	11/04/2012	1	12.927,134	12.927,134	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000861	2012000861	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	24/09/2012	1	317,004	317,004	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000862	2012000862	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	05/12/2012	1	45,218,004	45,218,004	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000863	2012000863	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	14/02/2012	1	5,470,004	5,470,004	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000864	2012000864	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	22/06/2008	1	29,662,374	29,662,374	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000865	2012000865	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	03/07/2008	1	1.223,314	1.223,314	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000866	2012000866	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	13/05/2008	1	1.396,444	1.396,444	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000867	2012000867	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	13/05/2008	1	13.415,344	13.415,344	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000868	2012000868	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	08/08/2008	1	8,974	8,974	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000869	2012000869	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	14/11/2008	1	197,464	197,464	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000870	2012000870	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	24/11/2008	1	10.065,704	10.065,704	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000871	2012000871	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	08/08/2008	1	90,220,274	90,220,274	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000872	2012000872	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	26/04/2007	1	801,194	801,194	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000873	2012000873	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	17/06/2007	1	1.407,364	1.407,364	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000874	2012000874	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	09/10/2007	1	599,354	599,354	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000875	2012000875	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	09/10/2007	1	274,034	274,034	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000876	2012000876	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	09/10/2007	1	4.097,304	4.097,304	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000877	2012000877	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	05/12/2007	1	824,334	824,334	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000878	2012000878	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	11/06/2008	1	1.948,094	1.948,094	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000879	2012000879	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	01/06/2008	1	771,664	771,664	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000880	2012000880	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	2/05/2014	1	2.455,914	2.455,914	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000881	2012000881	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	30/06/2008	1	461,204	461,204	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000882	2012000882	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	30/06/2008	1	417,894	417,894	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000883	2012000883	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	28/06/2008	1	694,004	694,004	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000884	2012000884	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	28/06/2008	1	107,464	107,464	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000885	2012000885	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	28/06/2008	1	593,384	593,384	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000886	2012000886	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	13/08/2008	1	1.101,274	1.101,274	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000887	2012000887	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	22/06/2009	1	116,010,004	116,010,004	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000888	2012000888	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	22/06/2009	1	14.935,464	14.935,464	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000889	2012000889	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	22/06/2009	1	13.696,864	13.696,864	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000890	2012000890	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	26/06/2010	1	4.780,944	4.780,944	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000891	2012000891	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	06/07/2011	1	3.937,654	3.937,654	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000892	2012000892	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	13/06/2011	1	5.024,084	5.024,084	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000893	2012000893	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	27/06/2011	1	596,474	596,474	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000894	2012000894	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	05/12/2011	1	1.009,204	1.009,204	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000895	2012000895	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	05/12/2011	1	1.938,514	1.938,514	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000896	2012000896	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	06/06/2012	1	1.690,304	1.690,304	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000897	2012000897	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	06/06/2012	1	758,364	758,364	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000898	2012000898	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	29/05/2012	1	116,010,004	116,010,004	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000899	2012000899	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	29/05/2012	1	2.839,394	2.839,394	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000900	2012000900	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	27/06/2012	1	69,410,464	69,410,464	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000901	2012000901	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	27/06/2012	1	1.000,014	1.000,014	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000902	2012000902	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	30/06/2012	1	3.062,464	3.062,464	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000903	2012000903	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	07/03/2013	1	9,190,354	9,190,354	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000904	2012000904	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	22/07/2012	1	2.368,664	2.368,664	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000905	2012000905	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	22/07/2012	1	2.261,724	2.261,724	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000906	2012000906	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	22/07/2012	1	2.695,704	2.695,704	0,000	EN COMMUNA
2188	ESPACES VERTS	2012000907	2012000907	BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE	08A12007	22/07/2012	1	1.963,134	1.963,134	0,000	EN COMMUNA
Total 2188								2 828 248,644	2 828 079,704	0,000	

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'affecté	N° d'investissement	Libellé 2 : Programme	Date de décaissement	Devis public / d'investissement	Durée d'investissement	Valeur initiale	Concl. des amortissements 31/12/2019	Valeur nettes	Statut d'actif
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000259	SEMA POTEAU INC ENDE	01/12/2000	0,00	0	1075,644	0,00	1075,644	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000260	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	1623,224	0,00	1623,224	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000261	MISE A VALEUR INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	685,714	0,00	685,714	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000262	BOUCHE INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	1925,294	0,00	1925,294	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000263	MISE A VALEUR INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	685,714	0,00	685,714	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000264	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2546,474	0,00	2546,474	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000265	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	1025,824	0,00	1025,824	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000266	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2721,144	0,00	2721,144	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000267	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2881,484	0,00	2881,484	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000268	SEMA INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	1170,114	0,00	1170,114	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000269	SEMA INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2305,184	0,00	2305,184	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000270	SEMA INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2900,324	0,00	2900,324	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000271	SEMA INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3028,074	0,00	3028,074	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000272	SEMA INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2890,284	0,00	2890,284	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000273	SEMA INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3470,274	0,00	3470,274	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000274	SEMA INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3497,134	0,00	3497,134	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000275	SEMA INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3071,584	0,00	3071,584	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000276	MISE A VALEUR INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2161,014	0,00	2161,014	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000277	SEMA INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	1145,534	0,00	1145,534	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000278	BOUCHE INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2101,004	0,00	2101,004	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000279	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2833,244	0,00	2833,244	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000280	BOUCHE INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2675,184	0,00	2675,184	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000281	BOUCHE INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	1997,054	0,00	1997,054	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000282	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2968,084	0,00	2968,084	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000283	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2569,814	0,00	2569,814	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000284	BOUCHE INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3188,794	0,00	3188,794	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000285	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2759,314	0,00	2759,314	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000286	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2616,964	0,00	2616,964	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000287	SEMA INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	1001,134	0,00	1001,134	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000288	SEMA INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	875,084	0,00	875,084	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000289	SEMA INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2112,284	0,00	2112,284	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000290	SEMA INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3127,884	0,00	3127,884	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000291	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2981,484	0,00	2981,484	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000292	BOUCHE INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2609,614	0,00	2609,614	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000293	BOUCHE INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2762,574	0,00	2762,574	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000294	BOUCHE INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3008,634	0,00	3008,634	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000295	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3008,634	0,00	3008,634	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000296	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3008,634	0,00	3008,634	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000297	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2969,784	0,00	2969,784	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000298	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3008,634	0,00	3008,634	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000299	SEMA INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3187,114	0,00	3187,114	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000300	SEMA INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2211,514	0,00	2211,514	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000301	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3217,884	0,00	3217,884	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000302	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3215,244	0,00	3215,244	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000303	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3008,424	0,00	3008,424	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000304	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3213,214	0,00	3213,214	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000305	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2948,404	0,00	2948,404	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000306	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3083,294	0,00	3083,294	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000307	SEMA INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	801,544	0,00	801,544	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000308	SEMA INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3215,424	0,00	3215,424	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000309	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2371,974	0,00	2371,974	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000310	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3111,884	0,00	3111,884	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000311	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3003,794	0,00	3003,794	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000312	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2964,784	0,00	2964,784	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000313	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3003,524	0,00	3003,524	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000314	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2964,784	0,00	2964,784	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000315	BOUCHE INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2188,214	0,00	2188,214	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000316	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	1474,864	0,00	1474,864	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000317	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	8107,344	0,00	8107,344	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000318	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3001,594	0,00	3001,594	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000319	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2478,104	0,00	2478,104	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000320	BOUCHE INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2348,054	0,00	2348,054	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000321	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	441,584	0,00	441,584	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000322	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3721,294	0,00	3721,294	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000323	BOUCHE INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3451,314	0,00	3451,314	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000324	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	2325,494	0,00	2325,494	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000325	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3451,314	0,00	3451,314	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000326	BOUCHE INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3444,494	0,00	3444,494	EN COMMUNA
2315	ESTRUC INC ENDE	3000000327	POTEAU INC ENDE INCORPORATION	01/12/2000	0,00	0	3388,614	0,00	3388,614	EN COMMUNA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de la séance de bilan des plans programmés - Communes d'Orléans

Nature comptable	Comptes de l'opération à la date affectée	N° d'inventaire	N° d'imputation	Désignation	Date de saisie	Devis public / d'initiative privée	Durée d'investissement	Valeur d'origine	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette amortissements 31/12/2019	Statut de bilan
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000001	2000000001	POTEAU INC ENDE N°2221 EMPA_KA_BRIANT_H3	22/05/2019	Contrats publics	0	3 112,264	3 112,264	3 112,264	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000002	2000000002	POTEAU INC ENDE N°2281 EMPA_KA_BRIANT_H3	22/05/2019	Contrats publics	0	3 154,964	3 154,964	3 154,964	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000003	2000000003	POTEAU INC ENDE N°2615 EMPA_KA_BRIANT_H3	26/05/2019	Contrats publics	0	3 651,314	3 651,314	3 651,314	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000002025	2000002025	POTEAU INC ENDE N°0677 EMPA_KA_BRIANT_A3D	11/03/2019	Contrats publics	0	3 403,574	3 403,574	3 403,574	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000002022	2000002022	MISE A VAU LOU D'UN POTEAU INC ENDE	08/09/2019	Contrats publics	0	1 300,094	1 300,094	1 300,094	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000001543	2000001543	BOUCLIER INC ENDE N°2061 EMPA_KA_BRIANT_H3	01/07/2019	Contrats publics	0	2 076,084	2 076,084	2 076,084	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000001544	2000001544	POTEAU INC ENDE N°2061 EMPA_KA_BRIANT_H3	01/07/2019	Contrats publics	0	3 626,074	3 626,074	3 626,074	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000001134	2000001134	POTEAU INC ENDE N°2067 EMPA_KA_BRIANT_A3D	23/07/2019	Contrats publics	0	3 129,464	3 129,464	3 129,464	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000001136	2000001136	POTEAU INC ENDE N°2065 EMPA_KA_BRIANT_A3D	23/07/2019	Contrats publics	0	3 462,594	3 462,594	3 462,594	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000001127	2000001127	POTEAU INC ENDE N°2288 EMPA_ACHMET	23/07/2019	Contrats publics	0	3 129,444	3 129,444	3 129,444	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000001128	2000001128	POTEAU INC ENDE N°2288 EMPA_ACHMET	06/08/2019	Contrats publics	0	3 129,444	3 129,444	3 129,444	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000001129	2000001129	POTEAU INC ENDE N°2017 EMPA_ACHMET	06/08/2019	Contrats publics	0	3 129,444	3 129,444	3 129,444	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000001124	2000001124	POTEAU INC ENDE N°2017 EMPA_ACHMET	06/08/2019	Contrats publics	0	3 031,314	3 031,314	3 031,314	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000001130	2000001130	POTEAU INC ENDE N°2015 EMPA_KA_BRIANT_A3D	06/08/2019	Contrats publics	0	3 478,814	3 478,814	3 478,814	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000001131	2000001131	POTEAU INC ENDE N°2015 EMPA_KA_BRIANT_A3D	06/08/2019	Contrats publics	0	3 478,814	3 478,814	3 478,814	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000002042	2000002042	BOUCLIER INC ENDE N°2011 EMPA_KA_BRIANT_H3	26/08/2019	Contrats publics	0	2 460,174	2 460,174	2 460,174	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000002043	2000002043	BOUCLIER INC ENDE N°2011 EMPA_KA_BRIANT_H3	26/08/2019	Contrats publics	0	2 460,174	2 460,174	2 460,174	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000706	2000000706	POTEAU INC ENDE N°2031 EMPA_KA_BRIANT_H3	09/11/2019	Contrats publics	0	2 965,094	2 965,094	2 965,094	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000707	2000000707	POTEAU INC ENDE N°2031 EMPA_KA_BRIANT_H3	09/11/2019	Contrats publics	0	1 108,264	1 108,264	1 108,264	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000496	2000000496	POTEAU INC ENDE N°1521 EMPA_KA_BRIANT_H3	23/11/2019	Contrats publics	0	3 318,574	3 318,574	3 318,574	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000497	2000000497	POTEAU INC ENDE N°1521 EMPA_KA_BRIANT_H3	23/11/2019	Contrats publics	0	3 454,814	3 454,814	3 454,814	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000411	2000000411	BOUCLIER INC ENDE N°1411 EMPA_ACHMET	06/12/2019	Contrats publics	0	3 120,794	3 120,794	3 120,794	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000414	2000000414	BOUCLIER INC ENDE N°1511 EMPA_ACHMET	06/12/2019	Contrats publics	0	2 405,964	2 405,964	2 405,964	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000342	2000000342	BOUCLIER INC ENDE N°1511 EMPA_ACHMET	23/02/2019	Contrats publics	0	2 613,494	2 613,494	2 613,494	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000328	2000000328	POTEAU INC ENDE N°1615 EMPA_KA_BRIANT_H3	18/05/2019	Contrats publics	0	4 098,674	4 098,674	4 098,674	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000348	2000000348	POTEAU INC ENDE N°1615 EMPA_KA_BRIANT_H3	20/05/2019	Contrats publics	0	1 065,364	1 065,364	1 065,364	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000349	2000000349	POTEAU INC ENDE N°1615 EMPA_KA_BRIANT_H3	20/05/2019	Contrats publics	0	3 267,614	3 267,614	3 267,614	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000001019	2000001019	POTEAU INC ENDE N°2017 EMPA_KA_BRIANT_H3	27/05/2019	Contrats publics	0	3 213,064	3 213,064	3 213,064	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000305	2000000305	POTEAU INC ENDE N°2017 EMPA_KA_BRIANT_H3	28/07/2019	Contrats publics	0	3 404,304	3 404,304	3 404,304	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000306	2000000306	POTEAU INC ENDE N°2017 EMPA_KA_BRIANT_H3	28/07/2019	Contrats publics	0	3 242,174	3 242,174	3 242,174	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000002103	2000002103	POTEAU INC ENDE N°2013 EMPA_KA_BRIANT_H3	31/08/2019	Contrats publics	0	3 864,304	3 864,304	3 864,304	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000884	2000000884	MISE A VAU LOU D'UN BOUCLIER INC ENDE	26/09/2019	Contrats publics	0	608,874	608,874	608,874	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000730	2000000730	BOUCLIER INC ENDE N°1701 EMPA_ACHMET	26/09/2019	Contrats publics	0	2 843,874	2 843,874	2 843,874	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000721	2000000721	BOUCLIER INC ENDE N°1602 EMPA_ACHMET	26/09/2019	Contrats publics	0	2 835,724	2 835,724	2 835,724	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000790	2000000790	BOUCLIER INC ENDE N°1602 EMPA_ACHMET	26/09/2019	Contrats publics	0	2 231,714	2 231,714	2 231,714	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000309	2000000309	BOUCLIER INC ENDE N°1601 EMPA_ACHMET	24/10/2019	Contrats publics	0	1 008,444	1 008,444	1 008,444	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000002302	2000002302	BOUCLIER INC ENDE N°1601 EMPA_ACHMET	31/10/2019	Contrats publics	0	1 801,204	1 801,204	1 801,204	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000969	2000000969	BOUCLIER INC ENDE N°1601 EMPA_ACHMET	01/01/2019	Contrats publics	0	7 904,874	7 904,874	7 904,874	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000001664	2000001664	BOUCLIER INC ENDE B.E.E. BAUVEN	01/01/2019	Contrats publics	0	3 899,464	3 899,464	3 899,464	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000004478	2000004478	POTEAU INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	2 684,494	2 684,494	2 684,494	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000004477	2000004477	POTEAU INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	2 994,314	2 994,314	2 994,314	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000004470	2000004470	POTEAU INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	2 925,444	2 925,444	2 925,444	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000004484	2000004484	POTEAU INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	2 305,484	2 305,484	2 305,484	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000004483	2000004483	POTEAU INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	2 900,784	2 900,784	2 900,784	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000004475	2000004475	POTEAU INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	3 174,814	3 174,814	3 174,814	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000004476	2000004476	POTEAU INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	2 508,274	2 508,274	2 508,274	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000304	2000000304	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	2 118,314	2 118,314	2 118,314	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000966	2000000966	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	2 143,964	2 143,964	2 143,964	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000964	2000000964	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	2 035,644	2 035,644	2 035,644	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000002800	2000002800	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	2 035,644	2 035,644	2 035,644	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000004799	2000004799	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	1 989,594	1 989,594	1 989,594	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000370	2000000370	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	1 983,964	1 983,964	1 983,964	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000004798	2000004798	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	1 943,854	1 943,854	1 943,854	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000004690	2000004690	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	1 652,774	1 652,774	1 652,774	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000967	2000000967	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	1 798,314	1 798,314	1 798,314	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000004799	2000004799	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	1 493,164	1 493,164	1 493,164	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000004699	2000004699	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	315,744	315,744	315,744	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000004645	2000004645	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	315,744	315,744	315,744	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000004645	2000004645	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	306,884	306,884	306,884	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000004640	2000004640	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	281,244	281,244	281,244	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000004639	2000004639	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	1 460,304	1 460,304	1 460,304	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000001027	2000001027	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	11 623,594	11 623,594	11 623,594	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000525	2000000525	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	4 300,564	4 300,564	4 300,564	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000004638	2000004638	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	2 903,364	2 903,364	2 903,364	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000004637	2000004637	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	01/01/2019	Contrats publics	0	1 684,684	1 684,684	1 684,684	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000969	2000000969	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	27/10/2019	Contrats publics	0	4 082,314	4 082,314	4 082,314	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000019	2000000019	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	10/02/2019	Contrats publics	0	37 374,924	37 374,924	37 374,924	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000215	2000000215	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	10/02/2019	Contrats publics	0	37 374,124	37 374,124	37 374,124	REN COM MAR ANA
2315	ESTIMÉ INC ENDE	2000000183	2000000183	BOUCLIER INC ENDE INC ENDE	13/10/2019	Contrats publics	0	39 225,134	39 225,134	39 225,134	REN COM MAR ANA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'origine	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé 2 : Programme	Date de départ	Durée d'immatriculation	Valeur d'origine	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut du bien
2315	2315	2000001157	2000001157	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	10 983,31 €	0	10 983,31 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001158	2000001158	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	2 665,19 €	0	2 665,19 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001159	2000001159	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	15 111,19 €	0	15 111,19 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001160	2000001160	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	35 530,77 €	0	35 530,77 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001161	2000001161	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	5 837,97 €	0	5 837,97 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001162	2000001162	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	18 170,83 €	0	18 170,83 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001163	2000001163	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	12 136,97 €	0	12 136,97 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001164	2000001164	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	1 048,39 €	0	1 048,39 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001165	2000001165	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	1 987,89 €	0	1 987,89 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001166	2000001166	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	29 335,80 €	0	29 335,80 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001167	2000001167	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	21 053,31 €	0	21 053,31 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001168	2000001168	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	3 346,74 €	0	3 346,74 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001169	2000001169	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	20 138,59 €	0	20 138,59 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001170	2000001170	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	1 024,24 €	0	1 024,24 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001171	2000001171	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	1 326,21 €	0	1 326,21 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001172	2000001172	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	16 857,32 €	0,00 €	16 857,32 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001173	2000001173	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	10 025,88 €	0	10 025,88 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001174	2000001174	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	1 731,32 €	0	1 731,32 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001175	2000001175	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	1 599,05 €	0	1 599,05 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001176	2000001176	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	30 079,32 €	0	30 079,32 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001177	2000001177	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	5 064,16 €	0	5 064,16 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001178	2000001178	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	1 395,47 €	0	1 395,47 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001179	2000001179	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	13 885,83 €	0	13 885,83 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001180	2000001180	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	897,01 €	0	897,01 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001181	2000001181	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	2 286,79 €	0	2 286,79 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001182	2000001182	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	13 792,27 €	0	13 792,27 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001183	2000001183	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	4 038,37 €	0	4 038,37 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001184	2000001184	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	2 824,24 €	0	2 824,24 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001185	2000001185	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	4 108,26 €	0	4 108,26 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001186	2000001186	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	96 169,41 €	0	96 169,41 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001187	2000001187	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	2 248,23 €	0	2 248,23 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001188	2000001188	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	6 010,67 €	0	6 010,67 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001189	2000001189	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	2 807,68 €	0	2 807,68 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001190	2000001190	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	10 943,40 €	0	10 943,40 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001191	2000001191	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	30 005,89 €	0	30 005,89 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001192	2000001192	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	10 067,33 €	0	10 067,33 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001193	2000001193	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	1 451,69 €	0	1 451,69 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001194	2000001194	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	1 695,21 €	0	1 695,21 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001195	2000001195	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	2 224,56 €	0	2 224,56 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001196	2000001196	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	90,01 €	0	90,01 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001197	2000001197	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	6 334,38 €	0	6 334,38 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001198	2000001198	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	8 195,34 €	0	8 195,34 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001199	2000001199	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	28 492,7 €	0	28 492,7 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001200	2000001200	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	12 944,09 €	0	12 944,09 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001201	2000001201	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	11 326,31 €	0	11 326,31 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001202	2000001202	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	2 189,47 €	0	2 189,47 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001203	2000001203	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	1 711,40 €	0	1 711,40 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001204	2000001204	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	900,89 €	0	900,89 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001205	2000001205	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	805,28 €	0	805,28 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001206	2000001206	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	6 770,36 €	0	6 770,36 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001207	2000001207	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	29 879,03 €	0	29 879,03 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001208	2000001208	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	2 758 124,98 €	0	2 758 124,98 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001209	2000001209	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	1 309 901,32 €	0	1 309 901,32 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001210	2000001210	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	20 015,31 €	0	20 015,31 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001211	2000001211	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	78 222,28 €	0	78 222,28 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001212	2000001212	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	233 130,33 €	0	233 130,33 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001213	2000001213	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	91 591,49 €	0	91 591,49 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001214	2000001214	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	670 298,30 €	0	670 298,30 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001215	2000001215	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	17 138,93 €	0	17 138,93 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001216	2000001216	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	70 098,28 €	0	70 098,28 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001217	2000001217	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	74 516,92 €	0	74 516,92 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001218	2000001218	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	24 042,63 €	0	24 042,63 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001219	2000001219	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	10 307,74 €	0	10 307,74 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001220	2000001220	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	10 716,30 €	0	10 716,30 €	EN COMMUNE
2315	2315	2000001221	2000001221	Éclairage public	100459	03/08/2006	0	6 178,33 €	0	6 178,33 €	EN COMMUNE

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de compétences plates programmées - Communauté d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'affectation	N° d'investissement	Libellé de l'investissement	Libellé 2 : Programme	Date de réalisation	Devis public / d'initiative privée	Durée d'investissement	Valeur de origine	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut du bien
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000005	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	01.01/21/001	Données publiques	0	3 422,794	0	3 422,794	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000006	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	01.01/21/001	Données publiques	0	2 671,964	0	2 671,964	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000007	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	01.01/21/001	Données publiques	0	2 866,404	0	2 866,404	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000008	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	01.01/21/001	Données publiques	0	1 924,564	0	1 924,564	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000009	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	01.01/21/001	Données publiques	0	803,014	0	803,014	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000010	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	06.05/21/002	Données publiques	0	6 514,884	0	6 514,884	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000011	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	06.05/21/002	Données publiques	0	215,334	0	215,334	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000012	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	30.06/21/002	Données publiques	0	15 121,424	0	15 121,424	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000013	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	30.06/21/002	Données publiques	0	37 968,594	0	37 968,594	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000014	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	30.06/21/002	Données publiques	0	7 455,964	0	7 455,964	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000015	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	30.06/21/002	Données publiques	0	2 375,484	0	2 375,484	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000016	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	01.01/21/001	Données publiques	0	6 477,884	0,014	6 477,884	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000017	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	09.07/21/003	Données publiques	0	1 842 227,484	0	1 842 227,484	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000018	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	09.07/21/003	Données publiques	0	11 504,394	0	11 504,394	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000019	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	09.07/21/003	Données publiques	0	1 000,474	0	1 000,474	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000020	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	01.01/21/001	Données publiques	0	12 294,334	0	12 294,334	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000021	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	08.07/21/001	Données publiques	0	149 896,794	0	149 896,794	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000022	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	08.07/21/001	Données publiques	0	120 070,314	0	120 070,314	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000023	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	09.07/21/003	Données publiques	0	31 852,044	0	31 852,044	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000024	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	09.07/21/003	Données publiques	0	37 805,284	0	37 805,284	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000025	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	09.07/21/003	Données publiques	0	114 063,114	0	114 063,114	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000026	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	09.07/21/003	Données publiques	0	35 066,204	0	35 066,204	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000027	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	09.07/21/003	Données publiques	0	50 823,714	0	50 823,714	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000028	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	09.07/21/003	Données publiques	0	41 628,874	0	41 628,874	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000029	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	31.07/21/001	Données publiques	0	29 310,204	0	29 310,204	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000030	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	31.07/21/001	Données publiques	0	373,774	0	373,774	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000031	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	31.07/21/001	Données publiques	0	453,764	0	453,764	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000032	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	04.08/21/003	Données publiques	0	81 438,394	0	81 438,394	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000033	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	04.08/21/003	Données publiques	0	4 628,524	0	4 628,524	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000034	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	10.08/21/001	Données publiques	0	29 120,014	0	29 120,014	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000035	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	06.05/21/001	Données publiques	0	20 620,414	0	20 620,414	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000036	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	08.05/21/001	Données publiques	0	11 721,524	0	11 721,524	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000037	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	08.05/21/001	Données publiques	0	224 684,294	0	224 684,294	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000038	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	07.11/21/214	Données publiques	0	77 314,214	0	77 314,214	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000039	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	08.05/21/001	Données publiques	0	79 055,364	0	79 055,364	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000040	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	04.08/21/003	Données publiques	0	24 029,414	0	24 029,414	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000041	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	04.08/21/003	Données publiques	0	142 438,424	0	142 438,424	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000042	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	04.08/21/003	Données publiques	0	138 112,854	0	138 112,854	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000043	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	04.08/21/003	Données publiques	0	229 197,454	0	229 197,454	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000044	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	04.08/21/003	Données publiques	0	89 279,444	0	89 279,444	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000045	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	08.05/21/001	Données publiques	0	7 917,524	0	7 917,524	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000046	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	16.05/21/003	Données publiques	0	2 324,404	0	2 324,404	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000047	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	17.05/21/001	Données publiques	0	17 612,084	0	17 612,084	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000048	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	17.05/21/001	Données publiques	0	30 288,044	0	30 288,044	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000049	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	17.05/21/001	Données publiques	0	10 180,794	0	10 180,794	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000050	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	17.05/21/001	Données publiques	0	24 464,714	0	24 464,714	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000051	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	09.05/21/003	Données publiques	0	9 590,064	0	9 590,064	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000052	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	11.05/21/003	Données publiques	0	4 131,794	0	4 131,794	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000053	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	08.07/21/001	Données publiques	0	79 496,024	0	79 496,024	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000054	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	24.05/21/003	Données publiques	0	9 026,634	0	9 026,634	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000055	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	24.05/21/003	Données publiques	0	9 054,894	0	9 054,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000056	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	24.05/21/003	Données publiques	0	8 025,304	0	8 025,304	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000057	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	24.05/21/003	Données publiques	0	71 521,694	0	71 521,694	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000058	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	24.05/21/003	Données publiques	0	17 400,674	0	17 400,674	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000059	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	24.05/21/003	Données publiques	0	19 508,314	0	19 508,314	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000060	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	24.05/21/003	Données publiques	0	903,324	0	903,324	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000061	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	26.05/21/001	Données publiques	0	2 947,464	0	2 947,464	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000062	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	07.05/21/003	Données publiques	0	47 084,034	0,014	47 084,034	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000063	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	14.10/21/003	Données publiques	0	75 700,714	0	75 700,714	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000064	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	14.10/21/003	Données publiques	0	17 302,454	0	17 302,454	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000065	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	14.10/21/003	Données publiques	0	42 249,494	0	42 249,494	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000066	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	15.10/21/003	Données publiques	0	7 737,204	0,014	7 737,204	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000067	SIGNALISATION FONCTIONNAIRE	1000002	15.10/21/003	Données publiques	0	13 828,154	0	13 828,154	EN COMMUNE

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'origine	N° d'investissement	Libellé 2 - Programme	Date de réalisation	Durée d'investissement	Valeur de capital	Valeur nette amortissements 31/12/2019	Statut de bilan
2315 ESPACE PUBLIC	2000001008	2000001008	POUR CONCESSION DE PLACE P.V. 12	07/04/2019	0	2 000,01 €	2 000,01 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001011	2000001011	LES BARRIÈRES DE LA RUE BOUAFI	10/04/2019	0	4 805,96 €	4 805,96 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001069	2000001069	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	47 817,85 €	47 817,85 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001090	2000001090	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	9 322,51 €	9 322,51 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001092	2000001092	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	37 762,70 €	37 762,70 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001093	2000001093	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	883,08 €	883,08 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001094	2000001094	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	2 095,54 €	2 095,54 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001095	2000001095	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	2 992,62 €	2 992,62 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001096	2000001096	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	2 529,16 €	2 529,16 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001097	2000001097	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	1 981,81 €	1 981,81 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001098	2000001098	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	6 219,20 €	6 219,20 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001099	2000001099	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	376,74 €	376,74 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001101	2000001101	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	209,30 €	209,30 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001102	2000001102	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	3 008,50 €	3 008,50 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001103	2000001103	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	24 028,27 €	24 028,27 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001104	2000001104	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	19 790,52 €	19 790,52 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001105	2000001105	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	14 645,54 €	14 645,54 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001106	2000001106	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	26 840,71 €	26 840,71 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001107	2000001107	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	49 575,46 €	49 575,46 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001108	2000001108	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	39 696,21 €	39 696,21 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001140	2000001140	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	1 019,18 €	1 019,18 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001162	2000001162	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	10 243,74 €	10 243,74 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001199	2000001199	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	20 648,94 €	20 648,94 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001203	2000001203	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	4 708,38 €	4 708,38 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001204	2000001204	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	2 157,34 €	2 157,34 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001205	2000001205	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	1 853,30 €	1 853,30 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001206	2000001206	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	717,40 €	717,40 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001209	2000001209	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	12 881,45 €	12 881,45 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001211	2000001211	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	5 071,02 €	5 071,02 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001241	2000001241	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	1 328,21 €	1 328,21 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001242	2000001242	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	18 141,45 €	18 141,45 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001243	2000001243	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	16 482,32 €	16 482,32 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001244	2000001244	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	87 427,96 €	87 427,96 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001271	2000001271	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	8 940,84 €	8 940,84 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001272	2000001272	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	1 431,03 €	1 431,03 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001290	2000001290	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	11 032,80 €	11 032,80 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001300	2000001300	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	4 018,56 €	4 018,56 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001342	2000001342	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	1 201,57 €	1 201,57 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001347	2000001347	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	5 745,08 €	5 745,08 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001349	2000001349	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	12 899,13 €	12 899,13 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001351	2000001351	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	12 899,13 €	12 899,13 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001352	2000001352	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	41 001,91 €	41 001,91 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001362	2000001362	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	3 344,72 €	3 344,72 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001364	2000001364	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	17 114,23 €	17 114,23 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001365	2000001365	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	9 059,50 €	9 059,50 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001366	2000001366	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	10 521,54 €	10 521,54 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001367	2000001367	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	878,34 €	878,34 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001368	2000001368	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	4 071,12 €	4 071,12 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001369	2000001369	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	2 108,45 €	2 108,45 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001371	2000001371	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	3 990,40 €	3 990,40 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001372	2000001372	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	2 996,81 €	2 996,81 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001373	2000001373	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	17 996,13 €	17 996,13 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001374	2000001374	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	2 999,03 €	2 999,03 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001375	2000001375	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	14 906,30 €	14 906,30 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001376	2000001376	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	7 701,86 €	7 701,86 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001386	2000001386	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	718,01 €	718,01 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001392	2000001392	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	11 804,52 €	11 804,52 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001394	2000001394	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	9 023,30 €	9 023,30 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001396	2000001396	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	12 658,09 €	12 658,09 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001398	2000001398	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	1 347,07 €	1 347,07 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001405	2000001405	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	3 262,44 €	3 262,44 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001406	2000001406	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	9 895,27 €	9 895,27 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001426	2000001426	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	20 619,04 €	20 619,04 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001479	2000001479	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	5 695,13 €	5 695,13 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001781	2000001781	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	6 152,06 €	6 152,06 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001862	2000001862	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	30 656,66 €	30 656,66 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001874	2000001874	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	37 859,92 €	37 859,92 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001896	2000001896	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	9 252,94 €	9 252,94 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2000001898	2000001898	DIRECTION DE L'ÉCOLE DE LA RUE BOUAFI	GAUF 6000	0	61 267,78 €	61 267,78 €	EN COMMUNE

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens en pleine propriété - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'affectation	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé 2 : Programme	Date de départition	Devis public / d'initiative privée	Durée d'investissement	Valeur d'origine	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut du bien
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009001891	2009001891	4 VALLE CONLAGE (BOUQUET)	GAP 6000	28/09/2005	Dont pas public	0	9 266,454	12 266,454	820,000	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009001906	2009001906	501 ST JEAN - MESSON CISELAGE R.S.P. (JM)	GAP 6000	27/09/2005	Dont pas public	0	116 086,874	116 086,874	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009001909	2009001909	501 ST JEAN - MESSON CISELAGE R.S.P. (JM)	GAP 6000	27/09/2005	Dont pas public	0	1 933,874	1 933,874	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009001913	2009001913	AMENAGEMENT ESCALIER RUE A LEBLANCHE	07AD000	29/09/2005	Dont pas public	0	54 176,674	54 176,674	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009001924	2009001924	CREA FONC UN PARCOURS ZONE 30	07AD000	29/09/2005	Dont pas public	0	15 165,284	15 165,284	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002009	2009002009	FOURNEUR ET POSE DE BOUMES	06A 852	05/10/2005	Dont pas public	0	24 932,494	24 932,494	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002029	2009002029	PAYAGE RUE DU PETIT PAYS	06A 852	05/10/2005	Dont pas public	0	65 299,294	65 299,294	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002030	2009002030	DECOUPE DES RUES	06A 852	05/10/2005	Dont pas public	0	82 352,474	82 352,474	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002032	2009002032	PAYAGE RUE DU PETIT PAYS	06A 852	05/10/2005	Dont pas public	0	8 000,004	8 000,004	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002033	2009002033	PAYAGE ESCALIER DES RUES	06A 852	05/10/2005	Dont pas public	0	5 101,994	5 101,994	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002066	2009002066	REPARATION ESCALIER ESCALIER	06A 852	11/10/2005	Dont pas public	0	75 705,944	75 705,944	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002071	2009002071	MANUTENANCE ALBERT LEBLANCHE - REGULARISAT	07AD000	11/10/2005	Dont pas public	0	4 799,134	4 799,134	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002072	2009002072	MANUTENANCE R. NORMANDE - R. MARQUE	07AD000	11/10/2005	Dont pas public	0	3 135,934	3 135,934	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002073	2009002073	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	11/10/2005	Dont pas public	0	100 241,074	100 241,074	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002075	2009002075	MANUTENANCE ESCALIER ESCALIER	07AD000	11/10/2005	Dont pas public	0	3 271,374	3 271,374	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002076	2009002076	MANUTENANCE ESCALIER ESCALIER	07AD000	11/10/2005	Dont pas public	0	1 269,284	1 269,284	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002077	2009002077	REPARATION ESCALIER ESCALIER	GAP 6000	12/10/2005	Dont pas public	0	12 669,034	12 669,034	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002084	2009002084	REGULARISER ESCALIER ESCALIER	GAP 6000	12/10/2005	Dont pas public	0	25 166,754	25 166,754	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002085	2009002085	R. CHANGLER - REGULARISER ESCALIER	GAP 6000	12/10/2005	Dont pas public	0	9 913,324	9 913,324	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002106	2009002106	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	14/10/2005	Dont pas public	0	208,934	208,934	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002111	2009002111	MANUTENANCE COMPLEMENT ESCALIER	07AD000	14/10/2005	Dont pas public	0	9 264,324	9 264,324	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002113	2009002113	FOURNEUR ESCALIER ESCALIER	07AD000	14/10/2005	Dont pas public	0	99 218,874	99 218,874	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002141	2009002141	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	18/10/2005	Dont pas public	0	10 137,634	10 137,634	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002143	2009002143	REPARATION ESCALIER ESCALIER	GAP 6000	18/10/2005	Dont pas public	0	172 351,724	172 351,724	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002144	2009002144	AMENAGEMENT ESCALIER ESCALIER	07AD000	18/10/2005	Dont pas public	0	5 865,934	5 865,934	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002145	2009002145	CREATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	18/10/2005	Dont pas public	0	1 194,794	1 194,794	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002243	2009002243	MANUTENANCE ESCALIER ESCALIER	GAP 6000	27/10/2005	Dont pas public	0	4 605,014	4 605,014	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002245	2009002245	REPARATION ESCALIER ESCALIER	GAP 6000	27/10/2005	Dont pas public	0	44 087,724	44 087,724	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002246	2009002246	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	14/11/2005	Dont pas public	0	3 134,174	3 134,174	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002248	2009002248	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	14/11/2005	Dont pas public	0	835,214	835,214	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002249	2009002249	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	14/11/2005	Dont pas public	0	5 669,184	5 669,184	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002342	2009002342	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	14/11/2005	Dont pas public	0	3 298,144	3 298,144	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002343	2009002343	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	14/11/2005	Dont pas public	0	22 292,114	22 292,114	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002344	2009002344	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	14/11/2005	Dont pas public	0	906,244	906,244	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002402	2009002402	AMENAGEMENT ESCALIER ESCALIER	07AD000	15/11/2005	Dont pas public	0	10 977,384	10 977,384	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002405	2009002405	AMENAGEMENT ESCALIER ESCALIER	07AD000	15/11/2005	Dont pas public	0	893,414	893,414	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002406	2009002406	AMENAGEMENT ESCALIER ESCALIER	07AD000	15/11/2005	Dont pas public	0	893,414	893,414	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002407	2009002407	AMENAGEMENT ESCALIER ESCALIER	07AD000	15/11/2005	Dont pas public	0	893,414	893,414	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002408	2009002408	AMENAGEMENT ESCALIER ESCALIER	07AD000	15/11/2005	Dont pas public	0	18 174,824	18 174,824	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002409	2009002409	REPARATION ESCALIER ESCALIER	GAP 6000	15/11/2005	Dont pas public	0	15 195,104	15 195,104	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002471	2009002471	RUE DU GARDON - AMENAGEMENT	GAP 6000	16/11/2005	Dont pas public	0	22 418,514	22 418,514	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002480	2009002480	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	16/11/2005	Dont pas public	0	24 834,944	24 834,944	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002489	2009002489	PAYAGE RUES ET PASSAGES	GAP 6000	05/05/2005	Dont pas public	0	2 925 713,744	2 925 713,744	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002501	2009002501	REP. 2005 - MUR DE JACQUES DE BOUQUET	GAP 6000	16/11/2005	Dont pas public	0	9 053,744	9 053,744	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002504	2009002504	REPARATION ESCALIER ESCALIER	GAP 6000	16/11/2005	Dont pas public	0	9 968,384	9 968,384	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002505	2009002505	REPARATION ESCALIER ESCALIER	GAP 6000	16/11/2005	Dont pas public	0	17 294,184	17 294,184	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002507	2009002507	REPARATION ESCALIER ESCALIER	GAP 6000	17/11/2005	Dont pas public	0	81 066,184	81 066,184	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002508	2009002508	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	18/11/2005	Dont pas public	0	3 864,564	3 864,564	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002509	2009002509	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	21/11/2005	Dont pas public	0	2 648,034	2 648,034	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002576	2009002576	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	22/11/2005	Dont pas public	0	1 016,004	1 016,004	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002600	2009002600	REPARATION ESCALIER ESCALIER	06A 852	29/11/2005	Dont pas public	0	2 495,744	2 495,744	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002604	2009002604	REPARATION ESCALIER ESCALIER	06A 852	29/11/2005	Dont pas public	0	2 465,054	2 465,054	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002609	2009002609	REPARATION ESCALIER ESCALIER	GAP 6000	29/11/2005	Dont pas public	0	2 024,834	2 024,834	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002611	2009002611	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	29/11/2005	Dont pas public	0	1 132,014	1 132,014	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002721	2009002721	REPARATION ESCALIER ESCALIER	GAP 6000	24/11/2005	Dont pas public	0	7 984,604	7 984,604	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002731	2009002731	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	24/11/2005	Dont pas public	0	893,414	893,414	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002736	2009002736	REPARATION ESCALIER ESCALIER	GAP 6000	25/11/2005	Dont pas public	0	9 134,454	9 134,454	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002737	2009002737	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	25/11/2005	Dont pas public	0	170,674	170,674	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002738	2009002738	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	25/11/2005	Dont pas public	0	645,974	645,974	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002832	2009002832	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	25/11/2005	Dont pas public	0	1 375,484	1 375,484	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002833	2009002833	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	25/11/2005	Dont pas public	0	2 829,684	2 829,684	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002834	2009002834	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	26/11/2005	Dont pas public	0	5 812,564	5 812,564	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002836	2009002836	REPARATION ESCALIER ESCALIER	GAP 6000	30/11/2005	Dont pas public	0	467 933,144	467 933,144	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002851	2009002851	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	30/11/2005	Dont pas public	0	1 455,014	1 455,014	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002903	2009002903	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	30/11/2005	Dont pas public	0	33 865,684	33 865,684	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002905	2009002905	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	30/11/2005	Dont pas public	0	46 668,244	46 668,244	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002906	2009002906	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	30/11/2005	Dont pas public	0	14 176,704	14 176,704	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002918	2009002918	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	30/11/2005	Dont pas public	0	34 822,634	34 822,634	0	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2009002930	2009002930	REPARATION ESCALIER ESCALIER	07AD000	30/11/2005	Dont pas public	0	4 833,484	4 833,484	0	EN COMMUNA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens en pleine propriété - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité implicite de biens affectés	N° d'investissement	Libellé 2 - Programme	Date de réalisation	Devis public / Devis privé	Durée d'investissement	Valeur de origine	Coût des aménagements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut du bien
2315 ESPACE PUBLIC	2000000977	2000000977	RUE THIBAUD MAILLY	07AD0303	30.11.21.005	0	4 812,244	4 812,244	4 812,244	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000978	2000000978	AMENAGEMENT ESPLANADE STERNE	07AD0303	30.11.21.005	0	1 048,764	1 048,764	1 048,764	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000979	2000000979	MARQUAIS RUE DU LAMON	07AD0303	30.11.21.005	0	500,164	500,164	500,164	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000980	2000000980	CONSTRUCTION DE MASQUE EN STON	GAUP 6000	01.12.21.005	0	2 406,254	2 406,254	2 406,254	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000981	2000000981	RESEAU CANALISÉ BULEST EN	GAUP 6000	01.12.21.005	0	42 804,244	42 804,244	42 804,244	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000982	2000000982	ELEVEUR CARRETEL FEUX SYSTEME VIDEO	10A 852	01.12.21.005	0	1 279,724	1 279,724	1 279,724	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000983	2000000983	AMENAGEMENT ENFANT DE JARDIN DE LA CROIX	GAUP 6000	02.12.21.005	0	3 960,764	3 960,764	3 960,764	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000984	2000000984	INSTALLATION CANALISER	GAUP 6000	02.12.21.005	0	3 060,004	3 060,004	3 060,004	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000985	2000000985	RESEAU CANALISER	GAUP 6000	02.12.21.005	0	10 681,304	10 681,304	10 681,304	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000986	2000000986	AMENAGEMENT DES ALLEGES DE LA RUE	GAUP 6000	02.12.21.005	0	20 891,464	20 891,464	20 891,464	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000987	2000000987	DIRECTION DU MARCHE DE L'EST	GAUP 6000	02.12.21.005	0	10 729,174	10 729,174	10 729,174	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000988	2000000988	ASSISTANCE POUR MAINTENANCE COURAGE	10A 852	02.12.21.005	0	4 468,124	4 468,124	4 468,124	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000989	2000000989	RECORDS POUR MAINTENANCE COURAGE	10A 852	02.12.21.005	0	601,054	601,054	601,054	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000990	2000000990	RECORDS POUR MAINTENANCE COURAGE	10A 852	02.12.21.005	0	29 204,304	29 204,304	29 204,304	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000991	2000000991	RECORDS POUR MAINTENANCE COURAGE	10A 852	02.12.21.005	0	13 128,404	13 128,404	13 128,404	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000992	2000000992	ELEVES ESPACES DE JARDINAGE	GAUP 6000	26.04.21.005	0	17 054,964	17 054,964	17 054,964	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000993	2000000993	ASSISTANCE MAINTENANCE COURAGE	GAUP 6000	07.04.21.005	0	37 827,164	37 827,164	37 827,164	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000994	2000000994	CONTRÔLE DES ACCES AUTOMOBILES	GAUP 6000	09.04.21.005	0	803,414	803,414	803,414	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000995	2000000995	ENVAISSEMENT FEU POINT DE MARCHE	GAUP 6000	31.01.21.005	0	62,074	62,074	62,074	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000996	2000000996	REMBE EN ETAT BONNE DE PAVAGE	10A 852	08.02.21.006	0	6 124,444	6 124,444	6 124,444	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000997	2000000997	TRAVAIL DE MAINTENANCE RUE ROYALE	10A 852	09.02.21.006	0	212 341,894	212 341,894	212 341,894	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000998	2000000998	239 RUE DE LA ROUSSONNE	10A 852	15.02.21.006	0	30 799,384	30 799,384	30 799,384	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000999	2000000999	PATAFEUILLE RUE ST MARC (REPORT)	10A 852	15.02.21.006	0	7 088,694	7 088,694	7 088,694	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001000	2000001000	RESEAU CANALISER TRAVAIL EN REPORT	10A 852	15.02.21.006	0	61 864,544	61 864,544	61 864,544	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001001	2000001001	PATAFEUILLE RUE ST MARC (REPORT)	10A 852	22.02.21.006	0	19 176,464	19 176,464	19 176,464	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001002	2000001002	LOTISSEMENT MAINTENANCE COURAGE	GAUP 6000	22.02.21.006	0	34 520,864	34 520,864	34 520,864	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001003	2000001003	PARKING BLOQUES DE JARDIN MAINTENANCE COURAGE	GAUP 6000	02.03.21.006	0	32 725,004	32 725,004	32 725,004	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001004	2000001004	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	02.03.21.006	0	2 441,094	2 441,094	2 441,094	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001005	2000001005	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	02.03.21.006	0	1 021,974	1 021,974	1 021,974	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001006	2000001006	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	02.03.21.006	0	132 792,744	132 792,744	132 792,744	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001007	2000001007	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	26.03.21.006	0	10 684,144	10 684,144	10 684,144	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001008	2000001008	MISSION PLOTEGE RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	26.03.21.006	0	20 321,264	20 321,264	20 321,264	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001009	2000001009	TRAVAIL DE MAINTENANCE COURAGE	GAUP 6000	12.04.21.006	0	3 109,344	3 109,344	3 109,344	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001010	2000001010	MISE SECURITE DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	10A 852	12.04.21.006	0	4 862,694	4 862,694	4 862,694	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001011	2000001011	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	10A 852	12.04.21.006	0	16 062,184	16 062,184	16 062,184	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001012	2000001012	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	24.04.21.006	0	77 935,044	77 935,044	77 935,044	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001013	2000001013	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	30.04.21.006	0	33 183,704	33 183,704	33 183,704	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001014	2000001014	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	02.05.21.006	0	5 569,464	5 569,464	5 569,464	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001015	2000001015	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	12.06.21.006	0	4 164,314	4 164,314	4 164,314	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001016	2000001016	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	12.06.21.006	0	1 083,074	1 083,074	1 083,074	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001017	2000001017	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	12.06.21.006	0	11 328,164	11 328,164	11 328,164	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001018	2000001018	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	12.06.21.006	0	6 967,474	6 967,474	6 967,474	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001019	2000001019	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	14.06.21.006	0	6 967,474	6 967,474	6 967,474	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001020	2000001020	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	15.06.21.006	0	1 133,814	1 133,814	1 133,814	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001021	2000001021	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	15.06.21.006	0	6 013,284	6 013,284	6 013,284	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001022	2000001022	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	15.06.21.006	0	6 013,284	6 013,284	6 013,284	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001023	2000001023	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	15.06.21.006	0	36 986,694	36 986,694	36 986,694	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001024	2000001024	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	16.06.21.006	0	9 331,034	9 331,034	9 331,034	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001025	2000001025	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	19.06.21.006	0	4 594,794	4 594,794	4 594,794	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001026	2000001026	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	19.06.21.006	0	328 985,204	328 985,204	328 985,204	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001027	2000001027	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	06.07.21.006	0	22 969,374	22 969,374	22 969,374	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001028	2000001028	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	06.07.21.006	0	4 600,164	4 600,164	4 600,164	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001029	2000001029	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	30.07.21.006	0	19 074,384	19 074,384	19 074,384	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001030	2000001030	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	30.07.21.006	0	14 608,044	14 608,044	14 608,044	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001031	2000001031	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	10.08.21.006	0	11 714,164	11 714,164	11 714,164	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001032	2000001032	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	10.08.21.006	0	189 410,404	189 410,404	189 410,404	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001033	2000001033	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	12.07.21.006	0	202 990,114	202 990,114	202 990,114	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001034	2000001034	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	GAUP 6000	26.02.21.004	0	266 021,094	266 021,094	266 021,094	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001035	2000001035	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	10A 852	9.179.244	0	9 179,544	9 179,544	9 179,544	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001036	2000001036	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	10A 852	9 334,324	0	9 334,324	9 334,324	9 334,324	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001037	2000001037	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	10A 852	4 638,474	0	4 638,474	4 638,474	4 638,474	REN COMPAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2000001038	2000001038	RENTREMENT DE LA RUE DE LA ROUSSONNE	10A 852	19 837,294	0	19 837,294	19 837,294	19 837,294	REN COMPAR ANA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Projets de budget et de plan de dépenses - Communes d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'affectation	N° d'investissement	N° d'imputation	Libellé 2 : Programme	Date de décaissement	Durée d'investissement	Valeur originale	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut d'abn
2315 ESPACE PUBLIC	2300001348	2300001348	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	21/07/2006	0	1 505,294	0	1 505,294	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001349	2300001349	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	04/08/2006	0	4 288,054	0	4 288,054	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001350	2300001350	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	2 152,224	0	2 152,224	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001375	2300001375	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	609,204	0	609,204	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001377	2300001377	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	63 968,464	0	63 968,464	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001380	2300001380	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	5 471,944	0	5 471,944	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001381	2300001381	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	3 624,304	0	3 624,304	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001382	2300001382	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	46 681,204	0	46 681,204	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001383	2300001383	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	96 699,304	0	96 699,304	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001386	2300001386	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	53 578,134	0	53 578,134	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001388	2300001388	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	18 663,384	0	18 663,384	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001396	2300001396	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	107 797,194	0	107 797,194	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001409	2300001409	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	4 799,294	0	4 799,294	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001411	2300001411	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	32 600,484	0	32 600,484	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001419	2300001419	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	2 253,284	0	2 253,284	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001425	2300001425	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	1 115,704	0	1 115,704	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001434	2300001434	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	4 801,894	0	4 801,894	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001481	2300001481	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	562 994,4	0	562 994,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001539	2300001539	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	16 108,034	0	16 108,034	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001562	2300001562	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	14 296,214	0	14 296,214	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001565	2300001565	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	15 868,044	0	15 868,044	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001640	2300001640	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	2 767,204	0	2 767,204	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001638	2300001638	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	11 534,824	0	11 534,824	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001647	2300001647	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	477,684	0	477,684	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001659	2300001659	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	18 115,484	0	18 115,484	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001740	2300001740	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	14 962,324	0	14 962,324	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001701	2300001701	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	13 983,614	0	13 983,614	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001702	2300001702	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	9 885,094	0	9 885,094	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001703	2300001703	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	10 257,644	0	10 257,644	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001704	2300001704	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	9 524,324	0	9 524,324	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001705	2300001705	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	13 178,424	0	13 178,424	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001707	2300001707	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	3 141,064	0	3 141,064	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001708	2300001708	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	17 908,444	0	17 908,444	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001762	2300001762	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	4 126,204	0	4 126,204	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001766	2300001766	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	23 514,114	0	23 514,114	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001770	2300001770	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	16 635,844	0	16 635,844	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001776	2300001776	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	27 878,204	0	27 878,204	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001778	2300001778	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	31 246,924	0	31 246,924	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001783	2300001783	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	17 762,334	0	17 762,334	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001862	2300001862	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	5 708,644	0	5 708,644	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001865	2300001865	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	1 961,184	0	1 961,184	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001867	2300001867	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	11 729,514	0	11 729,514	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001930	2300001930	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	24 792,664	0	24 792,664	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001921	2300001921	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	48 138,084	0	48 138,084	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001923	2300001923	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	321 688,694	0	321 688,694	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001928	2300001928	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	117 784,4	0	117 784,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001936	2300001936	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	10 429,424	0	10 429,424	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300001937	2300001937	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	8 909,274	0	8 909,274	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002041	2300002041	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	5 135,584	0	5 135,584	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002045	2300002045	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	7 577,864	0	7 577,864	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002069	2300002069	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	10 478,624	0	10 478,624	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002075	2300002075	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	20 009,084	0	20 009,084	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002102	2300002102	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	74 253,614	0	74 253,614	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002207	2300002207	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	1 667,864	0	1 667,864	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002414	2300002414	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	19 148,704	0	19 148,704	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002470	2300002470	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	1 962,084	0	1 962,084	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002477	2300002477	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	17 722,714	0	17 722,714	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002479	2300002479	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	1 524,914	0	1 524,914	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002500	2300002500	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	28 108,034	0	28 108,034	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002507	2300002507	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	7 602,084	0	7 602,084	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002508	2300002508	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	9 524,324	0	9 524,324	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002509	2300002509	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	1 505,294	0	1 505,294	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002545	2300002545	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	130 101,704	0	130 101,704	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002649	2300002649	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	12 698,484	0	12 698,484	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002745	2300002745	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	2 624,654	0	2 624,654	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002776	2300002776	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	17 206,684	0	17 206,684	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002778	2300002778	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	2 316,484	0	2 316,484	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002803	2300002803	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	1 664,234	0	1 664,234	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2300002805	2300002805	AMENAGEMENT RUE DES COCHONS	0704000	03/08/2006	0	4 628,294	0	4 628,294	EN COMMUNA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et plateaux programmés - Communes d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'affectation	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé 2 : Programme	Date de départition	Dernière publique / d'origine	Durée d'immortement	Valeur d'origine	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut d'actif
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002807	2000002807	SIGNAL TOILE	06122	22/11/2006	0	0	1 705,374	0	1 705,374	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002808	2000002808	MARQUAIS CHARLES DE SAUMPT-LE BELLEFLOU	06122	22/11/2006	0	0	588,204	0	588,204	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002809	2000002809	COMPLÈMENT RUE BERGÈRE SUE	06122	22/11/2006	0	0	2 148,284	0	2 148,284	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002810	2000002810	AMÉNAL RUE DE D'ATY RUE MULLINS	06122	22/11/2006	0	0	13 271,004	0	13 271,004	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002811	2000002811	MODIFICATION BOUQUAGE JACOU	06122	22/11/2006	0	0	1 608,054	0	1 608,054	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002812	2000002812	RUE DE BOUQUAGE ENVOYÉ ST BENOÎT	06122	22/11/2006	0	0	32 652,654	0	32 652,654	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002813	2000002813	RUE CHARLE DANIEL	06122	22/11/2006	0	0	99 624,454	0	99 624,454	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002814	2000002814	RENOUATION POSTE PHILIPPAZ	06122	22/11/2006	0	0	191 845,954	0	191 845,954	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002815	2000002815	COMPLÈMENT MARQUAIS CHARLES	06122	22/11/2006	0	0	302 347,054	0	302 347,054	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002816	2000002816	SIGNALATION VERTICALE RUE BEEF PAN	06122	22/11/2006	0	0	1 700,474	0	1 700,474	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002817	2000002817	PARC ANTONIO BOULÈRE	06122	22/11/2006	0	0	2 869,634	0	2 869,634	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002818	2000002818	MANUQUE TUE CORDON MAIL	06122	22/11/2006	0	0	2 601,194	0	2 601,194	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002819	2000002819	PARC ANTONIO BOULÈRE	06122	22/11/2006	0	0	8 997,394	0	8 997,394	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002820	2000002820	COMPLÈMENT RUE ST ANGE ET BISSON NEUF	06122	22/11/2006	0	0	1 105,104	0	1 105,104	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002821	2000002821	RUE DES LOUIS DISSEMINATION ESSEUIL	06122	26/11/2006	0	0	2 469,654	0	2 469,654	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002822	2000002822	MANUQUE AVENUE DE PARIS	06122	27/11/2006	0	0	2 990,104	0	2 990,104	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002823	2000002823	SECTION BOUQUIN	06122	27/11/2006	0	0	1 072,814	0	1 072,814	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002824	2000002824	BOULÈRE AGITATION LOT	06122	27/11/2006	0	0	2 388,414	0	2 388,414	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002825	2000002825	PARC ST BENOÎT VESTIGES LOT	06122	27/11/2006	0	0	2 653,054	0	2 653,054	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002826	2000002826	RENOUATION POSTE CLOUARD GORGE V	06122	28/11/2006	0	0	8 499,734	0	8 499,734	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002827	2000002827	CONSTRUCTION BOULE DE PRENCE DES REATIM	06122	28/11/2006	0	0	717,044	0	717,044	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002828	2000002828	SEPARATIONS BOULÈRE ROUGE ST ANGE 20	06122	28/11/2006	0	0	10 999,994	0	10 999,994	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002829	2000002829	BP RUE DU COCOMBER	06122	28/11/2006	0	0	32 144,124	0	32 144,124	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002830	2000002830	RUE CHANST ET COT MANDY - BP	06122	28/11/2006	0	0	1 257,014	0	1 257,014	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002831	2000002831	MANUQUE CHARLES ST EVARTE	06122	29/11/2006	0	0	3 008,964	0	3 008,964	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002832	2000002832	AMÉNAL RUE DE LOUË ET PATRINE	06122	29/11/2006	0	0	4 187,754	0	4 187,754	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002833	2000002833	RESTITUTION DE BOUQUAGE MOISSIN	06122	29/11/2006	0	0	14 417,784	0	14 417,784	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002834	2000002834	BOULÈRE ST ANGE	06122	29/11/2006	0	0	1 008,414	0	1 008,414	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002835	2000002835	CONSTRUCTION BOULE DE PRENCE DES REATIM	06122	29/11/2006	0	0	1 008,414	0	1 008,414	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002836	2000002836	SEPARATIONS BOULÈRE ROUGE ST ANGE 20	06122	29/11/2006	0	0	17 991,394	0	17 991,394	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002837	2000002837	BOULÈRE ST ANGE	06122	30/11/2006	0	0	20 691,424	0	20 691,424	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002838	2000002838	SECTION BOULÈRE DES LOUIS	06122	30/11/2006	0	0	90 016,114	0	90 016,114	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002839	2000002839	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	9 690,094	0	9 690,094	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002840	2000002840	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002841	2000002841	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	9 852,014	0	9 852,014	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002842	2000002842	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	414,164	0	414,164	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002843	2000002843	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	2 742,374	0	2 742,374	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002844	2000002844	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	1 117,924	0	1 117,924	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002845	2000002845	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	88 577,624	0	88 577,624	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002846	2000002846	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	1 791,414	0	1 791,414	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002847	2000002847	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 008,614	0	3 008,614	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002848	2000002848	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	2 742,374	0	2 742,374	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002849	2000002849	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	2 742,374	0	2 742,374	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002850	2000002850	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002851	2000002851	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	2 848,014	0	2 848,014	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002852	2000002852	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002853	2000002853	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002854	2000002854	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002855	2000002855	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002856	2000002856	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002857	2000002857	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002858	2000002858	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002859	2000002859	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002860	2000002860	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002861	2000002861	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002862	2000002862	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002863	2000002863	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002864	2000002864	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002865	2000002865	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002866	2000002866	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002867	2000002867	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002868	2000002868	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002869	2000002869	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002870	2000002870	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002871	2000002871	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002872	2000002872	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002873	2000002873	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002874	2000002874	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002875	2000002875	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002876	2000002876	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,364	0	3 166,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002877	2000002877	RENOUATION BOULEVARD MONTA	06122	30/11/2006	0	0	3 166,			

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'origine	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé 2 - Programme	Date de réalisation	Durée d'exécution	Valeur de origine	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut de bien
2315 ESPACE PUBLIC	2000000074	2000000074	2000000074	B. ELIMINATION MATER AMENAGEMENT ZONE	04230004	05/12/2006	0	2 000 014,4	0	2 000 014,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000549	2000000549	2000000549	AMENAGEMENT RUE CTE ANJOU	GAUP 6009	05/12/2006	0	10 603 924,4	0	10 603 924,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000550	2000000550	2000000550	TRAVAIL RUE DES SAISSETTIERS S/ECT ANJOU	GAUP 6009	05/12/2006	0	107 600 084,4	0	107 600 084,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000550	2000000550	2000000550	RUE MARIE GEORGE	GAUP 6009	05/12/2006	0	10 600 494,4	0	10 600 494,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000711	2000000711	2000000711	RENOUATION POSE PPE ET BALZAC	GAUP 6009	11/12/2006	0	22 400 014,4	0	22 400 014,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000742	2000000742	2000000742	RUE DE LA POTRIERE (RECOUPEMENT)	GAUP 6009	08/12/2006	0	801 527 424,4	0	801 527 424,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000749	2000000749	2000000749	AMENAGEMENT CANTINE PAROISSE	GAUP 6009	04/12/2006	0	307 593,4	0	307 593,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000808	2000000808	2000000808	AMENAGEMENT EN PARVIS (ORT)	GAUP 6009	09/12/2007	0	476 164,4	0	476 164,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000812	2000000812	2000000812	ATTACHEMENT MASSE RUE DES COCHERS	GAUP 6009	09/12/2007	0	1 587 394,4	0	1 587 394,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000855	2000000855	2000000855	MARQUAISIE RUE CHAMPAIGNE	GAUP 6009	09/12/2007	0	5 000 014,4	0	5 000 014,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000858	2000000858	2000000858	REPAREE DE CECIENNE RUE PAULYALES	GAUP 6009	13/12/2007	0	200 224,4	0	200 224,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000859	2000000859	2000000859	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	2 378 484,4	0	2 378 484,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000860	2000000860	2000000860	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	1 070 014,4	0	1 070 014,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000861	2000000861	2000000861	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	1 249 014,4	0	1 249 014,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000862	2000000862	2000000862	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	1 410 014,4	0	1 410 014,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000863	2000000863	2000000863	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	1 604 014,4	0	1 604 014,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000864	2000000864	2000000864	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	2 666 014,4	0	2 666 014,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000865	2000000865	2000000865	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	777 404,4	0	777 404,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000866	2000000866	2000000866	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	63 271 094,4	0	63 271 094,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000867	2000000867	2000000867	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	460 624,4	0	460 624,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000868	2000000868	2000000868	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	500 314,4	0	500 314,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000869	2000000869	2000000869	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	1 887 094,4	0	1 887 094,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000870	2000000870	2000000870	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	63 185 314,4	0	63 185 314,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000871	2000000871	2000000871	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	19 297 374,4	0	19 297 374,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000872	2000000872	2000000872	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	304 144,4	0	304 144,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000873	2000000873	2000000873	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	30 337 164,4	0	30 337 164,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000874	2000000874	2000000874	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	29 805 324,4	0	29 805 324,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000875	2000000875	2000000875	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	28 657 094,4	0	28 657 094,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000876	2000000876	2000000876	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	18 525 094,4	0,004	18 525 094,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000877	2000000877	2000000877	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	1 600 544,4	0,004	1 600 544,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000878	2000000878	2000000878	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	17 700 604,4	0,004	17 700 604,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000879	2000000879	2000000879	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	10 411 184,4	0,004	10 411 184,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000880	2000000880	2000000880	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	1 707 710 664,4	0,004	1 707 710 664,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000881	2000000881	2000000881	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	957 294,4	0,004	957 294,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000882	2000000882	2000000882	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	1 845 794,4	0,004	1 845 794,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000883	2000000883	2000000883	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	50 625 004,4	0,004	50 625 004,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000884	2000000884	2000000884	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	91 654 464,4	0,004	91 654 464,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000885	2000000885	2000000885	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	2 631 304,4	0,004	2 631 304,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000886	2000000886	2000000886	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	4 036 304,4	0,004	4 036 304,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000887	2000000887	2000000887	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	796 744,4	0,004	796 744,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000888	2000000888	2000000888	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	604 344,4	0,004	604 344,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000889	2000000889	2000000889	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	1 336 304,4	0,004	1 336 304,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000890	2000000890	2000000890	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	27 294 124,4	0,004	27 294 124,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000891	2000000891	2000000891	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	1 137 894,4	0,004	1 137 894,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000892	2000000892	2000000892	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	15 020 014,4	0,004	15 020 014,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000893	2000000893	2000000893	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	5 633 674,4	0,004	5 633 674,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000894	2000000894	2000000894	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	708 824,4	0,004	708 824,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000895	2000000895	2000000895	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	1 232 294,4	0,004	1 232 294,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000896	2000000896	2000000896	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	1 079 194,4	0,004	1 079 194,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000897	2000000897	2000000897	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	20 737 524,4	0,004	20 737 524,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000898	2000000898	2000000898	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	47 983 174,4	0,004	47 983 174,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000899	2000000899	2000000899	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	7 028 954,4	0,004	7 028 954,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000900	2000000900	2000000900	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	1 798 494,4	0,004	1 798 494,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000901	2000000901	2000000901	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	2 885 864,4	0,004	2 885 864,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000902	2000000902	2000000902	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	4 146 014,4	0,004	4 146 014,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000903	2000000903	2000000903	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	30 997 324,4	0,004	30 997 324,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000904	2000000904	2000000904	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	3 388 014,4	0,004	3 388 014,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000905	2000000905	2000000905	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	1 600 304,4	0,004	1 600 304,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000906	2000000906	2000000906	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	812 124,4	0,004	812 124,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000907	2000000907	2000000907	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	1 722 814,4	0,004	1 722 814,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000908	2000000908	2000000908	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	1 707 224,4	0,004	1 707 224,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000909	2000000909	2000000909	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	2 014 064,4	0,004	2 014 064,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000910	2000000910	2000000910	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	3 999 894,4	0,004	3 999 894,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000911	2000000911	2000000911	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	1 409 964,4	0,004	1 409 964,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000912	2000000912	2000000912	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	5 632 564,4	0,004	5 632 564,4	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2000000913	2000000913	2000000913	REPARATION PASSAGE RUE BOYRE	GAUP 6009	13/12/2007	0	4 099 804,4	0,004	4 099 804,4	EN COMMUNA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de compétences plates programmées - Communauté d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'affectation	N° d'investissement	Libellé 2 : Programme	Date de réalisation	Devis public / d'investissement	Durée d'investissement	Valeur de investissement	Valeur nette à l'1/1/2020	Etat de débiteur
2315 ESPACE PUBLIC	3007001078	3007001078	PUBLICATION PLANS RUE ANGOULÊME	05/07/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001080	3007001080	AVIS INSERTEUR MARCHE RUE ANGOULÊME	22/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001086	3007001086	PAGE INSERTEUR DES COMMARNAIS	22/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001090	3007001090	PAGE INSERTEUR DES COMMARNAIS	22/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001099	3007001099	PAGE INSERTEUR DES COMMARNAIS	22/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001105	3007001105	COMPTE RENDU LOT ET RELEVÉ TOUT ENVOIES	25/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001106	3007001106	COMPTE RENDU LOT ET RELEVÉ TOUT ENVOIES	25/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001107	3007001107	MISE EN PLACE DE LA REPERE DE SECURITE	26/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001148	3007001148	MARQUAISÉS RUES JEAN MOULIN INDUSTRIE	26/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001154	3007001154	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001155	3007001155	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001156	3007001156	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001157	3007001157	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001158	3007001158	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001159	3007001159	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001160	3007001160	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001161	3007001161	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001162	3007001162	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001163	3007001163	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001164	3007001164	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001165	3007001165	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001166	3007001166	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001167	3007001167	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001168	3007001168	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001169	3007001169	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001170	3007001170	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001171	3007001171	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001172	3007001172	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001173	3007001173	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001174	3007001174	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001175	3007001175	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001176	3007001176	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001177	3007001177	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001178	3007001178	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001179	3007001179	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001180	3007001180	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001181	3007001181	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001182	3007001182	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001183	3007001183	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001184	3007001184	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001185	3007001185	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001186	3007001186	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001187	3007001187	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001188	3007001188	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001189	3007001189	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001190	3007001190	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001191	3007001191	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001192	3007001192	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001193	3007001193	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001194	3007001194	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	3007001195	3007001195	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE	29/06/2007	0,000,000	0	0,000,000	0,000,000	EN COMARNA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Communes d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'affectation	N° d'investissement	Libellé 2 : Programme	Date de réalisation	Durée d'investissement	Montant initial	Montant actualisé	Etat
2315 ESPACE PUBLIC	3007002197	3007002197	PLACE MONTIER	01/10/2007	0	1419,284	1419,284	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002198	3007002198	AMENAGEMENT PLACE MARSEILLE MONTEUR	01/10/2007	0	20,086,704	20,086,704	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002200	3007002200	SIGNALETIQUE RUE POISSERON	01/10/2007	0	9,833,274	9,833,274	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002203	3007002203	AMENAGEMENT RUE JARDON	01/10/2007	0	10,068,054	10,068,054	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002205	3007002205	CARTEAU SIGNALISER VALLEVOISNE	01/10/2007	0	12,469,354	12,469,354	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002214	3007002214	RUE DU PRESBYTERE	07/06/2007	0	19,986,424	19,986,424	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002225	3007002225	TELEPHONERIE RUE MARCEL PROUST	31/08/2007	0	132,284,064	132,284,064	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002242	3007002242	PERIODE DE TRAVAIL RUE HAUSSMANN	27/08/2007	0	9,862,904	9,862,904	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002247	3007002247	REUNION MARIONNETES CYGARES	27/08/2007	0	4,082,784	4,082,784	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002248	3007002248	SIGNALISER RUE DE LA FORTIFICATION	08/10/2007	0	993,884	993,884	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002249	3007002249	TRAVAIL RUE DE LA FORTIFICATION	08/10/2007	0	33,133,644	33,133,644	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002251	3007002251	DIRECTION CHASSE RUE TOURNAI	11/09/2007	0	43,791,054	43,791,054	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002252	3007002252	TELEPHONERIE RUE QUANTOUILLE	01/10/2007	0	83,713,874	83,713,874	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002254	3007002254	AMENAGEMENT PLACE FLEURY LES OISEAUX	19/03/2008	0	19,913,484	19,913,484	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002255	3007002255	PERIODE DE TRAVAIL RUE DE LA FORTIFICATION	01/10/2007	0	12,469,354	12,469,354	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002256	3007002256	AMENAGEMENT RUE DE LA FORTIFICATION	22/10/2007	0	11,586,274	11,586,274	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002257	3007002257	AMENAGEMENT AVENUE	22/10/2007	0	24,832,964	24,832,964	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002258	3007002258	AMENAGEMENT RUE DE CHARLIERE	22/10/2007	0	25,644,874	25,644,874	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002259	3007002259	AMENAGEMENT RUE DE CHARLIERE	22/10/2007	0	6,261,134	6,261,134	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002263	3007002263	AMENAGEMENT RUE DE CHARLIERE	22/10/2007	0	6,010,474	6,010,474	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002264	3007002264	CREATION VOIE D'AVENUE MARCEL PROUST	22/10/2007	0	189,862,344	189,862,344	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002265	3007002265	TELEPHONERIE RUE DE LA FORTIFICATION	30/06/2007	0	2,869,084	2,869,084	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002267	3007002267	REUNION MARIONNETES RUE CORNE DE CERF	11/10/2007	0	3,884,354	3,884,354	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002271	3007002271	TRAVAIL RUE DE LA FORTIFICATION	22/10/2007	0	24,896,484	24,896,484	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002280	3007002280	SIGNALISER RUE DE LA FORTIFICATION	30/10/2007	0	4,863,674	4,863,674	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002281	3007002281	SEPARATION RUE DE LA FORTIFICATION	01/10/2007	0	33,137,344	33,137,344	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002283	3007002283	TRAVAIL RUE DE LA FORTIFICATION	09/11/2007	0	36,193,384	36,193,384	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002286	3007002286	PERIODE DE TRAVAIL RUE ANGOISSE	09/11/2007	0	1,895,384	1,895,384	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002288	3007002288	PERIODE DE TRAVAIL RUE DE LA FORTIFICATION	15/10/2007	0	16,708,504	16,708,504	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002289	3007002289	PERIODE DE TRAVAIL RUE DE LA FORTIFICATION	15/10/2007	0	12,469,354	12,469,354	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002294	3007002294	PERIODE DE TRAVAIL RUE DE LA FORTIFICATION	15/10/2007	0	13,777,444	13,777,444	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002296	3007002296	CREATION DE VOIE RUE DE LA FORTIFICATION	15/10/2007	0	16,921,54	16,921,54	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002297	3007002297	TELEPHONERIE RUE DE LA FORTIFICATION	26/10/2007	0	893,034	893,034	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002298	3007002298	PERIODE DE TRAVAIL RUE ANGOISSE	31/10/2007	0	208,109,704	208,109,704	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002299	3007002299	TELEPHONERIE RUE ANGOISSE	16/09/2008	0	16,699,954	16,699,954	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002307	3007002307	PERIODE DE TRAVAIL RUE ANGOISSE	16/11/2007	0	21,140,424	21,140,424	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002308	3007002308	AMENAGEMENT RUE DE LA FORTIFICATION	19/11/2007	0	11,863,724	11,863,724	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002310	3007002310	RUE DE LA FORTIFICATION	19/11/2007	0	7,281,384	7,281,384	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002312	3007002312	AVENUE PRESIDENT KENNEDY	19/11/2007	0	6,653,744	6,653,744	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002344	3007002344	AMENAGEMENT RUE DE LA FORTIFICATION	30/11/2007	0	26,628,914	26,628,914	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002345	3007002345	AMENAGEMENT RUE DE LA FORTIFICATION	19/11/2007	0	1,312,494	1,312,494	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002347	3007002347	RUE DE LA FORTIFICATION	19/11/2007	0	1,669,324	1,669,324	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002348	3007002348	RUE DE LA FORTIFICATION	19/11/2007	0	13,908,314	13,908,314	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002349	3007002349	RUE DE LA FORTIFICATION	19/11/2007	0	14,463,504	14,463,504	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002351	3007002351	RUE DE LA FORTIFICATION	19/11/2007	0	3,028,904	3,028,904	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002352	3007002352	RUE DE LA FORTIFICATION	19/11/2007	0	7,882,384	7,882,384	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002353	3007002353	AMENAGEMENT RUE DE LA FORTIFICATION	16/11/2007	0	888,564	888,564	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002354	3007002354	AMENAGEMENT RUE DE LA FORTIFICATION	16/11/2007	0	2,753,774	2,753,774	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002355	3007002355	RUE DE LA FORTIFICATION	19/11/2007	0	6,181,224	6,181,224	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002356	3007002356	AMENAGEMENT TRONCON RUE CHARLES PROUST	19/11/2007	0	9,798,714	9,798,714	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002357	3007002357	AMENAGEMENT SIGNALISER	19/11/2007	0	4,904,284	4,904,284	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002358	3007002358	RUE DE LA FORTIFICATION	19/11/2007	0	13,654,424	13,654,424	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002360	3007002360	RUE DE LA FORTIFICATION	20/11/2007	0	59,401,674	59,401,674	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002361	3007002361	RUE DE LA FORTIFICATION	30/11/2007	0	29,170,814	29,170,814	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002366	3007002366	PERIODE DE TRAVAIL RUE ANGOISSE	17/11/2007	0	4,891,524	4,891,524	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002367	3007002367	PERIODE DE TRAVAIL RUE ANGOISSE	15/11/2007	0	11,338,084	11,338,084	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002368	3007002368	PERIODE DE TRAVAIL RUE ANGOISSE	22/11/2007	0	13,754,084	13,754,084	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002369	3007002369	PERIODE DE TRAVAIL RUE ANGOISSE	22/11/2007	0	13,754,084	13,754,084	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002370	3007002370	PERIODE DE TRAVAIL RUE ANGOISSE	17/10/2008	0	17,102,884	17,102,884	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002371	3007002371	PERIODE DE TRAVAIL RUE ANGOISSE	17/10/2008	0	1,870,424	1,870,424	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002372	3007002372	PERIODE DE TRAVAIL RUE ANGOISSE	17/10/2008	0	6,985,284	6,985,284	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002373	3007002373	PERIODE DE TRAVAIL RUE ANGOISSE	06/11/2008	0	1,133,264	1,133,264	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002374	3007002374	TELEPHONERIE RUE DE LA FORTIFICATION	14/11/2007	0	893,414	893,414	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002375	3007002375	TELEPHONERIE RUE DE LA FORTIFICATION	14/11/2007	0	893,414	893,414	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002376	3007002376	TELEPHONERIE RUE DE LA FORTIFICATION	14/11/2007	0	893,414	893,414	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002382	3007002382	TELEPHONERIE RUE DE LA FORTIFICATION	14/11/2007	0	893,414	893,414	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002384	3007002384	TELEPHONERIE RUE DE LA FORTIFICATION	14/11/2007	0	893,414	893,414	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002385	3007002385	TELEPHONERIE RUE DE LA FORTIFICATION	29/11/2007	0	13,831,624	13,831,624	EN COMPARAISON
2315 ESPACE PUBLIC	3007002386	3007002386	TELEPHONERIE RUE DE LA FORTIFICATION	14/11/2007	0	893,414	893,414	EN COMPARAISON

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de la séance de l'Assemblée plénière - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'origine	N° d'investissement	Designation	Date de réalisation	Devis public / d'origine privé	Durée d'investissement	Valeur de origine	Coût des investissements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut de bilan
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000008	IMPASSE LOUIS-LESCOT - MAINTIENAGE	02/12/2008	Contrats publics	0	802,154	802,154	802,154	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000011	ESTEROUILLERES - ZONAGE	27/11/2008	Contrats publics	0	14,654,644	14,654,644	14,654,644	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000034	SP. RUE DES CARMELES - ZONAGE	27/11/2008	Contrats publics	0	4,995,164	4,995,164	4,995,164	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000062	DESEMLANTON ET RUE DU PRÉSIDENT	21/12/2008	Contrats publics	0	40,003,434	40,003,434	40,003,434	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000065	DESEMLANTON ET RUE COURBE ROUGE	01/12/2008	Contrats publics	0	4,993,944	4,993,944	4,993,944	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000066	RUE MAJANOFF	01/12/2008	Contrats publics	0	4,165,024	4,165,024	4,165,024	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000070	RUE DU CHAMP FOND	01/12/2008	Contrats publics	0	12,300,424	12,300,424	12,300,424	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000070	RUE DU CHAMP FOND	01/12/2008	Contrats publics	0	20,263,744	20,263,744	20,263,744	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000084	TR. VARRIE NOTRE RUE DE LA NOTRINE	01/12/2008	Contrats publics	0	808,954	808,954	808,954	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000085	54. RUE TURBET ET ANGE PAINSSON / B. D'APRESIN	28/11/2008	Contrats publics	0	1,625,364	1,625,364	1,625,364	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000085	MISE EN PLACE PAVILLON D'UNIFORME	28/11/2008	Contrats publics	0	3,245,814	3,245,814	3,245,814	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000095	AMENAGEMENT MAISONNETTE 1ERIE	12/11/2008	Contrats publics	0	903,204	903,204	903,204	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000095	RUE DU GENERAL LECLERC	02/12/2008	Contrats publics	0	9,408,084	9,408,084	9,408,084	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000098	BOULEVARD ANDRÉ LON BOUO	02/12/2008	Contrats publics	0	4,825,044	4,825,044	4,825,044	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000101	RUE DE LA VILLE	01/12/2008	Contrats publics	0	4,104,024	4,104,024	4,104,024	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000111	RUE DU CHAMP FOND	01/12/2008	Contrats publics	0	4,104,024	4,104,024	4,104,024	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000112	RUE DU CHAMP FOND	01/12/2008	Contrats publics	0	82,288,264	82,288,264	82,288,264	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000119	ANGELIERE CITY	02/12/2008	Contrats publics	0	1,018,824	1,018,824	1,018,824	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000120	BOULEVARD DE LA VILLE	02/12/2008	Contrats publics	0	5,069,564	5,069,564	5,069,564	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000120	TR. JONTRIC, RUE MARIANZOUX BALOU	28/11/2008	Contrats publics	0	17,108,744	17,108,744	17,108,744	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000120	IMPACT GABRIEL ET FOF BANNER / JOE	30/11/2008	Contrats publics	0	23,800,404	23,800,404	23,800,404	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000122	BOULEVARD DE LA VILLE	03/12/2008	Contrats publics	0	14,931,404	14,931,404	14,931,404	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000122	MISE EN PLACE MEDIA PLACE ET RETRE EMP	03/12/2008	Contrats publics	0	36,994,874	36,994,874	36,994,874	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000122	ANGEE RUE TULLELE RUE NEVAE TULLELE	03/12/2008	Contrats publics	0	13,961,824	13,961,824	13,961,824	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000129	AMENAGEMENT ESPACES PAVILLON RUE A DANIE	27/11/2008	Contrats publics	0	945,104	945,104	945,104	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000151	PONT DE MARIUS - DEVIATION	29/10/2008	Contrats publics	0	903,198,814	903,198,814	903,198,814	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000159	APPET DOPTRES EXTENSION JOBBE	24/05/2008	Contrats publics	0	855,424	855,424	855,424	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000141	AGE INSERION TRAMBLOUP 2009	25/05/2008	Contrats publics	0	2,466,194	2,466,194	2,466,194	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000165	TE AMENAGEMENT DESERTS RUE CUAER	09/05/2008	Contrats publics	0	11,053,084	11,053,084	11,053,084	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000168	BOULEVARD DE LA VILLE	01/12/2008	Contrats publics	0	3,245,384	3,245,384	3,245,384	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000170	RUE DE LA VILLE	01/12/2008	Contrats publics	0	2,960,384	2,960,384	2,960,384	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000170	RUE DE LA VILLE	01/12/2008	Contrats publics	0	3,104,164	3,104,164	3,104,164	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000175	BOULEVARD DE LA VILLE	18/05/2008	Contrats publics	0	9,088,164	9,088,164	9,088,164	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000176	BOULEVARD DE LA VILLE	18/05/2008	Contrats publics	0	2,665,514	2,665,514	2,665,514	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000176	AGE INSERION MARIE TRANCHES CLEO	28/04/2008	Contrats publics	0	17,690,574	17,690,574	17,690,574	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000177	TE AMENAGEMENT CLEO	28/04/2008	Contrats publics	0	5,162,804	5,162,804	5,162,804	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000177	TE AMENAGEMENT CLEO	28/04/2008	Contrats publics	0	10,583,954	10,583,954	10,583,954	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000178	JACQUES COEUR - TV VOIRE	29/04/2008	Contrats publics	0	15,165,284	15,165,284	15,165,284	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000000186	ETUDE DE CIRCULATION JAURES	11/05/2008	Contrats publics	0	12,138,874	12,138,874	12,138,874	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001102	ANGEE RUE TULLELE RUE NEVAE TULLELE	19/05/2008	Contrats publics	0	812,704	812,704	812,704	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001169	REPASSE BOULEVARD DE LA VILLE	13/05/2008	Contrats publics	0	6,877,084	6,877,084	6,877,084	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001173	PH. PETIT COURTE - 4 RUE CUE GAUPHER -	13/05/2008	Contrats publics	0	1,016,614	1,016,614	1,016,614	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001275	ACCUMULAT. CUE - FOURNITURE DANNEAUX	18/05/2008	Contrats publics	0	874,084	874,084	874,084	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001323	SEMI-CLASSEMENT RUE DE LA VILLE	27/05/2008	Contrats publics	0	4,034,164	4,034,164	4,034,164	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001369	RUE NEVAE TULLELE	29/05/2008	Contrats publics	0	1,374,814	1,374,814	1,374,814	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001370	PH. PETIT COURTE - 4 RUE CUE GAUPHER -	29/05/2008	Contrats publics	0	1,348,574	1,348,574	1,348,574	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001430	RUE DE LA VILLE	29/05/2008	Contrats publics	0	4,900,104	4,900,104	4,900,104	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001520	MANUTENANCE RUE LAMOUIN	29/05/2008	Contrats publics	0	2,918,814	2,918,814	2,918,814	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001640	RUE DE LA BERGAMASSE - ASSAINISSEMENT	15/06/2008	Contrats publics	0	3,887,084	3,887,084	3,887,084	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001653	MISSION P.A. RUE CLAUDE AMENAGEMENT DE JO	16/06/2008	Contrats publics	0	98,999,484	98,999,484	98,999,484	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001697	POLE DE CANTONNEMENT 200 EN COTE RUE	17/06/2008	Contrats publics	0	747,824	747,824	747,824	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001738	PRIEURE SAINT ETIENNE - PUBLI-COIN	11/06/2008	Contrats publics	0	699,404	699,404	699,404	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001747	PRIEURE LIBRAIRIE ET JACQUES - PUBLI-COIN	11/06/2008	Contrats publics	0	693,284	693,284	693,284	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001749	PRIEURE BRUE PAIN PUBLI-COIN TV VOIRE	11/06/2008	Contrats publics	0	20,196,084	20,196,084	20,196,084	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001840	REPASSE DE JONTS - CENTRE VALIE	19/06/2008	Contrats publics	0	51,018,394	51,018,394	51,018,394	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001893	BOULEVARD DE LA VILLE	18/06/2008	Contrats publics	0	4,998,104	4,998,104	4,998,104	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001941	BOULEVARD DE LA VILLE	26/06/2008	Contrats publics	0	67,887,494	67,887,494	67,887,494	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000001969	EFFACEMENT RESEAU CUE SAINT-COIN	01/07/2008	Contrats publics	0	1,364,484	1,364,484	1,364,484	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002008	RUE DE LA VILLE	01/07/2008	Contrats publics	0	32,472,734	32,472,734	32,472,734	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002009	RUE DE LA VILLE	01/07/2008	Contrats publics	0	4,144,164	4,144,164	4,144,164	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002010	RUE DE LA VILLE	01/07/2008	Contrats publics	0	1,564,204	1,564,204	1,564,204	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002047	RUE CHARLE BERNARDI	07/07/2008	Contrats publics	0	3,988,204	3,988,204	3,988,204	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002048	RUE SANI MAITE AMSELON	07/07/2008	Contrats publics	0	68,033,984	68,033,984	68,033,984	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002048	RUE DE LA VILLE	07/07/2008	Contrats publics	0	49,402,354	49,402,354	49,402,354	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002136	CEBA FONTIOTER RUE DE CHATELLEERS	13/07/2008	Contrats publics	0	5,261,014	5,261,014	5,261,014	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002138	PRIEURE DU TROTTOIR GABRIEL PUBLI-COIN	04/06/2008	Contrats publics	0	693,284	693,284	693,284	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002169	BOULEVARD DE LA VILLE	16/07/2008	Contrats publics	0	15,999,484	15,999,484	15,999,484	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002206	RUE DE LA VILLE	13/07/2008	Contrats publics	0	2,988,954	2,988,954	2,988,954	REN COMMAR ANA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2000002218	CONNECTION JAVUSET BTON NOUVEAU ARR	30/06/2008	Contrats publics	0	2,988,954	2,988,954	2,988,954	REN COMMAR ANA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de la séance de la commission de suivi des travaux - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'affectation	N° d'investissement	Désignation	Libellé 2 : Programme	Date de réalisation	Devis public / d'initiative privée	Durée d'investissement	Valeur de capital	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut du bien
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002219	SEPARATION DES ALÉES - MESSONNIÈRE		06/07/2009	Contrats publics	0	1 405,204	1 405,204	14 053,204	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002220	RUE DE LA BERGE		21/07/2009	Contrats publics	0	14 100,004	14 100,004	14 100,004	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002226	P.R. RUE DES BOULIERS - TX DE VOIRIE		30/06/2009	Contrats publics	0	15 805,464	15 805,464	15 805,464	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002260	RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		30/06/2009	Contrats publics	0	192 279,234	192 279,234	192 279,234	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002262	PRUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		30/06/2009	Contrats publics	0	21 363,304	21 363,304	21 363,304	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002265	IMPASSE DU CLOS DE LA FONTAINE		23/07/2009	Contrats publics	0	5 234,084	5 234,084	5 234,084	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002266	RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		30/06/2009	Contrats publics	0	4 879,084	4 879,084	4 879,084	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002290	AMENAGEMENT DE SECURITE - RD CHATELAIN		06/07/2009	Contrats publics	0	6 628,124	6 628,124	6 628,124	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002292	ACCOMPAGNEMENT D'AMODIFICATION CARRIERS		30/06/2009	Contrats publics	0	14 817,264	14 817,264	14 817,264	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002293	SEPARATION DES ALÉES - MESSONNIÈRE		14/07/2009	Contrats publics	0	738,304	738,304	738,304	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002341	PR. RP - AUPRES DE CONY - PARCITE		28/07/2009	Contrats publics	0	14 074,354	14 074,354	14 074,354	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002367	RP RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		31/07/2009	Contrats publics	0	71 148,364	71 148,364	71 148,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002390	CEDEX RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		31/07/2009	Contrats publics	0	13 903,344	13 903,344	13 903,344	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002393	RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		30/06/2009	Contrats publics	0	52 028,484	52 028,484	52 028,484	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002401	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		31/07/2009	Contrats publics	0	67 857,044	67 857,044	67 857,044	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002403	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		31/07/2009	Contrats publics	0	109 538,264	109 538,264	109 538,264	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002464	ACCOMPAGNEMENT D'AMODIFICATION CARRIERS		06/07/2009	Contrats publics	0	12 666,564	12 666,564	12 666,564	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002466	ETIENNE IV VOIRIE - RUE PAULELLE		31/07/2009	Contrats publics	0	49 103,034	49 103,034	49 103,034	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002509	SEPARATION DES ALÉES - MESSONNIÈRE		17/06/2009	Contrats publics	0	1 805,104	1 805,104	1 805,104	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002605	ETIENNE IV VOIRIE - RUE PAULELLE		31/07/2009	Contrats publics	0	2 807,614	2 807,614	2 807,614	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002619	RUE A GONGALUPT - PLACE ARMAND - RP		31/07/2009	Contrats publics	0	7 972,344	7 972,344	7 972,344	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002620	AMODIFICATION DE SECURITE - TX DE VOIRIE		31/07/2009	Contrats publics	0	11 139,124	11 139,124	11 139,124	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002627	SEPARATION DES ALÉES - MESSONNIÈRE		30/06/2009	Contrats publics	0	32 484,214	32 484,214	32 484,214	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002683	RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		30/06/2009	Contrats publics	0	5 373,894	5 373,894	5 373,894	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002684	RUE GONGALUPT - PLACE ARMAND - RP		30/06/2009	Contrats publics	0	2 000,124	2 000,124	2 000,124	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002687	RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		30/06/2009	Contrats publics	0	673,304	673,304	673,304	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002688	AMODIFICATION DE SECURITE - TX DE VOIRIE		19/06/2009	Contrats publics	0	762,304	762,304	762,304	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002689	SEPARATION DES ALÉES - MESSONNIÈRE		17/06/2009	Contrats publics	0	127 073,484	127 073,484	127 073,484	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002693	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		31/07/2009	Contrats publics	0	549 480,4	549 480,4	549 480,4	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002697	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		31/07/2009	Contrats publics	0	109 538,264	109 538,264	109 538,264	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002698	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		31/07/2009	Contrats publics	0	102 626,264	102 626,264	102 626,264	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002699	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		31/07/2009	Contrats publics	0	2 728,034	2 728,034	2 728,034	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002711	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		31/06/2009	Contrats publics	0	3 666,484	3 666,484	3 666,484	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002717	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		17/06/2009	Contrats publics	0	17 048,194	17 048,194	17 048,194	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002723	RUE CHARLES PROBY		01/06/2009	Contrats publics	0	5 621,794	5 621,794	5 621,794	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002727	RUE CHARLES PROBY		01/06/2009	Contrats publics	0	20 619,044	20 619,044	20 619,044	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002728	COUR DU MARC - RUE PAULELLE		01/06/2009	Contrats publics	0	2 175,674	2 175,674	2 175,674	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002730	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		02/06/2009	Contrats publics	0	71 048,364	71 048,364	71 048,364	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002731	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		02/06/2009	Contrats publics	0	533 030,084	533 030,084	533 030,084	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002733	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		31/06/2009	Contrats publics	0	12 821,124	12 821,124	12 821,124	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002749	ACCOMPAGNEMENT D'AMODIFICATION CARRIERS		07/06/2009	Contrats publics	0	39 076,714	39 076,714	39 076,714	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002776	SEPARATION DES ALÉES - MESSONNIÈRE		07/06/2009	Contrats publics	0	2 669,374	2 669,374	2 669,374	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002801	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		31/06/2009	Contrats publics	0	14 698,424	14 698,424	14 698,424	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002804	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		31/06/2009	Contrats publics	0	17 179,144	17 179,144	17 179,144	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002806	ACCOMPAGNEMENT D'AMODIFICATION CARRIERS		31/06/2009	Contrats publics	0	71 134,314	71 134,314	71 134,314	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002834	ACCOMPAGNEMENT D'AMODIFICATION CARRIERS		02/06/2009	Contrats publics	0	4 805,484	4 805,484	4 805,484	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000002838	ACCOMPAGNEMENT D'AMODIFICATION CARRIERS		11/06/2009	Contrats publics	0	296,474	296,474	296,474	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003174	PONT DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		14/06/2009	Contrats publics	0	5 938,144	5 938,144	5 938,144	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003182	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		14/06/2009	Contrats publics	0	354,134	354,134	354,134	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003195	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		17/06/2009	Contrats publics	0	2 105,774	2 105,774	2 105,774	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003196	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		17/06/2009	Contrats publics	0	28 802,774	28 802,774	28 802,774	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003199	VILLELLET VINCENT		17/06/2009	Contrats publics	0	8 571,144	8 571,144	8 571,144	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003204	RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		19/06/2009	Contrats publics	0	2 184,034	2 184,034	2 184,034	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003204	ACCOMPAGNEMENT D'AMODIFICATION CARRIERS		19/06/2009	Contrats publics	0	2 184,034	2 184,034	2 184,034	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003206	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		31/06/2009	Contrats publics	0	371 085,994	371 085,994	371 085,994	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003206	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		31/06/2009	Contrats publics	0	173 530,164	173 530,164	173 530,164	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003202	SEPARATION DES ALÉES - MESSONNIÈRE		30/06/2009	Contrats publics	0	3 915,924	3 915,924	3 915,924	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003205	IMPASSE DE LA FONTAINE		30/06/2009	Contrats publics	0	12 209,964	12 209,964	12 209,964	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003242	ACCOMPAGNEMENT D'AMODIFICATION CARRIERS		30/06/2009	Contrats publics	0	1 303,644	1 303,644	1 303,644	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003246	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		30/06/2009	Contrats publics	0	2 800,734	2 800,734	2 800,734	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003249	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		30/06/2009	Contrats publics	0	6 296,924	6 296,924	6 296,924	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003254	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		29/06/2009	Contrats publics	0	40 211,134	40 211,134	40 211,134	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003266	PR. RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		30/06/2009	Contrats publics	0	469 568,274	469 568,274	469 568,274	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003262	PONT DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		30/06/2009	Contrats publics	0	34 937,074	34 937,074	34 937,074	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003263	RUE DE LA BERGERIE - TX DE VOIRIE		28/06/2009	Contrats publics	0	125 576,604	125 576,604	125 576,604	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003264	ACCOMPAGNEMENT D'AMODIFICATION CARRIERS		30/06/2009	Contrats publics	0	1 308,954	1 308,954	1 308,954	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003265	ACCOMPAGNEMENT D'AMODIFICATION CARRIERS		30/06/2009	Contrats publics	0	5 175,784	5 175,784	5 175,784	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003266	ACCOMPAGNEMENT D'AMODIFICATION CARRIERS		30/06/2009	Contrats publics	0	3 991,344	3 991,344	3 991,344	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	3000003267	ACCOMPAGNEMENT D'AMODIFICATION CARRIERS		16/07/2009	Contrats publics	0	13 902,414	13 902,414	13 902,414	EN COMMUNAUX

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'affectation	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé 2 : Programme	Date de départition	Devis public / d'initiative privée	Durée d'investissement	Valeur d'origine	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut de bien
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200000714	200000714	RUE CONDORCET		13/10/2009	Contrat public	0	4 616,564	0	4 616,564	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200000716	200000716	AVENUE DU PONT NEUILLE - ENTRETIEN		30/09/2009	Contrat public	0	105 287,404	0	105 287,404	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200000718	200000718	AVENUE DE LA CLAYE - ARRONNEMENT		30/09/2009	Contrat public	0	105 567,004	0	105 567,004	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200000732	200000732	PETITES CYCLES - COUVRES ETIES		30/09/2009	Contrat public	0	16 573,634	0	16 573,634	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200000739	200000739	AMENAGEMENT RUE JEAN MOULIN		13/10/2009	Contrat public	0	37 324,774	0	37 324,774	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200000754	200000754	RUE DES MARAIS - CHOT CITE COUGNY 4P		13/10/2009	Contrat public	0	49 998,784	0	49 998,784	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200000759	200000759	PONT DES MARAIS - AMELIORATION 4P		13/10/2009	Contrat public	0	24 694,324	0	24 694,324	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200000798	200000798	REQUALIFICATION MOULIN DE LA CLAYE		05/10/2009	Contrat public	0	47 462,004	0	47 462,004	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008822	200008822	PR. RUE DU PETIT CHATELAIN - TR. MOIRE		30/09/2009	Contrat public	0	299 336,664	0	299 336,664	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008827	200008827	PR. RUE BRISSEY - TR. MOIRE		30/09/2009	Contrat public	0	303 215,684	0	303 215,684	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008836	200008836	AMELIORATION DES COURS DE LA CLAYE		14/10/2009	Contrat public	0	7 671,124	0	7 671,124	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008869	200008869	CEDEX - ENDOUCEMENT DES COURS DE LA CLAYE		22/10/2009	Contrat public	0	5 124,084	0	5 124,084	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008876	200008876	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		22/10/2009	Contrat public	0	32 784,364	0	32 784,364	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008890	200008890	TRAPAZO - ENDOUCEMENT DES COURS DE LA CLAYE		05/11/2009	Contrat public	0	21 983,284	0	21 983,284	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008894	200008894	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		05/11/2009	Contrat public	0	27 108,244	0	27 108,244	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008896	200008896	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		05/11/2009	Contrat public	0	10 139,524	0	10 139,524	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008898	200008898	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		05/11/2009	Contrat public	0	364 625,984	0	364 625,984	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008907	200008907	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		05/11/2009	Contrat public	0	815,004	0	815,004	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008909	200008909	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		05/11/2009	Contrat public	0	6 038,564	0	6 038,564	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008910	200008910	AMENAGEMENT DES COURS DE LA CLAYE		09/11/2009	Contrat public	0	55 694,734	0	55 694,734	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008913	200008913	SANITAIRES PUBLICS - BELLA MARITIMOUS		24/09/2009	Contrat public	0	2 966,084	0	2 966,084	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008914	200008914	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		12/11/2009	Contrat public	0	134 367,464	0	134 367,464	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008917	200008917	COURS DE LA CLAYE		13/11/2009	Contrat public	0	63 346,364	0	63 346,364	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008918	200008918	COURS DE LA CLAYE		13/11/2009	Contrat public	0	159 469,174	0	159 469,174	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008919	200008919	PR. AMELIORATION DES COURS DE LA CLAYE		28/10/2009	Contrat public	0	61 958,864	0	61 958,864	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008919	200008919	PR. AMELIORATION DES COURS DE LA CLAYE		28/10/2009	Contrat public	0	57 201,494	0	57 201,494	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008913	200008913	AMENAGEMENT DES COURS DE LA CLAYE		19/11/2009	Contrat public	0	12 621,124	0	12 621,124	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008915	200008915	AMENAGEMENT DES COURS DE LA CLAYE		19/11/2009	Contrat public	0	387,004	0	387,004	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008915	200008915	AMENAGEMENT DES COURS DE LA CLAYE		19/11/2009	Contrat public	0	1 025,894	0	1 025,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008915	200008915	AMENAGEMENT DES COURS DE LA CLAYE		19/11/2009	Contrat public	0	1 475,474	0	1 475,474	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008915	200008915	AMENAGEMENT DES COURS DE LA CLAYE		19/11/2009	Contrat public	0	5 619,184	0	5 619,184	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008915	200008915	AMENAGEMENT DES COURS DE LA CLAYE		24/11/2009	Contrat public	0	69 938,124	0	69 938,124	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	105 126,404	0	105 126,404	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	5 669,664	0	5 669,664	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 965,424	0	2 965,424	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	5 903,204	0	5 903,204	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	729,564	0	729,564	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	4 697,894	0	4 697,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	4 178,924	0	4 178,924	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		02/07/2009	Contrat public	0	10 284,684	0	10 284,684	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912	RUE DE LA CLAYE - ENDOUCEMENT		26/11/2009	Contrat public	0	2 451,894	0	2 451,894	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	200008912	200008912									

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Communes d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'affectation	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Date de départ	Devis public / d'initiative privée	Durée d'investissement	Valeur d'origine	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut d'itin
2315	ESPACE PUBLIC	2010000731	2010000731	MARCHE D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	27/12/2009	Contrats publics	0	1 506,594	0	1 506,594	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010000825	2010000825	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	30/11/2009	Contrats publics	0	1 512,274	0	1 512,274	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010000831	2010000831	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	30/11/2009	Contrats publics	0	1 488,164	0	1 488,164	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010000834	2010000834	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	30/11/2009	Contrats publics	0	5 967,314	0	5 967,314	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010000904	2010000904	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	01/12/2009	Contrats publics	0	10 802,374	0	10 802,374	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010000907	2010000907	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	01/12/2009	Contrats publics	0	2 445,314	0	2 445,314	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010000921	2010000921	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	01/12/2009	Contrats publics	0	315 307,084	0	315 307,084	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010000928	2010000928	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	01/12/2009	Contrats publics	0	1 808,044	0	1 808,044	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010000934	2010000934	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	25/11/2009	Contrats publics	0	12 001,864	0	12 001,864	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010000937	2010000937	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	02/12/2009	Contrats publics	0	2 154,774	0	2 154,774	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010000986	2010000986	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	02/12/2009	Contrats publics	0	3 607,344	0	3 607,344	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010000987	2010000987	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	02/12/2009	Contrats publics	0	4 604,344	0	4 604,344	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010000988	2010000988	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	02/12/2009	Contrats publics	0	3 704,344	0	3 704,344	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010000977	2010000977	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	08/12/2009	Contrats publics	0	2 304,314	0	2 304,314	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001114	2010001114	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	08/12/2009	Contrats publics	0	10 760,444	0	10 760,444	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001115	2010001115	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	08/12/2009	Contrats publics	0	141 246,274	0	141 246,274	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001116	2010001116	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	08/12/2009	Contrats publics	0	23 806,124	0	23 806,124	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001117	2010001117	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	08/12/2009	Contrats publics	0	4 702,134	0	4 702,134	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001119	2010001119	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	08/12/2009	Contrats publics	0	622,894	0	622,894	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001120	2010001120	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	08/12/2009	Contrats publics	0	9 472,084	0	9 472,084	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001121	2010001121	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	08/12/2009	Contrats publics	0	2 629,744	0	2 629,744	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001122	2010001122	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	08/12/2009	Contrats publics	0	781,294	0	781,294	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001127	2010001127	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	08/12/2009	Contrats publics	0	274,054	0	274,054	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001128	2010001128	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	12/10/2009	Contrats publics	0	13 105,244	0	13 105,244	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001129	2010001129	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	08/12/2009	Contrats publics	0	9 604,344	0	9 604,344	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001130	2010001130	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	08/12/2009	Contrats publics	0	11 237,134	0	11 237,134	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001131	2010001131	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	08/12/2009	Contrats publics	0	9 134,214	0	9 134,214	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001132	2010001132	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	08/12/2009	Contrats publics	0	15 162,344	0	15 162,344	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001133	2010001133	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	08/12/2009	Contrats publics	0	13 213,124	0	13 213,124	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001134	2010001134	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	08/12/2009	Contrats publics	0	183 885,164	0	183 885,164	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001137	2010001137	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	08/12/2009	Contrats publics	0	132 903,084	0	132 903,084	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001139	2010001139	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	09/12/2009	Contrats publics	0	129 101,064	0	129 101,064	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001140	2010001140	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	09/12/2009	Contrats publics	0	197 806,724	0	197 806,724	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001141	2010001141	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	09/12/2009	Contrats publics	0	234 851,114	0	234 851,114	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001142	2010001142	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	09/12/2009	Contrats publics	0	12 055,064	0	12 055,064	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001143	2010001143	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	09/12/2009	Contrats publics	0	179 835,624	0	179 835,624	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001144	2010001144	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	09/12/2009	Contrats publics	0	11 987,574	0	11 987,574	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001147	2010001147	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	09/12/2009	Contrats publics	0	111 457,074	0	111 457,074	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001149	2010001149	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	09/12/2009	Contrats publics	0	1 804 658,324	0	1 804 658,324	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001159	2010001159	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	22/02/2010	Contrats publics	0	29 357,744	0	29 357,744	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001160	2010001160	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	01/03/2010	Contrats publics	0	954,054	0	954,054	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001161	2010001161	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	02/03/2010	Contrats publics	0	2 058,714	0	2 058,714	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001162	2010001162	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	02/03/2010	Contrats publics	0	2 642,294	0	2 642,294	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001163	2010001163	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	02/03/2010	Contrats publics	0	3 308,204	0	3 308,204	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001164	2010001164	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	05/03/2010	Contrats publics	0	4 722,084	0	4 722,084	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001165	2010001165	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	17/03/2010	Contrats publics	0	17 469,174	0	17 469,174	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001166	2010001166	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	19/03/2010	Contrats publics	0	40 330,044	0	40 330,044	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001167	2010001167	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	19/03/2010	Contrats publics	0	20 930,074	0	20 930,074	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001168	2010001168	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	02/04/2010	Contrats publics	0	9 906,294	0	9 906,294	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001169	2010001169	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	02/04/2010	Contrats publics	0	6 461,344	0	6 461,344	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001170	2010001170	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	07/04/2010	Contrats publics	0	6 617,704	0	6 617,704	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001181	2010001181	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	08/04/2010	Contrats publics	0	46 213,444	0	46 213,444	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001182	2010001182	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	09/04/2010	Contrats publics	0	1 054,484	0	1 054,484	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001183	2010001183	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	12/04/2010	Contrats publics	0	42 000,674	0	42 000,674	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001184	2010001184	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	14/04/2010	Contrats publics	0	10 645,454	0	10 645,454	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001185	2010001185	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	16/04/2010	Contrats publics	0	34 025,294	0	34 025,294	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001186	2010001186	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	16/04/2010	Contrats publics	0	30 125,414	0	30 125,414	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001187	2010001187	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	19/04/2010	Contrats publics	0	3 308,204	0	3 308,204	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001188	2010001188	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	19/04/2010	Contrats publics	0	270,104	0	270,104	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001189	2010001189	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	20/04/2010	Contrats publics	0	5 968,054	0	5 968,054	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001190	2010001190	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	20/04/2010	Contrats publics	0	1 566,764	0	1 566,764	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001191	2010001191	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	22/04/2010	Contrats publics	0	4 204,844	0	4 204,844	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001192	2010001192	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	27/04/2010	Contrats publics	0	3 308,204	0	3 308,204	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001193	2010001193	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	27/04/2010	Contrats publics	0	1 977,714	0	1 977,714	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001194	2010001194	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	27/04/2010	Contrats publics	0	2 935,224	0	2 935,224	REN COMPAR ANA
2315	ESPACE PUBLIC	2010001195	2010001195	PLANS D'OUVERTURE DE RUE DE LA GARDIENNE	27/04/2010	Contrats publics	0	4 062,314	0	4 062,314	REN COMPAR ANA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'affectation	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé 2 : Programme	Date de départ	Durée d'exécution	Valeur de origine	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut du bien
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000180	201000180	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	7 165,94 €	0	7 165,94 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000181	201000181	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	10 090,20 €	0	10 090,20 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000182	201000182	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	16 832,20 €	0	16 832,20 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000183	201000183	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	2 310,01 €	0	2 310,01 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000184	201000184	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	36 020,71 €	0	36 020,71 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000185	201000185	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	3 152,31 €	0	3 152,31 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000186	201000186	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	40 892,84 €	0	40 892,84 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000187	201000187	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	59 203,56 €	0	59 203,56 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000188	201000188	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	19 690,44 €	0	19 690,44 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000189	201000189	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	24 995,49 €	0	24 995,49 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000190	201000190	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	4 157,73 €	0	4 157,73 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000191	201000191	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	303 392,27 €	0	303 392,27 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000192	201000192	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	3 203,28 €	0	3 203,28 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000193	201000193	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	2 978,78 €	0	2 978,78 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000194	201000194	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	1 970,42 €	0	1 970,42 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000195	201000195	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	1 182,24 €	0	1 182,24 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000196	201000196	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	65 466,03 €	0	65 466,03 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000197	201000197	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	208,10 €	0	208,10 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000198	201000198	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	898,00 €	0	898,00 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000199	201000199	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	4 072,70 €	0	4 072,70 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000200	201000200	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	4 226,66 €	0	4 226,66 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000201	201000201	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	17 312,16 €	0	17 312,16 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000202	201000202	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	2 670,46 €	0	2 670,46 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000203	201000203	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	398,03 €	0	398,03 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000204	201000204	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	3 759,49 €	0	3 759,49 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000205	201000205	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	3 229,20 €	0	3 229,20 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000206	201000206	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	3 071,45 €	0	3 071,45 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000207	201000207	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	391 058,25 €	0	391 058,25 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000208	201000208	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	2 028,07 €	0	2 028,07 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000209	201000209	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	4 628,02 €	0	4 628,02 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000210	201000210	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	202 018,30 €	0	202 018,30 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000211	201000211	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	57 961,65 €	0	57 961,65 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000212	201000212	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	3 362,37 €	0	3 362,37 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000213	201000213	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	1 016,60 €	0	1 016,60 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000214	201000214	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	898,10 €	0	898,10 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000215	201000215	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	2 690,24 €	0	2 690,24 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000216	201000216	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	4 216,04 €	0	4 216,04 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000217	201000217	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	4 063,33 €	0	4 063,33 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000218	201000218	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	7 198,42 €	0	7 198,42 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000219	201000219	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	5 196,14 €	0	5 196,14 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000220	201000220	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	1 024,01 €	0	1 024,01 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000221	201000221	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	3 229,20 €	0	3 229,20 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000222	201000222	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	1 581,30 €	0	1 581,30 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000223	201000223	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	1 108,44 €	0	1 108,44 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000224	201000224	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	13 325,79 €	0	13 325,79 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000225	201000225	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	12 685,37 €	0	12 685,37 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000226	201000226	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	10 572,66 €	0	10 572,66 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000227	201000227	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	201,06 €	0	201,06 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000228	201000228	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	2 706,15 €	0	2 706,15 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000229	201000229	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	11 817,28 €	0	11 817,28 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000230	201000230	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	2 970,65 €	0	2 970,65 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000231	201000231	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	3 543,08 €	0	3 543,08 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000232	201000232	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	18 625,37 €	0	18 625,37 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000233	201000233	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	688,66 €	0	688,66 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000234	201000234	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	3 186,51 €	0	3 186,51 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000235	201000235	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	2 257,65 €	0	2 257,65 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000236	201000236	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	31 727,49 €	0	31 727,49 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000237	201000237	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	1 014,09 €	0	1 014,09 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000238	201000238	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	310,79 €	0	310,79 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000239	201000239	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	1 825,17 €	0	1 825,17 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000240	201000240	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	5 560,24 €	0	5 560,24 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000241	201000241	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	3 321,08 €	0	3 321,08 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000242	201000242	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	2 407,20 €	0	2 407,20 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000243	201000243	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	1 084,50 €	0	1 084,50 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000244	201000244	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	4 233,84 €	0	4 233,84 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000245	201000245	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	5 342,92 €	0	5 342,92 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	201000246	201000246	AMENAGEMENT LOCAL DE LA ROUTE		27/05/2012	0	330 128,84 €	0	330 128,84 €	EN COMMUNE

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de la séance de la commission des finances - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité liens affectés	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé 2 : Programme	Date de départ	Devis public / divulgué	Durée d'exécution	Valeur de origine	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut de bien
2315 ESPACE PUBLIC		201000191	201000191	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		16/11/2010	Données public	0	20 054,98 €	20 054,98 €	20 054,98 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000192	201000192	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		16/11/2010	Données public	0	54,80 €	54,80 €	54,80 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000193	201000193	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		16/11/2010	Données public	0	1013,92 €	1013,92 €	1013,92 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000194	201000194	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		16/11/2010	Données public	0	3 157,46 €	3 157,46 €	3 157,46 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000195	201000195	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		22/11/2010	Données public	0	2 070,40 €	2 070,40 €	2 070,40 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000196	201000196	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		24/11/2010	Données public	0	2 302,35 €	2 302,35 €	2 302,35 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000197	201000197	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		25/11/2010	Données public	0	3 520,59 €	3 520,59 €	3 520,59 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000198	201000198	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		25/11/2010	Données public	0	6 882,98 €	6 882,98 €	6 882,98 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000199	201000199	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		25/11/2010	Données public	0	18 707,69 €	18 707,69 €	18 707,69 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000200	201000200	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		26/11/2010	Données public	0	2 459,24 €	2 459,24 €	2 459,24 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000201	201000201	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		26/11/2010	Données public	0	1 000,01 €	1 000,01 €	1 000,01 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000202	201000202	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		22/11/2010	Données public	0	3 825,98 €	3 825,98 €	3 825,98 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000203	201000203	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		30/11/2010	Données public	0	6 177,07 €	6 177,07 €	6 177,07 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000204	201000204	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		30/11/2010	Données public	0	6 825,84 €	6 825,84 €	6 825,84 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000205	201000205	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		30/11/2010	Données public	0	28 490,33 €	28 490,33 €	28 490,33 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000206	201000206	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		30/11/2010	Données public	0	34 620,40 €	34 620,40 €	34 620,40 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000207	201000207	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		30/11/2010	Données public	0	3 701,62 €	3 701,62 €	3 701,62 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000208	201000208	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		30/11/2010	Données public	0	15 118,00 €	15 118,00 €	15 118,00 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000209	201000209	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		01/12/2010	Données public	0	12 923,61 €	12 923,61 €	12 923,61 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000210	201000210	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		01/12/2010	Données public	0	2 272,40 €	2 272,40 €	2 272,40 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000211	201000211	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		01/12/2010	Données public	0	5 549,44 €	5 549,44 €	5 549,44 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000212	201000212	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		02/12/2010	Données public	0	2 086,42 €	2 086,42 €	2 086,42 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000213	201000213	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		02/12/2010	Données public	0	26 491,40 €	26 491,40 €	26 491,40 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000214	201000214	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		02/12/2010	Données public	0	4 401,20 €	4 401,20 €	4 401,20 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000215	201000215	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		02/12/2010	Données public	0	5 023,20 €	5 023,20 €	5 023,20 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000216	201000216	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		02/12/2010	Données public	0	1 583,84 €	1 583,84 €	1 583,84 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000217	201000217	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		03/12/2010	Données public	0	10 435,10 €	10 435,10 €	10 435,10 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000218	201000218	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		03/12/2010	Données public	0	22 790,31 €	22 790,31 €	22 790,31 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000219	201000219	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		03/12/2010	Données public	0	23 073,62 €	23 073,62 €	23 073,62 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000220	201000220	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		03/12/2010	Données public	0	28 573,18 €	28 573,18 €	28 573,18 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000221	201000221	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		03/12/2010	Données public	0	1 583,84 €	1 583,84 €	1 583,84 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000222	201000222	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		03/12/2010	Données public	0	6 825,84 €	6 825,84 €	6 825,84 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000223	201000223	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		03/12/2010	Données public	0	44 088,42 €	44 088,42 €	44 088,42 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000224	201000224	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		03/12/2010	Données public	0	1 861,04 €	1 861,04 €	1 861,04 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000225	201000225	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		03/12/2010	Données public	0	27 867,86 €	27 867,86 €	27 867,86 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000226	201000226	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		03/12/2010	Données public	0	6 033,12 €	6 033,12 €	6 033,12 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000227	201000227	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		06/12/2010	Données public	0	14 900,01 €	14 900,01 €	14 900,01 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000228	201000228	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		10/02/2010	Données public	0	10 528,62 €	10 528,62 €	10 528,62 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000229	201000229	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		06/12/2010	Données public	0	789 808,19 €	789 808,19 €	789 808,19 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000230	201000230	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		06/12/2010	Données public	0	50 900,01 €	50 900,01 €	50 900,01 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000231	201000231	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		06/12/2010	Données public	0	53 485,61 €	53 485,61 €	53 485,61 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000232	201000232	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		09/12/2010	Données public	0	1 699,67 €	1 699,67 €	1 699,67 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000233	201000233	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		09/12/2010	Données public	0	29 900,01 €	29 900,01 €	29 900,01 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000234	201000234	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		09/12/2010	Données public	0	19 170,75 €	19 170,75 €	19 170,75 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000235	201000235	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		09/12/2010	Données public	0	51 706,57 €	51 706,57 €	51 706,57 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000236	201000236	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		09/12/2010	Données public	0	22 173,99 €	22 173,99 €	22 173,99 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000237	201000237	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		09/12/2010	Données public	0	69 462,19 €	69 462,19 €	69 462,19 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000238	201000238	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		09/12/2010	Données public	0	113 200,20 €	113 200,20 €	113 200,20 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000239	201000239	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		06/12/2010	Données public	0	46 085,31 €	46 085,31 €	46 085,31 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000240	201000240	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		09/12/2010	Données public	0	18 905,49 €	18 905,49 €	18 905,49 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000241	201000241	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		09/12/2010	Données public	0	31 709,35 €	31 709,35 €	31 709,35 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000242	201000242	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		09/12/2010	Données public	0	61 903,01 €	61 903,01 €	61 903,01 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000243	201000243	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		09/12/2010	Données public	0	90 885,69 €	90 885,69 €	90 885,69 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000244	201000244	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		09/12/2010	Données public	0	99 771,32 €	99 771,32 €	99 771,32 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000245	201000245	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		13/12/2010	Données public	0	55 665,26 €	55 665,26 €	55 665,26 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000246	201000246	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		03/01/2011	Données public	0	167,44 €	167,44 €	167,44 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000247	201000247	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		03/01/2011	Données public	0	61 623,32 €	61 623,32 €	61 623,32 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000248	201000248	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		07/01/2011	Données public	0	11 275,90 €	11 275,90 €	11 275,90 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000249	201000249	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		07/01/2011	Données public	0	11 235,48 €	11 235,48 €	11 235,48 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000250	201000250	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		17/01/2011	Données public	0	49 133,34 €	49 133,34 €	49 133,34 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000251	201000251	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		17/01/2011	Données public	0	6 072,24 €	6 072,24 €	6 072,24 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000252	201000252	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		01/02/2011	Données public	0	221,26 €	221,26 €	221,26 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000253	201000253	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		02/02/2011	Données public	0	3 761,42 €	3 761,42 €	3 761,42 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000254	201000254	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		02/02/2011	Données public	0	361,69 €	361,69 €	361,69 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000255	201000255	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		04/02/2011	Données public	0	690 269,05 €	690 269,05 €	690 269,05 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000256	201000256	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		08/02/2011	Données public	0	1 704,30 €	1 704,30 €	1 704,30 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000257	201000257	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		08/02/2011	Données public	0	79 488,69 €	79 488,69 €	79 488,69 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000258	201000258	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		08/02/2011	Données public	0	224 620,88 €	224 620,88 €	224 620,88 €	EN COMMUNE
2315 ESPACE PUBLIC		201000259	201000259	TR. DE SIGNALISATION HORZONTALE LA SOURCE		09/02/2011	Données public	0	793,48 €	793,48 €	793,48 €	EN COMMUNE

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité implicite de biens affectés	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé 2 : Programme	Date de acquisition	Durée d'amortissement	Valeur d'origine	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut du bien
2315 ESPACE PUBLIC		2011000211	2011000211	RUE CHARTEAUXIN, TR. REASSEMENT EN COURS		08/02/2011	0	309 335,42 €		309 335,42 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000215	2011000215	SEPA - ACOMPT BREVETAGE DE BIEN		11/02/2011	0	1 690,29 €		1 690,29 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000216	2011000216	MOE EN COURS DE REASSEMENT		11/02/2011	0	17 469,30 €		17 469,30 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000263	2011000263	ALIMENTATION PROVISOIRE RUE YVONAT		14/02/2011	0	4 139,83 €		4 139,83 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000352	2011000352	REPARATION P.CHEVALIER		24/02/2011	0	3 273,75 €		3 273,75 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000353	2011000353	REPARATION ACHRE ET TROTTOIRS		24/02/2011	0	22 990,74 €		22 990,74 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000354	2011000354	REPARATION ACHRE ET TROTTOIRS		24/02/2011	0	4 518,34 €		4 518,34 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000355	2011000355	REPARATION DE LA VOIRIE		24/02/2011	0	13 629,09 €		13 629,09 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000356	2011000356	REPARATION MARINS		24/02/2011	0	1 06,99 €		1 06,99 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000362	2011000362	SP - RUE DES BOURGEOIS - TRAVAUX		25/02/2011	0	11 888,24 €		11 888,24 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000373	2011000373	PHASE DE MAINTENANCE		01/03/2011	0	1 369,42 €		1 369,42 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000382	2011000382	MISSION P.B. CHARTEAUXIN EN COURS		01/03/2011	0	13 348,73 €		13 348,73 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000387	2011000387	RUE SAINT CATHERINE - SENSIBLE REPOINT		14/03/2011	0	97 092,72 €		97 092,72 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000400	2011000400	PLACE ET COURS SAINT ANNE - REPOINT		14/03/2011	0	14 008,30 €		14 008,30 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000407	2011000407	REPARATION ACHRE ET TROTTOIRS		14/03/2011	0	1 271,30 €		1 271,30 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000426	2011000426	SEPARATION ACHRE ENTRE MARAIS ET RUE		01/04/2011	0	115,46 €		115,46 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000724	2011000724	REPARATION ACHRE ALBERT COINARD		01/04/2011	0	537,63 €		537,63 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000727	2011000727	REPARATION ACHRE ALBERT COINARD		01/04/2011	0	1 006,33 €		1 006,33 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000733	2011000733	REPARATION ACHRE ALBERT COINARD		01/04/2011	0	20 170,69 €		20 170,69 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000734	2011000734	SEPARATION ACHRE - SECTEUR ST MARCEL		05/04/2011	0	27 403,43 €		27 403,43 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000805	2011000805	REPARATION ACHRE - SECTEUR ST MARCEL		05/04/2011	0	1 776,06 €		1 776,06 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000806	2011000806	REPARATION ACHRE - SECTEUR ST MARCEL		06/04/2011	0	24 981,49 €		24 981,49 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000817	2011000817	REPARATION ACHRE - SECTEUR ST MARCEL		12/04/2011	0	18 150,72 €		18 150,72 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000817	2011000817	REPARATION ACHRE - SECTEUR ST MARCEL		12/04/2011	0	1 754,15 €		1 754,15 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000852	2011000852	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		22/04/2011	0	12 242,82 €		12 242,82 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000867	2011000867	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		22/04/2011	0	14 026,43 €		14 026,43 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000868	2011000868	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		22/04/2011	0	13 296,03 €		13 296,03 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000890	2011000890	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		22/04/2011	0	4 375,82 €		4 375,82 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000944	2011000944	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		22/04/2011	0	24 279,47 €		24 279,47 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000945	2011000945	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		22/04/2011	0	8 104,16 €		8 104,16 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000946	2011000946	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		22/04/2011	0	40 270,66 €		40 270,66 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000947	2011000947	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		22/04/2011	0	9 625,84 €		9 625,84 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000948	2011000948	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		22/04/2011	0	243 402,43 €		243 402,43 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000949	2011000949	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		19/04/2011	0	3 314,37 €		3 314,37 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000950	2011000950	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		05/05/2011	0	5 862,00 €		5 862,00 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000957	2011000957	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		05/05/2011	0	6 862,28 €		6 862,28 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011000976	2011000976	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		05/05/2011	0	9 111,79 €		9 111,79 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001137	2011001137	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		06/05/2011	0	3 267,83 €		3 267,83 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001145	2011001145	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		11/05/2011	0	2 894,83 €		2 894,83 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001203	2011001203	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		11/05/2011	0	394 025,16 €		394 025,16 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001204	2011001204	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		11/05/2011	0	41 931,33 €		41 931,33 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001233	2011001233	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		19/05/2011	0	29 713,42 €		29 713,42 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001341	2011001341	CAMP NOISE DE JONTEAU ET VENELLET		24/05/2011	0	2 038,34 €		2 038,34 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001382	2011001382	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		01/06/2011	0	19 589,29 €		19 589,29 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001427	2011001427	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		06/06/2011	0	19 589,29 €		19 589,29 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001478	2011001478	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		06/06/2011	0	207 421,29 €		207 421,29 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001483	2011001483	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		07/06/2011	0	1 822,28 €		1 822,28 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001637	2011001637	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		21/06/2011	0	869,66 €		869,66 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001657	2011001657	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		23/06/2011	0	1 137,46 €		1 137,46 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001659	2011001659	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		23/06/2011	0	9 103,28 €		9 103,28 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001707	2011001707	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		24/06/2011	0	6 962,39 €		6 962,39 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001709	2011001709	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		24/06/2011	0	126 966,97 €		126 966,97 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001711	2011001711	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		24/06/2011	0	19 028,81 €		19 028,81 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001729	2011001729	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		28/06/2011	0	19 517,74 €		19 517,74 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001730	2011001730	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		28/06/2011	0	25 752,34 €		25 752,34 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001733	2011001733	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		28/06/2011	0	5 023,40 €		5 023,40 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001739	2011001739	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		28/06/2011	0	46 706,32 €		46 706,32 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001741	2011001741	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		28/06/2011	0	3 034,24 €		3 034,24 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001742	2011001742	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		28/06/2011	0	1 508,74 €		1 508,74 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001749	2011001749	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		05/07/2011	0	98 227,42 €		98 227,42 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001792	2011001792	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		05/07/2011	0	20 965,00 €		20 965,00 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001794	2011001794	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		05/07/2011	0	5 112,56 €		5 112,56 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001825	2011001825	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		08/07/2011	0	64 403,33 €		64 403,33 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001831	2011001831	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		12/07/2011	0	6 857,86 €		6 857,86 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001809	2011001809	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		12/07/2011	0	13 803,69 €		13 803,69 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001874	2011001874	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		13/07/2011	0	16 741,43 €		16 741,43 €	EN COMMUNAUX
2315 ESPACE PUBLIC		2011001882	2011001882	REPOINT TRAVAUX RUE DES MARAIS		18/07/2011	0	37 606,04 €		37 606,04 €	EN COMMUNAUX

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité analytique	N° d'investissement	Libellé 2 : Programme	Date de réalisation	Devis public / devis privé	Durée d'exécution	Valeur de capital	Coût des aménagements	Valeur nette	Statut du bien
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011001936	SIGNAL HORISONTAL ET SECT. INTRUS COLIST	21/07/2011	Données public	0	59 068,30 €	20 248,30 €	38 820,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011001940	MEUBLES ET AMENAGE	22/10/1974	Données public	0	23 510,97 €	23 510,97 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011001960	AMELIORATION DE LA PROTEC. D'ILOT	26/07/2011	Données public	0	16 654,51 €	16 654,51 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011001964	BENQUATION - RUE DES NOUETTES	26/07/2011	Données public	0	7 260,29 €	7 260,29 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011001976	ETUDE DE REALISATION DES RESERVOIRS	26/07/2011	Données public	0	1 010,15 €	1 010,15 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002041	PLACE ET COUR MARCHE	29/07/2011	Données public	0	2 600,08 €	2 600,08 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002202	MODIFICATION DE LA RUE DES GRANGES	22/08/2011	Données public	0	40 000,00 €	40 000,00 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002225	ILE ET AVENUE ST GERMAIN - JAMPE	11/09/2011	Données public	0	807 136,24 €	807 136,24 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002349	REUNION CHARLES - RUE DES MANTRES	15/09/2011	Données public	0	275 275,38 €	275 275,38 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002403	REVOUEMENT DES BORDS	15/09/2011	Données public	0	1 205,34 €	1 205,34 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002445	MAINTIEN DE LA RUE RAIN	15/09/2011	Données public	0	2 034,13 €	2 034,13 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002508	DEPOSEMENT DE LA RUE ALM. GEDENOT	15/09/2011	Données public	0	100 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002563	DIRECTION CHARLES - RUE DES MARES	15/09/2011	Données public	0	10 335,38 €	10 335,38 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002575	PROJET MUSEE ET RUE DES TONNERS	15/09/2011	Données public	0	35 070,44 €	35 070,44 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002577	REUNION CHARLES - RUE DES MANTRES	15/09/2011	Données public	0	2 184,68 €	2 184,68 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002588	DEPOSEMENT DE LA RUE CHARLES GEDENOT	15/09/2011	Données public	0	3 184,68 €	3 184,68 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002593	DEPOSEMENT DE LA RUE CHARLES GEDENOT	15/09/2011	Données public	0	14 654,94 €	14 654,94 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002604	DIRECTION INDORE - AV. CONDOLE - LEMARQUER	20/09/2011	Données public	0	13 236,24 €	13 236,24 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002710	RECOULEMENT RESERVAIR. CHOUX RUDY	22/09/2011	Données public	0	14 170,54 €	14 170,54 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002733	PLACE DU MARCHE	23/09/2011	Données public	0	1 770,08 €	1 770,08 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002807	PLAN DE RECOULEMENT ALLEE P. CHEVALIER	27/09/2011	Données public	0	4 800,47 €	4 800,47 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002809	MODIFICATION RESERVAIR. RUE DES TONNERS	27/09/2011	Données public	0	4 800,47 €	4 800,47 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002893	DEPOSEMENT DE LA RUE DE CHATELAIN	28/09/2011	Données public	0	10 045,76 €	10 045,76 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002895	AVENUE RAMP. AMELIORATION VORIE 2012	30/09/2011	Données public	0	900,00 €	900,00 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002899	REP. FORMATION ET AMENAGEMENT. M. J. J. J.	03/10/2011	Données public	0	5 449,69 €	5 449,69 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002940	SIGNAL. HORISONTAL ET SECTEUR INTRUS COLIST	03/10/2011	Données public	0	2 717,30 €	2 717,30 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002956	ACHAT ET LOCATION. RUE DES GRANGES CHAMP	03/10/2011	Données public	0	750,00 €	750,00 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002988	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	05/10/2011	Données public	0	12 657,07 €	12 657,07 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002989	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	05/10/2011	Données public	0	12 657,07 €	12 657,07 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002990	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	05/10/2011	Données public	0	12 657,07 €	12 657,07 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002992	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	05/10/2011	Données public	0	27 200,38 €	27 200,38 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002993	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	05/10/2011	Données public	0	172 283,14 €	172 283,14 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002994	AMELIORATION DE LA RUE DES MARES	05/10/2011	Données public	0	20 654,32 €	20 654,32 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002740	REPERE SANS COORD. PONT DE KENNEL	05/10/2011	Données public	0	670,46 €	670,46 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002740	TRAVAIL. RESERVAIR. TELEPHONE RUE BR. KENNEL	06/10/2011	Données public	0	1 935,46 €	1 935,46 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002740	REPERE SANS COORD. PONT DE KENNEL	06/10/2011	Données public	0	3 862,06 €	3 862,06 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002729	SIGNAL. VERT HORISONTAL GARLANDS CHAMP	07/10/2011	Données public	0	12 958,33 €	12 958,33 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002736	REPERE CAMP. RUE DE LA MERE	07/10/2011	Données public	0	3 943,37 €	3 943,37 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002769	LEGER. TOPOMETRIE. MONTICOUR. DECRET	18/10/2011	Données public	0	4 130,32 €	4 130,32 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002811	PLACE DU MARCHE	25/10/2011	Données public	0	46 958,45 €	46 958,45 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002905	AMELIORATION DE LA RUE DES TONNERS	25/10/2011	Données public	0	4 809,05 €	4 809,05 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002956	COMPLET. MODIFICATION RESERVAIR. - BALUJ	25/10/2011	Données public	0	4 809,05 €	4 809,05 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002957	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	25/10/2011	Données public	0	40 130,31 €	40 130,31 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002958	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	25/10/2011	Données public	0	334,08 €	334,08 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002960	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	25/10/2011	Données public	0	6 570,00 €	6 570,00 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002961	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	25/10/2011	Données public	0	329 000,00 €	329 000,00 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002962	SIGNAL. VERT HORISONTAL GARLANDS CHAMP	25/10/2011	Données public	0	2 268,10 €	2 268,10 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002981	REPERE SANS COORD. PONT DE KENNEL	26/10/2011	Données public	0	18 338,00 €	18 338,00 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002982	REPERE SANS COORD. PONT DE KENNEL	26/10/2011	Données public	0	18 338,00 €	18 338,00 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002983	REPERE SANS COORD. PONT DE KENNEL	26/10/2011	Données public	0	6 570,00 €	6 570,00 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002984	REPERE SANS COORD. PONT DE KENNEL	26/10/2011	Données public	0	17 919,67 €	17 919,67 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002933	MODIFIC. GARDEUR. PROVERBE COUDRY	28/10/2011	Données public	0	8 412,66 €	8 412,66 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002936	REPERE SANS COORD. PONT DE KENNEL	31/10/2011	Données public	0	21 802,79 €	21 802,79 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002937	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	02/11/2011	Données public	0	64 959,34 €	64 959,34 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002939	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	02/11/2011	Données public	0	9 008,07 €	9 008,07 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002940	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	02/11/2011	Données public	0	4 154,13 €	4 154,13 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002943	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	02/11/2011	Données public	0	4 657,13 €	4 657,13 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002944	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	02/11/2011	Données public	0	1 973,15 €	1 973,15 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002945	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	02/11/2011	Données public	0	38 114,37 €	38 114,37 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011002975	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	07/11/2011	Données public	0	2 183,31 €	2 183,31 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011003134	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	07/11/2011	Données public	0	1 032,34 €	1 032,34 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011003135	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	07/11/2011	Données public	0	2 268,10 €	2 268,10 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011003136	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	09/11/2011	Données public	0	12 002,30 €	12 002,30 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011003227	REPERE SANS COORD. PONT DE KENNEL	16/11/2011	Données public	0	1 717,26 €	1 717,26 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011003310	REPERE SANS COORD. PONT DE KENNEL	16/11/2011	Données public	0	31 403,94 €	31 403,94 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011003320	REPERE SANS COORD. PONT DE KENNEL	16/11/2011	Données public	0	9 009,00 €	9 009,00 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011003330	REPERE SANS COORD. PONT DE KENNEL	16/11/2011	Données public	0	9 981,07 €	9 981,07 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011003452	CAMP. ANNE DE JOYEUX	24/11/2011	Données public	0	25 763,09 €	25 763,09 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011003515	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	24/11/2011	Données public	0	19 993,95 €	19 993,95 €	0,00 €	REN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2315 ESPACE PUBLIC	2011003518	DEPOSEMENT DE LA RUE DE LA GROSSE POTTE	24/11/2011	Données public	0	11 510,87 €	11 510,87 €	0,00 €	REN COMMARNA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de compétences plates programmées - Communes d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité à l'appelle de la note affectée	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Libellé 2 : Programme	Date de départ	Devis public / divulgué	Durée d'exécution	Valeur de origine	Coût des interventions 2012-2019	Valeur nette 2012-2019	Statut de bilan
2315	ESPACE PUBLIC	201000156	201000156	REANIMATION DE BELLEFONTAINE DES MERIS		12/12/2012	0	0	4 585,00 €	2 292,50 €	2 292,50 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000157	201000157	ROUTE CLOUET - BARRAGE DE CHASSE		12/12/2011	0	0	10 074,62 €	10 074,62 €	10 074,62 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000158	201000158	ROUTE CLOUET - AMENAGEMENT DE BOULEVARS		12/12/2011	0	0	3 885,17 €	3 885,17 €	3 885,17 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000213	201000213	REANIMATION ACCES ECOLE ROMAIN D'ORLAND		12/12/2011	0	0	19 067,36 €	19 067,36 €	19 067,36 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000232	201000232	CELANO - SENSIBILISATION MARIE ETUARD 2		12/12/2011	0	0	19 067,36 €	19 067,36 €	19 067,36 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000233	201000233	CELANO - SENSIBILISATION MARIE ETUARD 2		12/12/2011	0	0	11 932,30 €	11 932,30 €	11 932,30 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000429	201000429	AGE INSEI TON BOAMP TR AMI LOGICRÉE		12/12/2011	0	0	900,00 €	900,00 €	900,00 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000434	201000434	REANIMATION KOUKORIAL - SÉCURITÉ		12/12/2011	0	0	1 640,77 €	1 640,77 €	1 640,77 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000436	201000436	RUES SAINT GAÛTHRE - CHARLES		12/12/2011	0	0	5 412,38 €	5 412,38 €	5 412,38 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000438	201000438	SERVICE DE NETTOYAGE RUE JEANNE D'ARC		12/12/2011	0	0	34 327,60 €	34 327,60 €	34 327,60 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000476	201000476	CHAUVE RUE WESTHART MARIE		12/12/2011	0	0	179 059,10 €	179 059,10 €	179 059,10 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000478	201000478	CHAUVE RUE WESTHART MARIE		12/12/2011	0	0	29 073,71 €	29 073,71 €	29 073,71 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000489	201000489	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		12/12/2011	0	0	10 048,79 €	10 048,79 €	10 048,79 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000492	201000492	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		12/12/2011	0	0	10 048,79 €	10 048,79 €	10 048,79 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000526	201000526	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		12/12/2011	0	0	10 048,79 €	10 048,79 €	10 048,79 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000528	201000528	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		12/12/2011	0	0	10 048,79 €	10 048,79 €	10 048,79 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000530	201000530	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		12/12/2011	0	0	14 085,24 €	14 085,24 €	14 085,24 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000537	201000537	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		12/12/2011	0	0	94 594,36 €	94 594,36 €	94 594,36 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000538	201000538	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		12/12/2011	0	0	369 368,31 €	369 368,31 €	369 368,31 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000539	201000539	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		12/12/2011	0	0	1 999,64 €	1 999,64 €	1 999,64 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000540	201000540	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		12/12/2011	0	0	4 411,68 €	4 411,68 €	4 411,68 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000541	201000541	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		12/12/2011	0	0	1 711 279,27 €	1 711 279,27 €	1 711 279,27 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000546	201000546	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		07/02/2012	0	0	574 534,35 €	574 534,35 €	574 534,35 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000547	201000547	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		09/02/2012	0	0	6 471,90 €	6 471,90 €	6 471,90 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000548	201000548	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		09/02/2012	0	0	2 188,18 €	2 188,18 €	2 188,18 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000578	201000578	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		10/02/2012	0	0	119 624,00 €	119 624,00 €	119 624,00 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000579	201000579	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		13/02/2012	0	0	1 479 033,94 €	1 479 033,94 €	1 479 033,94 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000580	201000580	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		01/02/2012	0	0	4 701,60 €	4 701,60 €	4 701,60 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000581	201000581	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		09/02/2012	0	0	10 070,97 €	10 070,97 €	10 070,97 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000582	201000582	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		14/02/2012	0	0	4 105,64 €	4 105,64 €	4 105,64 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000583	201000583	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		15/02/2012	0	0	4 306,70 €	4 306,70 €	4 306,70 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000584	201000584	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		16/02/2012	0	0	230,00 €	230,00 €	230,00 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000585	201000585	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		24/02/2012	0	0	41 076,66 €	41 076,66 €	41 076,66 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000586	201000586	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		25/02/2012	0	0	405 704,67 €	405 704,67 €	405 704,67 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000587	201000587	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		22/02/2012	0	0	12 802,79 €	12 802,79 €	12 802,79 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000576	201000576	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		22/02/2012	0	0	7 039,46 €	7 039,46 €	7 039,46 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000577	201000577	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		25/02/2012	0	0	9 538,24 €	9 538,24 €	9 538,24 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000578	201000578	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		27/02/2012	0	0	1 890,75 €	1 890,75 €	1 890,75 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000579	201000579	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		27/02/2012	0	0	1 166,29 €	1 166,29 €	1 166,29 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000581	201000581	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		27/02/2012	0	0	2 017,79 €	2 017,79 €	2 017,79 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000582	201000582	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		03/02/2012	0	0	3 934,54 €	3 934,54 €	3 934,54 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000576	201000576	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		03/02/2012	0	0	1 146,25 €	1 146,25 €	1 146,25 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000713	201000713	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		05/02/2012	0	0	34 233,41 €	34 233,41 €	34 233,41 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000775	201000775	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		12/02/2012	0	0	1 148,16 €	1 148,16 €	1 148,16 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000790	201000790	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		16/02/2012	0	0	59 405,48 €	59 405,48 €	59 405,48 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000834	201000834	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		18/02/2012	0	0	1 148,16 €	1 148,16 €	1 148,16 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000835	201000835	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		18/02/2012	0	0	13 174,52 €	13 174,52 €	13 174,52 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000862	201000862	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		03/02/2012	0	0	2 406,94 €	2 406,94 €	2 406,94 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000863	201000863	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		03/02/2012	0	0	265,34 €	265,34 €	265,34 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000864	201000864	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		03/02/2012	0	0	203 863,11 €	203 863,11 €	203 863,11 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000970	201000970	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		04/02/2012	0	0	2 897,27 €	2 897,27 €	2 897,27 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201000989	201000989	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		04/02/2012	0	0	8 222,50 €	8 222,50 €	8 222,50 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201001100	201001100	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		16/02/2012	0	0	1 004 814,43 €	1 004 814,43 €	1 004 814,43 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201001102	201001102	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		16/02/2012	0	0	517,13 €	517,13 €	517,13 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201001105	201001105	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		18/02/2012	0	0	16 867,26 €	16 867,26 €	16 867,26 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201001110	201001110	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		18/02/2012	0	0	46 165,69 €	46 165,69 €	46 165,69 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201001129	201001129	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		30/02/2012	0	0	15 706,45 €	15 706,45 €	15 706,45 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201001223	201001223	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		04/02/2012	0	0	28 322,84 €	28 322,84 €	28 322,84 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201001233	201001233	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		07/02/2012	0	0	6 024,24 €	6 024,24 €	6 024,24 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201001243	201001243	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		07/02/2012	0	0	2 113,30 €	2 113,30 €	2 113,30 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201001547	201001547	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		26/02/2012	0	0	15 508,29 €	15 508,29 €	15 508,29 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201001567	201001567	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		26/02/2012	0	0	17 886,05 €	17 886,05 €	17 886,05 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201001570	201001570	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		26/02/2012	0	0	4 444,81 €	4 444,81 €	4 444,81 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201001597	201001597	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		27/02/2012	0	0	14 900,74 €	14 900,74 €	14 900,74 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201002056	201002056	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		14/02/2012	0	0	7 253,06 €	7 253,06 €	7 253,06 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201002077	201002077	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		14/02/2012	0	0	316 886,32 €	316 886,32 €	316 886,32 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201002124	201002124	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		20/02/2012	0	0	2 476,92 €	2 476,92 €	2 476,92 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201002130	201002130	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		21/02/2012	0	0	22 763,45 €	22 763,45 €	22 763,45 €	EN COMPTABLE
2315	ESPACE PUBLIC	201002131	201002131	REANIMATION CATHÉDRALE DE BURNIER AB CHATE		21/02/2012	0	0	16 738,33 €	16 738,33 €	16 738,33 €	EN COMPTABLE

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procsés de budgétisation de dépenses pluri-annuelles - Communauté d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'origine	N° d'investissement	Collocation	Libellé 2 : Programme	Date de décaissement	Dotations publiques / dotations privées	Durée d'investissement	Valeur d'origine	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut du bien
2315 ESPACE PUBLIC	2013002181	2013002181	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	92 214,40 €	0	92 214,40 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002182	2013002182	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	7 884,56 €	0	7 884,56 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002183	2013002183	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	7 041,00 €	0	7 041,00 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002184	2013002184	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	7 803,96 €	0	7 803,96 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002185	2013002185	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	13 997,97 €	0	13 997,97 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002186	2013002186	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	9 089,46 €	0	9 089,46 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002187	2013002187	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	6 107,36 €	0	6 107,36 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002188	2013002188	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	56 807,05 €	0	56 807,05 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002189	2013002189	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	4 658,83 €	0	4 658,83 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002190	2013002190	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	903,00 €	0	903,00 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002191	2013002191	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	590,00 €	0	590,00 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002192	2013002192	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	10 334,96 €	0	10 334,96 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002193	2013002193	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	2 628,54 €	0	2 628,54 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002194	2013002194	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	4 722,24 €	0	4 722,24 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002195	2013002195	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	2 152,24 €	0	2 152,24 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002196	2013002196	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	862,72 €	0	862,72 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002197	2013002197	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	7 706,18 €	0	7 706,18 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002198	2013002198	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	8 807,37 €	0	8 807,37 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002199	2013002199	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	902,42 €	0	902,42 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002200	2013002200	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	669,76 €	0	669,76 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002201	2013002201	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	7 144,90 €	0	7 144,90 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002202	2013002202	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	41 294,29 €	0	41 294,29 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002203	2013002203	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	51 465,96 €	0	51 465,96 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002204	2013002204	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	16 176,14 €	0	16 176,14 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002205	2013002205	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	4 628,52 €	0	4 628,52 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002206	2013002206	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	375 909,51 €	0	375 909,51 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002207	2013002207	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	717,60 €	0	717,60 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002208	2013002208	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	8 338,17 €	0	8 338,17 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002209	2013002209	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	2 895,00 €	0	2 895,00 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002210	2013002210	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	13 921,30 €	0	13 921,30 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002211	2013002211	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	13 638,37 €	0	13 638,37 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002212	2013002212	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	15 865,22 €	0	15 865,22 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002213	2013002213	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	3 601,66 €	0	3 601,66 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002214	2013002214	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	51 216,23 €	0	51 216,23 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002215	2013002215	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	24 647,65 €	0	24 647,65 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002216	2013002216	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	14 961,33 €	0	14 961,33 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002217	2013002217	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	1 644,66 €	0	1 644,66 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002218	2013002218	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	3 646,26 €	0	3 646,26 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002219	2013002219	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	563,89 €	0	563,89 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002220	2013002220	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	2 794,91 €	0	2 794,91 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002221	2013002221	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	408,56 €	0	408,56 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002222	2013002222	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	267,04 €	0	267,04 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002223	2013002223	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	14 951,31 €	0	14 951,31 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002224	2013002224	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	9 068,24 €	0	9 068,24 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002225	2013002225	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	10 128,40 €	0	10 128,40 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002226	2013002226	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	2 649,01 €	0	2 649,01 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002227	2013002227	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	2 626,46 €	0	2 626,46 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002228	2013002228	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	1 210,00 €	0	1 210,00 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002229	2013002229	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	7 475,89 €	0	7 475,89 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002230	2013002230	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	1 769,92 €	0	1 769,92 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002231	2013002231	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	4 915,78 €	0	4 915,78 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002232	2013002232	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	412,62 €	0	412,62 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002233	2013002233	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	3 272,21 €	0	3 272,21 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002234	2013002234	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	681,72 €	0	681,72 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002235	2013002235	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	101 003,73 €	0	101 003,73 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002236	2013002236	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	2 024,34 €	0	2 024,34 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002237	2013002237	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	7 919,82 €	0	7 919,82 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002238	2013002238	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	135 994,42 €	0	135 994,42 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002239	2013002239	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	7 084,81 €	0	7 084,81 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002240	2013002240	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	3 110,00 €	0	3 110,00 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002241	2013002241	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	306 492,90 €	0	306 492,90 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002242	2013002242	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	300 178,72 €	0	300 178,72 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002243	2013002243	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	1 469 024,16 €	0	1 469 024,16 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002244	2013002244	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	15 163,99 €	0	15 163,99 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002245	2013002245	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	2 462,00 €	0	2 462,00 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002246	2013002246	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	138 496,73 €	0	138 496,73 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002247	2013002247	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	2 262,64 €	0	2 262,64 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002248	2013002248	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	652 099,30 €	0	652 099,30 €	BEN COMMARNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013002249	2013002249	10A4754 MOE BLOIS LIGEA FOUR		26/08/2012	Dotations publiques	0	1 078,48 €	0	1 078,48 €	BEN COMMARNA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de la séance de la commission de suivi des travaux - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'origine	N° d'investissement	Désignation	Date de réalisation	Montant public / d'investissement	Montant privé	Etat de réalisation	Etat de réalisation
2315 ESPACE PUBLIC	2013000115	2013000115	STUPE MODIFICATION BREVARD JORDIS RUE DE LA RUE	01/02/2013	34 026,90 €	0	34 026,90 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000116	2013000116	TRAVAIL DE BREVARD JORDIS RUE DE LA RUE	01/02/2013	1 005,29 €	0	1 005,29 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000125	2013000125	MODIFICATION BREVARD JORDIS RUE DE LA RUE	01/02/2013	12 087,03 €	0	12 087,03 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000150	2013000150	MEISSON PZ RUE DE COLMAR	15/02/2013	124 905,42 €	0	124 905,42 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000211	2013000211	RACCORDMENT RUE DE MAREUIL	13/06/2014	1 364,16 €	0	1 364,16 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000212	2013000212	AVS INSHI TOM BOAMP ENCOULEMENT BASSE	19/02/2013	861,12 €	0	861,12 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000217	2013000217	COG GAUTHIER	20/02/2013	1 779,41 €	0	1 779,41 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000253	2013000253	FOURAT RUE ALX LORRAINE ORBIT RUE NORMA	28/02/2013	313 859,16 €	0	313 859,16 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000261	2013000261	ROKAN FUSION PACE DU MAR TON	01/02/2013	7 751 196,97 €	0	7 751 196,97 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000269	2013000269	ROKAN FUSION RUE DES LANGOULE	06/02/2013	468,26 €	0	468,26 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000311	2013000311	TRAVAIL D'ENCOULEMENT RUE CHA	06/02/2013	21 645,79 €	0	21 645,79 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000331	2013000331	CEA FOSSE GELIE AVA FOSSE RUE	06/02/2013	457,49 €	0	457,49 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000371	2013000371	RECOULEMENTS CROIX	11/02/2013	1 264,01 €	0	1 264,01 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000372	2013000372	RECOULEMENTS CROIX	22/02/2013	2 762,37 €	0	2 762,37 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000373	2013000373	RECOULEMENTS CROIX	09/02/2013	6 295,29 €	0	6 295,29 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000382	2013000382	AVS ATTRIBUTION BREVARD JORDIS RUE	08/02/2013	538,20 €	0	538,20 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000386	2013000386	REPARATION BREVARD JORDIS RUE	10/02/2013	622,26 €	0	622,26 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000692	2013000692	FOURAT RUE ET RUE EN PLACE AGOSTAL	10/02/2013	201 371,96 €	0	201 371,96 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000727	2013000727	MODE D'ENCOULEMENT BREVARD JORDIS RUE	19/02/2013	20 653,77 €	0	20 653,77 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000767	2013000767	MODE D'ENCOULEMENT BREVARD JORDIS RUE	19/02/2013	193 308,29 €	0	193 308,29 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000796	2013000796	AVS INSHI TOM BOAMP FUSION PACE	22/02/2013	690 877,61 €	0	690 877,61 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000879	2013000879	DEPOSE ET ENCOULEMENT RUE DE LA RUE	30/02/2013	4 785,69 €	0	4 785,69 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000881	2013000881	RACCORDMENT RUE DE LA RUE	30/02/2013	1 313,21 €	0	1 313,21 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000927	2013000927	RECOULEMENT BREVARD JORDIS RUE	06/02/2013	23 877,09 €	0	23 877,09 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013000943	2013000943	RECOULEMENT BREVARD JORDIS RUE	09/02/2013	499 029,27 €	0	499 029,27 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013001022	2013001022	SEGNAL TOILE PROTECTEUR RUE DE LA RUE	15/02/2013	2 028,46 €	0	2 028,46 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013001031	2013001031	AVS INSHI TOM BOAMP ENCOULEMENT	17/02/2013	215,28 €	0	215,28 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013001058	2013001058	BONNES ESCAMOTERIS QUARTIER CHAMPS	10/02/2013	103 465,82 €	0	103 465,82 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013001059	2013001059	BONNES ESCAMOTERIS QUARTIER CHAMPS	07/02/2013	81 291,42 €	0	81 291,42 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013001061	2013001061	ROKAN FUSION PACE DU MAR TON	17/02/2013	282 028,41 €	0	282 028,41 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013001126	2013001126	REPARATION BREVARD JORDIS RUE	26/02/2013	2 318,46 €	0	2 318,46 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013001169	2013001169	RECOULEMENT BREVARD JORDIS RUE	11/02/2013	861,12 €	0	861,12 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013001206	2013001206	RECOULEMENT BREVARD JORDIS RUE	22/02/2013	2 296,32 €	0	2 296,32 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013001332	2013001332	RECOULEMENT RUE DE LA RUE	25/02/2013	1 013,40 €	0	1 013,40 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013001800	2013001800	TRAVAIL D'ENCOULEMENT RUE DE LA RUE	30/02/2013	39 514,01 €	0	39 514,01 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013002004	2013002004	MODE D'ENCOULEMENT BREVARD JORDIS RUE	02/02/2013	19 628,81 €	0	19 628,81 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013002005	2013002005	FOURAT RUE ET RUE DE LA RUE	02/02/2013	2 085,82 €	0	2 085,82 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013002078	2013002078	REPARATION BREVARD JORDIS RUE	29/02/2013	477,37 €	0	477,37 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013002317	2013002317	ROKAN FUSION PACE DU MAR TON	04/02/2013	6 594,89 €	0	6 594,89 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013002325	2013002325	BONNES ESCAMOTERIS QUARTIER CHAMPS	29/02/2013	3 289,69 €	0	3 289,69 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013002327	2013002327	BONNES ESCAMOTERIS QUARTIER CHAMPS	29/02/2013	2 045,40 €	0	2 045,40 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013002386	2013002386	DIRECTION RUE HONORE DE BALZAC	06/02/2013	1 801,01 €	0	1 801,01 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013002415	2013002415	BONNES ESCAMOTERIS QUARTIER CHAMPS	30/02/2013	3 928,68 €	0	3 928,68 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013002444	2013002444	BONNES ESCAMOTERIS QUARTIER CHAMPS	05/02/2013	8 598,32 €	0	8 598,32 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013002523	2013002523	REPARATION BREVARD JORDIS RUE	16/02/2013	13 833,32 €	0	13 833,32 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013002542	2013002542	REPARATION BREVARD JORDIS RUE	17/02/2013	189 218,81 €	0	189 218,81 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013002583	2013002583	RECOULEMENT TOUILLERIE RUE DE LA RUE	20/02/2013	66 649,70 €	0	66 649,70 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003023	2013003023	ACCES PACE D'AVANCEMENT RUE DE LA RUE	21/02/2013	83 752,35 €	0	83 752,35 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003092	2013003092	DEPOSE DE PANGALAS DE PANGALON	24/02/2013	14 537,38 €	0	14 537,38 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003111	2013003111	MODE D'ENCOULEMENT RUE DE LA RUE	28/02/2013	99 712,29 €	0	99 712,29 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003127	2013003127	TRAVAIL D'ENCOULEMENT RUE DE LA RUE	29/02/2013	12 921,64 €	0	12 921,64 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003128	2013003128	SEGNAL TOILE PROTECTEUR RUE DE LA RUE	04/02/2013	6 877,37 €	0	6 877,37 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003163	2013003163	CONSTAT RUE DE LA RUE	09/02/2013	2 196,68 €	0	2 196,68 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003214	2013003214	REPARATION BREVARD JORDIS RUE	15/02/2013	13 176,54 €	0	13 176,54 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003301	2013003301	PROGRAMME ESTALE ESPACE PUBLIC	12/02/2013	7 412,80 €	0	7 412,80 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003316	2013003316	REPARATION BREVARD JORDIS RUE	14/02/2013	308,34 €	0	308,34 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003368	2013003368	REPARATION BREVARD JORDIS RUE	18/02/2013	13 948,30 €	0	13 948,30 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003377	2013003377	REPARATION BREVARD JORDIS RUE	18/02/2013	16 817,37 €	0	16 817,37 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003382	2013003382	REPARATION BREVARD JORDIS RUE	01/02/2013	6 888,43 €	0	6 888,43 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003383	2013003383	REPARATION BREVARD JORDIS RUE	19/02/2013	1 602,64 €	0	1 602,64 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003618	2013003618	REPARATION BREVARD JORDIS RUE	30/01/2013	901,11 €	0	901,11 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003651	2013003651	REPARATION BREVARD JORDIS RUE	22/02/2013	979,06 €	0	979,06 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003732	2013003732	MODE D'ENCOULEMENT RUE DE LA RUE	30/02/2013	30 795,66 €	0	30 795,66 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003758	2013003758	REPARATION BREVARD JORDIS RUE	28/02/2013	2 238,14 €	0	2 238,14 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003866	2013003866	REPARATION BREVARD JORDIS RUE	09/02/2013	50 044,29 €	0	50 044,29 €	100,00 %
2315 ESPACE PUBLIC	2013003914	2013003914	REPARATION BREVARD JORDIS RUE	03/02/2013	1 311,08 €	0	1 311,08 €	100,00 %

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'affectation	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Date de départ	Devis public / d'initiative privée	Durée d'investissement	Valeur d'origine	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut du bien
2315 ESPACE PUBLIC	2013000002	2013000002	2013000002	ALLONGEMENT 2013	26/11/2013	Données public	0	26 332,974	0	26 332,974	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000004	2013000004	2013000004	ALLONGEMENT 2013	26/11/2013	Données public	0	46 006,544	0	46 006,544	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000086	2013000086	2013000086	ALLONGEMENT 2013	22/11/2013	Données public	0	50 909,794	0	50 909,794	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000262	2013000262	2013000262	PANNEAU D'ALONGEMENT	05/12/2013	Données public	0	3 274,324	0	3 274,324	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000263	2013000263	2013000263	PANNEAU D'ALONGEMENT	05/12/2013	Données public	0	5 006,004	0	5 006,004	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000464	2013000464	2013000464	COUVERTURE	05/12/2013	Données public	0	6 640,204	0	6 640,204	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000475	2013000475	2013000475	ALONGEMENT	05/12/2013	Données public	0	22 613,374	0	22 613,374	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000484	2013000484	2013000484	REPANONNAGE	10/01/2014	Données public	0	401,324	0	401,324	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000507	2013000507	2013000507	REPARATION	14/01/2014	Données public	0	968 602,344	0	968 602,344	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000508	2013000508	2013000508	REPARATION	14/01/2014	Données public	0	796,014	0	796,014	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000509	2013000509	2013000509	REPARATION	22/01/2014	Données public	0	3 063,794	0	3 063,794	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000510	2013000510	2013000510	REPARATION	22/01/2014	Données public	0	762 866,894	0	762 866,894	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000511	2013000511	2013000511	REPARATION	24/01/2014	Données public	0	34 325,254	0	34 325,254	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000512	2013000512	2013000512	REPARATION	27/01/2014	Données public	0	1 133,014	0	1 133,014	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000513	2013000513	2013000513	REPARATION	28/01/2014	Données public	0	7 151,424	0	7 151,424	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000514	2013000514	2013000514	REPARATION	04/02/2014	Données public	0	64 606,254	0	64 606,254	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000515	2013000515	2013000515	REPARATION	04/02/2014	Données public	0	74 631,364	0	74 631,364	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000516	2013000516	2013000516	REPARATION	04/02/2014	Données public	0	80 654,144	0	80 654,144	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000517	2013000517	2013000517	REPARATION	17/02/2014	Données public	0	112 073,594	0	112 073,594	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000518	2013000518	2013000518	REPARATION	17/02/2014	Données public	0	130 869,934	0	130 869,934	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000519	2013000519	2013000519	REPARATION	21/02/2014	Données public	0	3 752,464	0	3 752,464	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000520	2013000520	2013000520	REPARATION	24/02/2014	Données public	0	148 766,054	0	148 766,054	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000521	2013000521	2013000521	REPARATION	24/02/2014	Données public	0	682 341,334	0	682 341,334	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000522	2013000522	2013000522	REPARATION	24/02/2014	Données public	0	24 267,494	0	24 267,494	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000523	2013000523	2013000523	REPARATION	24/02/2014	Données public	0	9 154,204	0	9 154,204	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000524	2013000524	2013000524	REPARATION	27/02/2014	Données public	0	5 055,624	0	5 055,624	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000525	2013000525	2013000525	REPARATION	27/02/2014	Données public	0	601 395,254	0	601 395,254	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000526	2013000526	2013000526	REPARATION	11/03/2014	Données public	0	1 017 262,734	0	1 017 262,734	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000527	2013000527	2013000527	REPARATION	11/03/2014	Données public	0	2 305,424	0	2 305,424	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000528	2013000528	2013000528	REPARATION	11/03/2014	Données public	0	6 401,334	0	6 401,334	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000529	2013000529	2013000529	REPARATION	13/03/2014	Données public	0	5 108,164	0	5 108,164	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000530	2013000530	2013000530	REPARATION	13/03/2014	Données public	0	84 298,984	0	84 298,984	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000531	2013000531	2013000531	REPARATION	21/03/2014	Données public	0	13 263,364	0	13 263,364	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000532	2013000532	2013000532	REPARATION	28/03/2014	Données public	0	30 799,654	0	30 799,654	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000533	2013000533	2013000533	REPARATION	01/04/2014	Données public	0	8 121,024	0	8 121,024	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000534	2013000534	2013000534	REPARATION	07/04/2014	Données public	0	905,234	0	905,234	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000535	2013000535	2013000535	REPARATION	07/04/2014	Données public	0	298 769,024	0	298 769,024	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000536	2013000536	2013000536	REPARATION	08/04/2014	Données public	0	24 175,284	0	24 175,284	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000537	2013000537	2013000537	REPARATION	09/04/2014	Données public	0	30 896,304	0	30 896,304	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000538	2013000538	2013000538	REPARATION	16/05/2014	Données public	0	1 039 028,294	0	1 039 028,294	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000539	2013000539	2013000539	REPARATION	20/05/2014	Données public	0	7 325,084	0	7 325,084	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000540	2013000540	2013000540	REPARATION	20/05/2014	Données public	0	2 305,204	0	2 305,204	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000541	2013000541	2013000541	REPARATION	28/05/2014	Données public	0	3 653,054	0	3 653,054	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000542	2013000542	2013000542	REPARATION	02/06/2014	Données public	0	2 174,004	0	2 174,004	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000543	2013000543	2013000543	REPARATION	02/06/2014	Données public	0	2 328,284	0	2 328,284	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000544	2013000544	2013000544	REPARATION	13/06/2014	Données public	0	2 038,364	0	2 038,364	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000545	2013000545	2013000545	REPARATION	18/06/2014	Données public	0	1 033,344	0	1 033,344	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000546	2013000546	2013000546	REPARATION	18/06/2014	Données public	0	1 365,174	0	1 365,174	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000547	2013000547	2013000547	REPARATION	24/07/2014	Données public	0	669,084	0	669,084	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000548	2013000548	2013000548	REPARATION	24/07/2014	Données public	0	1 743,794	0	1 743,794	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000549	2013000549	2013000549	REPARATION	24/07/2014	Données public	0	1 577,084	0	1 577,084	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000550	2013000550	2013000550	REPARATION	24/07/2014	Données public	0	1 464,034	0	1 464,034	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000551	2013000551	2013000551	REPARATION	24/07/2014	Données public	0	2 315,924	0	2 315,924	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000552	2013000552	2013000552	REPARATION	24/07/2014	Données public	0	1 548,174	0	1 548,174	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000553	2013000553	2013000553	REPARATION	24/07/2014	Données public	0	3 122,414	0	3 122,414	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000554	2013000554	2013000554	REPARATION	29/07/2014	Données public	0	969,014	0	969,014	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000555	2013000555	2013000555	REPARATION	31/01/2014	Données public	0	13 021,204	0	13 021,204	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000556	2013000556	2013000556	REPARATION	04/02/2014	Données public	0	308 862,874	0	308 862,874	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000557	2013000557	2013000557	REPARATION	10/02/2014	Données public	0	137 762,404	0	137 762,404	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000558	2013000558	2013000558	REPARATION	11/02/2014	Données public	0	27 588,484	0	27 588,484	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000559	2013000559	2013000559	REPARATION	16/02/2014	Données public	0	6 908,134	0	6 908,134	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000560	2013000560	2013000560	REPARATION	20/04/2014	Données public	0	20 804,404	0	20 804,404	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000561	2013000561	2013000561	REPARATION	21/02/2014	Données public	0	6 511,464	0	6 511,464	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000562	2013000562	2013000562	REPARATION	04/11/2014	Données public	0	1 608,634	0	1 608,634	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000563	2013000563	2013000563	REPARATION	04/11/2014	Données public	0	2 869,764	0	2 869,764	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000564	2013000564	2013000564	REPARATION	05/11/2014	Données public	0	9 029,174	0	9 029,174	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000565	2013000565	2013000565	REPARATION	05/11/2014	Données public	0	211 526,064	0	211 526,064	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2013000566	2013000566	2013000566	REPARATION	10/11/2014	Données public	0	1 408,694	0	1 408,694	EN COMMUNA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens en pleine propriété - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité d'affectation	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Date de départ	Devis public / divulgué	Durée d'investissement	Valeur d'origine	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut d'abien
2315 ESPACE PUBLIC	2015000017	2015000017	2015000017	BOULEVARD	10/11/2016	Données public	0	14 500,704	0	14 500,704	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000018	2015000018	2015000018	TRAVAILLOIS GENDRE VILLE	18/11/2016	Données public	0	1 833,674	0	1 833,674	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000019	2015000019	2015000019	REPASSE D'ENTRÉE RUE LASALLE	18/11/2016	Données public	0	6 777,724	0	6 777,724	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000020	2015000020	2015000020	BLOC PORTE RUE COPERNIC RUE PANGLOSS	10/11/2016	Données public	0	4 701,564	0	4 701,564	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000021	2015000021	2015000021	REMOUVERMENT CLAIR PUBLIC RUE GERMAIN	10/11/2016	Données public	0	1 502,924	0	1 502,924	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000022	2015000022	2015000022	REP DE TRAVAUX DE REPARTITION PAVES GARE	20/11/2016	Données public	0	10 300,004	0	10 300,004	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000023	2015000023	2015000023	TRAVAILLOIS SIGNALISATION ROUTALE PANGLOSS	25/11/2016	Données public	0	1 438,424	0	1 438,424	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000024	2015000024	2015000024	SIGNALISATION RUE A LOURNAINE	25/11/2016	Données public	0	12 500,144	0	12 500,144	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000025	2015000025	2015000025	REPARATION RUE DE VALOIRIS	01/01/2016	Données public	0	548 801,484	0	548 801,484	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000026	2015000026	2015000026	REPARATION RUE DE VALOIRIS	05/01/2016	Données public	0	709 855,834	0	709 855,834	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000027	2015000027	2015000027	REPARATION RUE DE VALOIRIS LOT 2	13/01/2016	Données public	0	208 034,694	0	208 034,694	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000028	2015000028	2015000028	REPASSEMENT TRAMP ENCOULEMENT BISSA	22/01/2016	Données public	0	864,004	0	864,004	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000029	2015000029	2015000029	REPARATION COFFRE A URBANISME DAY	22/01/2016	Données public	0	36 024,314	0	36 024,314	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000030	2015000030	2015000030	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	29/01/2016	Données public	0	29 500,704	0	29 500,704	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000031	2015000031	2015000031	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	01/02/2016	Données public	0	10 500,004	0	10 500,004	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000032	2015000032	2015000032	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	05/02/2016	Données public	0	50 000,004	0	50 000,004	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000033	2015000033	2015000033	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	09/02/2016	Données public	0	1 021 200,314	0	1 021 200,314	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000034	2015000034	2015000034	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	17/02/2016	Données public	0	1 262 500,374	0	1 262 500,374	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000035	2015000035	2015000035	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	04/03/2016	Données public	0	4 000,124	0	4 000,124	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000036	2015000036	2015000036	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	04/03/2016	Données public	0	3 300,054	0	3 300,054	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000037	2015000037	2015000037	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	02/04/2016	Données public	0	7 600,004	0	7 600,004	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000038	2015000038	2015000038	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	29/04/2016	Données public	0	14 023,204	0	14 023,204	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000039	2015000039	2015000039	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	18/05/2016	Données public	0	8 412,404	0	8 412,404	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000040	2015000040	2015000040	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	18/05/2016	Données public	0	140 000,014	0	140 000,014	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000041	2015000041	2015000041	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	18/05/2016	Données public	0	338 341,314	0	338 341,314	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000042	2015000042	2015000042	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	29/05/2016	Données public	0	48 179,294	0	48 179,294	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000043	2015000043	2015000043	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	02/06/2016	Données public	0	1 075,604	0	1 075,604	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000044	2015000044	2015000044	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	13/06/2016	Données public	0	13 700,204	0	13 700,204	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000045	2015000045	2015000045	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	09/07/2016	Données public	0	2 300,004	0	2 300,004	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000046	2015000046	2015000046	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	01/08/2016	Données public	0	1 075,604	0	1 075,604	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000047	2015000047	2015000047	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	11/08/2016	Données public	0	21 022,204	0	21 022,204	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000048	2015000048	2015000048	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	11/08/2016	Données public	0	1 075,604	0	1 075,604	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000049	2015000049	2015000049	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	18/08/2016	Données public	0	1 260,204	0	1 260,204	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000050	2015000050	2015000050	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	18/08/2016	Données public	0	1 260,204	0	1 260,204	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000051	2015000051	2015000051	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	26/08/2016	Données public	0	6 333,604	0	6 333,604	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000052	2015000052	2015000052	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	26/08/2016	Données public	0	3 723,204	0	3 723,204	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000053	2015000053	2015000053	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	02/09/2016	Données public	0	6 460,504	0	6 460,504	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000054	2015000054	2015000054	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	02/09/2016	Données public	0	22 900,004	0	22 900,004	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000055	2015000055	2015000055	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	09/11/2016	Données public	0	89 100,004	0	89 100,004	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000056	2015000056	2015000056	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	09/11/2016	Données public	0	26 020,574	0	26 020,574	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000057	2015000057	2015000057	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	10/11/2016	Données public	0	27 612,174	0	27 612,174	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000058	2015000058	2015000058	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	10/11/2016	Données public	0	35 221,004	0	35 221,004	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000059	2015000059	2015000059	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	10/11/2016	Données public	0	30 025,564	0	30 025,564	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000060	2015000060	2015000060	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	12/11/2016	Données public	0	20 377,004	0	20 377,004	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000061	2015000061	2015000061	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	15/11/2016	Données public	0	10 000,704	0	10 000,704	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000062	2015000062	2015000062	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	20/11/2016	Données public	0	2 153,204	0	2 153,204	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000063	2015000063	2015000063	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	30/11/2016	Données public	0	46 700,564	0	46 700,564	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000064	2015000064	2015000064	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	30/11/2016	Données public	0	2 807,104	0	2 807,104	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000065	2015000065	2015000065	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	30/11/2016	Données public	0	18 037,124	0	18 037,124	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000066	2015000066	2015000066	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	30/11/2016	Données public	0	56 931,604	0	56 931,604	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000067	2015000067	2015000067	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	30/11/2016	Données public	0	13 940,164	0	13 940,164	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000068	2015000068	2015000068	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	30/11/2016	Données public	0	3 101,044	0	3 101,044	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000069	2015000069	2015000069	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	30/11/2016	Données public	0	4 653,704	0	4 653,704	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000070	2015000070	2015000070	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	02/12/2016	Données public	0	12 025,934	0	12 025,934	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000071	2015000071	2015000071	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	03/12/2016	Données public	0	393,254	0	393,254	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000072	2015000072	2015000072	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	04/12/2016	Données public	0	5 620,004	0	5 620,004	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000073	2015000073	2015000073	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	04/12/2016	Données public	0	12 037,014	0	12 037,014	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000074	2015000074	2015000074	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	04/12/2016	Données public	0	42 467,124	0	42 467,124	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000075	2015000075	2015000075	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	11/12/2016	Données public	0	100,004	0	100,004	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000076	2015000076	2015000076	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	19/11/2016	Données public	0	2 130,004	0	2 130,004	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000077	2015000077	2015000077	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	19/11/2016	Données public	0	11 500,714	0	11 500,714	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000078	2015000078	2015000078	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	26/01/2016	Données public	0	700,004	0	700,004	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000079	2015000079	2015000079	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	05/02/2016	Données public	0	8 003,654	0	8 003,654	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000080	2015000080	2015000080	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	02/01/2016	Données public	0	461 720,354	0	461 720,354	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000081	2015000081	2015000081	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	01/01/2016	Données public	0	329 500,754	0	329 500,754	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000082	2015000082	2015000082	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	01/01/2016	Données public	0	13 820,314	0	13 820,314	EN COMMUNA
2315 ESPACE PUBLIC	2015000083	2015000083	2015000083	REPARATION CANTONNEMENTS RUE DE RESED	04/01/2016	Données public	0	8 700,474	0	8 700,474	EN COMMUNA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité analytique	N° d'investissement	Designation	Libellé 2 : Programme	Date de réalisation	Devis public / devis privé	Durée d'investissement	Valeur de capital	Coût des aménagements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut du bien
2315 ESPACES PUBLICS	2016000019	2016000019	TRAVAIL DE REQUALIFICATION RUE MARIE LENOIR	08.002.016	08.002.016	0	215,504	215,504	215,504	215,504	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000021	2016000021	REQUALIFICATION QUARTIER GARE DES TOUS	15.002.016	15.002.016	0	1.096.113,214	1.096.113,214	1.096.113,214	1.096.113,214	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000045	2016000045	TRAVAIL MARBRÉ DE L'ANCIEN	15.002.016	15.002.016	0	1.601.684,934	1.601.684,934	1.601.684,934	1.601.684,934	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000080	2016000080	AMCOLLECTION STRUCTURE ANCIEN RUE LAMARIE	20.002.016	20.002.016	0	123.605,074	123.605,074	123.605,074	123.605,074	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000097	2016000097	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	03.002.016	03.002.016	0	732.852,004	732.852,004	732.852,004	732.852,004	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000105	2016000105	TRAVAIL MARBRÉ CENTRE VILLE	09.002.016	09.002.016	0	69.974,644	69.974,644	69.974,644	69.974,644	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000167	2016000167	REQUALIFICATION RUE DES ANGLAIS	11.002.016	11.002.016	0	308.604,534	308.604,534	308.604,534	308.604,534	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000171	2016000171	TRAVAIL MARBRÉ AVENUE DE LA VILLE	12.002.016	12.002.016	0	22.676,954	22.676,954	22.676,954	22.676,954	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000174	2016000174	MAJORATION DES ANCIENS RUE DE LA VILLE	15.002.016	15.002.016	0	1.022.152,214	1.022.152,214	1.022.152,214	1.022.152,214	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000179	2016000179	MAJORATION DES ANCIENS RUE DE LA VILLE	15.002.016	15.002.016	0	751.936,294	751.936,294	751.936,294	751.936,294	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000281	2016000281	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	01.002.016	01.002.016	0	672.676,964	672.676,964	672.676,964	672.676,964	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000282	2016000282	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	01.002.016	01.002.016	0	16.026,964	16.026,964	16.026,964	16.026,964	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000283	2016000283	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	01.002.016	01.002.016	0	400.203,474	400.203,474	400.203,474	400.203,474	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000285	2016000285	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	04.002.016	04.002.016	0	4.076,144	4.076,144	4.076,144	4.076,144	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000286	2016000286	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	04.002.016	04.002.016	0	2.076,144	2.076,144	2.076,144	2.076,144	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000287	2016000287	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	04.002.016	04.002.016	0	252.716,294	252.716,294	252.716,294	252.716,294	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000288	2016000288	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	04.002.016	04.002.016	0	166,294	166,294	166,294	166,294	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000289	2016000289	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	08.002.016	08.002.016	0	12.021,744	12.021,744	12.021,744	12.021,744	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000290	2016000290	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	03.002.016	03.002.016	0	40.031,744	40.031,744	40.031,744	40.031,744	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000291	2016000291	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	13.002.016	13.002.016	0	69.698,184	69.698,184	69.698,184	69.698,184	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000292	2016000292	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	16.002.016	16.002.016	0	232.741,484	232.741,484	232.741,484	232.741,484	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000293	2016000293	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	17.002.016	17.002.016	0	9.516,384	9.516,384	9.516,384	9.516,384	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000294	2016000294	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	27.002.016	27.002.016	0	42.264,084	42.264,084	42.264,084	42.264,084	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000295	2016000295	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	14.002.016	14.002.016	0	4.676,774	4.676,774	4.676,774	4.676,774	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000296	2016000296	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	20.002.016	20.002.016	0	316,844	316,844	316,844	316,844	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000297	2016000297	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	02.002.016	02.002.016	0	1.624,284	1.624,284	1.624,284	1.624,284	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000298	2016000298	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	17.002.016	17.002.016	0	100.165,714	100.165,714	100.165,714	100.165,714	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000299	2016000299	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	17.002.016	17.002.016	0	2.963,474	2.963,474	2.963,474	2.963,474	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000300	2016000300	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	11.002.016	11.002.016	0	9.374,384	9.374,384	9.374,384	9.374,384	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000301	2016000301	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	11.002.016	11.002.016	0	32.108,984	32.108,984	32.108,984	32.108,984	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000302	2016000302	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	11.002.016	11.002.016	0	40.031,744	40.031,744	40.031,744	40.031,744	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000303	2016000303	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	17.002.016	17.002.016	0	36.102,344	36.102,344	36.102,344	36.102,344	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000304	2016000304	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	18.002.016	18.002.016	0	941.812,344	941.812,344	941.812,344	941.812,344	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000305	2016000305	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	10.002.016	10.002.016	0	101.510,884	101.510,884	101.510,884	101.510,884	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000306	2016000306	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	15.002.016	15.002.016	0	10.510,884	10.510,884	10.510,884	10.510,884	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000307	2016000307	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	15.002.016	15.002.016	0	2.967,074	2.967,074	2.967,074	2.967,074	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000308	2016000308	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	19.002.016	19.002.016	0	10.296,884	10.296,884	10.296,884	10.296,884	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000309	2016000309	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	20.002.016	20.002.016	0	16.549,664	16.549,664	16.549,664	16.549,664	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000310	2016000310	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	16.002.016	16.002.016	0	1.086,084	1.086,084	1.086,084	1.086,084	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000311	2016000311	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	21.002.016	21.002.016	0	4.674,934	4.674,934	4.674,934	4.674,934	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000312	2016000312	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	08.002.016	08.002.016	0	0,084	0,084	0,084	0,084	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000313	2016000313	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	10.002.016	10.002.016	0	699,184	699,184	699,184	699,184	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000314	2016000314	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	10.002.016	10.002.016	0	4.074,314	4.074,314	4.074,314	4.074,314	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000315	2016000315	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	31.002.016	31.002.016	0	2.976,814	2.976,814	2.976,814	2.976,814	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000316	2016000316	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	29.002.016	29.002.016	0	1.968,284	1.968,284	1.968,284	1.968,284	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000317	2016000317	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	29.002.016	29.002.016	0	87.264,324	87.264,324	87.264,324	87.264,324	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000318	2016000318	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	01.002.016	01.002.016	0	1.646,384	1.646,384	1.646,384	1.646,384	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000319	2016000319	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	01.002.016	01.002.016	0	311,324	311,324	311,324	311,324	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000320	2016000320	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	20.002.016	20.002.016	0	20.807,654	20.807,654	20.807,654	20.807,654	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000321	2016000321	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	30.002.016	30.002.016	0	5.788,644	5.788,644	5.788,644	5.788,644	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000322	2016000322	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	07.002.016	07.002.016	0	79.023,034	79.023,034	79.023,034	79.023,034	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000323	2016000323	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	20.002.016	20.002.016	0	3.872,054	3.872,054	3.872,054	3.872,054	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000324	2016000324	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	11.002.016	11.002.016	0	9.476,144	9.476,144	9.476,144	9.476,144	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000325	2016000325	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	27.002.016	27.002.016	0	20.371,564	20.371,564	20.371,564	20.371,564	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000326	2016000326	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	05.002.016	05.002.016	0	13.667,134	13.667,134	13.667,134	13.667,134	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000327	2016000327	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	20.002.016	20.002.016	0	16.759,274	16.759,274	16.759,274	16.759,274	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000328	2016000328	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	21.002.016	21.002.016	0	21.555,964	21.555,964	21.555,964	21.555,964	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000329	2016000329	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	22.002.016	22.002.016	0	2.883,344	2.883,344	2.883,344	2.883,344	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000330	2016000330	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	12.002.016	12.002.016	0	755,284	755,284	755,284	755,284	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000331	2016000331	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	08.002.016	08.002.016	0	27.026,884	27.026,884	27.026,884	27.026,884	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000332	2016000332	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	08.002.016	08.002.016	0	19.276,984	19.276,984	19.276,984	19.276,984	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000333	2016000333	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	22.002.016	22.002.016	0	12.608,274	12.608,274	12.608,274	12.608,274	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000334	2016000334	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	22.002.016	22.002.016	0	2.662,614	2.662,614	2.662,614	2.662,614	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000335	2016000335	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	07.002.016	07.002.016	0	1.226,204	1.226,204	1.226,204	1.226,204	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000336	2016000336	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	23.002.016	23.002.016	0	12.608,214	12.608,214	12.608,214	12.608,214	EN COMMUNE
2315 ESPACES PUBLICS	2016000337	2016000337	TRAVAIL MARBRÉ ANCIEN RUE DE LA VILLE	30.002.016	30.002.016	0	1.867,044	1.867,044	1.867,044		

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité impôt de biens et affecté	N° d'inventaire	N° d'immatriculation	Désignation	Date de réalisation	Durée d'investissement	Valeur d'origine	Coût des amortissements 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019	Statut de bien
2153	ESPACES VERTS	2013000192	2013000192	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	04/11/2013	0	8 701,324	0	8 701,324	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	26/05/2013	0	1 008,004	0	1 008,004	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	22/11/2013	0	7 079,324	0	7 079,324	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	17/11/2013	0	15 000,004	0	15 000,004	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	10/08/2013	0	466,004	0	466,004	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	02/11/2013	0	7 267,004	0	7 267,004	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	26/04/2013	0	1 023,174	0	1 023,174	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	14/09/2013	0	12 864,394	0	12 864,394	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	04/01/2013	0	1 696,464	0	1 696,464	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	28/03/2013	0	885,044	0	885,044	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	28/03/2013	0	1 085,974	0	1 085,974	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	29/03/2013	0	1 085,974	0	1 085,974	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	13/05/2013	0	7 624,464	0	7 624,464	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	13/11/2013	0	1 310,784	0	1 310,784	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	05/01/2013	0	312,4	0	312,4	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	01/12/2013	0	528,124	0	528,124	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	01/12/2013	0	528,244	0	528,244	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	11/08/2013	0	835,464	0	835,464	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	24/01/2013	0	703,344	0	703,344	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	11/03/2013	0	118331,097,864	0,004	118331,097,864	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	27/04/2013	0	308,364	0,004	308,364	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	12/06/2013	0	720,004	0,004	720,004	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	08/11/2013	0	17 132,704	0,004	17 132,704	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	09/09/2013	0	131 564,014	0,004	131 564,014	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	17/03/2013	0	1 910,074	0,004	1 910,074	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	28/03/2013	0	31 459,074	0,004	31 459,074	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	28/03/2013	0	7 352,364	0,004	7 352,364	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	15/06/2013	0	6 168,004	0,004	6 168,004	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	04/07/2013	0	351,464	0,004	351,464	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	24/06/2013	0	600,004	0,004	600,004	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	24/05/2013	0	7 289,124	0,004	7 289,124	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	07/12/2013	0	220,074	0,004	220,074	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	07/12/2013	0	684,004	0,004	684,004	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	07/12/2013	0	114 000,004	0,004	114 000,004	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	07/12/2013	0	1 112,004	0,004	1 112,004	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	05/08/2013	0	351,464	0,004	351,464	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	07/08/2013	0	216,004	0,004	216,004	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	02/08/2013	0	328,184	0,004	328,184	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	02/08/2013	0	488,004	0,004	488,004	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	02/08/2013	0	44 246,004	0,004	44 246,004	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	01/10/2013	0	107 470,004	0,004	107 470,004	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	29/07/2013	0	279 246,004	0,004	279 246,004	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	26/07/2013	0	11 078,294	0,004	11 078,294	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	18/07/2013	0	8 893,364	0,004	8 893,364	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	24/08/114	0	24 028,114	0,004	24 028,114	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	31/02/2013	0	1 992,774	0,004	1 992,774	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	21/04/2013	0	13 474,004	0,004	13 474,004	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	21/04/2013	0	7 777,004	0,004	7 777,004	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	24/04/2013	0	11 662,204	0,004	11 662,204	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	01/01/1999	0	46 314,844	0,004	46 314,844	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	16/09/2013	0	8 997,304	0,004	8 997,304	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	16/09/2013	0	3 045,154	0,004	3 045,154	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	16/09/2013	0	614,004	0,004	614,004	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	19/11/2013	0	2 011,474	0,004	2 011,474	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	08/11/2013	0	1 378,434	0,004	1 378,434	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	12/11/2013	0	1 315,654	0,004	1 315,654	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	09/11/2013	0	1 348,814	0,004	1 348,814	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	09/11/2013	0	1 348,204	0,004	1 348,204	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	07/01/1999	0	1 019,654	0,004	1 019,654	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	07/01/1999	0	367,864	0,004	367,864	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	21/02/2012	0	15 466,364	0,004	15 466,364	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	08/11/2012	0	19 921,394	0,004	19 921,394	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	11/05/1999	0	2 678,894	0,004	2 678,894	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	30/11/2012	0	1 221,714	0,004	1 221,714	BEN COMMA ANA
2153	ESPACES VERTS	2013000141	2013000141	CONCOMBEMENT PLANTATIONS BULBES 2013	01/01/1997	0	1 008,684	0,004	1 008,684	BEN COMMA ANA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de la séance de bilan en plaine publique - Communauté d'Orléans

Nature opérationnelle	Complexité / Impact	N° d'opération	Collocation	Libellé / Programme	Date de réalisation	Durée d'exécution / Dérivés publics	Montant de l'opération	Montant des engagements	Valeur nette imputable	Statut de bilan
21828	ESPACE PUBLIC	2019000175	TRAVAIL D'INSTALLATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	19/10/2019	Données publiques	8 002,00 €	8 002,00 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000176	REPARATION DE LA BRANCHE	REPARATION DE LA BRANCHE	22/08/2019	Données publiques	1 361,00 €	1 361,00 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000177	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	22/08/2019	Données publiques	8 128,50 €	8 128,50 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000178	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	26/08/2019	Données publiques	4 403,68 €	4 403,68 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000179	REPARATION DE LA BRANCHE	REPARATION DE LA BRANCHE	30/11/2019	Données publiques	666,00 €	666,00 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000180	REPARATION DE LA BRANCHE	REPARATION DE LA BRANCHE	30/11/2019	Données publiques	825,00 €	825,00 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000181	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	30/11/2019	Données publiques	7 137,00 €	7 137,00 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000182	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	03/09/2019	Données publiques	7 137,00 €	7 137,00 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000183	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	03/09/2019	Données publiques	15 196,94 €	15 196,94 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000184	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	29/07/2019	Données publiques	1 167,47 €	1 167,47 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000185	REPARATION DE LA BRANCHE	REPARATION DE LA BRANCHE	31/12/2019	Données publiques	3 076,90 €	3 076,90 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000186	REPARATION DE LA BRANCHE	REPARATION DE LA BRANCHE	31/12/2019	Données publiques	2 008,00 €	2 008,00 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000187	REPARATION DE LA BRANCHE	REPARATION DE LA BRANCHE	31/12/2019	Données publiques	4 662,30 €	4 662,30 €	1,29 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000188	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	26/08/2019	Données publiques	13 032,27 €	13 032,27 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000189	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	22/08/2019	Données publiques	1 644,68 €	1 644,68 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000190	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	31/08/2019	Données publiques	31 026,79 €	31 026,79 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000191	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	21/11/2019	Données publiques	19 948,02 €	19 948,02 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000192	REPARATION DE LA BRANCHE	REPARATION DE LA BRANCHE	19/05/2019	Données publiques	3 019,64 €	3 019,64 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000193	REPARATION DE LA BRANCHE	REPARATION DE LA BRANCHE	19/05/2019	Données publiques	1 339,19 €	1 339,19 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000194	REPARATION DE LA BRANCHE	REPARATION DE LA BRANCHE	09/02/2019	Données publiques	877,14 €	877,14 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000195	REPARATION DE LA BRANCHE	REPARATION DE LA BRANCHE	11/03/2019	Données publiques	7 903,74 €	7 903,74 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000196	REPARATION DE LA BRANCHE	REPARATION DE LA BRANCHE	06/02/2019	Données publiques	6 307,78 €	6 307,78 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000197	REPARATION DE LA BRANCHE	REPARATION DE LA BRANCHE	06/02/2019	Données publiques	3 966,74 €	3 966,74 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000198	REPARATION DE LA BRANCHE	REPARATION DE LA BRANCHE	08/02/2019	Données publiques	498,00 €	498,00 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000199	REPARATION DE LA BRANCHE	REPARATION DE LA BRANCHE	20/07/2019	Données publiques	2 130,00 €	2 130,00 €	801,10 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000200	REPARATION DE LA BRANCHE	REPARATION DE LA BRANCHE	30/11/2019	Données publiques	404,00 €	404,00 €	316,99 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000201	REPARATION DE LA BRANCHE	REPARATION DE LA BRANCHE	05/11/2019	Données publiques	2 108,84 €	2 108,84 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000202	REPARATION DE LA BRANCHE	REPARATION DE LA BRANCHE	31/12/2019	Données publiques	1 428,19 €	1 428,19 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000203	REPARATION DE LA BRANCHE	REPARATION DE LA BRANCHE	31/12/2019	Données publiques	1 626,42 €	1 626,42 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000204	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	21/11/2019	Données publiques	1 412,26 €	1 412,26 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000205	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	11/03/2019	Données publiques	1 143,38 €	1 143,38 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000206	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	01/01/2019	Données publiques	827,34 €	827,34 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000207	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	01/01/2019	Données publiques	827,34 €	827,34 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000208	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	13/12/2019	Données publiques	383,45 €	383,45 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000209	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	04/12/2019	Données publiques	159 453,00 €	159 453,00 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000210	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	30/07/2019	Données publiques	11 517,94 €	11 517,94 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000211	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	25/07/2019	Données publiques	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000212	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	30/08/2019	Données publiques	4 668,89 €	4 668,89 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000213	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	12/02/2019	Données publiques	4 574,31 €	4 574,31 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000214	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	30/03/2019	Données publiques	3 056,00 €	3 056,00 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000215	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	20/07/2019	Données publiques	2 675,38 €	2 675,38 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000216	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	17/02/2019	Données publiques	1 267,71 €	1 267,71 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000217	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	15/11/2019	Données publiques	1 048,15 €	1 048,15 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000218	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	26/08/2019	Données publiques	13 042,00 €	13 042,00 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000219	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	26/10/2019	Données publiques	27 190,76 €	27 190,76 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000220	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	26/10/2019	Données publiques	25 024,36 €	25 024,36 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000221	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	11/04/2019	Données publiques	1 164,43 €	1 164,43 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000222	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	12/10/2019	Données publiques	307,38 €	307,38 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000223	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	13/12/2019	Données publiques	13 927,20 €	13 927,20 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000224	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	16/07/2019	Données publiques	16 477,79 €	16 477,79 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000225	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	26/02/2019	Données publiques	1 004,76 €	1 004,76 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000226	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	06/11/2019	Données publiques	1 323,01 €	1 323,01 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000227	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	30/08/2019	Données publiques	10 041,46 €	10 041,46 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000228	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	29/09/2019	Données publiques	7 010,19 €	7 010,19 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000229	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	07/10/2019	Données publiques	1 456,76 €	1 456,76 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000230	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	29/08/2019	Données publiques	7 010,19 €	7 010,19 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000231	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	13/12/2019	Données publiques	2 803,07 €	2 803,07 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000232	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	14/08/2019	Données publiques	7 010,19 €	7 010,19 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000233	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	26/11/2019	Données publiques	7 219,00 €	7 219,00 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000234	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	26/10/2019	Données publiques	116 378,90 €	116 378,90 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000235	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	02/03/2019	Données publiques	4 016,00 €	4 016,00 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000236	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	30/11/2019	Données publiques	3 300,00 €	3 300,00 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000237	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	16/02/2019	Données publiques	2 664,94 €	2 664,94 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000238	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	26/02/2019	Données publiques	1 817,36 €	1 817,36 €	0,00 €	BEN COMM ANA
21828	ESPACE PUBLIC	2019000239	REPARATION DE LA BRANCHE	JACOULETTON ET RENOUVELLEMENT VEHICULES	07/12/2019	Données publiques	1 688,10 €	1 688,10 €	0,00 €	BEN COMM ANA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens et places programmés - Commune d'Orléans

Nature opérationnelle	Compétence transférée	N° d'investissement	Collocation	Libellé / Programme	Date de réalisation	Durée d'investissement	Valeur de capital	Coût des amortissements	Valeur nette amortissable	Statut de bilan
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	17/12/2015	7	372,404	372,404	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	18/02/2016	7	1.749,294	1.749,294	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	18/02/2016	7	7.400,754	7.400,754	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	24/06/2012	7	2.724,314	2.724,314	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	05/02/2013	7	809,084	809,084	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	05/02/2013	7	749,014	749,014	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	19/12/2015	7	418,914	418,914	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	19/12/2015	7	703,244	703,244	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	13/09/2016	7	4.181,544	4.181,544	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	10/11/2016	7	101.137,674	101.137,674	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	03/12/2016	7	6.915,404	6.915,404	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	12/02/2017	7	3.034,354	3.034,354	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	08/02/2017	7	1.059,484	1.059,484	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	08/02/2017	7	1.059,484	1.059,484	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	10/02/2017	7	1.059,484	1.059,484	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	10/02/2017	7	877,354	877,354	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	08/12/2016	7	214,194	214,194	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	13/09/2016	7	620,084	620,084	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	08/02/2017	7	702,014	702,014	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	17/10/2017	7	1.000,374	1.000,374	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	07/12/2017	7	4.539,844,284	4.539,844,284	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	19/12/2015	10	1.000,014	1.000,014	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	10/07/2013	10	2.076,204	2.076,204	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	25/10/2013	10	845,014	845,014	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	04/06/2012	10	1.074,014	1.074,014	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	25/10/2013	10	351,984	351,984	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	25/10/2013	10	1.34,324	1.34,324	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	09/11/2016	10	2.200,014	2.200,014	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	10/02/2017	10	1.000,014	1.000,014	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	18/02/2017	10	408,304	408,304	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	08/02/2017	10	67.621,844	67.621,844	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	05/12/2015	10	9.803,134	9.803,134	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	12/12/2016	10	103.242,404	103.242,404	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	10/06/2016	10	300,564	300,564	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	10/06/2016	10	1.453,294	1.453,294	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	02/12/2016	10	767,564	767,564	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	09/02/2016	10	974,114	974,114	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	09/02/2016	10	817,204	817,204	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	09/11/2016	10	798,794	798,794	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	01/06/2017	10	4.417,864	4.417,864	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	10/06/2017	10	2.155,874	2.155,874	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	10/06/2017	10	1.296,714	1.296,714	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	11/24/2016	10	972,014	972,014	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	10/02/2017	10	1.208,194	1.208,194	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	17/02/2017	10	620,194	620,194	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	15/05/2015	10	421,914	421,914	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	15/05/2015	10	208,444	208,444	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	25/06/2015	10	2.451,804	2.451,804	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	21/10/2017	10	307,434	307,434	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	14/12/2013	10	915,464	915,464	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	11/12/2016	10	2.248,014	2.248,014	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	29/12/2013	10	465,244	465,244	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	29/12/2013	10	465,244	465,244	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	29/12/2013	10	1.964,304	1.964,304	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	19/02/2016	10	1.046,014	1.046,014	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	19/02/2016	10	1.046,014	1.046,014	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	19/12/2016	10	1.046,304	1.046,304	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	02/04/2017	10	1.046,304	1.046,304	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	02/04/2017	10	805,304	805,304	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	04/04/2017	10	502,114	502,114	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	04/04/2017	10	1.200,124	1.200,124	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	04/06/2015	10	629,434	629,434	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	06/07/2012	10	1.035,564	1.035,564	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	06/07/2012	10	12.907,594	12.907,594	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	08/12/2013	10	317,064	317,064	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	20/06/2016	10	3.408,014	3.408,014	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	20/06/2016	10	1.935,144	1.935,144	0,00€	REN COMPAR ANA
2182B	PROPOSETEUR BARNE	2010000210	REGISTRATION TERRAIN 726	2000000210	07/06/2016	10	900,904	900,904	0,00€	REN COMPAR ANA

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Transfert de compétences - Procès verbal de transfert de biens en pleine propriété - Commune d'Orléans

Nature comptable	Comptabilité impôt de biens et affecté	N° d'investissement	N° d'immatriculation	Désignation	Date de réalisation	Devis public / Dotation privé	Durée d'amortissement	Valeur d'origine	Coût des amortissements	Valeur nette amortissement	Statut de bien
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000001	2013000001	INTERIEUR DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	04/12/2013	Donation publique	10	805,564	308,000	497,564	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000002	2013000002	CENTRE DE RECEPTION DES DEMANDATEURS BENEVOLES	26/11/14	Donation publique	1	274,134	0,000	274,134	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000003	2013000003	MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	15/07/2013	Donation publique	1	466,854	0,000	466,854	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000004	2013000004	MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	20/05/2016	Donation publique	1	302,464	0,000	302,464	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000005	2013000005	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	14/11/2011	Donation publique	10	274,634	0,000	274,634	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000006	2013000006	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	29/07/2013	Donation publique	1	274,324	0,000	274,324	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000007	2013000007	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	17/03/2014	Donation publique	10	6,968,004	0,000	6,968,004	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000008	2013000008	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	05/08/2016	Donation publique	1	678,004	0,000	678,004	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000009	2013000009	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	05/08/2016	Donation publique	1	293,104	0,000	293,104	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000010	2013000010	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	24/07/2014	Donation publique	10	2,796,384	1,000,000	1,796,384	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000011	2013000011	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	24/07/2014	Donation publique	10	1,000,000	0,000	1,000,000	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000012	2013000012	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	04/03/2014	Donation publique	10	2,103,114	1,000,000	1,103,114	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000013	2013000013	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	17/11/2013	Donation publique	10	2,068,734	853,000	1,215,734	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000014	2013000014	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	17/11/2013	Donation publique	10	1,728,274	1,000,000	728,274	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000015	2013000015	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	17/11/2013	Donation publique	10	1,333,374	1,000,000	333,374	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000016	2013000016	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	08/12/2013	Donation publique	10	1,662,624	308,000	1,354,624	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000017	2013000017	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	18/08/2016	Donation publique	10	1,667,964	260,000	1,407,964	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000018	2013000018	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	22/02/2013	Donation publique	10	1,301,894	780,000	521,894	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000019	2013000019	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	17/02/2013	Donation publique	10	1,170,484	702,000	468,484	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000020	2013000020	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	21/02/2013	Donation publique	10	1,123,974	672,000	451,974	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000021	2013000021	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	01/02/2013	Donation publique	10	908,704	496,250	412,454	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000022	2013000022	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	05/08/2016	Donation publique	1	462,224	0,000	462,224	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000023	2013000023	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	02/08/2013	Donation publique	1	408,134	0,000	408,134	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000024	2013000024	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	02/08/2013	Donation publique	1	413,994	0,000	413,994	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000025	2013000025	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	29/08/2013	Donation publique	1	309,854	0,000	309,854	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000026	2013000026	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	16/02/2013	Donation publique	1	322,354	0,000	322,354	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000027	2013000027	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	21/02/2013	Donation publique	1	271,214	0,000	271,214	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000028	2013000028	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	24/02/2013	Donation publique	1	304,004	0,000	304,004	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000029	2013000029	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	19/02/2013	Donation publique	1	433,134	0,000	433,134	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000030	2013000030	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	19/02/2013	Donation publique	1	1,384,184	638,000	746,184	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000031	2013000031	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	26/03/2016	Donation publique	10	885,264	885,264	0,000	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000032	2013000032	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	19/12/2013	Donation publique	10	1,307,314	91,264,114	1,216,050	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000033	2013000033	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	21/02/2013	Donation publique	10	1,328,864	1,100,000	228,864	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000034	2013000034	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	09/02/2013	Donation publique	10	3,000,004	2,192,000	808,004	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000035	2013000035	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	09/02/2013	Donation publique	1	1,652,714	300,000	1,352,714	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000036	2013000036	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	22/08/2016	Donation publique	1	795,794	795,794	0,000	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000037	2013000037	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	04/08/2014	Donation publique	1	798,124	798,124	0,000	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000038	2013000038	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	09/02/2013	Donation publique	1	678,164	0,000	678,164	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000039	2013000039	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	24/09/2014	Donation publique	1	469,914	469,914	0,000	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000040	2013000040	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	24/09/2014	Donation publique	1	622,204	622,204	0,000	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000041	2013000041	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	31/08/2017	Donation publique	10	82,524,004	82,524,004	0,000	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000042	2013000042	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	12/08/2013	Donation publique	10	2,664,924	1,955,924	709,000	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000043	2013000043	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	18/02/2013	Donation publique	10	374,314	259,444	114,870	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000044	2013000044	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	18/02/2013	Donation publique	10	1,375,944	1,375,944	0,000	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000045	2013000045	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	18/02/2013	Donation publique	1	827,944	827,944	0,000	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000046	2013000046	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	09/12/2013	Donation publique	10	300,104	300,104	0,000	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000047	2013000047	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	16/12/2014	Donation publique	10	121,808,074	84,799,374	37,008,700	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000048	2013000048	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	16/12/2014	Donation publique	10	2,625,204	660,000	2,065,204	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000049	2013000049	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	09/12/2013	Donation publique	10	2,122,844	1,000,000	1,122,844	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000050	2013000050	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	04/08/2013	Donation publique	10	1,528,624	458,000	1,070,624	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000051	2013000051	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	06/02/2016	Donation publique	10	244,004	244,004	0,000	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000052	2013000052	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	13/02/2013	Donation publique	1	305,704	305,704	0,000	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000053	2013000053	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	07/08/2016	Donation publique	1	382,004	382,004	0,000	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000054	2013000054	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	09/02/2013	Donation publique	10	2,278,994	504,000	1,774,994	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000055	2013000055	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	28/08/2016	Donation publique	10	314,004	314,004	0,000	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000056	2013000056	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	13/09/2014	Donation publique	10	1,798,964	895,000	903,964	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000057	2013000057	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	29/11/2016	Donation publique	10	1,217,284	342,000	875,284	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000058	2013000058	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	28/08/2016	Donation publique	1	294,384	294,384	0,000	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000059	2013000059	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	10/02/2013	Donation publique	1	107,862,924	83,174,000	24,688,924	EN COMMUNE
215731	PR OPELLEUR BARNE	2013000060	2013000060	BUREAU DE LA MAIRIE - BUREAU DE LA MAIRIE	27/12/2016	Donation publique	10	1,174,324	895,000	279,324	EN COMMUNE

VIE SOCIALE ET CITOYENNETE

N° 11 – **Espace aqualudique l'O. Contrat de concession. Approbation du choix du concessionnaire. Approbation du contrat à passer avec la société VERT MARINE.**

M. le Maire – *Nous passons au traité de concession concernant le centre aqualudique l'O, la piscine qui se construit aujourd'hui dans le quartier Gare.*

M. SANKHON – *Oui M. le Maire et à ce sujet je vais vous présenter un powerpoint.*

*
* *
*

Présentation d'un Powerpoint par M. SANKHON

*
* *
*



M. SANKHON – *Il s'agit d'approuver le contrat de concession à passer avec la société VERT MARINE qui fait suite au dialogue compétitif qui a été conduit pendant plusieurs mois. Je souhaite d'ailleurs en profiter pour remercier les élus qui ont participé, ainsi que l'excellent travail des services de la Ville qui ont traité ce dossier de façon remarquable.*

Un complexe aqualudique à la place d'une friche urbaine



L'O au cœur d'un parc paysager



4 volumes correspondant chacun à un programme spécifique et bien identifiable par les usagers (vestiaire, bassin sportif, espace ludique et bien être)



M. SANKHON – *Pour ceux qui passent un peu par le boulevard Guy Marie Riobé ou rue Emile Zola, vous aurez eu l'occasion de vous rendre compte que les travaux avancent grandement. L'objectif de ces travaux est de construire un centre aqualudique, avec une surface de 1 700 m², qui comprendra un bassin de nage de 25 mètres avec 6 couloirs pour les nageurs, un bassin ludique, un simulateur de vagues de surf, un pentaglisse avec 3 couloirs de 20 mètres de long, des jeux aquatiques pour les enfants notamment sous la dénomination de Splash pad et un parc paysager.*

Les volumes présentés proposeront bien évidemment des vestiaires pour accueillir le public, un bassin sportif dont je viens de vous faire la présentation, l'espace ludique et également un espace bien-être très attendu dont je vous détaillerai quelles seront les prestations délivrées à l'intérieur de cet équipement hors-norme.

Rappel des attentes de la collectivité

- **Satisfaire les besoins des clubs et associations** et leur mettre à disposition un équipement neuf disposant d'un cadre agréable et idoine permettant de pratiquer dans les meilleures conditions.
- **Satisfaire les besoins des établissements scolaires** : écoles primaires et établissements secondaires du territoire ;
- **Répondre à la demande centrée sur les pratiques sportives, de remise en forme, de loisirs et de santé** pour tous les habitants du territoire, depuis la petite enfance jusqu'aux séniors ;



M. SANKHON – *Les attentes de la collectivité de la Ville d'Orléans étaient bien évidemment de satisfaire les besoins des clubs et des associations. C'était une condition sine qua none qui a été proposée aux différents candidats dont l'objectif est d'optimiser la condition de pratique dans l'eau et dans la nage.*

Ensuite satisfaire les besoins des établissements scolaires puisque les établissements primaires et secondaires de tout le territoire seront invités à faire l'usage de ce magnifique équipement.

Enfin répondre à la demande centrée sur la remise en forme, donc les loisirs et la santé.

Tout cela avec des ouvertures publiques notamment multipliées par deux pour ce qui est de la période scolaire. On va passer de 24 à 58 heures, ce qui fait 34 heures de plus par semaine. Et durant les périodes de vacances, on passera de 35 à 72 heures d'ouverture de créneaux, soit plus de 37 heures, ce qui est énorme.

Points forts de l'offre de Vert Marine

- Un savoir-faire et une expérience de 27 ans au service des collectivités (exploitation de plus de 80 établissements aquatiques dont l'Odyssee)
- Des horaires simples, permanents et facilement mémorisables (2 matinales et des fermetures quotidiennes à 21h la semaine)
- Un programme d'animation ambitieux et innovant (jardin d'enfants, aquacycling, lagon tonic, nage avec palmes, E-natation...)
- Des moyens humains et techniques garantissant une hygiène et une sécurité optimale
- Une démarche environnementale en phase avec le label Biodiversity
- Un site sécurisé (avec un agent de surveillance et un système de vidéo protection)
- Des propositions favorisant l'accessibilité à l'équipement (gestion du parking, mode doux, transports en commun, covoiturage)
- Le respect des conditions tarifaires imposées par la collectivité



M. SANKHON – *Voici maintenant les points forts de Vert Marine, la société qui se voit confier la délégation de la gestion de cet équipement. Vous avez bien évidemment le savoir-faire de 27 ans d'expérience, comme c'est indiqué dans les huit points proposés là, comme des horaires simples et faciles à comprendre par les utilisateurs en fonction des créneaux d'ouverture, surtout deux matinales et une fermeture quotidienne à 21 heures la semaine.*

Des animations qui se veulent ambitieuses et innovantes avec une démarche ayant vocation à répondre notamment aux attentes des familles et des enfants, mais également des pratiquants de sports nautiques comme l'aquacycling et un lagon tonic.

Des moyens techniques garantissant une hygiène et une sécurité optimale attendues dans un espace comme celui-ci.

Une démarche environnementale qui répond au label Biodiversity et qui était aussi une condition sine qua non.

Un site sécurisé avec un agent de surveillance et un système de vidéo protection.

Un environnement propice à l'accessibilité notamment vis-à-vis des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite.

Enfin le respect des conditions tarifaires qui a été imposé par la collectivité, de façon à faire en sorte que l'O soit accessible à tous.

Animations et prestations

LES ESPACES AQUATIQUES

- Les services en libre accès
- La découverte et l'apprentissage de la natation pour les enfants
- La natation sport santé pour les adultes
- Le programme E-natation
- La dynamique aquagym, aquacycling
- Une nouvelle dynamique : le cross training
- Le parcours santé
- Fitéo, pour les séniors
- Simulateur de glisse

L'ÉTÉ

- Un temps unique avec Anim' été
- Un snack été innovant et sécurisé

LES PRESTATIONS ENTREPRISES

- Les comités d'entreprise
- Les soirées all inclusives
- Les séminaire incentive
- Le club des entreprises
- La locations des équipements



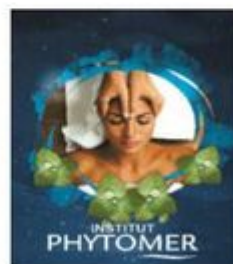
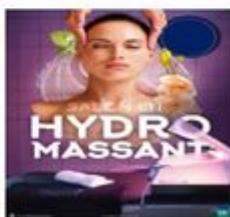
M. SANKHON – Il vous est présenté la liste de quelques-unes des animations et des prestations avec des services en libre accès comme l'apprentissage de la natation pour les enfants bien évidemment, le sport santé qui est une grande dominante sur laquelle nous sommes positionnés, le programme E-natation, l'aquagym, l'aquacycling, le cross training et des ateliers qui seront proposés pour les séniors et le simulateur de glisse.

D'autres animations seront également proposées pendant les périodes estivales ainsi que la proposition de prestations pour les entreprises.

Espace bien être

L'ESPACE BIEN-ÊTRE

- Une approche globale
- Des soirées zen
- Le lit hydromassant
- Démarquer et vitaliser l'espace
- L'offre de soins Phytomer®



M. SANKHON – *L'espace bien-être sera doté de singularités mais également d'une approche globale. Ces singularités correspondent à des soirées zen, un lit hydromassant qui est une technique de massage avec eau projetée. Ce sont des technologies innovantes. Egalement une offre de soins Phytomer avec les produits marins.*



M. SANKHON – Une démarche environnementale forte avec le label Biodiversity qui valide que l'équipement respecte éminemment l'environnement. Merci de votre attention.

M. le Maire – Qui souhaite prendre la parole ?

(M. le Maire énumère la liste.)

M. le Maire – Mme TRIPET.

Mme TRIPET – M. le Maire, mes chers collègues, beaucoup à dire quant à cette délibération. D'une part le recours à la délégation de service public est pour nous un grand non. On pense qu'une régie publique communale serait véritablement une très bonne chose pour tous les Orléanais et les Orléanaises.

D'autre part je suis un peu déçue par rapport au projet. On le sait tous, il y a un déficit de piscines dans la Métropole et la création d'une piscine – je lis ce qui a été inscrit dans la délibération – un univers sportif comprenant un bassin de nage de 25 mètres et ses couloirs, un univers divertissant doté d'un bassin ludique, un simulateur de vague de surf, un pentagliss, trois couloirs de 20 mètres avec une pente à 20 %, une zone de jeux aquatiques pour les enfants et un espace bien-être d'une surface de 800 m². En gros dans tout cela, il y a tout juste un tiers pour la natation et pour un bassin qui sera effectivement dédié à tous publics.

Je regardais les tarifs, car lorsque nous en avons parlé, je vous avais dit que je serais extrêmement vigilante sur ce point : 4,90 € l'entrée et un tarif réduit à 3,90 €, mais on ne nous dit pas pour qui, ni jusqu'à quel âge et la gratuité pour les moins de trois ans ? Concernant l'espace bien-être, l'entrée est à 19 € les deux heures et on voit tout de suite que ce ne sont plus du tout les mêmes tarifs. Quant à l'école de natation, c'est très bien, 260 € l'année pour un enfant et 221 € pour le deuxième, soit environ 500 € si vous avez deux enfants auxquels vous voulez apprendre à nager. D'abord je trouve que ces tarifs ne correspondent pas à la réalité de tout public sur Orléans. Comme on le disait tout à l'heure, il y a un taux de chômage plutôt bas, les travailleurs pauvres représentent 21 % de la population en-dessous du seuil de pauvreté. J'aimerais donc savoir dans le quartier populaire où cette piscine est construite, qui va pouvoir y accéder ?

Ensuite, j'ai regardé les répartitions dans la semaine et j'ai pris les heures d'ouverture au public, parce que j'ai vu que les calculs horaires qui – excusez-moi – m'ont fait rire. On a calculé le nombre d'ouverture par couloir pour la piscine pour dire qu'il y avait des plages horaires. Je suis désolée, c'est 61 heures par semaine pour la piscine, 73 heures pour l'espace de glisse et 73 heures pour l'espace soin. Cela ne correspond absolument pas aux demandes et à ce que l'on pourrait vouloir pour toute la population. Je ne suis pas contre l'espace soin, chacun fait ce qu'il veut, mais cela ne peut pas être au détriment du restant. Quant à l'espace glisse, les jeux et autres, oui d'accord, mais à côté, juste un espace de 25 mètres. Cela aurait été une piscine de 50 mètres pouvant être relevée avec deux espaces de 25 mètres je ne dis pas, mais franchement, je trouve cela décevant et je voulais vous le dire.

Pour le restant, tout ce que vous avez présenté est très bien. C'est joli, c'est bien, rien à dire. Mais quand même, cela ne couvre pas les besoins de piscine pour chacun des Orléanais. On a un déficit d'enfants qui ne savent pas nager. M. SANKHON, quand je vous disais que les enfants ne peuvent même pas aller à l'île Charlemagne pendant les vacances parce qu'il y a une interdiction de s'y baigner, vous m'aviez répondu que ce n'était pas une piscine. Je ne vois pas comment on pourra accueillir les enfants allant habituellement à l'île Charlemagne dans cette piscine-là en particulier. 4,90 ou 3,90 €, je suis désolée, même pour une famille avec deux enfants, cela ne va pas. Merci.

M. le Maire – Il y a aussi tous les scolaires. On va répondre, il n'y a pas de soucis. Mme de QUATREBARBES puis Mme GRIVOT.

Mme de QUATREBARBES – Je ne vais pas revenir sur la piscine puisqu'effectivement il n'y a rien à dire. Moi, je voudrais évoquer cet immense jardin qui va entourer la piscine. Le jury a lui aussi été extrêmement sensible à cette végétalisation que l'on recherche et faire de la Ville une ville jardin. J'ai moi-même rencontré une personne d'un certain âge, il n'y a pas longtemps, qui m'a dit : « Mais madame, cela fait des dizaines d'années que j'ai le mur de la prison devant moi, j'habite au rez-de-chaussée de l'immeuble et là cela va transformer ma vie ». Et on peut imaginer aussi toute la transformation du quartier que l'on a déjà effectivement beaucoup végétalisé et qui va continuer à l'être. C'est vraiment important pour les habitants et pour nous tous.

M. le Maire – Tout à fait, cela transforme un quartier. Mme GRIVOT puis M. de BELLABRE.

Mme GRIVOT – M. le Maire, mes chers collègues, j'avais trois questions et une remarque. Ma première question est : y avait-il urgence à désigner le concessionnaire lors de ce dernier Conseil Municipal de la mandature ? Ne pouvait-on pas attendre deux à trois mois qu'une nouvelle équipe municipale soit aux commandes de cette Ville et puisse décider en toute connaissance de cause ?

Ma deuxième question – et cela a été évoqué par Mme TRIPET – est le prix d'entrée de cet équipement sportif qui est très attendu par l'ensemble des Orléanais et de la Métropole. Est-ce que le prix d'entrée sera suffisamment raisonnable pour l'ensemble de notre public d'Orléans et surtout ce prix sera-t-il bien raisonnable les années à venir ? Quelques fois la première année d'une ouverture, il y a un prix et puis ensuite cela galope au niveau de la tarification.

Ma troisième question : y aura-t-il suffisamment de lignes d'eau mises à disposition pour l'ensemble des associations sportives orléanaises afin qu'elles ne soient pas pénalisées au détriment des entrées payantes ?

Ma remarque est qu'en tant qu'habitante de ce quartier – je suis un peu émue c'est mon dernier Conseil Municipal – riveraine de cet équipement, il y a 100 places de parking prévues. Alors bien entendu le tramway n'est pas très loin, le centre bus non plus, mais 100 places pour un équipement qui va avoir une grande superficie de sport détente, avec des horaires d'ouverture en soirée également, pour un quartier qui n'a déjà pas suffisamment de places de stationnement avec la gare qui est proche, n'allons-nous pas être nous, les riverains, être envahis de voitures et d'où un mécontentement qui sera très important ? C'est une question que l'on me pose tous les jours depuis que l'on parle de cette piscine.

Enfin, c'est une petite note d'humour, il y a déjà des affiches qui fleurissent un peu partout, des panneaux directionnels pour la piscine aquatique. Nous sommes quand même à près de deux ans de l'ouverture, je trouve que c'est un peu tôt pour mettre toute cette signalétique.

M. le Maire – *Oui mais il faut que les personnes allant sur le chantier sachent où elles vont, ce sont des panneaux de chantier. Je pense que ce ne sera pas la signalétique pour les nageurs, je l'espère en tout cas pour eux, mais cela n'a pas dû vous échapper. M. de BELLABRE puis Mme LEVELEUX-TEIXEIRA.*

M. de BELLABRE – *Merci M. le Maire. Mes chers collègues. Je rejoindrai l'avis de Mme GRIVOT, est-il bien raisonnable de lancer cette consultation juste en fin de mandat ? Ne fallait-il pas la réserver à l'équipe qui viendrait par la suite ?*

Je rejoindrais également Mme TRIPET sur la question des tarifs qui me paraissent totalement disproportionnés pour être accessibles à tous. Quand on entend dire que ce sont des tarifs adaptés à nos concitoyens, je rêve ! Personnellement, quand je vois les tarifs bien-être avec des prestations qui peuvent atteindre jusqu'à 163 € voir plus, je m'inquiète. Même le tarif de 4,90 € pour entrer uniquement à la piscine, en calculant bien son horaire puisqu'il faut presque prendre rendez-vous, c'est à mon avis un projet qui est magnifique en théorie mais qui va vite faire « flop ». Je vous remercie.

Mme LEVELEUX-TEIXEIRA – *S'agissant de cette piscine, enfin ce n'est pas une piscine d'ailleurs mais un centre aqualudique, ce n'est pas pareil, nous y sommes a priori favorables – et pardonnez-moi d'évoquer les municipales, celles de 2014, pas celles de 2020 – puisque c'était dans notre programme. On avait effectivement repéré le manque d'équipement de ce type à Orléans alors que le besoin existe autour de ces pratiques ludiques de la natation. Moi je trouve très bien que l'on ait un lieu au sein de la Métropole où précisément on mêle à la fois la natation et des usages un peu différents, vraiment pour le plaisir. Et je suis sûre que ce complexe aura beaucoup de succès.*

Alors je rejoins un peu ce qui a été dit sur les tarifs avec une inquiétude certaine. On voit très bien ce qu'il peut se passer, c'est-à-dire augmenter assez vite les prix. C'est aussi un peu dans le même esprit que j'ai été surprise par les amplitudes horaires différenciées, moins importantes pour la piscine que pour les usages de détente et de plaisir. Clairement, le prestataire attend de ces usages de faire des bénéfices et donc évidemment, cela se fait un peu au détriment de la piscine elle-même dont vraisemblablement les profits seront moins importants. C'est dommage, parce que je pense vraiment que la piscine correspond à un besoin. C'est un peu là-dessus que je voudrais aussi insister. Comme l'a dit Dominique TRIPET tout à l'heure, l'ouverture de ce centre aqualudique ne résoudra pas le déficit de piscines dans notre Ville. On en restera toujours à trois, sauf erreur de ma part, avec Victor Fouillade, La Source et le futur centre aqualudique. Je pense que l'on aurait besoin de plus d'équipements de piscines pour tout simplement répondre à l'envie de nos concitoyens, mais aussi aux spécifications des programmes scolaires, puisque les enfants sont censés savoir nager.

Je voudrais évoquer un point en complément, car à mon avis il faut penser à la piscine de La Source et au centre aqualudique en parallèle. Cela fait deux centres, un au nord et l'autre au sud, et c'est regrettable que la piscine de La Source qui est refaite, ne réponde pas finalement aux spécifications de bassin olympique puisqu'il n'y a, je crois, que huit couloirs d'eau alors qu'il en faudrait dix et de plus il n'y a pas de gradins, ce qui pose problème en cas de compétitions. Donc une certaine déception par rapport aux ambitions de natation de la Ville d'Orléans. Encore une fois, je trouve le centre aqualudique super, je ne vais pas le décrier, mais s'agissant de la pratique de la natation, je pense vraiment que l'on aurait vraiment pu aller au-delà et profiter justement de la réfection du complexe nautique de La Source pour proposer un outil au top pour les sportifs, en complément de l'outil plus d'agrément qui va ouvrir sur le site de l'ancienne prison.

M. le Maire – *D'autres prises de paroles ? Mme ANTON.*

Mme ANTON – *Merci M. le Maire, mes chers collègues. Je tenais vraiment à souligner l'ambition de ce nouvel équipement, le parti pris architectural qui a été majeur en matière d'exemplarité mais également en matière d'implantation, puisque cette piscine sera une véritable piscine à ciel ouvert dans un écrin de verdure, comme l'a souligné Mme de QUATREBARBES. Elle sera également un bâtiment à haute qualité environnementale, un bâtiment vertueux qui sera alimenté par la chaufferie biomasse, un bâtiment sur lequel on récupérera les calories générées de l'eau et de l'air, qui aura une consommation d'eau de moins de 90 litres par baigneur. De plus, on pourra communiquer sur toutes les données du bâtiment avec un suivi précis de tous les travaux et une maintenance simplifiée. Bref un*

bâtiment qui se veut vraiment vertueux. Et puis au-delà de tout cela, une démarche justement qui est récompensée par l'acquisition du label Biodiversity, un label qui est quand même le premier label international pour la prise en compte de la biodiversité, donc une démarche que l'on a fait en amont et qui prouve bien l'importance que l'on octroie à la préservation de cette biodiversité sous toutes les formes et au développement de la nature dans notre Ville. Je vous remercie.

M. le Maire – M. SANKHON.

M. SANKHON – Merci M. le Maire. Je vais tâcher de répondre aux nombreuses questions posées. Je rejoins Stéphanie ANTON, c'est-à-dire qu'il y a un parti pris, celui de se dire que l'on souhaite proposer un service qui soit de grande qualité et moderne pour les Orléanais et surtout que tout le monde s'y retrouve dans sa pratique, que ce soit de loisirs, de natation, de nage ou encore les pratiques de canoë-kayak. Puisque le centre nautique de La Source a été évoqué, cela fait partie aussi de ce qui est pratiqué aujourd'hui dans les piscines orléanaises. Il ne faut pas oublier non plus qu'il n'y a pas qu'à Orléans où se trouvent des piscines, il y a aussi les autres communes de la Métropole. L'équipement l'O est donc un centre aqua ludique, comme cela a été très justement précisé par Mme LEVELEUX-TEIXEIRA. Il y a également le centre nautique de La Source qui doit sortir très prochainement et qui répond aussi à une logique de pratique de la natation y compris pour les scolaires.

Pour ce qui est du propos de Mme TRIPET concernant l'Île Charlemagne, effectivement ce site n'a pas vocation à être une piscine puisque c'est un lieu naturel et que les cyanobactéries, comme je l'avais dit lors d'un précédent Conseil Municipal, sont là depuis plusieurs milliards d'années et le seront encore lorsque nous ne serons plus là. Aspirer à ce qu'elles disparaissent, c'est un peu prétentieux. Aujourd'hui on parle de l'O, et au passage je souhaite juste rappeler et évoquer un peu le centre nautique de La Source où l'on passe de 10 à 26 lignes d'eau, ce qui est juste énorme, notamment avec les ailerons mobiles. Le bassin de 50 mètres est un bassin olympique, sauf qu'il a 8 lignes au lieu de 10. Cependant, il ne faut perdre de vue non plus qu'il y a l'Odyssée à quelques kilomètres d'Orléans et cela n'aurait absolument pas été opportun d'aller concurrencer un équipement qui est juste un « monstre » européen répondant à toutes les normes nationales et internationales de pratiques de compétitions en France, en Europe et dans le monde. La raison nous a amenés à faire des arbitrages en phase et en cohérence avec la réalité de notre territoire, la réalité de ce que l'on souhaite impulser dans l'hexagone avec un équipement de grande qualité et de haut standing.

Je souhaite en profiter pour préciser que les tarifs proposés sont tout simplement en-dessous des standards de ce qui se pratiquent en France, ainsi que le choix d'être également en-dessous de ce qui se fait dans les piscines neuves et modernes de notre Métropole.

Concernant le stationnement, je voudrais préciser que le parking est réservé à la piscine et que là-dessus il n'y a pas d'inquiétude à avoir. Les périodes d'ouverture de créneaux et de lignes d'eau sont effectivement calculées de façon à répondre à la demande. Lorsque l'on regarde les tableaux de distribution de lignes d'eau aux clubs, aux écoles, aux collèges, aux lycées, aux universités, aux pratiquants de loisirs et ceux qui veulent faire de la plongée en piscine, je peux vous assurer que c'est vraiment compliqué à lire. Aujourd'hui, et je l'ai précisé tout à l'heure lors de la présentation, on passe de 24 à 58 heures de lignes d'eau disponibles en périodes scolaires pour le grand public, ce qui est plus du double et de 35 à 72 heures pendant les périodes de vacances. Les propositions qui ont été faites sont étroitement travaillées en corrélation avec les attentes et les demandes de l'utilisateur. Tous les clubs rencontrés s'y retrouvent totalement et cela a été validé par les clubs, donc il n'y a pas de soucis et pas d'ambiguïté là-dessus. La concession est pour quatre ans, on aura l'occasion aussi d'y revenir très rapidement si les choses ne nous conviennent pas. Je crois que c'est à peu près tout pour les réponses que j'avais à donner aux questions posées.

M. le Maire – Mme SAUVEGRAIN va apporter quelques précisions quand même.

Mme SAUVEGRAIN – Merci M. le Maire. Je voulais répondre notamment aux questions de Martine GRIVOT et revenir sur le « pourquoi maintenant ». On a délibéré dans ce même Conseil Municipal le 8 juillet 2019 sur le fait qu'on lançait la Délégation de Service Public (D.S.P.) pour l'attribuer maintenant, pour une raison simple qui est que ce centre aqua ludique ouvrira début 2021 et qu'il y a neuf mois de préfiguration prévus au contrat depuis le début. Ainsi, le délégataire va être associé

aux choix d'un certain nombre d'équipements pour pouvoir faire fonctionner la piscine, d'où la nécessité de délibérer. La délibération est de juillet et en regardant les dates, on a fait la première commission avec Michel MARTIN, Stéphanie ANTON, Soufiane SANKHON et d'autres en septembre dernier et l'audition des trois candidats retenus. Voilà pourquoi cela arrive maintenant, sinon cela oblige à reporter l'ouverture du centre aqualudique et je crois que tout le monde est d'accord sur le fait qu'il est attendu, quelles que soient les remarques des uns et des autres.

Quant aux tarifs, le ticket est à 4,90 € et le tarif réduit de 3,90 € s'applique aux moins de 12 ans et aux plus de 65 ans, ce qui fait quand même du monde. Je rappelle que les tarifs de tous nos équipements, qu'ils soient gérés en régie ou en D.S.P., sont votés par le Conseil Municipal et donc ce n'est pas le délégataire qui chaque année augmente ou diminue les tarifs. Je précise quand même, et on a beaucoup insisté là-dessus avec Soufiane SANKHON, la mise en place d'une carte famille, ce qui veut dire au maximum deux adultes - pas forcément un papa, une maman - et deux enfants, c'est au sens large. Ainsi, vous venez à deux adultes accompagnés de deux enfants pour 13,60 €. Voilà pour donner un ordre de grandeur et cela a fait partie des éléments importants sur lesquels il y a eu une négociation.

Dernière chose, une fois que le centre nautique sera rénové et que le centre aqualudique sera ouvert, situons-nous vers avril 2021, quelle est finalement l'offre de piscines sur le territoire ? Les trois candidats ayant postulé nous ont fait des analyses pour justement voir quel devait être notre positionnement, notamment en nombre d'heures d'ouverture, par rapport à tout ce qui existait. Tous ont conclu qu'au mois d'avril 2021, on sera au bon niveau d'offre de piscines pour répondre à la fois aux trois publics différents en la matière : les clubs pour lesquels – Soufiane SANKHON le disait tout à l'heure – on a maintenu pour qu'ils puissent faire leurs propres activités et donc leurs propres cours de natation, les scolaires car c'est le seul sport obligatoire à l'école et que l'on est censé savoir nager en sortant de l'école et enfin le public de loisirs. C'est un équilibre à trouver pour augmenter le nombre d'heures pouvant satisfaire ces trois types de public et c'est cela qui est important.

M. le Maire – *Merci bien. Je veux juste vous rappeler deux choses. La première est que sur l'ensemble de l'agglomération, lorsque l'on a analysé les besoins d'équipements, les spécialistes – car on fait toujours appel à des experts – ont conclu sur le fait que l'offre qui existait sur l'ensemble de l'agglomération était satisfaisante dès lors que l'on se lançait dans deux équipements ayant une capacité d'accueil sensiblement plus importante que ce qui existent aujourd'hui. Dont acte. Ainsi avec les élus en charge à la fois du sport, mais aussi de la santé, de l'environnement, de l'accompagnement des seniors, on cible les besoins qui sont en train d'émerger - c'est le cas de le dire pour une piscine – et sur le plan sportif et au regard de l'évolution des normes, on sait que l'on n'arrivera jamais sur l'ensemble de la Région au niveau de Chartres pour l'organisation des qualifications et autres. Par contre, il manque par exemple des éléments pour avoir les premiers niveaux concernant les diplômes en plongée, etc. Tous ces éléments-là, on les recense et on décide de faire ces deux équipements, parce que financièrement on a de nouvelles capacités qui se sont offertes, notamment de pouvoir lancer un des équipements sur l'ancien site de la prison dans le quartier Gare.*

On va donc avoir deux équipements. Le Conseil Municipal sera responsable collectivement des tarifs. On a ainsi une offre très diverse lorsque l'on fait la somme de tout ce qui va être fait dans ces équipements car aussi bien pour les scolaires qu'un certain nombre de clubs, les usagers, voir plus de créneaux disponibles par rapport à ce qui existait auparavant et pour des montants globaux - je le dis aussi ici – qui à ce jour sont estimés, une fois la D.S.P. en place, cela coûtera un peu plus cher que l'ensemble de ce que coûtait le Palais des sports et la piscine de La Source mais dans des proportions aujourd'hui estimées à près de 70 000 euros. C'est une somme mais qui n'est pas de nature à déstabiliser le budget de la Ville, alors que pour les Orléanais les équipements vont être considérablement améliorés et donc évidemment, les pratiques, les usages, etc.

Deuxième point, je suis très attentif à ce que vous avez dit et dieu sait que je l'ai répété lors de ces différentes réunions qui nous ont amenés à configurer la D.S.P., la question de l'accès au plus grand nombre qui est évidemment essentielle. Ce n'est pas que en payant, c'est aussi notamment, puisque que vous avez parlé des enfants qui doivent apprendre à nager, tout l'environnement scolaire, puisqu'on prête nos équipements évidemment aux scolaires. Et c'est dans ce cadre-là et en conjugaison avec les plans de l'Education nationale qu'il faut offrir des capacités aux plus jeunes et cela dans des conditions économiques de gratuité, en tout cas pour eux. Je tenais à le rappeler par rapport au débat

qu'il a pu y avoir. Et je pense que beaucoup de remarques ou de préventions qui ont été faites, comme le stationnement du côté de la Gare qui a toujours été un sujet, il est à traiter en plus des 80 ou 100 places qui vont être construites, notamment avec le parking Münster mais encore faut-il que ce parking soit un peu plus agréable que ce qu'il est aujourd'hui. Il est en effet à deux pas du futur centre aqualudique.

Et puis je rappelle qu'aujourd'hui, beaucoup d'acteurs vont au Palais des sports et question stationnement, c'est un peu juste. Et donc là il y en aura beaucoup plus parce qu'encore une fois, il y a plus d'espaces. Je ne parle pas des voitures autour de la piscine mais notamment sur le parking Münster où l'on a encore des capacités à pouvoir accueillir des véhicules. Et puis les transports s'organiseront. Donc je pense qu'il n'y aura pas trop de problèmes d'accessibilité.

Je vous consulte sur cette D.S.P.

M. SANKHON, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

« La Mairie a décidé de se doter d'un nouveau centre aqualudique sur le site de l'ancienne maison d'arrêt. Ce projet prévoit la création d'un équipement de 4 000 m² proposant des activités de nage, de jeux et de bien-être pour toutes les générations.

Il comprendra :

- une « halle bassin » et des plages couvertes d'une surface de l'ordre de 1 700 m² avec :
 - un univers sportif comprenant un bassin de nage de 25 mètres et 6 couloirs,
 - un univers divertissant doté d'un bassin ludique, un simulateur de vague de surf, un pentagliss 3 couloirs de 20 m avec une pente à 20 % et une zone de jeux aquatiques pour les enfants (splashpad).
- un espace-bien être d'une surface de l'ordre de 800 m² avec une zone d'accueil spécifique et une offre complète de services comprenant un bassin de balnéothérapie, des espaces humides (hammams, saunas, jacuzzi), des salles de prestations (soins, massages) et des espaces de convivialités.

Les aménagements extérieurs, sur environ 8 000 m² comprendront :

- un parc paysager, des solariums et un parvis pour le public sur environ 5 000 m²,
- une zone de réception / terrasse sur une toiture végétalisée accessible,
- un parking d'une capacité maximale de 100 places.

Le planning prévisionnel prévoit que ce centre soit mis en service en début de l'année 2021.

La collectivité a défini précisément les caractéristiques attendues d'exécution du service public en déterminant notamment :

- les orientations de la politique tarifaire et la fixation des tarifs,
- les principes cadres des plannings d'utilisation par les différentes catégories d'utilisateurs,
- les conditions d'accueil, d'encadrement et d'animation pédagogique.

Par délibération n° 15 du 8 juillet 2019, le Conseil Municipal a :

- approuvé le principe de l'exploitation sous la forme d'une concession du centre aqualudique L'O, dans le cadre d'un contrat d'une durée de 5 ans (s'agissant d'une concession sans investissement) ;
- approuvé les principales caractéristiques du futur contrat correspondant ;
- autorisé M. le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de concession, étant rappelé qu'il appartiendra ultérieurement au Maire d'Orléans ou à son représentant de la signer après délibération du Conseil Municipal ;

Suite à la procédure initiée par le vote du Conseil Municipal, il est proposé désormais d'approuver le contrat avec le concessionnaire afin qu'il assure l'exploitation du centre aquatique L'O.

I. Rappel de la procédure

Un avis de concession a été envoyé à la publication dans les supports suivants le 26 juillet 2019 :

- le JOUE,
- le BOAMP,
- Le site acheteur AWS,
- La revue Centres Aquatiques.

La date limite de remise des candidatures étant fixée au 20 septembre 2019. Les 3 candidats suivants ont déposé un pli :

- EQUALIA,
- VERT MARINE,
- UCPA.

La commission de délégation de service public du 23 septembre 2019, après avoir procédé à l'ouverture des candidatures ainsi qu'au recensement des pièces demandées a décidé de retenir les 3 candidats pour l'analyse de la candidature.

La commission de délégation de service public du 7 octobre 2019, a admis les trois candidats à remettre une offre initiale. Les dossiers d'offres initiales ont alors été ouverts.

Conformément à l'article L.1411.5 du code général des collectivités territoriales, la commission de délégation de service public du 4 novembre 2019, a émis un avis favorable sur les offres des 3 candidats au vu duquel il a été décidé d'entrer en négociation avec les 3 candidats.

Deux sessions de négociation, complétées d'échanges de questions et de réponses ont eu lieu avec les 3 candidats aux dates suivantes :

- le 13 novembre 2019
- le 27 novembre 2019.

Les date et heure limites de remise des offres finales ont été fixées au 20 décembre 2019 à 12h00. Les candidats ont remis, chacun, une offre finale dans les délais impartis.

Les critères de jugement des offres, mentionnés au sein du règlement de candidature et de consultation, sont les suivants :

Critère 1 : Moyens affectés à l'exécution du contrat sous les aspects suivants (20 points) :

- Sous-critère 1 : les moyens techniques affectés à l'exécution du service (équipements et matériels) - 50 %
- Sous-critère 2 : l'organisation des moyens humains affectés à l'exécution du service - 50 %

Critère 2 : Qualité et dynamisme du service proposé en exploitation et envisagé sous les aspects suivants (30 points) :

- Sous-critère 1 : les modalités d'entretien, de maintenance et de renouvellement des ouvrages, équipements, installations, et matériels intégrés dans le périmètre de la délégation - 20 %
- Sous-critère 2 : les plannings d'ouverture et d'occupation – 30 %
- Sous-critère 3 : activités, animations, services aux usagers et accessibilité au complexe - 50 %

Critère 3 : Conditions économiques et financières sous les aspects suivants (40 points) :

Sous-critère 1 : le moindre recours aux contributions publiques - 70 %

Sous-critère 2 : la politique tarifaire applicable aux différentes catégories d'usagers - 15 %

Sous-critère 3 : la cohérence du compte prévisionnel d'exploitation et de la formule d'indexation, et le caractère redistributif et adapté de la formule d'intéressement - 15 %

Critère 4 : Niveau des engagements juridiques, à savoir le degré d'acceptation et d'amélioration par le candidat, dans le sens des intérêts de la Ville, du projet de contrat ou, au contraire, modifications du projet de contrat de nature à limiter les risques pris par ledit candidat (10 points)

C'est à l'issue de cette procédure que le choix proposé est présenté à l'assemblée délibérante conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance du rapport de Monsieur le Maire ainsi que du rapport d'analyse des offres finales.

Les principales caractéristiques du contrat de concession dont l'économie générale est détaillée dans le rapport sont présentées ci-dessous :

- **Objet du contrat** : la Mairie confie au concessionnaire l'exploitation, l'entretien et la maintenance de l'équipement. L'exploitation de l'équipement consiste notamment dans sa gestion, son animation, sa promotion et sa commercialisation. Le concessionnaire s'engage également à optimiser la gestion de l'équipement. Le concessionnaire s'engage - par ailleurs - à assurer le bon fonctionnement, l'entretien, la continuité, la qualité ainsi que la bonne organisation du service aux usagers.

Il est à noter que la collectivité a opté - pour la construction et l'exploitation technique de l'équipement - pour la conclusion d'un marché public global de performances d'une part et de la future concession de services d'autre part. Les opérations d'entretien, de maintenance, de renouvellement mais également de nettoyage et d'hygiène sont donc partagées entre le futur concessionnaire et le titulaire du marché public global de performances, dans le respect des modalités décrites au sein du projet de contrat de concession de services.

- **Durée du futur contrat** : la durée du contrat est fixée à 60 mois, décomposée en deux périodes :
 - ❖ une période de préfiguration de 9 mois à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat jusqu'à la date d'ouverture de l'équipement au public intégrant une période de préouverture de 20 jours, à compter de la date de mise à disposition de l'équipement jusqu'à la date d'ouverture au public dudit équipement ;
 - ❖ une période d'exploitation effective de 51 mois, à compter de la fin de la période de préouverture et donc de la date d'ouverture au public de l'équipement.

➤ **Caractéristiques économiques et financières** :

- **Tarifs** : Les tarifs sont ceux figurant dans la grille tarifaire constituant l'annexe 7 du projet de contrat.
- **Compensation pour sujétions de service public et compensations pour contraintes institutionnelles versées par la collectivité.**

La collectivité verse au concessionnaire une compensation pour sujétions de service public. Cette compensation est destinée à couvrir les contraintes particulières de fonctionnement imposées par la collectivité au concessionnaire en raison des exigences de service public. Elle permet d'assurer l'équilibre général du contrat. Cette compensation pour sujétions de service public correspond aux montants annuels figurant en annexe 9B du projet de contrat.

En sus, la collectivité s'acquitte de compensations pour contraintes institutionnelles liées à l'obligation faite au Concessionnaire de mettre l'Équipement à disposition pour satisfaire aux usages réservés annuellement par la Collectivité et payés par les soins de cette dernière.

Ces compensations pour contraintes institutionnelles correspondent aux montants annuels figurant en annexe 9B également.

- **Clause de retour à meilleure fortune** : le concessionnaire versera à la collectivité, à titre d'intéressement, une redevance variable correspondant à 10 % de l'excédent entre le chiffre d'affaires prévisionnel figurant en annexe 9B et le chiffre d'affaires effectivement réalisé pour l'année considérée.
- **Entretien, maintenance et renouvellement des biens** : le concessionnaire a l'obligation de mettre en œuvre les opérations de nettoyage, d'entretien, maintenance renouvellement mises à sa charge au sein du projet de contrat.
- **Droits et obligations du concessionnaire** : le projet de contrat est exhaustif sur l'ensemble des droits et obligations du concessionnaire. Le concessionnaire poursuivra l'exploitation du service à ses risques et périls. Le concessionnaire devra notamment assurer :
 - la prise en charge de la période de préfiguration ;
 - l'exploitation complète de l'équipement, au terme de cette période de préfiguration et lors de sa mise à disposition effective ;
 - la gestion administrative et financière de l'équipement (y compris élaboration des règlements et conventions) ;
 - la mise en place de la billetterie pour l'accès à l'équipement (volet numérique, billetterie en ligne, fréquentation en temps réel, etc.) ;
 - une offre de stationnement avec les parkings existants (tickets d'entrée, cartes d'abonnements etc.), ainsi qu'avec le parc de stationnement sécurisé (tickets d'entrée, cartes d'abonnements etc.) ;
 - la perception des recettes auprès des usagers ;
 - l'accueil du public, la promotion, l'information aux usagers, la commercialisation et le développement commercial de l'équipement ;
 - l'accueil des établissements scolaires selon les conditions définies par la collectivité ;
 - l'accueil des associations et autres institutions utilisatrices selon les conditions définies par la collectivité ;
 - la sécurité des installations et des usagers ;
 - le respect des normes d'hygiène et de sécurité ;
 - le parfait état de propreté des ouvrages confiés ;
 - l'entretien général, la maintenance courante et le renouvellement des ouvrages confiés, étant précisé que cette mission sera partagée avec le titulaire du marché public global de performances et que le programme d'objectifs de ce marché figure en annexe 1D ;
 - le développement des activités ;
 - une qualité de service dans toutes les missions dont le concessionnaire devra rendre compte à la collectivité ;
 - la fourniture de rapports d'activité conformément aux obligations contractuelles.
- **Comité de gestion** : un Comité de gestion sera créé dès l'entrée en vigueur du contrat. Il aura pour mission d'assurer le suivi de l'exploitation. Il sera composé de représentants de la collectivité et du concessionnaire.
- **Responsabilité** : dès la prise en charge des installations, le concessionnaire sera responsable du bon fonctionnement du service dans le cadre des dispositions du contrat. Il fera son affaire de tous les risques et litiges pouvant provenir du fait de son exploitation. La responsabilité de la collectivité ne pourra être recherchée à ce titre.

Le concessionnaire sera seul responsable vis à vis des tiers de tous accidents, dégâts et dommages de quelque nature qu'ils soient, résultant de son exploitation. Il lui appartient de souscrire, auprès d'une ou de plusieurs compagnies d'assurances, les garanties qui couvrent ces différents risques et qui correspondent aux risques normaux de ce type d'exploitation.

- **Garanties et sanctions** : le concessionnaire fournira une garantie bancaire sous la forme d'une caution bancaire d'un montant de 50 000 € porté à 80 000 € en dernière année d'exploitation.

Elle sera appelée notamment pour le paiement des pénalités qui n'auraient pas été réglées par le concessionnaire.

Elle sera également appelée pour garantir les dépenses faites en raison des mesures prises aux frais du concessionnaire, pour assurer la sécurité publique, la reprise de l'exploitation en cas de mise en régie provisoire ou la remise en bon état d'entretien des ouvrages et équipements en fin de contrat en cas de non-respect par le concessionnaire de ses obligations.

Le contrat prévoit par ailleurs un dispositif de sanction du concessionnaire comprenant le paiement de pénalités pour des manquements précisément désignés, la mise en régie provisoire (si la continuité du service n'est pas assurée) ou la résiliation pour faute (déchéance en cas de faute d'une particulière gravité).

Il est précisé, qu'au-delà de son pouvoir de sanction, la collectivité pourra toujours résilier la convention pour un motif d'intérêt général, en respectant le droit et la jurisprudence applicables en la matière.

- **Clause de rencontre** : le contrat prévoit que les parties peuvent se rencontrer dans certains cas afin, le cas échéant, de faire évoluer le contrat et d'en réexaminer les conditions financières.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis favorable du Comité Technique rendu le 7 juin 2019,

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux rendu le 17 juin 2019,

Vu la délibération n° 15 en date du 8 juillet 2019 par laquelle le Conseil Municipal a accepté le principe du recours à la concession de services pour la gestion du centre aquatique, ainsi que les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur concessionnaire,

Vu les rapports de la Commission de délégation de service public portant sur les candidatures et sur les offres initiales remises par les candidats,

Vu le rapport du Maire, établi conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales, présentant les motifs du choix du candidat VERT MARINE et l'économie générale du contrat,

Dans ces conditions, au vu du rapport du Maire établi conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et après avis de la Commission Sport, Jeunesse et Animation dans les Quartiers, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver le choix de retenir comme concessionnaire, le candidat VERT MARINE ;

2°) approuver le contrat de concession de services et l'ensemble de ses annexes tels que résultant de la négociation avec ledit candidat ;

3°) autoriser la prise en charge par la Mairie des dépenses issues des contraintes de service public ;

4°) autoriser M. le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à la finalisation de la procédure, notamment pour signer le contrat de concession de services et l'ensemble de ses annexes ;

5°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer tous les actes et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

6°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : chapitre 011, fonction 323, nature 6042, opération SB1P038, service gestionnaire SPO. »

ADOPTE PAR 49 VOIX CONTRE 4.

N° 12 – **Sport. Approbation d'une convention à passer avec l'association ALLIANCE ORLEANS NATATION. Attribution d'une subvention.**

M. SANKHON, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

« Depuis juin 2012, les associations sportives « le Cercle des Nageurs d'Orléans La Source » et les « Enfants de Neptune d'Orléans » ont officiellement fusionné sous le nom d'« ALLIANCE ORLEANS NATATION ». Regroupant désormais 900 membres, 132 licenciés dont 62 Orléanais, les actions et les activités menées par ALLIANCE ORLEANS NATATION contribuent assurément à l'intérêt public local.

Par courrier reçu en Mairie le 25 novembre 2019, l'association ALLIANCE ORLEANS NATATION a sollicité le soutien de la Mairie pour mener à bien ses différentes activités.

En effet, suite à la fermeture du Centre Nautique de La Source pour une totale reconstruction, le club a perdu des heures de pratique et donc des revenus nécessaires à la bonne santé financière de l'association.

Il est donc proposé d'attribuer une subvention de 48 000 € à l'association ALLIANCE ORLEANS NATATION au titre de l'année 2020, et de définir les droits et obligations correspondant dans une convention cadre.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Sport, Jeunesse et Animation dans les Quartiers, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver la convention de soutien à passer avec l'association ALLIANCE ORLEANS NATATION ;

2°) dans ce cadre, attribuer une subvention de 48 000 € à l'association ALLIANCE ORLEANS NATATION au titre de l'année 2020 ;

3°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention au nom de la Mairie ;

4°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : fonction 30, nature 65748, opération SB2H005, service gestionnaire SPO. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 13 – **Sport. Pratique amateur. Approbation d'un avenant n° 3 à la convention d'objectifs espoir passée avec l'U.S. ORLEANS LOIRET FOOTBALL. Attribution d'une subvention.**

M. SANKHON, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

« L'Etat, les associations et leurs fédérations sportives assurent le développement du sport de haut niveau avec le concours des collectivités territoriales et leurs groupements.

Par délibération en date 13 février 2017, le Conseil Municipal a approuvé la convention d'objectifs espoir 2017 – 2020 à passer avec l'association U.S. ORLEANS LOIRET FOOTBALL.

Le centre de formation de l'U.S. ORLEANS LOIRET FOOTBALL a ouvert en juillet 2018 pour le début de la saison 2018-2019. Afin d'être conforme au cahier des charges imposé par la direction technique nationale de la Fédération Française de Football, le club a dû mettre en place toute une organisation et recruter plusieurs personnels, de direction, de surveillance et socio-éducatif.

Les coûts de gestion du centre de formation sont importants et le club n'a pas encore perçu l'ensemble des aides des instances footballistiques nationales.

Il est donc proposé d'accompagner l'U.S. ORLEANS LOIRET FOOTBALL pour le soutien au centre de formation par le versement d'une subvention de fonctionnement de 100 000 €. Cette subvention s'inscrit dans le cadre du budget ci-annexé.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Sport, Jeunesse et Animation dans les Quartiers, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver l'avenant n° 3 à la convention à passer avec l'U.S. ORLEANS LOIRET FOOTBALL afin de soutenir le fonctionnement du centre de formation ;

2°) dans ce cadre, attribuer une subvention de 100 000 € à l'association l'U.S. ORLEANS LOIRET FOOTBALL au titre de l'année 2020 ;

3°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ledit avenant au nom de la Mairie ;

4°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : fonction 30, nature 65748, opération SA2H003, service gestionnaire SPO. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 14 – **Sport. Approbation d'un avenant n° 3 à la convention passée avec l'association Union Pétanque Argonnaise. Attribution d'une subvention.**

M. SANKHON, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

« Le Conseil Municipal a approuvé par délibération en date du 11 décembre 2017 la convention de partenariat sportif et social 2018 - 2021 à passer avec l'association Union Pétanque Argonnaise.

Par courrier en date du 9 janvier 2020, l'Union Pétanque Argonnaise (U.P.A.), sollicite auprès de la Mairie une subvention complémentaire afin de poursuivre le développement de ses actions sportives et sociales.

Forte de ses 377 licenciés dont 260 jeunes de moins de 18 ans, l'U.P.A. constitue un acteur essentiel du dynamisme de la zone géographique de l'Argonne et d'insertion sociale, puisque cette dernière axe toutes ses priorités sur l'accueil des jeunes. Ce club participe directement, grâce à ses installations situées sur la plaine du Belneuf, à l'animation sportive et sociale de ce secteur. En organisant

ou en s'associant à diverses manifestations sportives ou centres d'accueil, elle contribue grandement à tisser du lien social au sein de l'Argonne et de sa périphérie directe.

Considérant que les actions et les activités menées par l'association contribuent à l'intérêt public local, la Mairie d'Orléans apporte son soutien financier, par l'attribution d'une subvention de fonctionnement annuelle de référence de 27 000 € et la mise à disposition de bâtiments de type boulodrome couvert et extérieur dont la valorisation de référence inscrite dans la convention 2018 -2021 est de 51 678 € par saison.

Les actions de l'association connaissent depuis plusieurs années un fort développement conformément à l'article « 3-4 Moyens à mettre œuvre par l'association » de la convention en cours. L'U.P.A. a mis en place dans le cadre de ses actions :

- un pôle animation, des stages multi-activités, sports et loisirs créatifs durant toutes les vacances scolaires, un espace animation jeunes les mercredis après-midi ;
- un pôle socio-éducatif, des chantiers éducatifs pour les adolescents ;
- un pôle sportif, une école de pétanque, des entraînements dirigés pour chaque catégorie, la participation et l'organisation de rencontres sportives.

Ces actions ont nécessité l'embauche d'une équipe d'encadrants supplémentaires et des charges financières en hausse constante, essentiellement liées aux déplacements en compétitions inter-régionales et nationales ainsi que par l'organisation de deux grands tournois de pétanque nationaux au boulodrome du Belneuf. Pour la saison 2020, un stage de cohésion et d'apprentissage à la vie en collectivité est programmé en Auvergne avec un budget prévisionnel spécifique de 11 000 €.

Afin de développer l'ensemble de ses missions sportives et sociales, l'U.P.A. sollicite une subvention complémentaire de 25 000 €, nécessaire à l'organisation des stages vacances, aux contraintes d'entraînement et de compétition, ainsi qu'au maintien des différents emplois permanents et saisonniers indispensables à l'accueil de plus en plus nombreux des jeunes du quartier, conformément au budget prévisionnel de la saison 2019 – 2020 fourni par l'association ci-annexé.

Compte tenu de l'intérêt de cette demande, il est proposé :

- de soutenir le développement de ces actions par le versement d'une subvention complémentaire, pour un montant total de 25 000 € au titre de l'année 2020 ;
- de modifier la convention par avenant.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Sport, Jeunesse, Animation dans les Quartiers, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver l'avenant n° 3 à la convention de partenariat sportif et social 2018 - 2021 à passer avec l'association Union Pétanque Argonnaise ;

2°) dans ce cadre, attribuer au titre de l'année 2020 une subvention complémentaire de 25 000 € à l'association Union Pétanque Argonnaise ;

3°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ledit avenant au nom de la Mairie ;

4°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : fonction 30, nature 65748, opération SB2H005, service gestionnaire SPO. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 15 – **Sport. Orléans Masters Badminton 2020. Approbation d'une convention de soutien à passer avec l'association C.L.T.O. Badminton Event. Attribution d'une subvention.**

M. SANKHON, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

« L'ORLEANS MASTERS BADMINTON 2020 organisé par le C.L.T.O. Badminton Event est un tournoi international placé sous l'égide de la Badminton World Fédération, et se tiendra à Orléans du 24 au 29 mars prochain. Cette compétition est le 2^{ème} tournoi français après l'Open de France à Paris et fait partie des 36 meilleurs tournois au monde. Près de 300 joueurs dont ceux du Top 20 mondial et représentant plus de 40 pays se rencontreront sur 6 jours de compétition.

L'association C.L.T.O. Badminton Event s'est donc rapprochée de la Mairie pour être accompagnée dans l'accueil d'un tel événement. La Mairie souhaitant accompagner la pratique sportive de haut niveau et profiter de l'organisation de grandes compétitions sur son territoire pour développer sa notoriété à l'international, a donc donné une suite favorable à cette demande. Il est ainsi proposé ainsi de soutenir l'association pour l'organisation de cet événement par le versement d'une subvention de 40 000 € au titre de l'année 2020.

Une convention définit les engagements respectifs des parties et les conditions de versement de la subvention

Dans ces conditions et après avis de la Commission Sport, Jeunesse et Animation dans les Quartiers, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver la convention à passer avec l'association C.L.T.O. Badminton Event dans le cadre de l'organisation de l'ORLEANS MASTERS BADMINTON 2020 ;

2°) dans ce cadre, attribuer une subvention de 40 000 € à l'association au titre de l'année 2020 ;

3°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention au nom de la Mairie ;

4°) imputer les dépenses et les recettes correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : fonction 326, nature 65748, opération SB1H058, service gestionnaire SPO. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 16 – **Sport. Soutien à l'investissement. Approbation de conventions à passer avec les associations U.S.O. Kendo Laïdo, Budokan Karaté Orléans, Saint Vincent Sport et Culture, E.C.O.- C.J.F. Athlétisme et U.S.O. Echecs. Attribution de subventions.**

M. SANKHON, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

« Les associations U.S.O. Kendo Laïdo, Budokan Karaté Orléans, Saint Vincent Sport et Culture, U.S.O. Echecs et l'E.C.O.-C.J.F. Athlétisme ont sollicité une aide financière de la Mairie pour être soutenues dans le cadre d'investissements.

A la lecture des plans de financement adressés par les associations concernées, il est proposé de soutenir l'investissement de ces dernières par le versement de subventions, dont le détail figure dans le tableau annexé.

Une convention à passer avec les associations U.S.O. Kendo Laïdo, Budokan Karaté Orléans, Saint Vincent Sport et Culture, U.S.O. Echecs et l'E.C.O.-C.J.F. Athlétisme, définit les responsabilités et les obligations des parties.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Sport, Jeunesse et Animation dans les Quartiers, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver les conventions à passer avec les associations U.S.O. Kendo Laïdo, Budokan Karaté Orléans, Saint Vincent Sport et Culture, U.S.O. Échecs et l'E.C.O.-C.J.F. Athlétisme pour l'année 2020 ;

2°) dans ce cadre, attribuer les subventions telles que détaillées dans le tableau ci-annexé pour un montant total de 25 950 € à ces associations au titre de l'année 2020 ;

3°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer lesdites conventions au nom de la Mairie et accomplir toutes les formalités nécessaires ;

4°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : fonction 30 nature 20421, opération SB2P040, service gestionnaire SPO. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

ASSOCIATIONS SPORTIVES	OBJET	MONTANT DU PROJET	MONTANT DE LA SUBVENTION ACCORDEE
SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT			
<p>U.S.O. Kendo Laïdo</p>	<p>Acquisition de matériel d'entraînement Saison 2020</p> <p>Cette association met à disposition de ses licenciés les différentes armes d'entraînement nécessaires à la pratique du kendo et plus particulièrement du laïdo. Ces prêts entraînent une usure de ce matériel spécifique. L'accueil de jeunes licenciés implique également un investissement de tenue et de matériel d'entraînement nécessaires à leur morphologie. De plus, le club souhaite renouveler l'armure nécessaire au Sensei.</p>	<p>3 750 €</p>	<p>3 000 € (80 %)</p>
<p>Budokan Karaté Orléans</p>	<p>Acquisition de matériel pédagogique Saison 2020</p> <p>L'association met à la disposition de ses nouveaux licenciés et des scolaires accueillis, l'ensemble des protections nécessaires à la pratique de la discipline. Celui-ci est fort sollicité tout au long de la saison et nécessite un renouvellement régulier.</p>	<p>7 045 €</p>	<p>4 500 € (64 %)</p>
<p>Saint Vincent Sport et Culture</p>	<p>Acquisition de matériel d'entraînement et soutien aux travaux de mise en conformité de la salle d'entraînement Saison 2020</p> <p>L'association souhaite procéder au renouvellement d'une partie du matériel d'entraînement gymnique. Ce matériel vieillissant n'offre plus des conditions de sécurité optimales pour l'entraînement des jeunes licenciés du club. De même, suite au passage de la commission de sécurité, une rénovation complète du plafond de la salle d'entraînement doit être effectuée dans les plus brefs délais.</p>	<p>13 972 €</p>	<p>8 000 € (57 %)</p>

Mairie d'Orléans
 - Séance du lundi 24 février 2020 -

ASSOCIATIONS SPORTIVES	OBJET	MONTANT DU PROJET	MONTANT DE LA SUBVENTION ACCORDEE
U.S.O. Échecs	<p>Acquisition de matériel pédagogique pour intervention dans les écoles</p> <p>Depuis plusieurs saisons, le club d'échecs développe ses actions avec en particulier des interventions en milieu et sur le temps scolaire, afin de promouvoir cette discipline. Afin d'optimiser le contenu de ces actions, l'acquisition d'un matériel spécifique et adapté à la pratique est nécessaire.</p>	525 €	<p>450 €</p> <p>(85 %)</p>
E.C.O.-C.J.F. Athlétisme	<p>Acquisition d'un minibus 9 places</p> <p>Afin d'optimiser ses déplacements compétitifs, le club souhaite acquérir un véhicule de type minibus de 9 places, afin de remplacer un véhicule existant n'offrant plus des conditions de fiabilité optimales et au coût d'entretien mécanique assez important. Ce dernier permettra aux membres de l'E.C.O.-C.J.F. des déplacements en toute sécurité.</p>	29 900 €	<p>10 000 €</p> <p>(33 %)</p>
Total			25 950 €

N° 17 – **Jeunesse. Organisation du Hip Hop International France. Approbation d'un avenant n° 4 à la convention de soutien à passer avec les associations OP 45 et France Hip Hop Dance Championship. Attribution d'une subvention.**

M. SANKHON, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

« Originales Passions 45 (OP 45) et H.H.I. France, renommée France Hip Hop Dance Championship depuis le mois de novembre 2017, organisent à Orléans les demi-finales de la Zone Nord du « Hip Hop International France » jusqu'en 2020. Cette manifestation rencontre un vif succès auprès du public.

Suite à l'organisation couplée des qualifications et de la finale nationale au Zénith depuis 2018, France Hip Hop Dance Championship, OP 45 et la Mairie se sont rencontrés pour définir les modalités de la reconduction de cet évènement pour 2020. France Hip Hop Dance Championship et OP 45 ont sollicité un soutien de la Mairie pour l'édition 2020 du Hip Hop International France.

Il est ainsi proposé un avenant n° 4 à la convention modifiant le montant de la subvention et ses modalités de versement.

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver l'avenant n° 4 à la convention à passer avec Originales Passions 45 et France Hip Hop Dance Championship ;

2°) dans ce cadre, attribuer une subvention de 40 000 € à l'association OP 45 au titre de l'année 2020 ;

3°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ledit avenant au nom de la Mairie et accomplir toutes les formalités nécessaires ;

4°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : fonction 422, nature 6574, service gestionnaire JEU. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 18 – **Jeunesse. Attribution de trois bourses projets jeunes 2020.**

M. SANKHON, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

« Le Conseil Municipal a adopté les règlements de 3 types de bourses projets jeunes (projet libre, concours ou création d'entreprise). Plusieurs projets ont été présentés et ont fait l'objet d'un examen au regard des critères définis.

Trois projets répondent aux critères définis. Il est donc proposé d'attribuer trois bourses projets Jeunes.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Sport, Jeunesse et Animation dans les Quartiers, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) attribuer trois bourses projets jeunes présentées en annexe pour un montant total de 3 300 € au titre de l'année 2020 ;

2°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : fonction 338, nature 65131, service gestionnaire JEU. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

Mairie d'Orléans
 - Séance du lundi 24 février 2020 -

Nom du porteur de projet	Objet	Type BPJ	Budget global du projet (en €)	Montant de la bourse (en €)
	<p>La boulangerie éphémère : un four en métal posé sur un châssis, capable de produire 20 kg de pain par fournée.</p> <p>L'objectif est de proposer des ateliers de fabrication de pain tout public et de créer un lieu de vente de pains et autres idées culinaires fabriqués entièrement à la main avec uniquement des produits naturels du territoire où la roulotte sera implantée.</p> <p>Un spectacle tout public, « Gestes contés & chantés de la fée du pain » sera aussi proposé afin de créer de l'échange et du partage.</p>	Création d'entreprise	50 000	1 300
	<p>Depuis septembre 2019, se tiennent régulièrement des ateliers d'éloquence et de prise de parole en public au C.R.I.J. A travers ces séances, un engouement s'est fait ressentir et a eu pour conséquence la création d'un collectif de jeunes de 11 à 30 ans.</p> <p>Dans une démarche de sensibilisation à la parole, l'objectif est la création d'une soirée au C.R.I.J. De la plaidoirie au simple « talk », du théâtre au stand-up, cette soirée prendra la forme d'un show, où une dizaine de prestations individuelles oratoires seront présentées au grand public.</p>	Spectacle vivant	2 000	1 000
	<p>Création d'un spectacle jeune public « les aventures de la famille Félice ».</p> <p>Ce projet va nécessiter la création d'un décor en bois et l'achat de nombreux costumes.</p> <p>Les objectifs du projet sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux enfants de découvrir le spectacle vivant. - Appliquer un tarif raisonnable pour que ce spectacle soit accessible pour tous. - Contribuer à la diversité culturelle des spectacles sur Orléans. 	Création d'un spectacle jeune public	2 000	1 000
Total				3 300

N° 19 – **Politique de la ville. Approbation de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens 2020-2022 à passer avec les associations Ligue de l'enseignement, Union Pétanque Argonnaise, Compagnons bâtisseurs et Un Terre Action. Attribution de subventions.**

M. LELOUP, Conseiller Municipal, s'exprime ainsi :

« Dans le cadre du protocole d'engagements renforcés et réciproques qui prolonge le Contrat de Ville jusqu'en 2022, les signataires ont convenu de l'opportunité de conventionner pendant plusieurs années avec quelques associations dont les actions dans les quartiers prioritaires sont reconnues pertinentes et pérennes. De son côté, l'Etat devrait conventionner également courant 2020 avec chacune des associations :

- La Ligue de l'enseignement propose des ateliers d'apprentissage de la langue française (compréhension et production écrites et orales) à destination de parents allophones au sein d'écoles maternelles des quartiers de l'Argonne, des Blossières et Dauphine, en lien avec l'équipe enseignante des écoles concernées. Ces ateliers intègrent des interventions autour des notions citoyennes (préjugés, stéréotypes, discriminations, laïcité), d'échanges avec les Conseils Citoyens des quartiers concernés et avec les différents personnels des écoles.
- L'association Union Pétanque Argonnaise propose un Prévent' Urban Tour afin de mettre en avant le sport comme « outil » d'insertion et d'inclusion sociale favorisant la mixité sociale, l'égalité Hommes/Femmes et de sensibiliser les personnes au handicap.
- L'association Compagnons Bâtisseurs met en place en lien avec les bailleurs sociaux l'action Mutations Solidaires qui propose un double accompagnement technique (transmission de savoir-faire) et social (veille sociale) via la mise en œuvre de chantier d'auto réhabilitation accompagnée afin de favoriser la mutation de certains locataires vers un logement plus adapté en mobilisant un réseau de solidarité et d'entraide, joignant bénévoles et volontaires en services civiques.
- Le projet Cyclo'Citoyenneté et mobilité sociale de l'association Un Terre Action favorise la mobilité active de tous, y compris les plus fragiles en recherche d'emploi, dans une démarche économique sanitaire et écologique. Le vélo peut être utilisé dans des lieux d'éducation populaire comme support pédagogique vers des jeunes en décrochage ou qui préparent une sortie. Il favorise des échanges intergénérationnels et solidaires et permet à des parents de vivre un temps d'échange privilégié avec leur enfant. L'activité économique produite et les emplois maintenus dans les quartiers prioritaires constituent également un atout majeur.

Compte tenu des actions conduites par ces associations, il est proposé que la Mairie soit signataire des conventions pluriannuelles précitées, pour un financement conditionné chaque année par des bilans satisfaisants des années écoulées.

	Structure	Actions proposées pour un conventionnement 2020-2022	Aide financière 2020 (€)	Aide financière 2021 (€)	Aide financière 2022 (€)
Cohésion sociale	Ligue de l'enseignement	La maternelle ouverte à tous les parents	5 000	5 000	5 000
	Union pétanque Argonnaise	Prévent' Urban Tour	3 000	3 000	3 000
Cadre de vie et renouvellement urbain	Compagnons bâtisseurs	Mutations solidaires	6 600	6 600	6 600
	Un Terre Action	Cyclo'Citoyenneté et mobilité sociale	4 000	4 000	4 000

Dans ces conditions et après avis de la Commission Aménagement Urbain, Logement et Politique de la Ville, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens à passer avec la Ligue de l'enseignement pour 2020-2022, pour un montant annuel de subvention de 5 000 € ;

2°) approuver la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens à passer avec l'association Union pétanque Argonnaise pour 2020-2022, pour un montant annuel de subvention de 3 000 € ;

3°) approuver la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens à passer avec l'association Compagnons bâtisseurs pour 2020-2022 pour un montant annuel de subvention de 6 600 € ;

4°) approuver la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens à passer avec l'association Un Terre Action pour 2020-2022 pour un montant annuel de subvention de 4 000 € ;

5°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer lesdites conventions au nom de la Mairie ;

6°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits dans les budgets de la Mairie : fonction 824, nature 6574, service gestionnaire POL. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 20 – Réussite éducative. Mécénat. Approbation d'une convention de reversement à passer avec la Fondation Orléans pour le dispositif "Club Coup de pouce Clé" 2019-2020.

Mme LECLERC – Cette convention permet l'ouverture de quatre « Clubs Coup de pouce Clé » supplémentaires.

M. le Maire – M. MONTILLOT puis Mme TRIPET.

M. MONTILLOT – Uniquement en raison de mon immodestie intergalactique, je voudrais simplement me féliciter, en tant que président national du réseau des villes des « Clubs Coup de pouce Clé », de ce dispositif car effectivement la fondation le soutient depuis plusieurs années maintenant. Cela nous aura permis sur les quinze dernières années d'avoir fait bénéficier 1 500 enfants de ce dispositif à Orléans. Et on rappelle les 95 % de réussite à la fin de l'année, alors que ce sont des enfants en grande fragilité en début d'année. Voilà ce que je tenais à préciser.

M. le Maire – C'est un très bon dispositif et je vous suis. Mais je vois que les recommandations de modestie arrivent puisqu'il s'agit d'un président national. Mme TRIPET.

Mme TRIPET – Je souhaitais juste un renseignement. Y a-t-il toujours Mc Donald dans cette fondation qui parraine les « Clubs Coup de pouce Clé » comme les autres années ?

Mme LECLERC – A la Fondation Orléans ?

Mme TRIPET – Effectivement les autres années, il y avait Mc Donald qui parrainait également ce genre de choses.

Mme LECLERC – Ce n'était pas pour les « Clubs Coup de pouce Clé », je ne crois pas.

Mme TRIPET – J'ai ma réponse, merci.

M. le Maire – Je vous consulte.

Mme LECLERC, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

« Le « Coup de pouce Clé » est un dispositif périscolaire et péri-familial de prévention des décrochages précoces en lecture-écriture. Il permet à un groupe de 5 élèves de C.P., « un club », d'être accompagné pour réussir à apprendre à bien lire et écrire.

Ce dispositif comprend deux volets complémentaires et indissociables :

- une action d'accompagnement de certains enfants de cours préparatoire et de leurs parents ;
- une ingénierie de terrain experte et innovante constituée de professionnels du monde éducatif.

Les résultats obtenus sont très probants, avec 95 % de réussite en fin d'année.

La Fondation Orléans, abritée par la Fondation FACE, a pour objet de contribuer au développement de son territoire en mobilisant tous les acteurs pour stimuler les initiatives dans les domaines culturel et patrimonial, éducatif et académique, économique et social, et faire de l'Orléanais un territoire de réussite privilégiant la coopération, l'innovation et la performance économique et sociale.

La Fondation Orléans a souhaité apporter son soutien au dispositif des « Clubs Coup de pouce Clé », par l'aide au financement de 4 clubs.

La Mairie s'engage, en contrepartie, à préciser dans les supports de communication le soutien de la Fondation Orléans.

Dans ces conditions, après avis de la commission Education, Prévention – Réussite éducative, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver la convention de mécénat à passer avec la Fondation Orléans et la Fondation FACE au titre des « Clubs Coup de pouce Clé » 2019 / 2020 ;

2°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention au nom de la Mairie ;

3°) imputer les recettes correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : nature 74788, opération 0000829, service gestionnaire EDU. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 21 – **Soutien aux associations et organismes divers. Attribution de subventions.**

Mme LOEILLET – *Il est décidé ce mois-ci d'attribuer des subventions pour un montant de 226 952 euros et dont vous trouverez le détail dans la délibération. Je vous remercie.*

M. le Maire – *Mme MATET de RUFFRAY.*

Mme MATET de RUFFRAY – *Merci M. le Maire. Une fois n'est pas coutume pour ce dernier Conseil Municipal, une longue liste de subventions qui vont être versées à un certain nombre d'associations. Je voulais juste citer trois associations que beaucoup d'Orléanais ne connaissent pas et qui font un travail remarquable dans le silence et la discrétion et pourtant si utiles pour nos concitoyens et autres non concitoyens en grande difficulté. Ce sont les trois associations de la délibération de Mme LECLERC : la Maison Saint Euverte, la Halte et Parentèle, aidées à hauteur de 15 000 euros. On ne parle jamais de ce travail si discret de ces associations, un travail très ingrat. Merci.*

M. le Maire – *Merci. Je vous consulte.*

Mme LOEILLET, Conseiller Municipal, s'exprime ainsi :

« Plusieurs associations ou organismes divers ont sollicité la Mairie pour être soutenus au titre des projets qu'ils souhaitent réaliser.

Il est proposé au Conseil Municipal de décider de l'attribution des subventions présentées dans les tableaux ci-dessous pour un montant total de 226 952,40 € pour l'exercice 2020.

A - ASSOCIATIONS

- M. MOITTIE **Mémoire**

Nom de l'association	Objet de la demande	Montant de la subvention (en €)
		2020
I - Commémorations exceptionnelles		
Union Nationale des Combattants du Loiret	Organiser un concours dans l'objectif de transmettre la Mémoire des conflits, dont notamment la Grande Guerre. Les élèves des établissements scolaires participants au projet pourront faire le lien entre leur filière de formation (métier), de la 1 ^{ère} Guerre mondiale à nos jours sur le plan local et/ou national en étudiant les évolutions, y compris dans les domaines « social » et « familial ». Le projet se concrétise en 2020 avec une forte participation d'élèves des lycées professionnels du territoire.	1 000
Randonnée de la Mémoire Thomas DENZEL	Associer des jeunes au devoir de mémoire et les conduire à s'engager physiquement et à rechercher à se dépasser par l'effort. L'association poursuit en 2020 son engagement et accompagne plusieurs jeunes orléanais dans un parcours mémoriel.	1 000

Mairie d'Orléans
- Séance du lundi 24 février 2020 -

Nom de l'association	Objet de la demande	Montant de la subvention (en €)
		2020
ADIRP 45 Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes - Association Départementale du Loiret	Présenter une exposition intitulée « Une mémoire pour l'oubli. Des dessins pour l'Histoire ». Cette exposition s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 75 ^{ème} anniversaire de la libération du camp de Buchenwald le 11 avril 1945 et, d'une manière plus générale, de la libération de l'ensemble des camps de concentration nazis à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation le 26 avril 2020. L'exposition a pour objectif de permettre à un public large (notamment les établissements scolaires de proximité) de connaître le témoignage par l'art de l'expérience concentrationnaire et la résistance par l'art à la déshumanisation à l'intérieur des camps. La Ville d'Orléans poursuit en 2020 son soutien pour la mise en œuvre de cette exposition.	1 000
Sous-total		3 000
II - Monde combattant		
France Etats Unis	Mener des actions pour mieux faire connaître la culture américaine sous son aspect historique et militaire. Faire le lien entre les forces armées américaines, françaises et le public à l'occasion des événements majeurs de la Mairie (8 mai, 16 août notamment). Organisation d'une exposition « Pourquoi 16 années de présence américaine à Orléans et dans le Loiret ? » au cours du second semestre 2020 ainsi que l'organisation d'un concert en 2020 en la Cathédrale avec la chorale d'étudiants de Santa Monica High School.	1 300
Sous-total		1 300
TOTAL		4 300

(avis de la Commission Culture, Promotion du Territoire, Tourisme et Evènementiel)
Imputation : fonction 023, nature 65748, opérations 11C001 et 0000501, service gestionnaire REP.

- M. MOITTIE

Arts et économie créative

Nom de l'association	Objet de la demande	Montant de la subvention (en €)
		2020
Médialogue	Projet portant sur un échange culturel entre des étudiants français de l'Université d'Orléans et des jeunes algériens. Une des restitutions aura lieu dans le cadre de la 5 ^{ème} édition des Voix d'Orléans qui se tiendra du 9 au 11 avril 2020.	3 000
TOTAL		3 000

(avis de la Commission Culture, Promotion du Territoire, Tourisme et Evènementiel)
Imputation : fonction 311, nature 65748, opération 0001013, service gestionnaire AEC.

- Mme GRIVOT

Relations internationales

Nom de l'association	Objet de la demande	Montant de la subvention (en €)
		2020
Association Orléans-Münster	Attribution d'une subvention pour l'organisation d'un séjour linguistique pour 20 collégiens et lycéens d'Orléans et de Münster dans le cadre du jumelage entre les deux villes (séjour des Orléanais à Münster du 15 au 29 février 2020 / séjour des Münsterois à Orléans du 4 au 18 avril 2020).	1 600
Lycée des Métiers Paul Gauguin	Attribution d'une subvention pour 2020 pour la création de tableaux de plis pour symboliser les pays des 13 villes jumelles d'Orléans par 11 élèves en classe de seconde CAP pressing. Les œuvres réalisées seront exposées pendant les Fêtes de Jeanne d'Arc de 2020 (tableau de Münster dans le cadre de la célébration des 60 ans du jumelage) et 2021 (pour les autres tableaux).	2 000
TOTAL		3 600

(avis de la Commission Culture, Promotion du Territoire, Tourisme et Evènementiel)
Imputation : fonction 048, nature 65748, opération 0000932, service gestionnaire REI.

- Mme ODUNLAMI

Evènementiel

Nom de l'association	Objet de la demande	Montant de la subvention (en €)
		2020
Club d'Hypnose d'Orléans	Deuxième édition de leur festival « FestiCHO » au jardin de l'Evêché du 26 au 28 juin 2020, festival gratuit ouvert à tous proposant notamment de l'hypnose thérapeutique, de l'hypnose spectacle, des conférences et des concerts.	1 000
Blues Boom	Festival de danse blues « Absolute Beginners » au château de Charbonnière du 21 au 24 mai 2020.	2 000
Fusion Estivale	Festival de musique électronique « Fusion Estivale » au jardin de l'Evêché les 29 et 30 mai 2020, festival gratuit et ouvert à tous.	3 000
Famous Art	En 2020, l'association souhaite proposer deux événements : - Au mois de juin 2020, dans le cadre de l'année culturelle de l'Afrique en France, l'association souhaiterait proposer un défilé de mode haute couture, dans la serre du Jardin des Plantes, sur le thème de l'Afrique afin de mettre en avant la culture africaine. A cette occasion, l'association a sollicité la gratuité de la location de la serre du Jardin des Plantes dont le coût s'élève à 2 500 € en contrepartie de la mise à disposition d'invitations pour assister au défilé. - En octobre 2020, l'association envisage de nouveau d'être présente lors de la Fashion Week à la Nouvelle Orléans afin de : o promouvoir la mode à la française avec le concours de designers orléanais, o valoriser le rayonnement à l'international d'Orléans, o mettre en avant le jumelage qui nous lie à la Nouvelle Orléans.	7 000
TOTAL		13 000

(avis de la Commission Culture, Promotion du Territoire, Tourisme et Evènementiel)
Imputation : fonction 023, nature 65748, opération XA2P004, service gestionnaire EVE.

- M. GABELLE

Fêtes de Jeanne d'Arc

Nom de l'association	Objet de la demande	Montant de la subvention (en €)
		2020
ESCALE	Réalisation d'animations d'inspiration et de reconstitution historiques le 2 mai 2020 à La Source.	150
Secours Catholique	Réalisation d'animations d'inspiration et de reconstitution historiques le 2 mai 2020 à La Source.	200
Les Amis du Tramway d'Orléans	Réalisation d'animations d'inspiration et de reconstitution historiques le 2 mai 2020 à La Source.	150
Les Ateliers de La Source	Réalisation d'animations d'inspiration et de reconstitution historiques le 2 mai 2020 à La Source.	600
Qualité de Vie à La Source	Réalisation d'animations d'inspiration et de reconstitution historiques le 2 mai 2020 à La Source.	350
Les Chardons d'Orléans	Réalisation d'animations d'inspiration et de reconstitution historiques le 2 mai 2020 à La Source.	500
La Mesnie des Leus du Val de Loire	Réalisation d'animations d'inspiration et de reconstitution historiques le 2 mai 2020 à La Source.	1 000
Les Hauts Coeurs	Réalisation d'animations d'inspiration et de reconstitution historiques le 2 mai 2020 à La Source.	450
Choeur de l'Université d'Orléans	Participation aux cérémonies des 7 et 8 mai dans le cadre des Fêtes de Jeanne d'Arc 2020.	900
Union des Amicales Régionaliste du Loiret	Participation aux cérémonies des 7 et 8 mai dans le cadre des Fêtes de Jeanne d'Arc 2020.	2 100
Sainte Jeanne, hier, aujourd'hui et demain	Participation aux cérémonies des 7 et 8 mai dans le cadre des Fêtes de Jeanne d'Arc 2020.	700
Université d'Orléans	Participation aux cérémonies des 7 et 8 mai dans le cadre des Fêtes de Jeanne d'Arc 2020.	2 500
TOTAL		9 600

(avis de la Commission Culture, Promotion du Territoire, Tourisme et Evènementiel)
Imputation : fonction 023, nature 65748, opération XB1H001, service gestionnaire EVE.

- Mme LOEILLET

Vie Associative

Nom de l'association	Objet de la demande	Montant de la subvention (en €)
		2020
Union des Amicales Régionalistes du Loiret (U.A.R.L.)	Aide au fonctionnement de l'association composée de 12 amicales dont l'objectif est de promouvoir les arts et traditions populaires et soutien aux différentes activités annuelles : <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de diverses manifestations culturelles et ethnographiques. - Recherche de coutumes et de traditions ancestrales (contes, récits, chants traditionnels...) - Organisation d'activités « arts et traditions » (stage annuel, expositions ...) Mise en place et suivi de groupes d'arts et traditions. Animation d'ateliers « Vieux Métiers »	9 120
France Bénévolat Loiret	Aide au fonctionnement de l'association qui a pour objectif de développer le bénévolat associatif par l'organisation de formations et la participation à des forums.	1 800
	Aide au projet « AIRE 21 : Action intergénérationnelles pour la Réussite Educative au 21ème siècle » qui a pour objectif d'aider des jeunes de 16 à 25 ans en recherche de missions bénévoles et de mobiliser les associations pour les accueillir ainsi que de valoriser le passeport bénévole.	200
Section Jeunes Sapeurs-Pompiers de Jargeau	Attribution d'une subvention pour la prise en charge du matériel pédagogique, du renouvellement d'effets sportifs, des coûts d'entretien des matériels et du financement d'activités diverses pour une Jeune Sapeur-Pompier résidant à Orléans (forfait de 180€/jeune pour la durée de la formation).	180
TOTAL		11 300

(avis de la Commission Culture, Promotion du Territoire, Tourisme et Evènementiel)
 Imputation : fonction 024, nature 65748, opération 00008007, service gestionnaire REP.

- M. LELOUP

Politique de la Ville - Contrat de Ville

Nom de l'association	Objet de la demande	Montant de la subvention (en €)
		2020
Accès aux Clés de la Modernité Formation	Ateliers savoirs de base	5 000
Atlas être et savoir	2 674 heures pour comprendre la France	3 900
Initiatives et Développement	Parcours individualisé et collectif d'accès à l'insertion socio-professionnelle	10 000
Pass Emploi Service	Parcours vers un emploi durable	9 576
Animation Sociale, Educatrice et de Loisirs des Quartiers d'Orléans	Egalité des chances	15 000
Jeunesse et Arts Martiaux	Insertion par le sport	3 000
Jeunesse et Arts Martiaux	Prévention des comportements déviants par le sport	4 000
Unis Cité	Animer et développer un programme de service civique	3 000
Vivre & l'écrire	Rencontre familles : livres et histoires pour grandir	5 000
Action	Le DIGILAB	25 000
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	Pôle d'accès aux droits Orléans	3 500
Aide à l'Équipement Scolaire et Culturel d'Orléans	Maths en jeux	6 000
Association de Jeunes du Laos et leurs Amis	Action famille	5 000
Association de Jeunes du Laos et leurs Amis	Récré famille	2 000
Citizen Carmes	Cinéma dans les quartiers	1 000
Comité des fêtes de La Source	Carnaval d'Orléans La Source 2020	1 000
Culture du Cœur du Loiret	La fabrique culturelle et citoyenne	1 500
DEFI	Quartiers en scène	2 500
Escale	Animation de rue	8 000
Escale	Lieu jeune	3 000
Escale	Sport et bien être	4 000
Libre de mots	Remobiliser ses compétences	1 000
Rugby club Orléans	Partage ton ovalie	1 000
Accorderie	Création d'une accorderie	6 000
Saveurs sucrées salées	Soutien à l'activité	4 000
Lien social et médiation	Gestion des conflits de voisinage par la médiation	4 000
TOTAL		136 976

(avis de la Commission Aménagement Urbain, Logement et Politique de la Ville)

Imputation : fonction 824, nature 6574, service gestionnaire POL.

- M. SANKHON

Sports

Nom de l'association	Objet de la demande	Montant de la subvention (en €)
		2020
I - Soutien à l'organisation des manifestations sportives		
A.L.L.S. Cyclotourisme	Rallye des Bourgeons 8 mars 2020 Orléans la Source Cette saison marquera la 40 ^{ème} édition de ce regroupement régional de cyclotouristes. Cet évènement est ouvert à tous et offre la possibilité d'effectuer des circuits de 33, 64, 87 et 105 kilomètres à parcourir sans chronométrage.	500
Ligue du Centre de Volley Ball	Tournée des sables et Open de Beach Volley 6 juin 2020 Base de l'île Charlemagne Cette année encore, Orléans accueillera une étape de la « Tournée des Sables », sous l'égide de la Fédération Française de Volley. Des animations permettront de découvrir le sport, tout en se sensibilisant au développement durable. L'open de Beach Volley, avec près de 50 équipes, clôturera ce rendez-vous, sous la forme d'une compétition internationale.	2 800
Sous-total		3 300
II – Soutien au développement des activités du club		
Orléans La Source Rugby	Soutien aux actions de développement du club Saison sportive 2020 Depuis plusieurs années, les dirigeants et entraîneurs multiplient différentes actions menées sur le territoire d'Orléans La Source. Des interventions en milieu scolaire, et auprès des structures, sont développées afin de permettre une pratique sportive auprès des plus jeunes, filles et garçons.	2 500
Sous-total		2 500
TOTAL		5 800

(avis de la Commission Sport, Jeunesse et Animation dans les Quartiers)

Imputation : fonction 30, nature 65748, opérations SB2H008 et SC2H011, service gestionnaire SPO.

- M. SANKHON

Jeunesse

Nom de l'association	Objet de la demande	Montant de la subvention (en €)
		2020
Vivre & l'Écrire Fédération	"Salon du livre écrit par les jeunes...les jeunes tiennent salon" Thème " ART ET ENVIRONNEMENT " Année 2020 Cette action se déroule sur l'année, avec l'organisation du salon, temps fort du dispositif, au mois de mai. Ce dernier mobilise une trentaine d'acteurs pour l'accueil de groupes de jeunes sur le temps scolaire et post-scolaire avec des animations autour de l'écriture, de la lecture à haute voix, des passages sur scène, des temps de restitution et d'échanges regroupant acteurs et spectateurs en bord de scène. Le reste de l'année, des animations d'écriture et de lecture à haute voix sont proposées auprès des structures fréquentées par les jeunes et leurs parents.	5 000
TOTAL		5 000

(avis de la Commission Sport, Jeunesse et Animation dans les Quartiers)
Imputation : fonction 338, nature 65748, service gestionnaire JEU.

- Mme de QUATREBARBES

Proximité et Cadre de vie

Nom de l'association	Objet de la demande	Montant de la subvention (en €)
		2020
Comité des Fêtes de La Source	Subvention de fonctionnement.	3 610
Blossières Initiatives	Subvention de fonctionnement.	1 900
Corporation de Saint-Fiacre	Organisation des fêtes de Saint-Fiacre des 28, 29, 30 et 31 août 2020.	6 000
TOTAL		11 510

(avis de la Commission Proximité et Cadre de vie)
Imputations : fonctions 020 et 824, natures 6574 et 65748, service gestionnaire DVQ.

- Mme LECLERC

Social

Nom de l'association	Objet de la demande	Montant de la subvention (en €)
		2020
Maison Saint Euverte	Subvention de fonctionnement.	2 000
La Halte	Subvention de fonctionnement.	12 000
Parentèle	Subvention de fonctionnement.	1 000
TOTAL		15 000

(avis de la Commission Santé, Famille et Solidarités)
Imputation : fonction 420, nature 65748, service gestionnaire CAS.

- M. NOUMI KOMGUEM **Santé**

Nom de l'association	Objet de la demande	Montant de la subvention (en €)
		2020
Ecole Seon Rang	Subvention de fonctionnement.	400
France Alzheimer Loiret	Subvention de fonctionnement.	500
Bulles de Sons	Subvention de fonctionnement.	600
TOTAL		1 500

(avis de la Commission Santé, Famille et Solidarités)
Imputation : fonction 412, nature 65748, service gestionnaire SAN.

B - AUTRES ORGANISMES

- Mme LECLERC **Education**

Nom de la coopérative scolaire	Objet de la demande	Montant de la subvention (en €)
		2020
Maternelle Bastié Boucher	Spectacle "PLUME" au Théâtre Gérard Philipe	50
Ecoles De La Source	Carnaval : achat de matériel	1 400
Maternelle Flora Tristan	Cinématernelles - visionnage de 3 films	151,50
Elémentaire Gutenberg	Initiation à la pratique du Poney - 2 séances	240
	Réalisation d'une fresque sous le préau de l'école Gutenberg "petits"	1 500
Maternelle Jolibois	Spectacle EUGENIO au Théâtre Gérard Philipe	76
	Spectacle JMF au Théâtre Gérard Philipe	45
	Visite du Musée du cirque et de l'illusion à Dampierre en Burly	546
	Journée découverte au cirque Gruss	250
Maternelle/Elémentaire La Cigogne	Visite du Musée du Théâtre Forain à Artenay	195
Maternelle La Cigogne	Visite du zoo de Beauval	88
Elémentaire Les Aydes	Spectacle JMF "OLLE DROM" au Théâtre Gérard Philipe	48,60
Elémentaire Louis Guilloux	Manifestation "Lire, ça nous chante" dans le cadre de la nuit de la lecture à l'initiative du Ministère de la Culture	305
Maternelle Louis Pasteur	Découverte des animaux de la ferme au Grand Liot	574
Elémentaire Pierre Ségelle	Découverte de la faune forestière dans la forêt de Charbonnière	70
	Ecole et cinéma : visionnage de 3 films	96
Maternelle Pierre Ségelle	Cinématernelles - visionnage de 3 films	219
	Visite du zoo de Beauval	276
Maternelle Roger Secrétain	Journée découverte équestre	212
	Spectacle musical des JMF au Théâtre Gérard Philipe	24,30
TOTAL		6 366,40

(avis de la Commission Education, Prévention et Réussite Educative)
Imputation : fonction 213, nature 6574, service gestionnaire EDU.

C - TOTAL :

- Subventions aux associations : 220 586 €
- Subventions aux autres organismes : 6 366,40 €

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver l'attribution des subventions présentées dans les tableaux ci-dessus pour un montant total de 226 952,40 € pour l'exercice 2020 ;

2°) accorder à l'association Famous Art la mise à disposition à titre gratuit de la serre du Jardin des Plantes pour l'organisation du défilé dans le cadre de l'année culturelle de l'Afrique en France ;

3°) procéder au retrait de l'attribution de la subvention octroyée à l'association Bulles de Sons approuvée par délibération n° 20 du Conseil Municipal du 27 janvier 2020 ;

4°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer tous documents qui s'avèreraient nécessaires ;

5°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

N° 22 – Nouveau programme national de renouvellement urbain (N.P.N.R.U.). Mission égalité Femmes-Hommes. Communication.

M. le Maire – Mme CHERADAME, pour une délibération un peu particulière car vous n'allez pas complètement nous parler d'urbanisme, mais de renouvellement urbain, de renouvellement humain, comme dirait M. RICOUD, et d'égalité femmes/hommes.

*
* *
*

Présentation d'un Powerpoint par Mme CHERADAME

*
* *
*



Mme CHERADAME – Merci M. le Maire. Je vais me mettre dans la droite ligne de Mme MATET de RUFFRAY, en vous parlant d'humilité et de la façon discrète dont on peut agir.

Effectivement ce n'est pas toujours quelque chose de partager mais il n'empêche que j'ai souhaité, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain (N.P.R.U.) au travers du contrat de ville, et à ce titre je remercie M. LELOUP pour sa participation notamment financière à cette mission égalité femmes/hommes. L'objectif était de donner la parole à des femmes et des hommes qui s'interrogent sur la mise en œuvre des politiques publiques, le poids des femmes dans la décision et particulièrement le poids des budgets alloués aux femmes dans les politiques publiques. C'est une vision globale et j'avais trouvé ce sujet particulièrement intéressant notamment dans le cadre de la ville de Paris qui avait travaillé sur ce sujet-là et sur la sécurité des femmes sur l'espace public.

Vous en parlez tout à l'heure Mme TRIPET, c'est un sujet éminemment important. Il ressort aussi qu'il y a aujourd'hui des études portant notamment sur les budgets, sur la façon dont on peut mettre en œuvre des politiques paritaires et faire en sorte que les femmes puissent prendre la parole.

Une dynamique collective pour renforcer l'égalité Femmes / Hommes

En collaboration avec l'association Villes au Carré

Une **expérimentation menée sur le quartier de la Source**, duplicable sur d'autres quartiers.

Une trentaine de femmes déjà mobilisées et réunies à plusieurs reprises.



Objectifs :

- Donner **des outils** aux acteurs du nouveau programme de rénovation urbaine pour favoriser l'égalité Femmes/Hommes dans l'aménagement de l'espace
- Mobiliser et accompagner la **participation des habitantes** du quartier de la Source dans les actions du projet de renouvellement urbain

Soutien de la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité.

Coût initial : 1200 € financés par le CPER et par la Métropole dans le cadre du Contrat de ville.



2

Mme CHERADAME – *Dans les quartiers, très souvent pour les femmes, au-delà du simple fait de parler de parité femmes-hommes, c'est aussi de pouvoir se rencontrer entre elles. C'est souvent plus une sensation de mixité dans les rencontres qu'uniquement une sensation de diversité au regard des sexes eux-mêmes.*

Donc dans le cadre de cette expérimentation, on a travaillé à La Source avec Villes au Carré qui a mené cette étude et l'ensemble du service renouvellement urbain, afin de pouvoir trouver et définir des outils pouvant être mis en place. Un groupe de femmes s'est organisé dans le quartier de La Source et l'objectif était de trouver ces différentes femmes qui venaient de milieux divers pour avoir une représentativité. Ce ne sont pas forcément des femmes du même âge, ni de la même origine, ainsi que des hommes d'âges différents qui ont eux-mêmes travaillé sur le sujet.

Une dynamique collective pour renforcer l'égalité Femmes / Hommes

Des réflexions axées sur 4 sites :

- * l'avenue de la Bolière
- * la dalle 2002
- * le centre commercial Bolière III
- * le futur parc urbain (îlot 12)

**SE RASSEMBLER ET
PENSER ENSEMBLE**

6 ateliers

2 thématiques :

- * Femmes dans l'espace public
- * Femmes dans la gouvernance du quartier



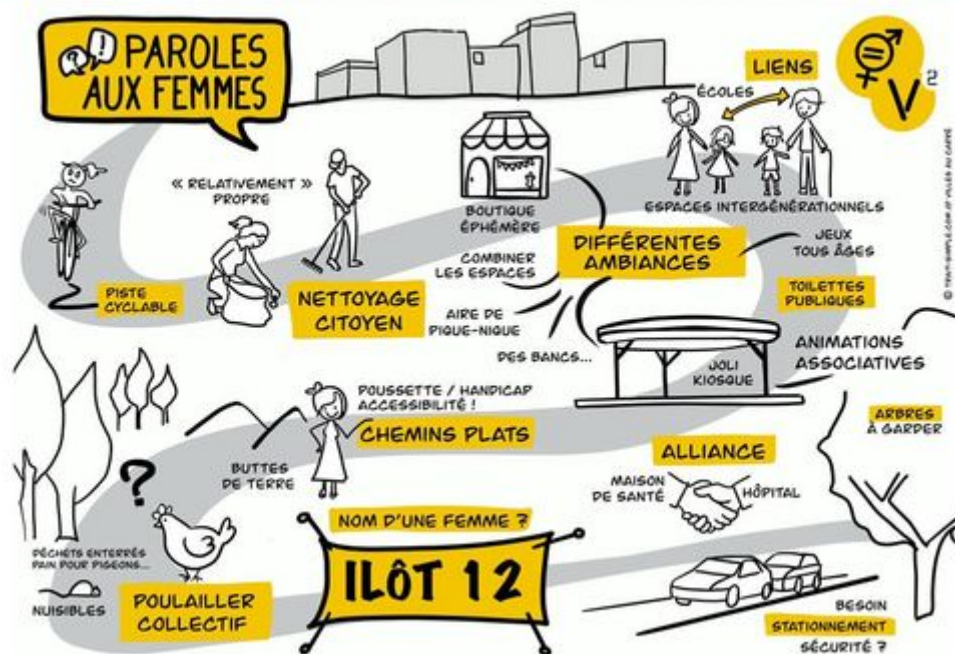
**1 réunion de restitution :
le 15 novembre 2019**

Ces ateliers ont permis de :

- Favoriser les échanges entre femmes sur leurs expériences et usages de l'espace public
- Partager et comprendre leur vision des problématiques d'égalité femmes/hommes à l'échelle du quartier
- Proposer des solutions pour le projet de rénovation urbaine

Mme CHERADAME – Alors bien évidemment on a eu les mêmes écueils que l'on a parfois dans des réunions publiques, c'est-à-dire pas forcément de très jeunes femmes, d'étudiantes, de femmes actives, mais on en a quand même trouvé afin de pouvoir monter ses ateliers. Ils se sont organisés autour des thématiques de l'espace public et de la gouvernance du quartier. Une réunion constitutive s'est donc mise en œuvre de façon à voir ce que l'on en tirera pour l'avenir, car l'objectif est effectivement d'être dans une expérimentation mais que celle-ci puisse être reproductible à d'autres endroits.

> Exemple du futur parc urbain (îlot 12) : premières pistes et idées



Mme CHERADAME – Je voulais vous montrer comment on peut se rassembler pour penser car en fait c'est ce qui parfois manquait : prendre le temps de penser collectivement les projets au travers de diverses réunions de concertation auxquelles forcément, tout le monde ne peut pas accéder ou aller. L'exemple de l'îlot 12 vous montre bien la façon dont ces travaux ont été reconstitués.

L'îlot 12 est le parc urbain qui est attendu par les habitants du quartier de La Source entre la maison de santé, l'école et la mosquée, ces trois espaces étant des lieux de vie et puis la salle de sport Minouflet et la médiathèque. Il était question de trouver comment pouvait s'organiser cette interface à la croisée de plusieurs équipements publics. Et donc ces femmes se sont exprimées en ayant des convergences sur certains sujets, des divergences aussi, en disant : « Voilà comment nous on aimerait cette ambiance. ». Et cette ambiance, elle est souhaitée sécuritaire et propre. Côté déplacements, ils sont pris en compte notamment ce que l'on appelle les déplacements actifs, donc les vélos mais également les déplacements en poussette. On a parlé de pouvoir travailler également sur le stationnement, sur le kiosque, sur les liens et donc montrer que cette façon de travailler reflète finalement ce qui peut être mis en place dans un cahier des charges qui va ensuite être utilisé par les aménageurs pour pouvoir travailler sur le système.

La conclusion a été de dire qu'en donnant la parole aux femmes, elles ont la possibilité de donner leur point de vue ce que parfois elles ont dû mal à faire, notamment dans des réunions publiques. D'ailleurs on le voit aussi dans cette assemblée, les femmes prennent souvent la parole mais ce sont très souvent les hommes qui concluent, ce sont très souvent les hommes qui ont un temps de parole plus important. Ces femmes souhaitent donc trouver ces temps d'échanges afin de pouvoir s'approprier divers sujets. C'était ce point que je souhaitais mettre en avant parce que c'est un travail qui était assez long, qui s'est tenu sur toute l'année dernière. On a commencé au mois de janvier, la réunion de restitution s'est faite au mois de novembre. Elles ont émis plus d'attentes que de craintes, je le souligne, mais elles ont parfois des sentiments d'intimidation dans des espaces qui sont dédiés aux hommes, ce qui justifie une implication très en amont dans les projets.

M. le Maire – Très bien.

(Mme TRIPET demande la parole.)

M. le Maire – Ne vous inquiétez pas Mme TRIPET. Vous n'auriez pas levé le doigt, je vous aurais donné la parole, je ne sais pas pourquoi.

(Rires dans l'hémicycle.)

M. le Maire – Allez-y, je vous en prie.

Mme TRIPET – Tout d'abord je voulais vous remercier. C'est un projet qui me tenait à cœur et que j'avais évoqué à de nombreuses reprises dans cette enceinte. Je vous remercie aussi d'avoir évoqué la mairie de Paris, ainsi que l'adjointe à l'égalité femmes/hommes, qui se trouve être une amie et une camarade, Mme Hélène BIDARD. Elle a beaucoup travaillé sur ces sujets et en particulier la sécurité des femmes se déplaçant dans la ville.

Juste une chose par rapport au projet que vous nous avez présenté sur l'îlot 12, je ne vois rien concernant l'éclairage le soir. Cela n'a pas été évoqué et pourtant c'est souvent un sujet qui revient en liens avec les déplacements le soir en hiver avec différentes problématiques. Donc juste cette question-là mais autrement merci, je vois que les choses progressent, je voulais le dire. C'est bien il faut continuer.

M. le Maire – Je partage. D'autres remarques ? Mme RICARD.

Mme RICARD – Déjà merci pour l'initiative et je suis assez frappée parce qu'il y a quelques années déjà dans le comité de quartier du centre-ville, une jeune femme faisant partie du comité m'avait parlé de la place de la femme dans le milieu urbain. J'avais été interloquée, pourquoi plus que l'homme ou la femme, par rapport à cette définition ? Du coup la discussion avait été assez intéressante car il y avait aussi des hommes autour de la table qui disaient que eux aussi pouvaient se sentir moins bien ou mieux parce qu'ils étaient des hommes. Ce n'est pas si simple. Par contre, là où je vous retrouve c'est justement par rapport à l'éclairage, cette espèce d'ambiance qui fait que si on veut rentrer tard du cinéma le soir et bien lorsque l'on est une femme, c'est un peu moins facile.

Dans les parcs urbains, les aménagements sont souvent pensés par des hommes, et même s'ils ont plein de qualités et qu'ils font autant de choses que les femmes, c'est un peu différent, cette petite chose en plus et quelque fois cela peut jouer à pas grand-chose. Et franchement, cela a fait évoluer nos pratiques en mairie de proximité pour dire les choses comme ce que l'on vient de parler. Merci.

M. le Maire – C'est certain. M. GRAND.

M. GRAND – Simplement beaucoup de femmes ont pris la parole et il me paraît important qu'un homme puisse la prendre sur ce sujet.

M. le Maire – Ce n'est pas fini M. GRAND.

M. GRAND – Sincèrement aujourd'hui, l'appropriation de l'espace public par les femmes pose un certain nombre de questions bien précises et il me paraît important que l'on s'en saisisse tous. C'est uniquement en ce sens que je souhaitais prendre la parole, pour dire que ce travail qui a été fait est un excellent travail. Il est important pour l'avenir et nous devons nous saisir de ces sujets, car il y a en effet – comme l'a dit Mme RICARD à l'instant – des différences réelles entre l'appropriation de l'espace public que l'on soit un homme ou une femme. Légitimement, c'est la réalité, les femmes peuvent s'apercevoir régulièrement que l'espace public ne leur est pas forcément dédié et n'est pas pensé pour elles. Je vous remercie.

M. le Maire – On est bien d'accord. Plus de prise de parole ? Mme CHERADAME voulez-vous ajouter quelque chose ? Simplement pour aller dans le sens de ce qui a été dit, on a parlé du harcèlement tout à l'heure sur le volet sécurité et notamment parce qu'il y avait eu cette interpellation faite par Mme TRIPET sur cette question, on est typiquement là-dedans. Lorsqu'avec Soufiane SANKHON par exemple, on a imaginé d'aménager complètement les boucles de running autour de la Loire, la première question était de pouvoir avoir un éclairage adapté afin que les femmes se sentent en sécurité lorsqu'elles courent. Je me souviens d'un exercice qui avait été fait à La Source dans le cadre du Grand Projet de

Ville, où l'on avait demandé à des enfants de CM1 et de CM2 de participer à l'élaboration du cahier des charges du square devenu, je crois, le square Aliocha près de la rue Henri Troyat. Je me souviens très bien d'une phrase : « On ne veut pas que les grands si sentent bien, on veut que ce soit à nous. ». Cela voulait tout dire. Et quand les paysagistes ont fait leur travail et que les enfants l'ont validé, on a construit quelque chose d'adapté. Et donc ce regard de l'usager, par rapport aux données techniques – on a d'excellents techniciens à la Ville – est fondamental et il est impératif que tout le monde s'y sente bien, et a fortiori les plus fragiles et celles qui se sentent menacées notamment dans certain quartier sur ces points-là. Il faut dire par exemple que l'avenue de la Bolière perd en commercialité parce que les femmes ne s'y sentent pas à l'aise, pour ne pas dire parfois bloquées. Et ça, ce n'est pas acceptable. C'est une question à la fois de sécurité, ce que l'on a vu avec Olivier GEFFROY et surtout – comme le souffle Mme CHERADAME – une question d'équité et d'égalité entre les femmes et les hommes est fondamentale. Je parlais des effets collatéraux. Tous ces éléments-là sont des éléments de société à prendre en compte et sur lesquels tout ce qui peut faire avancer les choses est bien vu. C'est un autre regard, un regard complémentaire de ce que l'on a fait jadis avec ce que l'on appelait les analyses préventionnelles de l'espace public. Cela doit absolument participer à la création de la Ville, cela me paraît certain.

Mme CHERADAME, 3^{ème} Maire-Adjoint, s'exprime ainsi :

« La place des femmes dans l'espace public n'est pas un sujet récent mais il est de plus en plus documenté et interrogé, dans la recherche, la presse et à travers quelques expérimentations urbaines.

Cette approche permet de penser la ville autrement. Garantir la place et une participation équitable des femmes dans l'espace public est un levier important pour la justice sociale et l'efficacité des politiques publiques.

En France, suite à plusieurs dispositifs légaux, notamment la loi Lamy du 21 février 2014 relative aux contrats de ville, les politiques urbaines abordent de plus en plus la thématique des femmes dans l'espace public. C'est un sujet en émergence dans les quartiers de la Politique de la ville.

Fin 2018, Orléans Métropole s'est engagée pour que le nouveau programme national de renouvellement urbain (N.P.N.R.U.) puisse contribuer à l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle a demandé à l'association Villes au Carré de l'accompagner dans cette nouvelle démarche.

Le but est de créer les conditions favorables à une nouvelle dynamique collective pour renforcer l'écosystème de l'égalité femmes-hommes (EFH) qui accueillerait la parole des habitantes.

Villes au Carré a donc proposé de réaliser une expérimentation sur le quartier prioritaire de La Source, à Orléans, qui soit duplicable. Celle-ci bénéficie du soutien de la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, dans le cadre d'une mission égalité femmes-hommes dans les Contrats de Ville, financée par le Contrat de plan État-région.

Un double objectif a été fixé pour le projet, dénommé « La Re-Source des femmes » :

- donner des outils aux acteurs du N.P.N.R.U. sur l'égalité femmes-hommes dans l'espace public ;
- mobiliser et accompagner la participation des habitantes du quartier de La Source dans le projet de renouvellement urbain.

Après la constitution d'une équipe pilote, et sa sensibilisation à l'égalité femmes-hommes, l'identification d'un réseau d'allié.es relayant cette démarche a permis la constitution d'un groupe d'une trentaine de femmes du quartier de La Source.

Plusieurs ateliers ont été organisés regroupant de 16 à 25 femmes. Ils étaient axés sur des opérations de renouvellement urbain : l'Avenue de la Bolière, la dalle, le centre commercial Bolière 3 et le futur parc urbain.

Ces ateliers ont favorisé les échanges des femmes sur leurs expériences et usages de l'espace public du quartier de La Source, leurs visions des problématiques de l'égalité femmes-hommes et leurs demandes et solutions pour le nouveau projet de renouvellement urbain (N.P.R.N.U). Les échanges ont aussi porté sur leur intérêt à participer à ce processus et les compétences à mobiliser et/ou acquérir pour cela.

Une mise en commun des résultats des différents échanges et pistes d'actions s'est déroulée le 15 novembre 2019, en présence d'élus d'Orléans Métropole et du réseau des alliés.es.

Une évaluation de l'expérimentation sur le quartier de La Source est en cours. Elle sera documentée pour être transposable à d'autres programmes ou quartiers de la Métropole.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Aménagement Urbain, Logement et Politique de la Ville, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir prendre acte de la communication relative la mission égalité femmes-hommes, dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (N.P.N.R.U.) sur le quartier de La Source à Orléans. »

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

N° 23 – **Action foncière. Quartier Saint Marceau. Terrains à bâtir de part et d'autre de la nouvelle voie de liaison entre la rue des Jacinthes et la rue des Anguignis. Cession après déclassement à FRANCE LOIRE en exécution partielle d'une dation en paiement. Accord des parties pour modifier le protocole d'accord signé le 25 juin 2012.**

Mme CHERADAME – *C'est une délibération technique. Il s'agit en fait d'une convention passée avec FRANCE LOIRE depuis 2011 et qui concerne tout le renouvellement urbain du quartier Dauphine. Je vous rappelle que sur ce quartier, ce sont plus de 8 millions d'euros investis, à la fois par la Ville et par FRANCE LOIRE, et encore 4 millions d'euros par FRANCE LOIRE uniquement sur le patrimoine acheté dans le quartier.*

Dans le cadre de cette convention, il s'avère qu'aujourd'hui il était prévu une dation – il s'agit d'un paiement en « nature » - d'une partie des terrains désaffectés suite à la construction de l'école Georges Chardon. Ces terrains avaient été estimés avec une valeur foncière supérieure en fait à la valeur d'usage qui va en être faite. Il était prévu de construire des collectifs et nous avons travaillé avec FRANCE LOIRE pour pouvoir y construire des maisons en accession sociale et donc la valeur des terrains étant diminuée du fait qu'il n'y aura pas la même valeur au demeurant.

Il s'agit donc de modifier cette convention afin de pouvoir s'approcher des nouvelles valeurs foncières. Dans ce cadre-là, il faudra envisager avec FRANCE LOIRE dans les quatre ans à venir, une nouvelle dation de terrains pour compléter ce qui va être fait.

Je tiens à souligner que FRANCE LOIRE a travaillé avec ses locataires notamment dans les derniers mois, au regard des problématiques qui avaient été évoquées suite à divers articles. Plusieurs réunions ont eu lieu et les problèmes de gestion y ont été traités. D'autres réunions vont se tenir à partir du mois de mars avec le bailleur notamment en lien étroit avec la mairie de proximité et Matthieu LANGLOIS.

Je souhaitais juste faire un point sur ces différents sujets.

M. le Maire – *Merci beaucoup. Des remarques par rapport à cela. Je vous consulte.*

Mme CHERADAME, 3^{ème} Maire-Adjoint, s'exprime ainsi :

« Depuis son rachat par le bailleur social FRANCE LOIRE, l'ensemble dénommé Résidence Dauphine a bénéficié d'un important programme de réhabilitation avec des travaux de résidentialisation, démolition et de reconstruction de logements.

Ces actions ont été menées dans le cadre d'une démarche partenariale avec la Mairie qui a mis en œuvre une démolition-reconstruction d'un groupe scolaire et d'un gymnase, la valorisation d'espaces publics, la réorganisation du maillage viaire et la réalisation de nouveaux espaces publics cohérents et structurés permettant notamment de désenclaver la Résidence Dauphine avec la création d'une nouvelle rue reliant la rue des Anguignis.

Ainsi, un protocole d'accord approuvé lors du Conseil Municipal du 18 novembre 2011 a été signé entre la Mairie et FRANCE LOIRE le 25 juin 2012, décrivant les conditions de réalisation de l'opération de renouvellement urbain et les mutations foncières induites entre les parties.

Aux termes d'un acte reçu les 4 et 9 décembre 2014, la société FRANCE LOIRE et la Mairie ont procédé à un premier échange entre :

- une parcelle de terrain nu cadastrée section DO n° 494 de 1 950 m² provenant de la démolition de la résidence des Géraniums comportant 20 logements, destinée à la construction du nouveau groupe scolaire dénommé Bénédicte Maréchal pour remplacer l'ancienne école Georges Chardon et l'aménagement d'un espace public structurant de type parvis ;
- un terrain de 1 411 m² lieudit 70 avenue de la Marne (rue du Nécotin), parcelle cadastrée CK n° 841, comportant d'anciens logements d'instituteurs désaffectés du domaine public scolaire communal.

L'acte d'échange prévoit également à la charge de la Mairie, une soulte de 568 080 € H.T. transformée en l'obligation de remettre à la société FRANCE LOIRE à titre de dation en paiement, des lots à définir après démolition de l'ancien groupe scolaire de l'îlot Dauphine et réalisation de la voie nouvelle permettant à FRANCE LOIRE de construire l'équivalent d'une Sigle de surface hors œuvre nette (SHON) d'environ 2 367 m² et de régulariser un délaissé de 21 m², parcelle cadastrée DO n° 497, déjà intégré dans une résidence de la société FRANCE LOIRE.

Après division de son unité foncière provenant de la démolition de l'ancienne école Georges Chardon (parcelles cadastrées section DO n° 496 et 465) par un document modificatif du parcellaire cadastral, la Mairie a identifié :

- deux tenements de part et d'autre de la voie nouvelle selon plan ci-annexé définis au regard du futur projet de FRANCE LOIRE ;
- les emprises destinées à être intégrées, d'une part, dans le domaine public métropolitain et aménagées à usage de voie nouvelle (parcelles cadastrées section DO n° 532 et 514), bassin de rétention (parcelle cadastrée section DO n° 510), espace vert accessoire de la voirie (parcelle cadastrée section DO n° 523) et d'autre part, dans le domaine public communal, la parcelle cadastrée section DO n° 533 intégrée dans l'emprise du nouveau gymnase.

C'est ainsi un total de 3 210 m² qui serait remis à FRANCE LOIRE en dation pour le paiement partiel de la soulte, en exécution de l'acte précité en date des 4 et 9 décembre 2014.

Les parties ont convenu de retenir désormais un projet constructif moins dense et ainsi faire évoluer le programme constructif initialement envisagé et pris en compte dans le protocole d'accord.

Une étude de faisabilité retenait alors l'hypothèse de construction d'un petit collectif. Les droits à construire étaient valorisés par France Domaine à 240 € H.T./m² SHON.

Le nouveau programme prévoit désormais la construction de 9 pavillons individuels et 724 m² de surface de plancher (SDP).

Les parties conviennent de retenir une valorisation à 240 € H.T./m² SDP (non révisé) soit 173 760 € constituant l'accord initial du 18 novembre 2011, à laquelle s'ajoute toutefois à titre de charge augmentative les dépenses accessoires de préparation des terrains, non assimilables à des travaux de viabilité soit un coût de 155 767 € notamment :

- décroustage des revêtements de l'ancienne cour d'école ;
- abattage d'un arbre situé à l'emplacement d'une future construction ;
- démolition des fondations en béton, anciens caniveaux et maçonneries de l'ancien groupe scolaire ;

- décapage du fond de forme en terre végétale ;
- démolition sous maîtrise d'ouvrage de la ville du mur en limite de parcelle nord dès que l'autorisation de construire sera définitive.

Soit une valorisation totale pour les 3 210 m² de terrain à 329 527 €. Cette valeur s'impute ainsi sur la dette résultant de la soulte initiale à la charge de la Mairie.

Il apparaît une distorsion avec l'avis de France Domaine en date du 20 août 2019 qui valorise les deux tènements à céder par la Mairie à hauteur de la soulte (-10% marge d'appréciation) sans prendre en compte la SDP du nouveau programme. Il en résulterait une valeur de SDP de l'ordre de 788 €, qui ne peut être retenue pour un programme d'accession sociale à la propriété.

Cette dation portant sur les deux tènements ne vaut pas quittance totale de la soulte, ce qui induit d'un commun accord la modification du paragraphe 3 de la partie 3 du protocole d'accord en date du 25 juin 2012.

Les parties devront s'accorder sur l'objet et les conditions d'un acte complémentaire dans un délai maximal de quatre ans portant sur un ou plusieurs terrains dont la valeur vénale, fixée au vu de l'avis du pôle évaluation domaniale de la direction de l'immobilier de l'Etat ou en cas de contestation à dire d'expert, serait à hauteur du solde de la soulte arrêtée à 238 553 €. Cette remise complémentaire permettrait d'éteindre totalement la dette de la Mairie. A défaut de dation complémentaire possible dans ce délai, le solde du prix sera versé en numéraire par la Mairie.

Dans ces conditions, après avis de la Commission Aménagement, Urbain, Logement et Politique de la Ville, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) vu les dispositions de l'article L. 2141-1 du CG3P :

- **considérant la désaffectation matérielle desdits terrains du domaine public scolaire (ancien groupe scolaire Georges Chardon), tel que précisé dans la délibération en date du 6 juillet 2015 emportant désaffectation juridique du domaine public scolaire ;**
- **considérant que le déclassement du domaine public scolaire communal répond à un intérêt communal d'autant qu'il s'agit d'exécuter un engagement contractuel antérieur, en ce qu'il permettra la réalisation d'une opération en accession sociale à la propriété avec la livraison de 9 pavillons.**

Constater le déclassement des parcelles cadastrées section DO n° 497, 511, 512, 513, 518, 519, 520, 521, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530 et 531 ;

2°) au vu de l'avis de France Domaine en date du 20 août 2019 et de l'avis initial du 18 mai 2011 qui retenait une valorisation sur la base de 240 € H.T./ m² SHON, en exécution du protocole d'accord de 2012 et de l'acte en date des 4 et 9 décembre 2014, transférer à FRANCE LOIRE, bailleur social, à titre de dation en paiement partiel, les parcelles ainsi déclassées cadastrées section DO n° 497, 511, 512, 513, 518, 519, 520, 521, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530 et 531, issues notamment de la division des parcelles cadastrées DO n° 496 et 465 correspondants à deux tènements de part et d'autre de la nouvelle voie soit un total de 3 210 m². Les parties valorisent ce foncier à 173 760 €, montant auquel s'ajoutent les dépenses de préparation des terrains de la ville soit un total de 329 527 €. Les frais et émoluments seront à la charge de FRANCE LOIRE y compris la fiscalité afférente ;

3°) autoriser FRANCE LOIRE à déposer toute demande d'autorisation d'urbanisme et à procéder à tout sondage préalable nécessaire au projet. Cette autorisation accordée sous réserve de remettre le site en l'état si l'acte constatant le paiement partiel par dation n'était pas signé et ne vaut pas autorisation de commencer les travaux constructifs ni de fondations ;

4°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer les actes consécutifs étant précisé que la réalisation du programme défini dans l'exposé, soit 724 m² de SDP, déterminant pour la valorisation de la dation est une condition essentielle de l'accord de la Mairie. Toute évolution à la hausse de ce programme sera prise en compte pour fixer le montant de la soulte résiduelle ;

5°) prendre acte que la cession des parcelles cadastrées section DO n°S 497, 511, 512, 513, 518, 519, 520, 521, 524, 525, 526 ,527, 528, 529, 530 et 531 ne constituera pas pour la Mairie quittance totale de la soulte ainsi qu'il était initialement prévu dans le protocole d'accord en date du 12 juillet 2012, ce qui modifie ledit protocole dans sa partie 3, paragraphe 3 ;

6°) prendre acte qu'une cession complémentaire d'un ou plusieurs terrains d'une valeur égale au solde de la soulte devra être décidée par délibération et acceptée par les parties dans les 4 ans à compter de la signature de l'acte autorisé par la présente délibération et qu'à défaut, la Mairie devra s'acquitter en numéraire du montant de la soulte. »

ADOPTE PAR 51 VOIX.
IL Y A 2 ABSTENTIONS.



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET DU DÉPARTEMENT DU LOIRET
DIRECTION DE L'IMMOBILIER DE L'ÉTAT
PÔLE ÉVALUATION DOMANIALE
Cité administrative Coligny – Bat P3
131 rue du Faubourg Bannier
CS 54211
45042 ORLEANS cedex 1

Orléans, le 20/06/2019

POUR NOUS JOINDRE : Mme Martine Le Roy
Téléphone : 02 38 69 33 59
Courriel : martine.le.roy@dgffp.finances.gouv.fr
N/Réf. : 2018-45284/V/0743

MAIRIE D'ORLEANS

VRéf : courrier du 17/07/2019
Objet : cession terrains rue des Jacinthes, 45100 Orléans
Affaire suivie par : Morgane DAYOT

AVIS DES DOMAINES SUR LA VALEUR VÉNALE

Cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers par
les collectivités locales, leurs groupements et leurs établissements publics :
CGCT, art. L.2241-1, L.3213-2, L.4221-4, L.5211-37 et L.5722-3 et articles R correspondants.

DÉSIGNATION DU BIEN : TERRAINS À BÂTIR
ADRESSE DU BIEN : RUE DES JACINTHES, 45100 ORLEANS
VALEUR VÉNALE : 634 000 €

1-Service consultant : Mairie Orléans

2-Date de consultation : 17/07/2019

Date de réception : 17/07

Date visite : 12/08/2019

Date de constitution du dossier « en l'état » : 14/08/2019.

3-Opération soumise à l'avis du Domaine-Description du projet envisagé

-Cession (dation en paiement) de deux terrains à bâtir, suite à un échange réalisé en 2014, conformément à un protocole d'accord signé en 2012 entre la Ville d'Orléans et la société France-Loire.

-Projet de construction de 9 maisons individuelles.

4-Description du bien : terrains à bâtir

-Adresse : quartier Résidence Dauphine, 1 rue des Jacinthes ; terrains situés de part et d'autre de la voie nouvellement créée par la ville, reliant la rue des Jacinthes à la rue des Anguignis.

-Terrains en nature de terre végétale.
-Références cadastrales : DO 496, 497 et 465, pour une emprise de 3964 m².

5- Situation juridique

-Nom du propriétaire : Ville d'Orléans
-Biens libres.
-Acquisition selon acte d'échange du 04/12/2014, entre Ville d'Orléans et France-Loire, prévoyant à la charge de la Ville d'Orléans, une soulte de 568080 € HT, transformée en obligation de remettre à la société France-Loire à titre de dation en paiement, deux lots de terrains à bâtir, dans le quartier résidence Dauphine.

6- Urbanisme et réseaux

-PLU approuvé le 25/10/2013 → zone UJ

7- DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

Après étude du marché immobilier local, compte tenu de l'implantation et de la situation du bien au PLU de la ville d'Orléans, sa valeur vénale peut être estimée à 634 000 €.

Cette valeur peut être affectée d'une marge d'appréciation de - 10 % (570600 €)

Dans ces conditions, le prix fixé dans le protocole d'accord signé le 25 juin 2012 -568080 €- n'appelle pas d'observation et peut être accepté.

8- DURÉE DE VALIDITÉ : DEUX ANS.

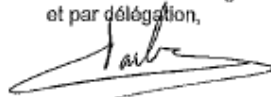
9- OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Elle n'est, au surplus, valable que pour une acquisition réalisable uniquement dans les conditions du droit privé. Une nouvelle consultation serait indispensable si la procédure d'expropriation était effectivement engagée par l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Pour la Directrice régionale des Finances publiques par intérim,
et par délégation,



Mr Franck POULET
Administrateur des Finances publiques

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

Annexe n°3 : Avis du Service des Domaines.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DU CENTRE ET DU DEPARTEMENT DU LOIRET



DIVISION DE DOMAINE

4 rue des maîtres
CS 45518
45088 Orléans cedex 1
Réception sur rendez-vous du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Pour nous joindre :

Affaire suivie par : Davy.DICHARRY
Téléphone : 02.38.42.59.80
Télécopie : 02.38.79.69.12
Courriel : davy.dicharry1@dgfip.finances.gouv.fr

Nos références à rappeler :

- 2011-234V509 à 511 (parcelles appartenant à la ville d'ORLEANS)
- 2011-234V513 à 515 (parcelles appartenant à la société FRANCE LOIRE)

Affaire suivie par : Madame BARROT Sylvie.

Vos références : lettre du 11/04/2011 reçue le 14/04/2011.

Objet : Résidence Dauphine- Opération de Renouvellement Urbain.



Orléans, le 18/05/2011

Monsieur le Député-Maire
Mairie d'ORLEANS - Direction de l'Urbanisme
Département de l'Action Foncière
45040 ORLEANS Cedex 1



Monsieur le Député-Maire,

Par lettre susvisée et suite à la réunion du 16 février, vous avez demandé dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain sur le secteur de la Résidence Dauphine, l'estimation des terrains cadastrés DO 229p, DO 231p et 465p d'une superficie totale de 3.982 m² d'une part et d'autre part les terrains cadastrés DO 225p, 226 et 227p d'une superficie de 3.255m².

Après examen du marché immobilier local, le prix au mètre carré de ces parcelles nues peut donc être estimé à 120 € le m² ou 240 € le m² de Surface Hors Œuvre Nette.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Régional des Finances Publiques
et par délégation,
Le chef de la Division Domaines.

Nicolas GOUGET DE LANDRES
Trésorier Principal

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

1/1

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Commune : ORLEANS	Section : 000 DO Qualité du plan : Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'édition : 1/1000 Date de l'édition : 20 février 2019 Support numérique : OUI	Document d'arpentage dressé par M. BLANC Thomas à : 45000 ORLEANS Date : 20 février 2019 Signature : <i>[Signature]</i>
-----------------------------	--	--

CERTIFICATION
 (Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - ~~D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;~~
 B - ~~En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;~~
 C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie c-jointe, dressé le 20/02/2019 par M. AXIS-CONSEILS géomètre à ORLEANS

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463

A ORLEANS, le 25/06/2019

Cyril REVAUD

633012

(1) Réviser les mentions ci-dessus. La borne A n'est applicable que dans le cas d'un bornage effectué par voie de mise à jour / de réajustement et les propriétaires doivent avoir effectué sur terrain le piquetage.
 (2) Qualité du bornage : borne géométrique (point, repère), géométrique (carré, triangle, cercle, etc.)
 (3) Indiquer les noms et qualités des signataires et leur adresse au premier chef de propriétaire, éventuellement qualité de faculté expresse.



N° 24 – **Action foncière. Quartier Argonne. 69, boulevard Marie Stuart. Maison de Santé Liliane Coupez cédée à la SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE PATRIMONIALE (S.E.M.PAT.) ORLEANS VAL DE LOIRE. Acte complémentaire portant sur la désignation du bien et la constitution de servitudes.**

Mme CHERADAME, 3^{ème} Maire-Adjoint, s'exprime ainsi :

« Aux termes d'un acte reçu par Maître DUPUY-DENUS les 11 et 17 septembre 2019, la Mairie a cédé à la S.E.M.PAT. ORLEANS VAL DE LOIRE les bâtiments aménagés et affectés à destination de la maison de santé, en exécution d'une délibération en date du 17 juin 2019.

Il apparaît à l'usage, la nécessité de constituer des servitudes notamment :

- de passage à pied et en deux roues notamment pour l'accès au local poubelle (fonds dominant/ volume n° 16 de la M.S.P.) et un accès secondaire des employés de la maison de santé (fonds dominant/ les volumes et deux parcelles constituant l'assiette foncière de la M.S.P.) par un passage technique fermé (fonds servant/ parcelles cadastrées CM n°979 et 981 provenant de la division des parcelles cadastrées CM n° 866 et 867), propriété de la Mairie. Une échelle accrochée sur les murs de la M.S.P. permettant l'accès au toit du centre commercial surplombe ce même passage ;
- sortie de secours mutualisée de la mairie annexe et de la maison de santé. Une convention particulière précisera les modalités d'entretien de ce passage fermé par un portail, propriété de la ville, prenant en compte les usages ;
- de vues (fonds dominant/ assiette foncière de la M.S.P., fonds servant/ parcelles cadastrées CM n° 979 et 981).

En outre, cet acte complémentaire permet de préciser la désignation des locaux de la M.S.P. cédés, cet équipement s'inscrivant en effet dans des volumes mais aussi sur les deux parcelles cadastrées section CM n°865 et 868, hors de l'état descriptif de division en volumes.

Ces deux parcelles n'ont pas été désignées dans la première délibération, omission résultant d'une incohérence entre les plans de l'autorisation d'urbanisme et la réalité de la construction.

Les parties ont signé l'acte de vente les 11 et 17 septembre 2019 et convenu alors de régulariser la situation par un acte complémentaire sans incidence sur le prix, lequel prendrait en compte toutes les surfaces constituant la maison de santé.

La présente délibération a donc pour objet de préparer cet acte complémentaire portant sur les servitudes et de corriger l'erreur initiale dans la désignation du bien.

Il est précisé que ces deux parcelles sont désaffectées de l'ancien usage public par suite des travaux de construction mais qu'il convient de prononcer leur déclassement, travaux achevés selon déclaration du 19 décembre 2014.

La cession intervient au bénéfice de la S.E.M.PAT. sans versement de prix, s'agissant de régulariser une omission, frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

Dans ces conditions, après avis de la Commission Aménagement, Urbain, Logement et Politique de la Ville, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) vu l'article L. 2141-1 du CG3P et considérant la désaffectation résultant de la réalisation des travaux de construction de la maison de santé, constater le déclassement des parcelles cadastrées section CM n° 865 et 868 d'une surface cadastrale de 59 m² ;

2°) au vu de l'avis de France Domaine en date du 18 décembre 2019, décider la cession à la S.E.M.PAT. ORLEANS VAL DE LOIRE desdites parcelles ainsi déclassées, intégrées aux bâtiments de la maison de santé dont le surplus a déjà été transféré en pleine propriété à la S.E.M.PAT. ORLEANS VAL DE LOIRE par acte des 11 et 17 septembre 2019. Il n'y a pas lieu à versement d'un prix s'agissant de régulariser une désignation incomplète. Ces parcelles appartiennent à la Mairie,

collectivité territoriale, identifiée au SIREN sous le numéro 214502346, domiciliée place de l'Etape, 45000 ORLEANS ;

3°) autoriser la constitution des servitudes rendues nécessaires par la situation des lieux et notamment de passage, de vues et de surplomb susvisées, ce sans indemnités ;

4°) autoriser M. le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette affaire. »

ADOPTE A L'UNANIMITE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET DU DÉPARTEMENT DU LOIRET
DIRECTION DE L'IMMOBILIER DE L'ÉTAT
PÔLE ÉVALUATION DOMANIALE Cit� administrative Coligny – Bat P3 131 rue du Faubourg Bannier CS 54211 45042 ORLEANS CEDEX1:
POUR NOUS JOINDRE :
Affaire suivie par : Laura Jalladeau T�l�phone : 02 18 69 53 69 Courriel : laura.jalladeau1@dgfip.finances.gouv.fr R�f. : 2019-45-234V1136 (dossier initial 2019-45-234V0105)

Orl ans, le 18/12/2019

Mairie d'ORLEANS

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR V NALE
CGCT, art. L.2241-1, L.3213-2, L.4221-4, L.5211-37
et L.5722-3 et articles R correspondants.
AVIS MODIFICATIF

D�SIGNATION DU BIEN : MAISON DE SANT�
ADRESSE DU BIEN : 69, BOULEVARD MARIE STUART � ORL�ANS

1 - SERVICE CONSULTANT :
AFFAIRE SUIVIE PAR : MORGANE DAYOT

2 - DATE DE CONSULTATION	: 20/11/2019
Date de r�ception	: 20/11/2019
Date de visite	: lors du dossier initial
Date de constitution du dossier « en �tat »	: 18/12/2019

3 – OP RATION SOUMISE   L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAG 

Avis modificatif   l'avis du 09/04/2019 relatif   la cession par la Ville d'Orl ans   la Soci t  d' conomie mixte patrimoniale (SEMPAT) Orl ans Val de Loire, de la Maison de sant  pluridisciplinaire (MSP) Liliane Coupez situ e dans le Centre commercial Marie Stuart.

4 – DESCRIPTION DU BIEN

Références cadastrales complémentaires : parcelles cadastrées CM n°865 pour 45 m² et n° 868 pour 14 m² soit une superficie cadastrale totale de 59 m².

Ces deux parcelles, qui ont été omises par le Service consultant lors de la consultation initiale du 23/01/2019, doivent être ajoutées aux références cadastrales figurant dans l'avis du 09/04/2019.

Il est précisé que la description du bien, figurant dans l'avis du 09/04/2019, prend en compte ces deux parcelles.

Par ailleurs, le Service consultant fait connaître que, sur une partie des parcelles communales cadastrées CM n° 866 pour 661 m² et 867 pour 3 328 m², actuellement en cours de division, doivent être constituées les servitudes suivantes :

. servitudes de vues, de passage à pied, d'accès avec cycles et issue de secours, grevant les 2 parcelles, correspondant au passage technique (fond servant) au profit des volumes 12-16-18-20 des parcelles cadastrées CM n° 620-623-624-865-868

. servitude de surplomb d'une échelle permettant la surveillance du toit grevant les 2 parcelles (fond servant/passage technique) au profit des volumes à usage commercial appartenant à la SA Stuart Commercial, propriétaire et gestionnaire de l'ensemble commercial s'inscrivant dans la même volumétrie sur les parcelles cadastrées CM n° 620-623-624. Cet ouvrage permet aussi la surveillance du toit de la MSP avec les servitudes induites.

Il est précisé par le Service consultant que les servitudes doivent être constituées sans indemnité car il s'agit de régulariser un usage de fait, le propriétaire de la MSP ayant la charge de l'entretien des éléments et équipements notamment d'une rampe et d'un porte-vélo, nécessaires ou utiles à l'exercice de ces servitudes à l'exception de l'entretien du portail.

5 – SITUATION JURIDIQUE

- nom du propriétaire : Le Service consultant.

- situation d'occupation : pour les parcelles cadastrées CM n° 865 et 868 se reporter à la situation d'occupation figurant dans l'avis du Domaine du 09/04/2019.

6 - URBANISME ET RÉSEAUX

Zone Ubb au PLU approuvé le 25/10/2013 dont la dernière modification est en date du 19/09/2016.

Bien situé dans le quartier prioritaire de la Ville (QPV) Argonne.

7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison.

La valeur vénale de la Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) Liliane Coupez, estimée à 550 000 € avec marge d'appréciation de 10 % dans l'avis du 09/04/2019, prenant déjà en compte les parcelles CM n° 865 et 868, reste inchangée.

Les modalités de constitution des servitudes, telles qu'elles sont relatées dans la description du bien, n'appellent pas d'observations particulières et peuvent être acceptées.

8 – DURÉE DE VALIDITÉ

Un an.

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Elle n'est, au surplus, valable que pour une acquisition réalisable uniquement dans les conditions du droit privé. Une nouvelle consultation serait indispensable si la procédure d'expropriation était effectivement engagée par l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Pour le Directeur Régional des Finances publiques et par délégation,
La Responsable du Pôle Evaluation domaniale,

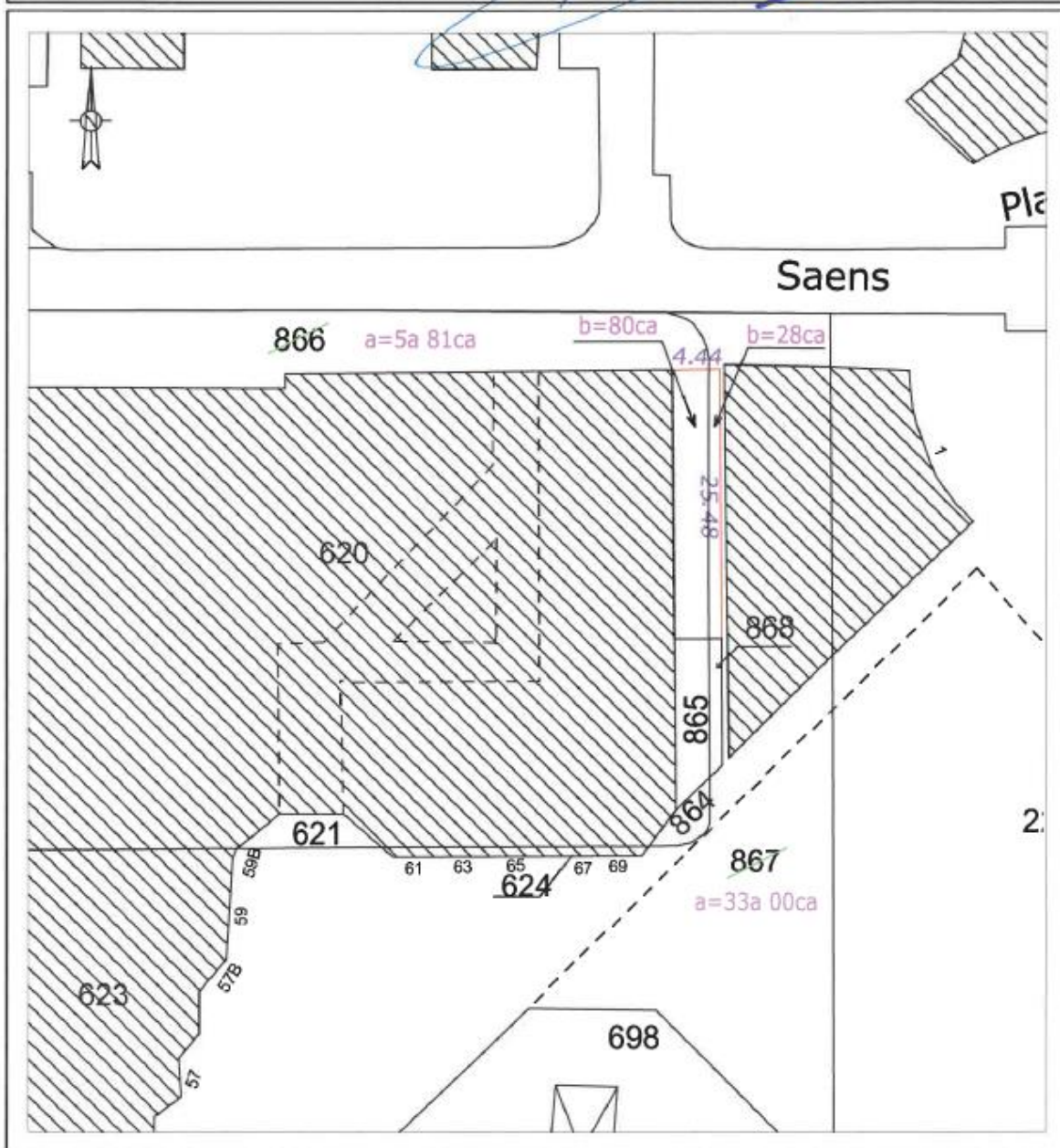


Laure CHENICLET
Inspectrice divisionnaire des Finances publiques.

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISE

Commune : ORLEANS	Section : CM Qualité du plan : Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'édition : 1/500 Date de l'édition : 12 décembre 2019 Support numérique : OUI	Numéro d'ordre du document d'arpentage : _____ Document vérifié et numéroté le ____/____/____ A _____ Par _____
CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955) Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) : A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ; B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ; C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie e-jointe, dressé le _____ par M. _____ géomètre à _____		
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 8483 A <u>Orléans</u> , le <u>02/01/20</u> <u>Cyril REVAUD</u> directeur de la planification, de l'aménagement urbain et de l'habitat		
Document d'arpentage dressé par M. BLANC Thomas à : 45000 ORLEANS Date : 12 décembre 2019 Signature : _____ (Stamp: DIRECTION GENERALE DES IMPOTS, 45000 ORLEANS, 533438)		

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A est applicable que dans le cas d'une enquête (plan relevé par voie de mise à jour), dans la formule B, les propriétaires doivent avoir effectué eux-mêmes les bornages.
 (2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, ingénieur, géomètre ou technicien relevé du cadastre, etc...)
 (3) Préciser les noms et qualités de signataires s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat représentant qualité de l'habitat expertant).



N° 25 – **Action foncière. Quartier Argonne. Rue du Onze Novembre. Intégration d'une parcelle CK n° 714 à l'assiette du bail emphytéotique consenti à la société immobilière 3F RESIDENCES.**

Mme CHERADAME, 3^{ème} Maire-Adjoint, s'exprime ainsi :

« La société 3F RESIDENCES a construit dans le quartier de l'Argonne une résidence pour personnes âgées dénommée « foyer Alice Lemesle », dans le cadre d'un bail emphytéotique consenti par la Mairie pour une durée de 65 ans à effet du 1er janvier 1973 sur les parcelles cadastrées CK n° 362 et 365 puis cantonné aux parcelles cadastrées CK n° 428 et 429 après division, par un avenant en date du 30 septembre 1981.

Une opération de résidentialisation de ce foyer est inscrite dans la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain d'Orléans Métropole, sous maîtrise d'ouvrage de 3F RESIDENCES, par suite de la réhabilitation du bâti.

Dans le contexte de ce projet d'embellissement des espaces extérieurs, une concertation a été menée avec les résidents aboutissant à un projet comprenant notamment la réalisation d'une gloriette pour le confort et l'agrément des résidents. Ainsi, le bailleur social sollicite la Mairie pour intégrer dans l'assiette foncière du bail la parcelle cadastrée CK n°714 en nature d'espace vert.

Le projet de résidentialisation prévoyant de clôturer à terme la résidence, il apparaît utile d'intégrer au bail cette parcelle d'une superficie d'environ 318 m², déjà occupée par les résidents et entretenue avec les autres espaces collectifs de la résidence. Il s'agit manifestement d'une omission lors de la constitution du bail emphytéotique en 1974.

Il est proposé, dès lors, de régulariser cette situation par une modification de l'assiette foncière, sans incidence sur la redevance annuelle initialement fixée à 10 francs, non révisable, car la parcelle est déjà mise à disposition.

Dans ces conditions, après avis de la Commission Aménagement, Urbain, Logement et Politique de la Ville, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) au vu de l'avis de France Domaine en date du 16 janvier 2020, décider l'intégration de la parcelle cadastrée CK n° 714 sise rue du Onze Novembre à Orléans à l'assiette foncière du bail emphytéotique consenti par la Mairie au profit de la société 3F RESIDENCES en 1974. Cette modification n'a pas d'incidence financière s'agissant de régulariser une situation existante. Ce bien appartient à la commune d'Orléans, collectivité territoriale, identifiée au SIREN sous le numéro 214502346, domiciliée place de l'Etape, 45000 ORLÉANS.

2°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer l'avenant pour la réalisation de cette affaire, frais d'acte et émoluments étant supportés par le preneur à bail emphytéotique, la société 3F RESIDENCES représentée par son directeur général. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

CK 714 - ORLEANS

Foyer Alice Lemesle





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET DU DÉPARTEMENT DU LOIRET
DIRECTION DE L'IMMOBILIER DE L'ÉTAT
PÔLE D'ÉVALUATIONS DOMANIALES Cité administrative Colligny – Bat P3 131 rue du Faubourg Bannier CS 54211 45042 ORLÉANS CEDEX1:
POUR NOUS JOINDRE :
Affaire suivie par : Laura Jalladeau Téléphone : 02 18 69 53 69 Courriel : laura.jalladeau1@dgfip.finances.gouv.fr Réf. : 2019-45-234V1142 et 2020-45-234L0055

Orléans, le 16/01/2020

Mairie d'ORLÉANS

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE
AVIS du DOMAINE sur la VALEUR LOCATIVE
CGCT, art. L.2241-1, L.3213-2, L.4221-4, L.5211-37
et L.5722-3 et articles R correspondants.

DÉSIGNATION DU BIEN : TERRAIN NU
ADRESSE DU BIEN : 34 BIS, RUE DU ONZE NOVEMBRE À ORLÉANS

1 - SERVICE CONSULTANT :
AFFAIRE SUIVIE PAR : MORGANE DAYOT

2 - DATE DE CONSULTATION	: 25/11/2019
Date de réception	: 25/11/2019
Date de visite	: 15/01/2020
Date de constitution du dossier « en état »	: 15/01/2020

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Intégration d'une parcelle communale au terrain d'assiette constitutif du bail emphytéotique consenti à la société anonyme 3F RESIDENCES.

4 – DESCRIPTION DU BIEN

Références cadastrales : CK n° 714 pour 318 m².

Il s'agit d'une parcelle en nature d'espace vert, en partie clôturée, de configuration sensiblement rectangulaire, présentant une largeur de 14 mètres environ côté nord pour une profondeur approximative de 15 mètres. A cheval sur la limite séparative côté est, est implanté un petit transformateur.

Elle est séparée de la voie publique par la parcelle cadastrée section CK n° 715 pour 49 m², en nature de trottoir, appartenant à la Ville d'Orléans.

Une opération de résidentialisation du Foyer Alice Lemesle, cadastré section CK n° 428 et 721 pour 3 876 m², est inscrite dans la convention ANRU 2, avec maîtrise d'ouvrage 3F RESIDENCES par suite de la réhabilitation du bâti, actuellement en cours.

Le périmètre du foyer sera clôturé à terme et il apparaît utile d'intégrer au bail emphytéotique la parcelle cadastrée section CK n° 714, déjà incluse dans les espaces extérieurs de la résidence, en vue d'y réaliser une gloriette.

5 – SITUATION JURIDIQUE

- nom du propriétaire : le Service consultant.

- situation d'occupation : parcelle occupée par le Foyer Alice Lemesle.

Par acte du 17/05/1974 publié volume 1403 n° 8 et acte rectificatif du 09/01/1976 publié volume 1432 n° 9, la Commune a donné à bail emphytéotique à la SA d'HLM LE FOYER DU FONCTIONNAIRE ET DE LA FAMILLE, pour une durée de 65 ans à compter du 01/01/1973 jusqu'au 01/01/2038, deux parcelles cadastrées CK n° 362 et 365 pour 3 976 m², moyennant un loyer annuel de 10 francs.

Il est précisé que la dénomination actuelle du preneur est « SA 3F RESIDENCES » et que les parcelles sont désormais cadastrées section CK n° 428 et 721 pour 3 876 m².

6 - URBANISME ET RÉSEAUX

Zone UJ au PLU approuvé le 25/10/2013 dont la dernière modification est en date du 19/09/2016.

La rue du Onze novembre est entièrement viabilisée au niveau du terrain.

Bien situé dans le quartier prioritaire de la Ville (QPV) Argonne.

7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison.

Après étude du marché immobilier local, la valeur vénale de la parcelle communale peut être fixée à 28 600 €. Marge d'appréciation de 10 %.

L'intégration de la parcelle communale au terrain d'assiette constitutif du bail emphytéotique consenti à la société anonyme 3F RESIDENCES n'a pas d'incidence sur le montant de la redevance.

8 – DURÉE DE VALIDITÉ

Un an.

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Elle n'est, au surplus, valable que pour une acquisition réalisable uniquement dans les conditions du droit privé. Une nouvelle consultation serait indispensable si la procédure d'expropriation était effectivement engagée par l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Pour le Directeur Régional des Finances publiques et par délégation,
l'Évaluatrice,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'L. Jalladeau', is written over a horizontal line.

Laura JALLADEAU
Inspectrice des Finances publiques.

N° 26 – **Urbanisme. Projet intra-mails. Campagne de ravalement de façades. Approbation de conventions. Attribution de subventions.**

M. le Maire – *Nous en venons à la campagne de ravalement.*

Mme CHERADAME – *Bon, c'est ma dernière.*

M. le Maire – *D'une longue série.*

Mme CHERADAME – *Voici donc ma dernière délibération relative aux ravalements de façades avec l'attribution de dix subventions pour un montant total de 151 889 euros.*

Cela me donne l'occasion de dire que cette politique a très bien marché et que depuis 19 ans, je suis très fière d'avoir fait partie de ce Conseil Municipal. C'est plus qu'une aventure personnelle, c'est une aventure humaine et familiale. Il s'est passé beaucoup de choses. C'est une aventure que l'on partage avec beaucoup de gens que l'on ne connaît pas, notamment tous les Orléanais, et que l'on apprend à connaître.

(Mme CHERADAME s'exprime avec émotion.)

Mme CHERADAME – *Cela a été très fort et je remercie toutes les personnes avec lesquelles j'ai travaillé. Voilà, comme vous le savez, je suis au moins autant émotive que vous. (Rires.)*

M. le Maire – *Absolument. Merci du fond du cœur Mme CHERADAME.*

Mme CHERADAME, 3^{ème} Maire-Adjoint, s'exprime ainsi :

« Dans le cadre du projet intra-mails, le Conseil Municipal, lors de ses séances du 27 janvier 2012 et du 16 octobre 2017, a redéfini les modalités d'attribution des subventions octroyées par la Mairie, dans le cadre de ses campagnes de ravalement dans le secteur des deux Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager de la Ville.

Dans ce contexte, un certain nombre d'immeubles, dont la liste est annexée, ont récemment fait l'objet de travaux de ravalement, aujourd'hui achevés. La conformité des travaux aux prescriptions architecturales et autorisations délivrées ayant été constatée, les subventions peuvent être allouées.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Aménagement Urbain, Logement et Politique de la Ville, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver l'octroi de 10 subventions pour ravalement de façades conformément au tableau ci-annexé pour un montant global de 151 889 € ;

2°) approuver les conventions correspondantes établies avec les propriétaires ou syndic concernés ;

3°) déléguer M. le Maire ou son représentant, pour accomplir les formalités nécessaires et notamment signer lesdites conventions au nom de la Mairie ;

4°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits à inscrire au budget de la Mairie : fonction 824, nature 20422, opération 10A104, service gestionnaire DPU. »

**ADOPTE PAR 49 VOIX CONTRE 2.
IL Y A 2 ABSTENTIONS.**

ANNEXE

PROJET INTRA-MAILS – CAMPAGNE DE RAVALEMENT

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Immeubles		Montants subvention (en €)		Montant
Adresses	Propriétaires ou Syndic	Normal	Travaux d'intérêt architectural	Total (en €)
30 quai Barentin		9 088		9 088
9 rue du Maréchal Foch		5 395		5 395
11 rue des Trois Maries		8 682		8 682
9 rue de Limare		9 638		9 638
6 rue du Grenier à Sel (3 façades)		17 862		17 862
16 rue Notre Dame de Recouvrance		6 520	838	7 358
1 rue Notre Dame de Recouvrance (façade XVIII ^{ème} sur quai)		22 423	10 882	33 305
4 rue Saint Etienne		13 091		13 091
45 rue d'Illiers (2 façades)		5 048		5 048
Cloître Saint Aignan (4 façades et 4 murs de clôture)		42 422		42 422
			TOTAL	151 889

ECONOMIE ET ATTRACTIVITE

N° 27 – **Art et économie créative. Approbation de conventions de partenariat à passer avec le Théâtre de la Tête Noire et la Scène Nationale d'Orléans dans le cadre de la saison jeune public 2019-2020 du Théâtre Gérard Philipe. Attribution de subventions.**

M. MOITTIE, 4^{ème} Maire-Adjoint, s'exprime ainsi :

« Afin d'organiser et de coordonner l'offre de spectacles à destination des scolaires au Théâtre Gérard Philipe sur la saison 2019-2020, la Mairie a souhaité organiser un partenariat avec le Théâtre de la Tête Noire de Saran et la Scène Nationale d'Orléans.

Ces différentes structures proposeront, sur la saison 2019-2020, trois spectacles qui seront co-produits et présentés dans différents lieux. Ainsi le Théâtre Gérard Philipe a accueilli le spectacle « *Matiloun* » de Clémence PREVAULT en novembre 2019 et le Théâtre de la Tête Noire a accueilli le spectacle « *Avril* » de Marilyn LERAY en février 2020. De son côté, la Scène Nationale d'Orléans accueillera le spectacle « *Dans ce monde* » du chorégraphe Thomas LEBRUN, en mai 2020. Le partenariat pour ce dernier spectacle s'inscrit dans la démarche du label GRAND!E, une saison jeune public sur Orléans.

Afin de soutenir cette démarche et de participer à la diffusion de ces trois spectacles, la Mairie d'Orléans souhaite apporter un soutien financier dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Théâtre de la Tête Noire et la Scène Nationale d'Orléans, de la manière suivante :

- pour l'accueil de « *Matiloun* » au Théâtre Gérard Philipe et du spectacle « *Avril* » au Théâtre de la Tête Noire, il est proposé d'attribuer une subvention de 3 555 € au Théâtre de la Tête Noire ;
- pour l'accueil de « *Dans ce monde* » au Théâtre d'Orléans, il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000 € à la Scène Nationale d'Orléans.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Culture, Promotion du Territoire, Tourisme et Évènementiel, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver les conventions de partenariat à passer avec le Théâtre de la Tête Noire et la Scène Nationale d'Orléans pour la saison jeune public 2019-2020 du Théâtre Gérard Philipe ;

2°) en application de ces conventions, attribuer les subventions suivantes au titre de l'année 2020 :

- pour l'accueil de « *Matiloun* » au Théâtre Gérard Philipe et du spectacle « *Avril* » au Théâtre de la Tête Noire, une subvention de 3 555 € au Théâtre de la Tête Noire ;
- pour l'accueil de « *Dans ce monde* » au Théâtre d'Orléans, une subvention de 3 000 € à la Scène Nationale d'Orléans ;

3°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer lesdites conventions au nom de la Mairie ;

4°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : fonction 316, nature 65748, service gestionnaire TGP. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 28 – **Arts et économie créative. Festival Festiv'Elles 2020. Approbation d'une convention de partenariat à passer avec plusieurs communes de la métropole.**

M. MOITTIE, 4^{ème} Maire-Adjoint, s'exprime ainsi :

« Festiv'Elles est un festival pluridisciplinaire en écho à la Journée internationale du droit des femmes, questionnant la place de la femme dans la société au travers de la création artistique. Ainsi, par les thématiques qu'il aborde, ce festival intercommunal entend contribuer à mettre à l'honneur des productions autour de la Journée internationale du 8 mars. L'entrée artistique a été définie par un comité de pilotage composé des onze communes (élus et techniciens) concernés. Pour l'année 2020, cette thématique, et donc le sous-titre de cette sixième édition du festival est « FEMMES ENGAGEES ».

Les communes d'Ingré, d'Ormes, de Saint-Jean-de-la-Ruelle, de la Chapelle-Saint-Mesmin, de Fleury-les-Aubrais, de Saran, de Saint-Jean-de-Braye, de Chécy, de Saint-Jean-le-Blanc et également Semoy, depuis 2020, entendent soutenir l'édition du festival intercommunal en 2020.

Festiv'Elles se veut pluraliste, tant dans les expressions artistiques et culturelles qu'en termes de publics ciblés et s'appuie sur les compétences des services (programmation culturelle, communication) et des établissements (conservatoires, bibliothèques, centres culturels) des onze communes, dont il favorise le rayonnement à une échelle intercommunale.

Le festival se décline en trois volets d'intervention :

- le soutien à la création par la présentation de spectacles vivants, expositions, projections, conférences, en favorisant les productions régionales ;
- la médiation culturelle par la mise en œuvre d'actions participatives afin de favoriser l'accès à tous les publics ;
- l'impulsion d'une dynamique intercommunale en mettant en synergie les différents équipements et ressources locales (conservatoires, bibliothèques, associations, etc.).

La prochaine édition de Festiv'Elles se déroulera du 3 au 29 mars 2020. Pour les projets communs, les coûts seront répartis entre les communes participantes et s'agissant des événements qui sont propres à chacune des communes, celles-ci en assumeront la responsabilité artistique et financière. Pour la Mairie, ce montant est estimé à 5 000 € liés à l'achat de spectacles.

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver la convention à passer avec les communes d'Ingré, d'Ormes, de Saint-Jean-de-la-Ruelle, de la Chapelle-Saint-Mesmin, de Fleury-les-Aubrais, de Saran, de Saint-Jean-de-Braye, de Chécy, de Saint-Jean-le-Blanc et de Semoy, dans le cadre du festival Festiv'Elles 2020 ;

2°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention au nom de la Mairie ;

3°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : fonction 311, nature 611, opération CA1P018, service gestionnaire AEC. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 29 – **Événementiel. Festivités du 13 juillet 2020. Prestations événementielles. Approbation d'une convention de groupement de commandes à passer avec les communes de Saint-Jean-de-la-Ruelle et de Saint-Pryvé Saint-Mesmin.**

M. MOITTIE, 4^{ème} Maire-Adjoint, s'exprime ainsi :

« Dans le cadre de l'organisation des festivités du 13 juillet 2020 et en vue de la consultation de marchés publics portant sur le spectacle pyrotechnique et les prestations de sonorisation et d'éclairage scéniques pour l'organisation d'un bal, les communes d'Orléans, de Saint-Jean-de-la-Ruelle et de Saint-Pryvé Saint-Mesmin proposent de constituer un groupement de commandes dans le cadre d'une convention.

Cette convention prévoit l'application des modalités suivantes :

- la Mairie d'Orléans assurera la coordination du groupement de commandes jusqu'à l'exécution des prestations. A ce titre, elle est chargée de la préparation des dossiers de consultation, de la signature, de la notification des marchés et du suivi de l'exécution pour le compte du groupement,
- le groupement de commandes prendra fin à la liquidation définitive des marchés.

Chaque membre du groupement prendra en charge le paiement des prestations, en application des marchés signés pour le groupement, selon la répartition suivante :

- 75 % du coût des marchés par la commune d'Orléans,
- 17 % du coût des marchés par la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle,
- 8 % du coût des marchés par la commune de Saint-Pryvé Saint-Mesmin.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Culture, Promotion du Territoire, Tourisme et Événementiel, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver la convention de groupement de commandes à passer avec les communes de Saint-Jean-de-la-Ruelle et de Saint-Pryvé Saint-Mesmin en vue de la réalisation de prestations pyrotechniques et de sonorisation et d'éclairage scéniques dans le cadre des festivités du 13 juillet 2020 ;

2°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention au nom de la Mairie ;

3°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : fonction 023, nature 611, opérationXD1H001, service gestionnaire EVE. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 30 – **Événementiel. Animation des quais et manifestations estivales 2020. Approbation d'une convention-type d'occupation du domaine public et fixation des redevances. Approbation de conventions de soutien. Attribution de subventions.**

Mme GRIVOT, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

« La Mairie organise et développe chaque été des manifestations culturelles et festives sur les quais de Loire. Dans ce cadre, la Mairie souhaite soutenir les projets associatifs qui lui sont proposés et destinés au plus grand nombre.

Dans le cadre des animations estivales des quais de Loire qui se tiendront du 1^{er} avril au 4 octobre 2020, la Mairie met à disposition de la société « 1.2.+ » un espace aménagé et équipé : la

guinguette La Sardine, sur les quais de Loire pendant la période estivale. Une convention de mise à disposition d'une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction dans la limite d'une durée maximale de trois ans, a été conclue avec l'occupant/exploitant en vertu d'une décision prise sur le fondement de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales. Il est proposé de fixer la redevance à 333 € par mois d'occupation.

Par ailleurs, depuis 2017, l'association Nanoprod propose un espace culturel de plein air sur le quai de Prague à Orléans. Cet espace ouvert dans l'espace public a pour vocation de proposer une programmation pluridisciplinaire ainsi qu'un espace de restauration. Une nouvelle saison estivale de la Paillote pendra place quai de Prague du 11 avril au 30 août 2020. Il est proposé d'appliquer une augmentation de 1 % au tarif 2019 soit une redevance de 305 € par mois d'occupation pour 2020.

Pour les festivités du 14 juillet qui se dérouleront les 13 et 14 juillet 2020, avec notamment l'organisation d'un feu d'artifice et un bal festif le 13 juillet au soir ainsi que plusieurs animations le 14 juillet, il est proposé d'appliquer une augmentation de 1% aux tarifs 2019 d'occupation des espaces mis à disposition pour cette manifestation.

Le tableau récapitulatif des redevances d'occupation du domaine public pour les manifestations d'été et des festivités du 14 juillet est présenté en annexe de la délibération.

Une convention type d'occupation temporaire et révocable du domaine public est proposée. Elle sera passée avec les occupants/exploitants pour définir les engagements de chacune des parties.

Par ailleurs, l'association Jamais 2 sans 3 animera la programmation pluridisciplinaire de la guinguette « La Sardine ». Dans ce cadre, elle a sollicité la Mairie pour l'obtention d'une subvention. Il est proposé de reconduire l'attribution d'une subvention de 30 000 € au titre de l'année 2020.

Enfin, il est proposé de reconduire une subvention à hauteur de 1 900 € chacun pour les Compagnons Chalandiers et les Mariniers de Jeanne dans le cadre de l'organisation de manifestations ligériennes.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Culture, Promotion du Territoire, Tourisme et Événementiel, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver les tarifs de redevance d'occupation temporaire du domaine public applicables du 1^{er} avril au 4 octobre 2020, lors des festivités des 13 et 14 juillet 2020 pour les espaces du domaine public mis à disposition et situés sur les quais et dans la ville tels que définis dans le tableau annexé ;

2°) approuver la convention-type d'occupation temporaire et révocable du domaine public à passer avec les occupants/exploitants pour les manifestations d'été ;

3°) approuver les conventions de soutien à passer avec les associations Jamais 2 sans 3, les Compagnons Chalandiers et les Mariniers de Jeanne dans le cadre de l'animation estivale 2020 des quais ;

4°) dans ce cadre, attribuer une subvention aux associations suivantes :

- Jamais 2 sans 3 : 30 000 €,
- Les Compagnons Chalandiers : 1 900 €,
- Les Mariniers de Jeanne : 1 900 € ;

5°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer lesdites conventions au nom de la Mairie ;

6°) imputer les dépenses et les recettes correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : fonction 023, natures 65748 et 73154, opération XA1H001, XA2P004 et XB1H002, service gestionnaire EVE. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

**Animations estivales
 Redevances d'occupation temporaire du domaine public 2020**

	Rappel 2019	2020
Tarifs applicables du 1er avril au 4 octobre 2020		
Guinguette quai de Prague - La Paillote	/mois 302 €	305 €
Guinguette ponton quai du Châtelet - La Sardine	/mois 330 €	333 €
Occupation du domaine public - activités commerciales occasionnelles - abri fourni par la Mairie d'Orléans	/jour 60 €	61 €
Occupation du domaine public - activités commerciales occasionnelles - sans abri	/jour	12,33 € *
Emplacement de manège enfantin	/mois	63,17 € *

* Correspond aux droits de voirie 2020, votés au CM du 9 décembre 2019

Tarifs applicables pour les festivités du 14 juillet	
Vente associative à but caritatif	gratuite
Stand alimentaire sans abri (6m ²)	41 €
Stand alimentaire avec abri fourni par la Mairie (6m ²)	46 €
Vente ambulante alimentaire	34 €
Vente ambulante non alimentaire	22 €
	42 €
	47 €
	35 €
	23 €



Direction du tourisme, de l'événementiel et de la promotion du territoire

MANIFESTATIONS D'ETE
CONVENTION D'OCCUPATION
TEMPORAIRE ET REVOCABLE
DU DOMAINE PUBLIC

Entre

La Mairie d'Orléans représentée par, [mettre le nom de l'adjoint qui signera ces conventions], Adjoint au Maire, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 24 février 2020, dont le Préfet de la Région Centre Val de Loire, Préfet du Loiret, a accusé réception le

ci-après désignée la Mairie.

Et

Nom et statut

SIRET

dont le siège social est situé au adresse représentée par

ci-après désignée l'occupant.

PREAMBULE

La Mairie d'Orléans organise :

Nom et lieu de la manifestation

Compte tenu du développement des manifestations organisées sur l'espace public, la Mairie d'Orléans a mis en place par délibération du Conseil Municipal en date du 24 février 2020 les modalités techniques et financières d'occupation temporaire et révoicable du domaine public dans le cadre de la manifestation sus nommée.

CECI ETANT EXPOSE LES PARTIES CONVIENNENT CE QUI SUIT

ARTICLE 1 : OBJET

La convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'occupant est autorisé, sous le régime des occupations temporaires du domaine public, à occuper à titre précaire et révoicable, l'emplacement défini à l'article 3 et selon les modalités définies dans la fiche technique annexée à la convention.

ARTICLE 2 : DOMANIALITE PUBLIQUE

La présente convention est conclue sous le régime de l'occupation temporaire du domaine public.

En conséquence, l'occupant ne pourra, en aucun cas, se prévaloir des dispositions sur la propriété commerciale ou d'une autre réglementation quelconque susceptible de conférer un droit au maintien dans les lieux et à l'occupation et quelque autre droit.

ARTICLE 3 : AUTORISATION D'OCCUPATION ET PRESTATIONS FOURNIES PAR LA VILLE

La Mairie met à disposition de l'occupant, qui en a fait la demande et dont la candidature est acceptée, l'espace indiqué sur le plan joint à la convention. Les conditions techniques et les prestations fournies par la Mairie, selon la nature de l'activité, sont définies dans la fiche technique annexée et faisant partie de la convention, document à parapher par l'occupant.

ARTICLE 4 : DESTINATION DE L'ESPACE MIS A DISPOSITION ET CARACTERE PERSONNEL DE L'OCCUPATION

L'occupant ne pourra affecter les lieux à une activité autre que celle pour laquelle la présente autorisation lui est délivrée. Son activité est définie dans la fiche technique annexée à la présente convention.

La Mairie pourra effectuer ou faire effectuer tout contrôle afin de vérifier notamment les conditions d'occupation et d'utilisation des lieux. L'occupant doit occuper personnellement l'espace mis à sa disposition. Il s'interdit de concéder ou sous-louer l'emplacement mis à disposition.

ARTICLE 5 : PRISE DE POSSESSION

La mise à disposition sera effective le date et horaires.

L'occupant pourra accéder à son emplacement le date à partir de horaire pour s'installer. Il devra avoir entièrement libéré, rendu propre et dans son état initial, dès la fin de la manifestation et au plus tard le date à horaire l'espace mis à disposition.

Ouverture du stand au public :

L'occupant s'engage à ouvrir son stand : date et horaires

ARTICLE 6 : OBLIGATIONS DU PRENEUR

L'occupant est responsable, sur ses deniers, du matériel mis à sa disposition par la Mairie tel que décrits dans la fiche technique annexée.

Par conséquent, l'occupant devra se conformer aux directives qui lui seront communiquées, notamment concernant la gestion des déchets.

Dans le cas d'une mise à disposition d'un abri, un état des lieux entrant et sortant sera effectué en présence du responsable technique de la Mairie d'Orléans et de l'occupant, avant et après la manifestation.

Il appartient à l'occupant d'aménager son abri et de le décorer sans l'endommager. L'occupant respecte le matériel mis à sa disposition. Tout aménagement de l'abri ainsi que les éléments de fixation (punaises, clous, agrafes,...) devront être démontés pour la remise de l'abri.

Les déplacements de matériels et de véhicules devront respecter le dispositif mis en place pour la manifestation. En cas de non-respect du dispositif mis en place, la Mairie pourra procéder à l'enlèvement des véhicules gênants.

Toute introduction de produit dangereux ou inflammable ainsi que la pratique d'activités incompatibles avec les structures mises à disposition ou en infraction avec la législation (sanitaire, sociale ou fiscale notamment) en vigueur est formellement prohibée.

De même, l'occupant s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires et à assurer la surveillance indispensable pour que le matériel utilisé, les activités ou animations qu'il crée ou qu'il présente ne soient pas susceptibles de gêner, de créer des troubles ou de présenter quelque danger que ce soit aux riverains, passants ou participants à ces activités, et se déroulent dans les meilleures conditions, de manière à ce que la Mairie d'Orléans ne puisse voir sa responsabilité engagée pour quelque cause que ce soit à l'un de ces titres.

Les matériels et/ou équipements utilisés doivent respecter les normes et usages de sécurité en vigueur.

L'utilisation du gaz sur le site est soumise aux règles de sécurité suivantes :

- Les bouteilles de gaz seront impérativement en matière composite, sauf dérogation ;
- Le stockage de bouteille de gaz est strictement interdit que les bouteilles soient vides ou pleines. En conséquence, une seule bouteille de gaz impérativement raccordée par appareil est autorisée sur le site ;
- Les raccords gaz doivent être conformes et leur date de validité à jour ;
- Les appareils raccordés au gaz doivent être munis d'un système de coupure automatique de type thermocouple ;
- un seau d'eau avec une serpillière ou une couverture anti-feu doivent être prévus à proximité immédiate des bouteilles et des friteuses.

Par ailleurs, l'occupant devra disposer de ses propres moyens de lutte contre l'incendie adaptés à son activité (extincteurs, couverture anti-feu, etc.).

L'occupant exerçant une activité alimentaire se devra de respecter les normes et réglementations sanitaires en vigueur.

L'occupant devra appliquer strictement les consignes de sécurité et sûreté qui lui seront communiquées par les services de la Mairie d'Orléans ou leurs représentants notamment celles relatives à la mise en place du plan Vigipirate.

L'occupant s'engage à ouvrir son espace de vente conformément aux plannings établis à l'article 5. Ceci de manière à ce qu'il soit occupé et animé de manière permanente sur le site.

En cas de manquement, la Mairie se réserve le droit d'appliquer des pénalités journalières calculées sur la base des tarifs votés par délibération du Conseil Municipal.

ARTICLE 7 : PROPRIÉTÉ DU SITE

L'occupant s'engage à déposer ses déchets aux points de collectes prévus à cet effet. Les déchets acceptés dans les bacs prévus devront être ensachés.

Le bois, la moquette et plus largement le tissu devront être déposés en déchetterie. Les liquides de cuisson devront être évacués par l'occupant en respect de l'environnement. Il est formellement interdit d'évacuer ces liquides dans le réseau de tout à l'égout de la Ville ou dans celui des eaux usées.

Dans le cas où des containers ne seraient pas prévus sur la manifestation, des Points d'Apports Volontaires (multi-matériaux / verres) sont disponibles sur les quais de Loire. Le reste des déchets devront être repris par l'occupant.

De manière générale, l'occupant veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant toute les périodes d'occupation. En cas de détérioration et dégradation ou de salissures constatées, la Mairie fera procéder aux travaux de remise en état aux frais exclusifs de l'occupant.

ARTICLE 8 : STATIONNEMENT

Le plateau partagé et les perrés sont interdits à la circulation et au stationnement. En fonction de l'événement, il sera possible d'entrer sur le plateau partagé uniquement pour le déchargement lié à une activité/animation par les bornes situées à chaque extrémité. Les règles d'accès devront être strictement respectées.

Sauf dispositif particulier, le stationnement sur les zones prévues à cet effet sera de la responsabilité de l'occupant qui devra s'acquitter du droit de stationnement appliqué sur la zone concernée.

Tout stationnement en dehors des emplacements autorisés pourra entraîner la mise en fourrière du véhicule.

ARTICLE 9 : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La présente convention d'occupation est consentie et acceptée moyennant le règlement de la somme totale de **XXX** Euros Net de TVA, en application des tarifs votés par délibération du Conseil Municipal du 24 février 2020, payable d'avance, après signature des deux co-contractants et au plus tard date.

Cette redevance devra être acquittée par chèque à l'ordre du Trésor Public exactement au terme convenu, entre les mains du régisseur à la Direction du tourisme, de l'événementiel et de la promotion du territoire, Place de l'Etape, 45000 Orléans en précisant le nom de la manifestation.

ARTICLE 10 : RESPONSABILITÉ - ASSURANCE

L'occupant s'engage à garantir les conséquences pécuniaires de sa responsabilité à l'égard des tiers et de la Mairie et d'une manière générale à prendre toutes les assurances qui seraient nécessaires à ses activités durant la manifestation sus-visée. Il produira en annexe à la présente convention, pour en justifier, une attestation d'assurance en Responsabilité Civile établie par sa compagnie et spécifiant la validité de la garantie pour tous les points prévus au sein dudit contrat.

L'occupant et son assureur renoncent à exercer tout recours contre la Mairie et ses assureurs en cas de dommage survenant aux biens de l'occupant, de son personnel, et de toute personne agissant pour son compte et se trouvant dans les lieux objet des présentes.

En tant qu'employeur, l'occupant s'engage à déclarer ses salariés et à payer les salaires et charges sociales et fiscales.

ARTICLE 10 : RESILIATION

Si la Mairie ne pouvait pas mettre l'emplacement à disposition de l'occupant, ou si la manifestation venait à être annulée, la présente convention serait réputée résiliée de plein droit sans indemnité de part et d'autre à quel que titre que ce soit. Seule la

participation financière due à la Mairie serait alors remboursée pour autant qu'elle ait été préalablement versée.

ARTICLE 11 : LITIGES

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend pouvant naître de l'interprétation et de l'exécution de la présente convention, à défaut, les litiges seront portés devant le Tribunal Administratif d'Orléans.

**Fait à Orléans, en 3 exemplaires,
Le**

Pour la Mairie d'Orléans
L'adjoint délégué,

Pour l'occupant,
Nom du représentant

Signataire

DIRECTION DU TOURISME, DE L'ÉVÉNEMENTIEL ET DE LA PROMOTION DU
TERRITOIRE
CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Manifestations d'été - Festivités des 13 et 14 juillet

FICHE TECHNIQUE

NOM DE L'OCCUPANT :

Activité :

PRESTATIONS MAIRIE D'ORLEANS

Il est précisé que la Mairie d'Orléans fera son possible pour satisfaire les demandes transmises, dans la mesure des moyens dont elle dispose.

Tables polypropylène (1,83mx0,76m)	<input type="checkbox"/>	Quantité :
Plateaux-tréteaux (2mx0,75m)	<input type="checkbox"/>	Quantité :
Chaises coques	<input type="checkbox"/>	Quantité :
Bancs	<input type="checkbox"/>	Quantité :
Abri ou stockage	<input type="checkbox"/>	Quantité :
Barrières de sécurité	<input type="checkbox"/>	Quantité :
Podium	<input type="checkbox"/>	Dimension (LxPxH) :
Grilles-caddies (1,20mx2m)	<input type="checkbox"/>	Quantité :
Containers 750 litres	<input type="checkbox"/>	Quantité :
Containers 240 litres	<input type="checkbox"/>	Quantité :
Mise à disposition de la sonorisation	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Accès point électrique	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non kw
Accès à l'eau	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Gardiennage du site	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Autres :		Quantité

Le traitement des graisses et des huiles usagées est du ressort de l'occupant. En aucun cas, les graisses et huiles usagées ne seront déversées dans le réseau d'assainissement.

Signature de l'occupant :

N° 31 – **Tourisme. Modalités d'encaissement des recettes liées au label "Ville d'Art et d'Histoire". Approbation du renouvellement d'une convention à passer avec la S.P.L. ORLEANS VAL DE LOIRE TOURISME.**

Mme GRIVOT, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

« La S.P.L. ORLEANS VAL DE LOIRE TOURISME vend pour le compte de la Mairie des produits touristiques liés au label « Ville d'Art et d'Histoire » selon les tarifs approuvés par le Conseil Municipal. Les recettes sont à reverser à la Mairie.

La convention d'encaissement/reversement entre la Mairie et la S.P.L. ORLEANS VAL DE LOIRE TOURISME, approuvée par le Conseil Municipal du 8 avril 2019, arrive à échéance le 31 mars 2020.

Par conséquent et conformément à l'article L. 1611-7-1 du code général des collectivités territoriales, après avis conforme du Trésorier de la collectivité en date du 22 janvier 2020, une nouvelle convention d'encaissement/reversement entre la Mairie et la S.P.L. est proposée pour une durée d'un an à compter du 1^{er} avril 2020.

La S.P.L. ORLEANS VAL DE LOIRE TOURISME encaissera ainsi directement sur son compte bancaire et reversera au trimestre sur la base d'un titre de recettes émis par la Mairie à l'appui d'un état de versement récapitulatif.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Culture, Promotion du Territoire, Tourisme et Évènementiel, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver la convention d'encaissement/reversement à passer avec la S.P.L. ORLEANS VAL DE LOIRE TOURISME d'une durée d'un an à compter du 1^{er} avril 2020 ;

2°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention au nom de la Mairie ;

3°) imputer les recettes correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : fonction 64, nature 70688, opération TA2P002A, service gestionnaire VAH. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 32 – **Tourisme. Ville d'Art et d'Histoire. Approbation des tarifs d'actions patrimoniales.**

Mme GRIVOT – *Il vous est demandé d'approuver les nouveaux tarifs relatifs aux actions patrimoniales du service Ville d'Art et d'Histoire. Je voulais souligner qu'il y a de plus en plus de jeunes publics et d'Orléanais qui participent aux visites proposées par ce service afin de découvrir notre patrimoine. De petits circuits de 45 minutes montrent tout l'intérêt patrimonial de notre Ville, non seulement aux touristes mais aussi aux Orléanais.*

Et si vous me le permettez M. le Maire, je vais en profiter pour remercier moi aussi, toutes les personnes qui ont travaillé avec moi pendant ces 19 années au travers de mes délégations successives : la jeunesse, le sport, la vie associative, la commission de sécurité, la promotion du territoire, le tourisme, le Festival de Loire et l'international. Je voulais vraiment remercier le personnel de la Ville qui est un personnel très compétent, très chaleureux, qui accompagne les élus et je suis persuadée que la nouvelle équipe élue dans quelques semaines aura à sa disposition et à ses côtés surtout, un personnel dévoué, un personnel intègre et un personnel qui n'a qu'un souci : le bien des Orléanais et aussi le bien-être de ses élus. Merci à vous tous et merci à l'ensemble des Orléanais qui m'ont accompagnée et qui m'ont fait grandir.

M. le Maire – *Merci. Je vous consulte.*

Mme GRIVOT, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

« La Mairie, en obtenant le label Villes et Pays d'Art et d'Histoire en mai 2009 s'est engagée par convention signée avec l'Etat, à promouvoir une politique de valorisation du patrimoine et à développer une promotion du territoire de qualité, selon les objectifs suivants :

- sensibiliser les habitants et les professionnels aux qualités de leur environnement, architectural, urbain, et paysager,
- valoriser le patrimoine dans toutes ses composantes et promouvoir la qualité architecturale,
- initier les jeunes publics à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine,
- offrir au public touristique des visites de qualité par un personnel qualifié.

Au regard de l'évolution de l'offre de découverte et de valorisation du territoire, il est proposé de réévaluer la politique tarifaire approuvée par délibération en date du 13 mars 2017, pour les diverses actions proposées par le service Ville d'Art et d'Histoire, en direction des publics individuels, c'est-à-dire :

- les visites thématiques dans le cadre des programmes du service,
- les balades contées et animées, visites théâtralisées,
- les visites spectacles, et performance artistique,
- les actions spécifiques en direction de la population locale : visites, rencontres, ateliers-familles,
- les actions dans le cadre des manifestations de la ville,
- les actions dans le cadre de partenariats sous convention,
- les actions dans le cadre des manifestations nationales.

Cette réévaluation des tarifs a pour objectif d'harmoniser les tarifs individuels avec ceux proposés par l'Office du Tourisme, et pour le PASS et groupes scolaires avec ceux pratiqués par les Musées d'Orléans. Cette hausse des tarifs correspond également à la réalisation d'actions avec des intervenants extérieurs rémunérés (balades, spectacles, visites théâtralisées, etc.).

Pour les visites de groupes scolaires, les tarifications évoluent vers la gratuité des actions pour tous les établissements scolaires d'Orléans. Les modalités de vente fixées par délibération du 15 avril 2011 demeureront inchangées pour les établissements extérieurs à Orléans.

La nouvelle tarification prend également en compte le souhait de continuer à favoriser l'accès au patrimoine des différents publics, des jeunes et des personnes à revenus modestes, selon les dispositions suivantes :

- poursuite de la politique de fidélisation et de tarifs avantageux avec la carte PASSé-simple à 15 € en individuel et mis en place d'un système de PASS Duo à 25 €,
- poursuite de la gratuité sur justificatif aux moins de 18 ans et aux étudiants, et passage en gratuité des publics à handicap avec un accompagnant, ainsi que des publics bénéficiant de minima sociaux, ceci sur justificatif. La gratuité inclura également les guides-conférenciers sur présentation de la carte professionnelle dans un but de formation continue,
- un tarif réduit continuant à inclure les demandeurs d'emploi sur justificatif de moins de 6 mois, les plus de 65 ans. Ce tarif réduit sera également applicable au détenteur du City-Pass de la S.P.L. ORLEANS VAL DE LOIRE TOURISME, dans la limite d'une visite thématique.

La commercialisation et les réservations des actions du service Ville d'Art et d'Histoire en direction du public individuel et des visites spectacles sont assurées par la S.P.L. ORLEANS VAL DE LOIRE TOURISME.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Culture, Promotion du Territoire, Tourisme et Evènementiel, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver les nouveaux tarifs des actions patrimoniales du Service Ville d'Art et d'Histoire tels qu'ils sont présentés en annexe ;

2°) décider que les nouveaux tarifs et sont applicables à compter du 1^{er} mars 2020 ;

3°) imputer les recettes correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : fonction 64, nature 70688, opération TA2P002A, service gestionnaire VAH. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

SERVICE VILLE D'ART ET D'HISTOIRE D'ORLEANS
TARIFS ACTIONS PATRIMONIALES applicables au 1^{er} mars 2020
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2020

TARIFS INDIVIDUELS			
ACTIONS DE MEDIATION	TARIFS APPLIQUES DEPUIS LE 1 ^{ER} AVRIL 2017 (CM DU 13 MARS 2017)	NOUVEAUX TARIFS APPLICABLE Au 1 ^{er} MARS 2020	Lieu de réservation et de vente
Visites thématiques	Tarif plein : 6,50 € tarif réduit : 4,50 € Demandeurs d'emploi sur justificatif de moins de 6 mois, Plus de 65 ans sur justificatif Personnes à handicap sur justificatif Pour 1 adulte accompagnant le détenteur de la « Carte PASSÉ-simple» Gratuité : Moins de 18 ans sur justificatif Etudiants sur justificatif Adhérent au PASSÉ-simple (carte en cours de validité)	Tarif plein : 7,50 € Tarif réduit : 5,50 € Demandeurs d'emploi sur justificatif de moins de 6 mois, Plus de 65 ans sur justificatif, Détenteur du City-Pass Pour 1 adulte accompagnant le détenteur de la « Carte PASSÉ-simple» sur toutes les actions du service Gratuité sur présentation des justificatifs correspondants : Moins de 18 ans Etudiants Personnes à handicap et 1 accompagnant Personnes bénéficiant de minima sociaux Guide-conférencier Adhérent au PASSÉ-simple (carte en cours de validité)	Orléans Val de Loire tourisme
	Balades contées Balades animées Visites théâtralisées Visite/balade comportant une dégustation	Tarif plein : 6,50 € tarif réduit : 4,50 € Demandeurs d'emploi sur justificatif de moins de 6 mois, Plus de 65 ans sur justificatif Personnes à handicaps sur justificatif Pour 1 adulte accompagnant le détenteur de la « Carte PASSÉ-simple» Gratuité sur justificatif : Moins de 18 ans Etudiants Adhérent au PASSÉ-simple (carte en cours de validité)	

		Guide-conférencier Adhérent au PASSÉ-simple (carte en cours de validité)		Orléans Val de Loire tourisme
Pause Patrimoine	Tarif plein : 4,50 € Gratuité sur justificatif : Moins de 18 ans Etudiants Adhérent au PASSÉ-simple (carte en cours de validité)	Tarif plein : 4,50 € Gratuité sur présentation des justificatifs correspondants : Moins de 18 ans Etudiants Personnes à handicap et 1 accompagnant Personnes bénéficiant de minima sociaux Guide-conférencier Adhérent au PASSÉ-simple (carte en cours de validité)		Orléans Val de Loire tourisme
Visites spectacles et spectacles artistiques	Plein tarif : 8€ Tarif réduit : 4€ Demandeurs d'emploi sur justificatif de moins de 6 mois, Plus de 65 ans et personnes à handicaps sur justificatifs, Détenteur de la « Carte PASSÉ-simple » Uniquement pour 1 adulte accompagnant le détenteur de la « Carte PASSÉ-simple » Gratuité sur justificatif : Moins de 18 ans Etudiants Adhérent au PASSÉ-simple (carte en cours de validité)	Tarif plein : 12€ Tarif réduit : 9€ Demandeurs d'emploi sur justificatif de moins de 6 mois, Plus de 65 ans et personnes à handicaps sur justificatifs, Détenteur de la « Carte PASSÉ-simple » Uniquement pour 1 adulte accompagnant le détenteur de la « Carte PASSÉ-simple » Gratuité sur présentation des justificatifs correspondants : Moins de 18 ans Etudiants Personnes à handicap et 1 accompagnant Personnes bénéficiant de minima sociaux Guide-conférencier Adhérent au PASSÉ-simple (carte en cours de validité)		Orléans Val de Loire tourisme
Performance artistique de 15 minutes maximum	Gratuit	Gratuit		Orléans Val de Loire tourisme
Actions dans le cadre de :	Gratuit	Gratuit		
<ul style="list-style-type: none"> • manifestations de la ville • partenariats extérieurs conventionnés 			Gratuit	Orléans Val de Loire tourisme

<ul style="list-style-type: none"> - actions spécifiques en direction de la population locale : visites, rencontres, ateliers-familles, - actions jeunes publics (hors scolaire) - action spécifique vers les publics empêchés (partenariat avec structure sociale) 	<p style="text-align: center;">Gratuit</p>	<p style="text-align: center;">Gratuit</p>	<p style="text-align: center;">Loire tourisme</p>
<p>Actions dans le cadre de manifestations nationales</p>	<p style="text-align: center;">Gratuit</p>	<p style="text-align: center;">Gratuit</p>	<p style="text-align: center;">Orléans Val de Loire tourisme</p>
<p>PASSÉ-simple (carte avantage) (1)</p>	<p>Annuelle de date à date : 15€ Donne accès au détenteur de la carte à toutes les actions du service Ville d'art et d'histoire, sans frais supplémentaire. (1)</p> <p>Tarif réduit : 4,50 € pour 1 adulte accompagnant le détenteur de la « Carte PASSÉ-simple »</p> <p>Visites spectacles et spectacles artistiques : Tarif réduit : 4 € : Détenteur de la « Carte PASSÉ-simple » Uniquement pour 1 adulte accompagnant le détenteur de la « Carte PASSÉ-simple »</p> <p>Gratuités : Tout adulte accompagnant un détenteur de la « Carte PASSÉ-simple » dans la limite de 2 créneaux par an et sur un temps défini.</p> <p>Dans le cadre de 1 à 2 jeux quizz par an</p>	<p>Annuelle de date à date : 15€ Donne accès au détenteur de la carte à toutes les actions du service Ville d'art et d'histoire, sans frais supplémentaire (hors visite spectacle et spectacle artistique sujet à un tarif réduit). Pass Musées Duo : 25 € Adhésion pour 2 personnes (2)</p> <p>Tarif réduit : 5,50 € pour 1 adulte accompagnant le détenteur de la « Carte PASSÉ-simple »</p> <p>Visites spectacles et spectacles artistiques : Tarif réduit : 9 € Détenteur de la « Carte PASSÉ-simple » Uniquement pour 1 adulte accompagnant le détenteur de la « Carte PASSÉ-simple »</p> <p>Gratuités : Tout adulte accompagnant un détenteur de la « Carte PASSÉ-simple » dans la limite de 2 créneaux par an et sur un temps défini, dans le cadre des visites privilégiées. Dans le cadre de 1 à 2 jeux quizz par an.</p>	<p style="text-align: center;">Orléans Val de Loire tourisme</p>

TARIFS DE GROUPES ADULTES ET SCOLAIRES			
Groupes adultes	<p>150 € par groupe de 25 pers. max. pour 1h30/2h de visites en compagnie d'un guide-conférencier agréé par le Ministère de la Culture</p> <p>150 € sup. par tranche de 25 pers. sup.</p> <p>actions sans atelier : 1.50 € / enf. / ½ journée d'action actions avec atelier : 3 € / enf. / ½ journée d'action NB : le transport et l'éventuel déjeuner des enfants est à la charge de la structure encadrant ces derniers.</p>	<p>150 € par groupe de 25 pers. max. pour 1h30/2h de visites en compagnie d'un guide-conférencier agréé par le Ministère de la Culture</p> <p>150 € sup. par tranche de 25 pers. sup.</p> <p>Gratuit : Etablissements scolaires d'Orléans</p> <p>Hors Orléans : actions sans atelier : 1.50 € / enf. / ½ journée d'action actions avec atelier : 3 € / enf. / ½ journée d'action NB : le transport et l'éventuel déjeuner des enfants est à la charge de la structure encadrant ces derniers.</p>	Ville d'art et d'histoire
Actions éducatives scolaires			Ville d'art et d'histoire

(1) Autres avantages de la « carte PASSé-sim ple » :

1. inscription dans le fichier newsletter Ville d'Art et d'Histoire et diffusion des informations sur les programmes du service et le Patrimoine.
2. Inscription en avant-première aux visites dans un créneau limité
3. Découverte en avant-première des nouvelles publications et des programmes sous format numérique
4. Invitation à des rencontres inédites (professionnel, visites sur site de chantier, ateliers...).

(2) Les PASS sont nominatifs et comportent obligatoirement une photo, l'adhésion au PASS en Duo

1. signifiera un même n° de carte.
2. peut être faite par deux personnes sans lien de parenté.

N° 33 – **Événementiel. Fêtes de Jeanne d'Arc 2020. Orléans DJ CAST et Set Electro. Approbation d'une convention de partenariat à passer avec l'association l'Atelier, organisateur du Festival Cocorico Electro.**

M. GABELLE, Conseiller Municipal, s'exprime ainsi :

« Dans le cadre des Fêtes de Jeanne d'Arc, la Mairie organise chaque année le Set Electro d'Orléans afin d'attirer un public jeune et moderniser l'image de ces fêtes historiques et traditionnelles.

Ainsi, la 13^{ème} édition du Set Electro se tiendra le jeudi 7 mai 2020 sur le parvis du Théâtre d'Orléans. Un warm'up d'une demi-heure précède le set des DJ professionnels programmés pour cet événement, ce dernier étant confié au gagnant du concours « Orléans DJ Cast ».

Un festival de musiques électroniques est également organisé par l'association « l'Atelier » au Château de la Ferté Saint-Aubin, « le Festival Cocorico Electro », qui se tiendra, pour sa 4^{ème} édition, les vendredi 10 et samedi 11 juillet 2020.

« L'Atelier » a proposé d'être partenaire du Set Electro d'Orléans dans le cadre d'un échange de communication croisé entre cet événement et le Cocorico Electro 2020 de la Ferté Saint-Aubin.

Il est donc proposé d'approuver une convention de partenariat à passer avec « l'Atelier », portant sur les engagements suivants :

Pour la Mairie :

- visibilité du partenaire sur les supports de communication et médias produits par la Mairie,
- invitation d'un membre du Cocorico Electro au jury du Orléans DJ Cast 2020,
- mise en place de prestations pour les relations publiques du partenaire,
- communication sur l'événement Cocorico Electro 2020, lors du Set Electro le 7 mai 2020.

Pour « l'Atelier » :

- visibilité du logo Set électro et Mairie d'Orléans sur les supports de communication et médias produits par « l'Atelier »,
- mise en place de prestations pour les relations publiques du partenaire,
- participation au jury des pré sélection et de la finale du concours « Orléans DJ Cast 2020 »,
- engagement de programmer le vainqueur du DJ Cast 2020 lors du festival Cocorico Electro.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Culture, Promotion du Territoire, Tourisme et Évènementiel, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver la convention à passer avec l'association « l'Atelier » au titre d'un échange partenarial entre les événements Set Electro des Fêtes de Jeanne d'Arc 2020 et le Cocorico Electro 2020 ;

2°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention au nom de la Mairie ;

3°) imputer les dépenses et les recettes correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : fonction 23, nature 6232 et 74788, opération XBIH001, service gestionnaire EVE. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 34 – **Événementiel. Fêtes de Jeanne d'Arc 2020. Approbation de contrats de partenariat avec NOVA CLUB et S.A.R.L. RNJ.**

M. GABELLE, Conseiller Municipal, s'exprime ainsi :

« Dans le cadre des Fêtes de Jeanne d'Arc qui se dérouleront du 26 avril au 17 mai 2020, la Mairie organise la 13^{ème} édition du Set Electro d'Orléans qui se tiendra le 7 mai 2020, sur le parvis du Théâtre. Elle reconduit également le concours « Orléans DJ Cast » qui propose au lauréat d'assurer la première partie du Set Electro.

Les pré-sélections du concours se dérouleront le 10 avril 2020 et la finale le 17 avril 2020 dans les établissements orléanais suivants qui ont proposé d'accueillir et d'assurer la promotion de ces phases de sélection :

- la S.A.R.L. RNJ, gérante du « Chez Moi » (accueil des pré-sélections),
- la société « NOVA CLUB » gérante de la discothèque le « Nova Club » (accueil de la finale).

Dans ce cadre, il est proposé d'approuver les conventions relatives au partenariat logistique et médiatique à passer avec ces partenaires.

Aussi, en fonction de la nature et de l'apport de ces derniers, dans le cadre de convention à passer avec ces derniers, les contreparties apportées par la Mairie sont adaptées et modulées selon, notamment, les prestations suivantes :

- visibilité du partenaire sur les supports de communication produits par la Mairie,
- mise en place de prestations pour les relations publiques du partenaire,
- participation au jury de la finale du concours « Orléans DJ Cast 2020 ».

Le partenariat, au titre des actions menées pour le concours « Orléans DJ Cast 2020 », est estimé à 6 000 € T.T.C pour le « NOVA CLUB » et à 1 500 € T.T.C. pour la S.A.R.L. RNJ.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Culture, Promotion du Territoire, Tourisme et Évènementiel, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver les conventions de partenariat à passer avec les sociétés NOVA CLUB et S.A.R.L. RNJ dans le cadre du concours « Orléans DJ Cast » organisé au titre des Fêtes de Jeanne d'Arc 2020 ;

2°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer lesdites conventions au nom de la Mairie. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 35 – **Mécénat. Attribution d'une contribution à la Fondation Orléans.**

Mme SAUVEGRAIN, Premier Maire Adjoint, s'exprime ainsi :

« En novembre 2018, la Mairie a été à l'initiative de la création de la Fondation Orléans dont l'objet est de contribuer au développement de l'Orléanais en mobilisant tous les acteurs pour stimuler les initiatives culturelles et patrimoniales, éducatives et académiques, économiques et sociales.

La Fondation Orléans a fédéré quatre autres membres fondateurs : EDF, le CREDIT MUTUEL DU CENTRE, THELEM ASSURANCES et l'Université d'Orléans qui administrent avec la Mairie la Fondation au travers d'un comité exécutif.

En 2019, sur son premier exercice, la Fondation Orléans a collecté près de 300 000 € auprès d'une vingtaine d'entreprises de toutes tailles et a décidé de soutenir financièrement les projets suivants :

- La lutte contre l'exclusion numérique avec le projet piloté par le CRIA45 sur la métropole ;
- La lutte contre le décrochage scolaire précoce en finançant 4 clubs « Coup de Pouce Clé » sur Orléans ;
- La création d'une formation à l'éducation budgétaire pour les apprentis ;
- Le financement d'outils de médiation innovants au musée d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement (MOBE).

Pour 2020, la Fondation ambitionne de collecter 400 000 € auprès d'une quarantaine de mécènes et de poursuivre le financement des projets déjà en place :

- La lutte contre l'exclusion numérique ;
- La lutte contre le décrochage scolaire précoce en poursuivant le financement de 4 clubs « Coup de Pouce Clé » sur Orléans et en créant 6 nouveaux sur le territoire de la métropole ;
- Le développement de la formation à l'éducation budgétaire pour les apprentis.

Et de financer deux nouveaux projets :

- Le soutien à l'implantation de l'école ISC Paris avec deux axes :
 - Le financement des frais de scolarité d'étudiants défavorisés,
 - Le financement du programme pédagogique des entreprises étudiantes.
- L'ancrage de l'Université d'Orléans dans son territoire :
 - Les étudiants au collège : faire connaître l'université aux collégiens des quartiers difficiles pour leur ouvrir des perspectives et lutter contre l'autocensure,
 - Université – Entreprises - création d'un cycle de rencontres thématiques inspirantes et conviviales pour les entreprises permettant de leur faire connaître les ressources de l'Université.

Le budget 2020 de la Fondation Orléans prévoit un montant de reversement de 295 000 € aux projets ci-dessus et un excédent d'exploitation de 30 000 €.

Conformément à l'article 4 de la convention portant création de la Fondation Orléans approuvée par délibération en date du 17 septembre 2018, il est prévu que la Mairie, en qualité de membre fondateur, lui verse une contribution de 50 000 € pour 2020.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Culture, Promotion du Territoire, Tourisme et Évènementiel, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver le versement d'une contribution de 50 000 € à la Fondation Orléans au titre de l'année 2020 ;

2°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : fonction 01, nature 6558, opération ZG2P002E, service gestionnaire DIC. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 36 – **Mécénat. Mise en place d'une plateforme de mécénat participatif. Approbation d'une convention de mandat à passer avec la société HOPENING.**

Mme SAUVEGRAIN – *Il s'agit là toujours de mécénat mais participatif. Nous l'avions fait pour l'exposition de Jean-Marie Delaperche qui a lieu actuellement au Musée des Beaux-Arts. Il s'agit donc de lancer un mécénat participatif afin de pouvoir restaurer un tableau « La délivrance d'Orléans ».*

M. le Maire – *Absolument. M. de BELLABRE.*

M. de BELLABRE – *Merci M. le Maire. Juste une petite question. Quel montant est attendu de cette cagnotte ? Je vous remercie.*

M. le Maire – *M. MOITTIE.*

M. MOITTIE – *Le maximum.*

(Rires dans l'hémicycle.)

M. le Maire – *Merci M. de BELLABRE pour cette question qui va motiver les troupes. Je vous consulte.*

Mme SAUVEGRAIN, Premier Maire Adjoint, s'exprime ainsi :

« La Mairie a choisi d'engager depuis 2017 une politique de mécénat reposant sur les dispositions offertes aux collectivités en la matière et a la volonté de renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance vis-à-vis de notre territoire.

En associant la population et les entreprises à la dynamique et au rayonnement du territoire, Orléans renforce le lien avec l'intérêt général au profit du développement des actions sociétales, culturelles et événementielles menées pour les Orléanais.

Une première campagne de mécénat participatif a été lancée avec succès fin 2017 pour contribuer à l'achat d'une série de dessins de Jean-Marie Delaperche pour le musée des Beaux-Arts d'Orléans. Cette campagne avait permis de collecter plus de 30 000 € de dons pour un objectif initial de 15 000 € auprès de 124 mécènes.

Cette série de dessins fait actuellement l'objet d'une grande exposition temporaire « Jean-Marie Delaperche (1771-1843), un artiste face aux tourments de l'Histoire » au musée des Beaux-Arts d'Orléans.

Afin d'organiser une nouvelle collecte de fonds destinée à la restauration d'un tableau emblématique pour la ville « La délivrance d'Orléans » d'Aman-Jean, il a été décidé de recourir aux services d'une plateforme internet spécialisée dans le mécénat participatif.

Outre le financement qu'il apporte, le mécénat participatif est le catalyseur d'une relation privilégiée entre la collectivité, ses établissements et ses habitants et est un vecteur de communication, indispensable à la valorisation et la diffusion des projets.

A cet effet, une consultation a été lancée auprès de différents prestataires en octobre 2019 et la plateforme Commeon a été retenue. Cette plateforme spécialisée dans le mécénat participatif sur Internet, propose des outils et une assistance optimisés pour la réalisation d'une collecte de fond efficace et sécurisée. Commeon, qui est une marque de la société HOPENING SA, dispose de nombreuses références auprès d'institutions ou de collectivités et a organisé, à ce jour, plus de 600 opérations de financement participatif dont celle de 2017 pour les dessins de Delaperche.

Le coût de la prestation assurée par la société HOPENING est constitué :

- d'une commission d'intermédiation de 7% H.T. sur les fonds collectés par le biais de la plateforme, cette rémunération inclut l'abonnement à la plateforme pour la durée de la convention, les frais de paiement, encaissement et logistique de traitement des dons selon leurs différents modes de règlement, ainsi que leur suivi sur la plateforme de Commeon ;
- d'un kit de campagne graphique (avec affiche).

Ce type de campagne de financement participatif est autant un outil de financement qu'un moyen de communication des projets à soutenir. Ainsi pour cette opération de mécénat participatif, la communication comprendra une campagne d'affichage sur le réseau Mupi de la Ville, une large utilisation des réseaux sociaux avec de nouveaux articles relayés chaque semaine, une campagne d'e-mailing et des actions de communication vers la presse et le milieu artistique.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Culture, Promotion du Territoire, Tourisme et Évènementiel, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver la convention de mandat à passer avec la société HOPENING pour une durée d'un an, dans le cadre de la mise en place d'une plate-forme de mécénat participatif ;

2°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention de mandat au nom de la Mairie ;

3°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : fonction 022, nature 6236, opération ZG2O002, service gestionnaire DIC. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 37 – Développement commercial. Approbation d'une convention à passer avec l'association Les Vitrines d'Orléans. Attribution d'une subvention.

M. FOUSSIER – Il s'agit de valider la subvention annuelle de l'association Les Vitrines d'Orléans qui, je le rappelle, regroupe 400 commerçants du centre-ville et qui tout au long de l'année, mettent en place des actions d'animation et de promotion pour dynamiser et rendre le commerce un peu plus attractif.

Et concernant cette attractivité du centre-ville, je voudrais vous faire part de mon étonnement. En effet, je croyais savoir que depuis 2019, nous avons voté en Conseil Métropolitain un volet du commerce au Schéma de Cohérence Territoriale, avec un document dénommé le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (D.A.A.C.), réglant et bloquant le développement des m² en périphérie. J'ai d'ailleurs lu également cette affirmation quelque part. Or curieusement, 5 Commissions Départementales d'Aménagement Commercial (C.D.A.C.) viennent de se dérouler très récemment, puisque la dernière a eu lieu mardi dernier, et qui ont validé l'extension de surface des grandes enseignes de la périphérie, avec à chaque fois, deux voies de la Métropole et notamment, une extension faite à une grande enseigne à quelques mètres du centre commercial de la Bolière. M. RICOUD est parti, mais je crois que ce centre commercial a franchement besoin d'aide. On a fait de gros efforts pour essayer de le redynamiser et des travaux sont en cours. Aujourd'hui on a du mal à trouver des commerçants, on a du mal à trouver un boucher et quand je vois cet accord de m² donné à cette enseigne, franchement je trouve que cela est déplacé.

J'ajoute que ce document, le D.A.A.C., pouvait accorder – sans être trop technique – jusqu'à 5 % de surface supplémentaire, ce sont 25 % qui ont été votés et je trouve cela très dommage.

M. le Maire – Vous savez pourquoi M. FOUSSIER ? Parce que justement techniquement cela répondait aux attendus qu'il y avait avant.

(Intervention hors-micro de M. FOUSSIER.)

M. le Maire – On ne va pas faire un débat qui en plus est métropolitain. L'autre chose, sur le dossier de la Bolière, pour ce qui est de trouver des bouchers et autres, on les trouve. Vous n'êtes pas le seul à être sur ces dossiers-là, vous êtes loin d'être le seul. La deuxième chose, c'est comme pour les Halles, il y a d'autres personnes ici qui peuvent s'en occuper, en dehors même des relations que vous pouvez avoir avec ceux qui s'y intéressent et qui nous parlent aussi, en direct. L'autre élément à ce sujet, c'est qu'effectivement, il y a des autorisations qui peuvent être données à partir des documents antérieurs et après, si jamais la C.D.A.C. ne vote pas, on est remis en cause à la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (C.N.A.C.). On peut toujours raconter ce que l'on veut. Je vous consulte.

M. FOUSSIER, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

« L'association Les Vitrites d'Orléans regroupe près de 400 commerçants adhérents et mène tout au long de l'année des actions d'animation et de promotion visant à dynamiser les commerces du centre-ville.

L'association Les Vitrites d'Orléans propose des services pour générer du flux dans les commerces (Ciel de parapluies, place de la République, etc.) et agit pour promouvoir la qualité et la diversité de l'offre commerciale ainsi que le savoir-faire de ses commerçants.

L'association Les Vitrites d'Orléans participe également aux grands événements de la Mairie notamment les braderies d'été et d'hiver, les animations de fin d'année, la Fête de la gastronomie, les fêtes de Jeanne d'Arc, etc.

Dans le cadre de la démarche « dynamique commerciale », l'association des Vitrites d'Orléans participe toujours activement à la réalisation de nombreuses actions : Fête de la Saint Valentin, la Fête du tri.

La vente de chèques-cadeaux représente une des actions phares de l'association. En effet, chaque année, ce sont près de 137 000 € de chèques-cadeaux qui sont vendus pour être utilisés dans les commerces du centre-ville.

Le budget prévisionnel de l'association Les Vitrites d'Orléans s'élève en 2020 à 221 660 €.

L'association a sollicité auprès de la Mairie une subvention de 43 000 € par courrier en date du 10 janvier 2020. Une convention de soutien définissant notamment les engagements de l'association et les conditions de versement de la subvention a été établie à cet effet. Pour mémoire, l'association a bénéficié d'une subvention de 40 500 € en 2019.

L'association s'engage à communiquer sur la participation de la Mairie lors des animations organisées pendant l'année.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Proximité et Cadre de Vie, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver la convention à passer avec l'association Les Vitrites d'Orléans afin de préciser les engagements des parties pour l'année 2020 ;

2°) dans ce cadre, attribuer une subvention de 43 000 € à l'association Les Vitrites d'Orléans au titre de l'année 2020 ;

3°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention au nom de la Mairie ;

4°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : fonction 632, nature 65748, service gestionnaire COM. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 38 – **Développement numérique. Approbation d'une convention de soutien à projet à passer avec l'association OREGAMI pour la manifestation "Orléans Game Show" au titre de l'année 2020. Attribution d'une subvention.**

M. LANGLOIS, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

« L'association OREGAMI a pour objet de promouvoir la culture numérique sur le territoire orléanais, et principalement la création via les outils numériques innovants tels que les jeux vidéo, les

web-séries, les films d'animation et le retro-gaming.

Elle organise depuis 2016 un évènement annuel d'envergure nationale dédié à l'e-sport et au numérique participant au rayonnement du territoire orléanais. L'e-sport est un secteur qui connaît une croissance remarquable et qui s'affirme comme un véritable marqueur de dynamisme.

L'association OREGAMI envisage pour sa cinquième édition prévue le week-end du 30 et 31 mai 2020 au Palais des Sports d'Orléans, de renouveler sa manifestation sous le même format que l'année précédente. L'entrée au public sera gratuite cette année pour cette dernière édition au Palais des Sports.

Dans ce contexte, l'association organisatrice s'est rapprochée de la Mairie pour solliciter un soutien financier et logistique, notamment pour la mise à disposition du Palais des Sports à titre gracieux.

Afin de soutenir l'organisation de cette manifestation, dont le budget prévisionnel est de 134 600 €, la Mairie souhaite apporter une aide dans le cadre d'une convention de soutien à projet proposant le versement d'une subvention de 60 000 €, au titre de l'année 2020, ainsi que la mise à disposition du Palais des Sports à titre gracieux et un soutien logistique, l'ensemble est valorisé à 6 870 €.

Les conditions de mise à disposition du Palais des Sports seront précisées dans une convention d'occupation temporaire du domaine public, passée parallèlement par décision du Maire prise en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Pour mémoire, la subvention accordée en 2019 était de 60 000 €.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Innovation, Ville Numérique et Grands Projets Métropolitains, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver la convention de soutien à projet à passer avec l'association OREGAMI pour l'organisation de l'« Orléans Game Show 2020 » ;

2°) dans ce cadre, attribuer une subvention de 60 000 € à l'association OREGAMI au titre de l'année 2020 ;

3°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention au nom de la Mairie ;

4°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie : fonction 020, nature 65748, service gestionnaire NUM. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

TERRITOIRES ET PROXIMITE

N° 39 – **Aire événementielle Chapit'O. Système de vidéo-protection. Optimisation de la sécurisation du site. Approbation d'une convention de dépôt et d'exploitation des images à passer avec Orléans Métropole et la ville de Fleury-les-Aubrais.**

M. GEFFROY, 5^{ème} Maire-Adjoint, s'exprime ainsi :

« La Mairie est propriétaire du site situé 2 RD2020 sur le territoire de Fleury-les-Aubrais, qu'elle met à disposition d'Orléans Métropole sur lequel est installée l'aire événementielle Chapit'O.

Afin de sécuriser les événements qui s'y déroulent, Orléans Métropole y a installé un dispositif de vidéo-protection composée de 6 caméras filmant exclusivement l'intérieur du site, autorisé par arrêté préfectoral du 29 mai 2019.

Compte tenu de l'ampleur des manifestations sur ce site, les services de police municipale d'Orléans et de Fleury-les-Aubrais interviennent régulièrement en complément pour renforcer la sécurité sur le site.

En vue d'optimiser la sécurisation de l'aire événementielle, il est proposé une convention visant à définir les conditions dans lesquelles Orléans Métropole autorise le déport et l'exploitation des images du système de vidéo-protection installé sur son site vers les centres de supervision des villes d'Orléans et de Fleury-les-Aubrais.

Ainsi, les centres de supervision des deux communes pourront visualiser les images du système de vidéo-protection en direct, et auront la faculté de piloter les caméras en direct étant précisé qu'une liaison radio permettra de communiquer avec les agents de police présents sur le site. Seuls les agents habilités et déclarés par chaque commune auprès de la Préfecture seront autorisés à accéder aux images.

Les opérations d'extraction et de gravage seront effectuées, sur réquisition de l'officier de police judiciaire adressée à Orléans Métropole en sa qualité de responsable du système, par les agents de la Mairie nommément habilités, à charge pour Orléans Métropole d'en avertir la commune de Fleury-les-Aubrais.

Pour ce faire, des travaux sont nécessaires, à savoir l'installation d'une fibre optique entre le centre de supervision Orléanais et Coligny où se situe le point de jonction avec une fibre déjà existante sur Fleury-les-Aubrais. Le coût de cette interconnexion entre Orléans et Fleury-les-Aubrais s'élève à 22 984,61 € T.T.C. La convention proposée prévoit que le coût de l'opération sera pris en charge par moitié par les deux communes.

La convention est conclue pour une durée de 5 ans, reconductible tacitement par période annuelle dans la limite de 5 ans.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Proximité et Cadre de Vie, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver la convention à passer avec Orléans Métropole et la commune de Fleury-les-Aubrais, définissant les modalités par lesquelles Orléans Métropole autorise le déport et l'exploitation des images du système de vidéo-protection installé sur l'aire événementielle Chapit'O vers les centres de supervision d'Orléans et de Fleury-les-Aubrais, afin d'optimiser la sécurisation de ce site lors de manifestations et prévoyant le partage des coûts d'interconnexion ;

2°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention au nom de la Mairie ;

3°) imputer la dépense et la recette correspondante sur les crédits inscrits au budget de la Mairie. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 40 – **Espace public. Aménagement végétal d'un abri-tram dans le cadre du Salon des arts du jardin organisé par le Parc Floral de La Source, Orléans-Loiret. Approbation d'une convention à passer avec l'école d'horticulture La Mouillère et Orléans Métropole.**

Mme de QUATREBARBES, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

« Orléans Métropole organise, les 4 et 5 avril 2020, la dixième édition du Salon des arts du jardin au Parc Floral de La Source, Orléans-Loiret.

Dans ce cadre, afin de faire connaître au plus grand nombre cette manifestation et d'attirer les visiteurs au Parc Floral, il a été proposé de procéder à la végétalisation d'un abri-tram, situé sur la ligne A à l'arrêt « De Gaulle » à Orléans.

Orléans Métropole, gestionnaire du Parc Floral de La Source, Orléans-Loiret et propriétaire de l'équipement mis à disposition pour cette opération, ainsi que la Mairie d'Orléans (Centre de Production Horticole) se sont rapprochées de l'école d'horticulture « La Mouillère », afin de procéder à cette végétalisation. Les engagements des parties ont été définis dans une convention, dont la durée correspond à celle nécessaire à la réalisation de cette opération, soit du 19 mars au 7 avril 2020.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Proximité et Cadre de Vie, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver la convention à passer avec l'école d'horticulture « La Mouillère » et Orléans Métropole, définissant les engagements de chacune des parties dans le cadre de l'aménagement végétal d'un abri-tram, pour promouvoir la dixième édition du Salon des arts du jardin, qui aura lieu au Parc Floral de La Source, Orléans-Loiret, les 4 et 5 avril 2020 ;

2°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention au nom de la Mairie. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 41 – **Espace public. Requalification des rues des Blossières et de la Suifferie. Approbation d'une convention d'offre de concours à passer avec Orléans Métropole.**

Mme de QUATREBARBES, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

« Le programme de requalification des voies d'Orléans Métropole, établi sur la base des propositions des communes, prévoit la requalification, sur Orléans, de la rue des Blossières, de la place des Blossières et de la rue de la Suifferie.

La Mairie souhaite que ces travaux de requalification soient accompagnés de travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications.

Les travaux de dissimulation des réseaux en question ne rentrent pas dans les critères fixés par Orléans Métropole pour une réalisation financée sur ses fonds propres.

C'est pourquoi la Mairie a prévu de financer la totalité du coût des travaux, par le biais du versement d'une offre de concours à Orléans Métropole.

Il est donc proposé d'approuver une convention d'offre de concours ayant pour objet le remboursement, par la Mairie, des travaux d'enfouissement des réseaux engagés à sa demande par Orléans Métropole, pour un montant estimé de 566 000 €.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Proximité et Cadre de Vie, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver la convention d'offre de concours à passer avec Orléans Métropole, pour un montant estimé de 566 000 €, pour la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications, dans le cadre de la requalification de la rue des Blossières, de la place des Blossières et de la rue de la Suifferie à Orléans ;

2°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention au nom de la Mairie ;

3°) imputer la dépense et la recette correspondante sur les crédits inscrits au budget de la Mairie. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

RESSOURCES

N° 42 – Achats. Prestations de pose, dépose et maintenance des décorations de Noël. Approbation d'une convention de groupement de commandes à passer avec les communes de Fleury-les-Aubrais et de Combleux.

Mme SAUVEGRAIN – *On pense déjà à Noël prochain et il s'agit donc du groupement de commandes des prestations de pose et de dépose avec les communes de Fleury-les-Aubrais et de Combleux.*

M. le Maire – *Mme TRIPET.*

Mme TRIPET – *Juste une petite chose. Effectivement on pense à Noël prochain, mais que fait-on des décorations qui sont encore dans nos rues ? Il serait peut-être temps qu'elles soient enlevées, non ? (Rires.)*

Mme SAUVEGRAIN – *Ça prend deux mois.*

Mme TRIPET – *D'accord, d'habitude c'est beaucoup plus tôt que ça.*

M. le Maire – *C'est en cours de dépose et cela va durer encore quelques semaines. Je suis d'accord avec vous, je me suis fait les mêmes remarques, c'est pour cela que j'ai la réponse.*

Mme SAUVEGRAIN, Premier Maire-Adjoint, s'exprime ainsi :

« Le programme de requalification des voies d'Orléans Métropole, établi sur la base des propositions des communes, prévoit la requalification, sur Orléans, de la rue des Blossières, de la place des Blossières et de la rue de la Suifferie.

La Mairie souhaite que ces travaux de requalification soient accompagnés de travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications.

Les travaux de dissimulation des réseaux en question ne rentrent pas dans les critères fixés par Orléans Métropole pour une réalisation financée sur ses fonds propres.

C'est pourquoi la Mairie a prévu de financer la totalité du coût des travaux, par le biais du versement d'une offre de concours à Orléans Métropole.

Il est donc proposé d'approuver une convention d'offre de concours ayant pour objet le remboursement, par la Mairie, des travaux d'enfouissement des réseaux engagés à sa demande par Orléans Métropole, pour un montant estimé de 566 000 €.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Proximité et Cadre de Vie, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver la convention d'offre de concours à passer avec Orléans Métropole, pour un montant estimé de 566 000 €, pour la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications, dans le cadre de la requalification de la rue des Blossières, de la place des Blossières et de la rue de la Suifferie à Orléans ;

2°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention au nom de la Mairie ;

3°) imputer la dépense et la recette correspondante sur les crédits inscrits au budget de la Mairie. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 43 – **Relations humaines. Dispositif d'organisation et de paiement des astreintes du personnel. Actualisation.**

Mme SAUVEGRAIN, Premier Maire-Adjoint, s'exprime ainsi :

« Par délibération du 22 janvier 2018, le Conseil Municipal a réactualisé le dispositif et les conditions de paiement, en conformité avec la réglementation, afin de permettre le versement des astreintes et des indemnités d'intervention de l'ensemble des agents municipaux à partir du 1^{er} janvier 2018.

Les astreintes de décisions concernant les cadres ont quant à elles été fixées par délibération du 22 février 2016.

Il est proposé de compléter le dispositif actuel en créant deux astreintes nouvelles au sein des services municipaux liées à la maintenance des bâtiments et à la sécurité des usagers :

- l'une au Conservatoire à rayonnement départemental d'Orléans,
- l'autre à la Direction de la petite enfance.

De même, il convient de réactualiser la liste des emplois concernés par l'astreinte de décision des cadres, suite aux transferts de personnels intervenus vers Orléans Métropole dans le cadre des transferts de compétence et des services communs.

La présente délibération a pour objet de réactualiser le dispositif en vigueur, pour tenir compte des évolutions de l'organisation des services, sans modifier les taux d'indemnisation fixés dans les précédentes délibérations et qui sont conformes à la réglementation.

I – Mise en œuvre d'une astreinte d'exploitation au sein du Conservatoire à rayonnement départemental d'Orléans.

1°) Le contexte :

Le Conservatoire à rayonnement départemental d'Orléans dispose de 4 bâtiments répartis sur le territoire de la Ville d'Orléans :

- ⇒ Sainte Croix (Centre-ville),
- ⇒ Hôtel des Créneaux (Centre-ville),
- ⇒ Blossières (antenne de quartier),
- ⇒ La Source (antenne de quartier).

Ses principales missions sont d'ordre :

- ⇒ Pédagogique : scolarité de 1 200 élèves assurée par 83 professeurs,
- ⇒ Culturelle : programmation artistique, organisation de concerts/spectacles vivants salle de l'Institut, sites culturels dans la ville d'Orléans et « hors les murs » assurées par la responsable, une assistante et trois régisseurs.

Trois agents sont régulièrement sollicités les soirs, week-end et jours fériés pour des interventions sur les bâtiments et/ou l'assistance technique sur les 4 sites (Sainte Croix, Créneaux, Blossières et La Source), sur les différents lieux culturels de la Ville mais également à l'extérieur de la Ville lors d'activités artistiques « Hors les murs ».

2°) Nature des interventions identifiées :

- ⇒ Déclenchement d'alarmes,
- ⇒ Problématiques de fermeture des bâtiments, mise en sécurité,
- ⇒ Conseil et assistance aux étudiants vacataires pendant les permanences des soirs et week-end (amplitude d'ouverture des bâtiments jusqu'à 21h15 minimum) concernant des dépassements d'heures, utilisation inadaptée des locaux par des tiers, malaise d'élèves, etc.),
- ⇒ Interventions sur tableaux électriques, réseaux électriques, projecteurs...,
- ⇒ Gestion des clés,
- ⇒ Vétusté des bâtiments (chute de pierre, de plâtre, fuite d'eau, etc.),
- ⇒ Mise en sécurité des instruments,
- ⇒ Instruments défectueux, transports,
- ⇒ Problèmes de chauffage l'hiver,
- ⇒ Evènements climatiques,
- ⇒ Conseil pour l'assistance technique dans le cadre des spectacles assurés par des partenaires (FORTISSIMO, HARPENSEMBLE, etc.),
- ⇒ Conseil technique dans le cadre de la mise à disposition des salles de cours, salle de l'Institut,
- ⇒ Demande d'intervention technique liée aux instruments, matériel scénique.

Certaines interventions peuvent se gérer par téléphone alors que d'autres requièrent un déplacement sur site.

Ainsi, il est proposé de mettre en place un dispositif d'astreintes avec les trois régisseurs, et d'autoriser le versement d'indemnités selon les mêmes conditions que les agents des médiathèques et de l'évènementiel. Cette astreinte se déroule sur 7 jours consécutifs, une semaine sur trois, y compris pendant les vacances scolaires, sauf en cas de fermeture du conservatoire.

II – Mise en œuvre d'une astreinte en faveur des puéricultrices et des infirmières affectées dans les crèches municipales.

L'astreinte paramédicale concerne les infirmières puéricultrices et infirmières affectées dans des établissements petite enfance.

L'article R. 2324-40-1 du code de la santé publique dispose :

« En concertation avec le médecin de l'établissement ou du service et le directeur, il (La puéricultrice, l'infirmier ou l'infirmière de l'établissement) définit le cadre et les modalités d'intervention des soins d'urgence, assure la mise en œuvre des préconisations et protocoles définis par le médecin de l'établissement ou du service (...). »

Afin de conserver une continuité de soins et de préconisations en cas d'urgence en l'absence de la puéricultrice ou l'infirmière en charge de la structure d'accueil, un planning d'intervention hebdomadaire de concours médical a été mis en place en 2013.

Concrètement, cela signifie que les infirmières et infirmières puéricultrices prennent en charge à tour de rôle, 1 semaine d'astreinte paramédicale, sur toute l'amplitude horaire d'ouverture des

crèches : soit du lundi au vendredi (5 à 6 semaines/an) de 7h à 19h30, soit 4h30 au-delà de leur journée de travail.

L'astreinte est activée par l'équipe de la crèche en cas d'absence de la puéricultrice en charge de l'établissement (maladie, congés, formation, etc.), si un enfant est souffrant, en cas d'accident, pour mettre en œuvre une prescription médicale ou pour toute question de prévention ne pouvant attendre le retour de la puéricultrice en titre, dans le cadre du protocole de soins de la direction.

La plupart du temps, les puéricultrices sont sollicitées par téléphone, et elles peuvent exceptionnellement être amenées à se déplacer en cas d'urgence grave.

Les taux de rémunération de ces astreintes restent fixés par la délibération du 22 janvier 2018 en conformité avec le cadre réglementaire.

III – Réactualisation concernant des astreintes de décision.

La liste des postes concernés par l'astreinte de décision avait été fixée par la délibération du 22 février 2016. Elle concerne une astreinte hebdomadaire mutualisée assurée par des directeurs généraux adjoints et les directeurs de la Mairie d'Orléans et d'Orléans Métropole et a pour objet :

- de répondre à distance aux sollicitations des agents en astreinte technique pour toutes les situations qui requièrent au préalable une prise de décision quant à l'intervention à réaliser ;
- de déclencher un processus de gestion de crise en cas d'évènement majeur comportant des incidences humains (phénomènes météorologiques de grande ampleur non anticipés, incendies importants, relogements complexes, accidents corporels graves, affaissements d'immeuble).

Compte tenu des transferts intervenus en 2018 vers Orléans Métropole et de la constitution des services communs, il est proposé de réactualisés la liste des postes concernés en annexe 1.

Les taux de rémunération de ces astreintes sont inchangés par rapport à la délibération du 22 février 2016.

Ceci exposé,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 30 du Conseil Municipal du 22 février 2016 relative à la mise en place d'un dispositif d'astreintes dite de décision mutualisé,

Vu la délibération n° 21 du Conseil Municipal du 22 janvier 2018 portant relative au paiement des astreintes,

Vu le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2002-147 du 7 février 2002 relatif aux modalités de rémunération ou de compensation des astreintes, des interventions et des permanences,

Vu le décret n° 2005-542 du 19 mai 2005 relatif aux modalités de rémunération ou de la compensation des astreintes et des permanences dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2015-415 du 14 avril 2015 relatif à l'indemnisation des astreintes et à la compensation ou à la rémunération des interventions,

Vu l'arrêté ministériel du 14 avril 2015 fixant les montants de l'indemnité d'astreinte et la rémunération horaire des interventions,

Vu l'arrêté ministériel du 14 avril 2015 fixant les conditions de compensation horaire des heures supplémentaires,

Vu l'arrêté ministériel du 3 novembre 2015 fixant les taux des indemnités, et les modalités de compensation des astreintes et des interventions,

Vu l'avis du comité technique.

Dans ces conditions, après avis du comité technique et de la commission Budget et Ressources, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) instaurer un dispositif d'astreintes en faveur des régisseurs du Conservatoire à rayonnement départemental d'Orléans, et en faveur des puéricultrices et des infirmières affectées dans les crèches municipales ;

2°) réactualiser les listes des cadres assurant l'astreinte de décision mutualisée auprès de la Mairie, suite aux transferts de personnels, liées aux compétences, et aux services communs telle que définie en annexe ;

3°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits aux budgets de la Mairie. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

ANNEXE 1

DELIBERATION DE LA VILLE d'ORLEANS DU 24 FEVRIER 2020

ASTREINTES MUTUALISEES DES CADRES – POSTES DE DIRECTION CONCERNES A LA VILLE D'ORLEANS

Directeur de la Culture, des Arts et de l'Economie créative
Directeur de la Vie des Quartiers
Directeur de l'Accueil, de l'Etat civil et de la citoyenneté
Directeur du Développement social
Directeur de la Petite Enfance
Directeur de l'Education
Directeur de la Jeunesse des Sports et des Loisirs

N° 44 – **Relations humaines. Approbation d'une convention de partenariat à passer avec la Fédération Archéologique du Loiret.**

Mme SAUVEGRAIN, Premier Maire-Adjoint, s'exprime ainsi :

« Le pôle archéologique de la Mairie a, entre autres, pour mission de concourir à l'enseignement, à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie, et à ce titre, il souhaite participer à l'initiation et à la formation aux méthodes d'intervention en archéologie préventive des personnes bénévoles rattachées aux associations qui œuvrent dans le domaine de l'archéologie, regroupées au sein de la Fédération Archéologique du Loiret.

La Fédération Archéologique du Loiret s'est rapprochée de la Mairie afin que celle-ci offre aux adhérents notamment l'accès à des chantiers archéologiques aux fins de familiarisation avec les pratiques de l'archéologie, et le cas échéant, de réaliser des actions ayant pour objectif d'assurer la diffusion des découvertes issues des opérations d'archéologie préventive réalisées par le pôle archéologique de la Mairie sur le territoire de la métropole et des résultats des recherches qu'il conduit globalement sur le département du Loiret.

Afin de concrétiser ce partenariat qui présente un intérêt en terme de formation et de diffusion des connaissances archéologiques, une convention cadre de partenariat d'une durée de trois ans est proposée. Elle a pour objet de préciser la nature, la durée et les modalités de la collaboration entre la Mairie et la Fédération Archéologique du Loiret.

Il s'agit pour le pôle archéologique d'accueillir et de former des bénévoles sur un temps maximal de 17 heures hebdomadaires. Le pôle archéologique et la Fédération Archéologique du Loiret pourront se concerter préalablement pour définir les axes de formation les plus adaptés aux besoins des bénévoles compte tenu également des contraintes opérationnelles liées aux chantiers archéologiques.

Par ailleurs, la Mairie et la Fédération Archéologique du Loiret s'engagent à mettre en place un système d'échanges d'information et de sources scientifiques concernant les résultats des recherches archéologiques effectuées dans le département du Loiret par différents supports (conception et production d'expositions temporaires ou itinérantes, développement de nouveaux supports muséographiques, création et diffusion d'outils pédagogiques, organisation conférences publiques, édition de brochures et plaquettes, des manifestations et événements). Ce partenariat pourra également prendre la forme de mise en commun de moyens financiers, matériels et humains pour mener à bien la réalisation de produits culturels. D'autres partenaires le cas échéant, pourront être également associés à des opérations de valorisation sur les recherches archéologiques effectuées dans le département du Loiret et de la région Centre-Val de Loire.

S'agissant de l'accueil sur le terrain, de bénévoles, il est noté que pour couvrir les dommages éventuellement causés ou subis par ceux-ci, il est précisé dans la convention que la Fédération Archéologique du Loiret a souscrit une assurance « Responsabilité civile » couvrant les dommages causés pour un montant maximum de 500 000 €.

Cette convention cadre pourra être complétée chaque fois que nécessaire par des avenants ou des conventions particulières passés par les parties pour préciser les mesures d'application de ces principes directeurs.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Budget et Ressources, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver la convention-cadre de partenariat à passer avec la Fédération Archéologique du Loiret pour une durée de 3 ans ;

2°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention au nom de la Mairie. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 45 – **Relations humaines. Convention particulière de mutualisation. Systèmes d'information. Approbation d'un avenant n° 1 à passer avec Orléans Métropole.**

Mme SAUVEGRAIN, Premier Maire-Adjoint, s'exprime ainsi :

« Par la délibération n° 52 du 14 décembre 2015, le Conseil Municipal a approuvé une convention de mutualisation à passer avec la Communauté d'Agglomération « Orléans-Val de Loire » dans le cadre de la nouvelle gouvernance. Cette convention particulière prévoyait une mise à disposition de plusieurs services mutualisés, dont la direction des systèmes d'information et de la dématérialisation.

L'organisation des services des communes et de la Métropole amène à modifier les conditions financières et notamment le coût du service mutualisé bénéficiant aux communes.

En conséquence, il est proposé de modifier certains articles et l'annexe 1 de la convention particulière de façon à réactualiser les documents.

L'avenant à la convention particulière porte :

- sur la modification des conditions de mutualisation des communes et notamment l'article 4.2 – Coût du service mutualisé bénéficiant à la commune par actualisation du coût unitaire du service mutualisé des Systèmes d'information et l'application d'un mécanisme de solidarité communautaire. Ce coût correspond aux charges réelles de fonctionnement de la D.S.I. (charges de personnel et coût moyen par agent des frais de fonctionnement) et passe de 371 € à 597 €. Il s'agit du coût appliqué annuellement par poste de travail administratif.

- sur l'annexe 1 « Liste et coût des actions mutualisées » modifiée en ce sens.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Budget et Ressources, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver l'avenant n° 1 à la convention particulière de mutualisation passée avec Orléans Métropole portant sur l'actualisation du coût unitaire du service mutualisé des systèmes d'information et l'application d'un mécanisme de solidarité communautaire ;

2°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention au nom de la Mairie ;

3°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

N° 46 – **Relations humaines. Restaurant administratif. Approbation des conventions de gestion et financière à passer avec l'association de gestion du restaurant administratif d'Orléans Centre et les administrations associées.**

Mme DESCHAMPS – *Il s'agit d'approuver les conventions de gestion et financière à passer avec l'association de gestion du restaurant administratif d'Orléans et de déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer les dites conventions.*

M. le Maire – *Mme LEVELEUX-TEIXEIRA.*

Mme LEVELEUX-TEIXEIRA – *Ce n'est pas à propos du restaurant administratif. Il se trouve que c'est la dernière délibération de ce Conseil Municipal, qui sera en ce qui me concerne, mon dernier Conseil Municipal, en tout cas à Orléans (Rires). Je ne voulais pas finir ce Conseil Municipal sans simplement dire un mot. J'y suis entrée pour la première fois il y a 12 ans, je ne m'attendais pas y vivre tout ce que j'y ai vécu et c'est vrai que c'est un endroit où bat le cœur de la Ville. Il s'y est passé*

beaucoup de choses, on a eu des discussions fiévreuses, parfois un peu âpres, rugueuses, n'est-ce pas M. GROUARD ?

(Rires dans l'hémicycle.)

Mme LEVELEUX-TEIXEIRA – *On a eu quelques fous rires également. Je voudrais dire que j'ai vraiment passé des moments très forts ici, avec toute l'équipe. Nous sommes minoritaires et je pense que mes collègues communistes s'associeront aussi à moi pour dire que même si on est minoritaires, on a vraiment à cœur de servir les habitants de cette Ville, comme je pense, l'ensemble des conseillers municipaux présents ici. Je voudrais dire que l'on n'a pas à rougir du travail qui est fait, encore une fois, quelles que soient les opinions politiques des uns et des autres. Je pense que tous les présents dans cette enceinte le font par engagement, par altruisme, et je tiens à le dire, car en fait on conteste souvent la légitimité des politiques et des élus or je pense vraiment que le travail fait au quotidien à Orléans comme probablement dans la plupart des conseils municipaux de France, est un travail dont nous n'avons pas à rougir. Je voulais juste dire ça et cela tombe bien car cela se termine sur les relations humaines et le restaurant administratif. Je trouve que c'est plutôt un beau symbole pour finir cette mandature. Je vous remercie.*

(Applaudissements dans l'hémicycle.)

M. le Maire – *La convivialité. Nous allons passer au vote de cette délibération.*

Mme DESCHAMPS, Conseiller Municipal, s'exprime ainsi :

« Par délibération en date du 18 septembre 2017, le Conseil Municipal a approuvé les conventions de gestion et de finances à passer avec l'association de gestion du restaurant administratif d'Orléans Centre et les administrations associées.

Depuis janvier 2018 un dossier de demande d'agrément de « restaurant inter administratif » est en cours d'instruction auprès du C.I.A.S. (comité interministériel d'action sociale).

Les conventions de gestion et de finances portées par l'association de gestion du restaurant administratif d'Orléans Centre étant arrivées à échéance, il est donc nécessaire, entre autres pour la continuité des mouvements comptables, qu'elles soient prolongées.

La convention de gestion a pour objet de mettre à disposition les locaux, situés 2 bis rue des Anglaises à Orléans, au profit de l'association de gestion du restaurant administratif d'Orléans Centre, à titre gratuit. En outre, elle définit les conditions dans lesquelles l'association assure, ou confie à un prestataire extérieur, la gestion du restaurant administratif.

La convention financière a pour objet de prévoir la répartition des frais entre les administrations et l'association, notamment les frais de fonctionnement, les dépenses de personnels et les factures de fluides.

Il est proposé de conclure ces conventions pour une durée de deux ans renouvelable une fois par tacite reconduction, étant précisé que ces conventions deviendront caduques dès lors que le restaurant administratif sera labellisé en restaurant inter-administratif nécessitant alors la signature de nouvelles conventions.

Dans ces conditions et après avis de la Commission Budget et Ressources, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

1°) approuver la convention de gestion et la convention financière à passer avec l'association de gestion du restaurant administratif d'Orléans Centre et les administrations associées, prenant effet à compter du 1^{er} octobre 2019 pour une durée de 2 ans renouvelable une fois ;

2°) déléguer M. le Maire ou son représentant pour signer lesdites conventions au nom de la Mairie ;

3°) imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget de la Mairie. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. le Maire – *Il m'appartient de conclure ce dernier Conseil Municipal de la mandature. D'autres se sont déjà exprimés et je tiens simplement à dire que sur ces six années de mandature, et quasiment cinq années dont j'ai eu l'honneur de diriger, j'ai eu beaucoup d'émotions, beaucoup de joies aussi, à conduire des délibérations qui progressivement construisaient la Ville. Quand je dis « je », on l'a fait tous ensemble. J'ai essayé de faire en sorte que l'esprit de bienveillance et de concorde domine l'ensemble des débats que l'on pouvait avoir. Et même si parfois des chemins initiaux ont été différents ou ultérieurement divergents, l'essentiel a toujours été que l'image de la Ville, que l'image des élus à l'égard de leur administration, que l'image des élus à l'égard des habitants d'Orléans, soient à la hauteur de leurs attentes. C'est-à-dire répondre à la fois aux soucis du quotidien, porter une ambition et faire en sorte d'adapter notre Ville alors même qu'elle subit, comme toute la société française, des assauts de toute part par des mouvements de la société, par des mouvements internationaux, par définition des crises. Elles se sont malheureusement invitées sur notre territoire français et Orléans n'a pas échappé à des évolutions difficiles pour lesquelles il a fallu réagir.*

Tous ces éléments-là ont pu se faire par l'engagement de chacun. Je me souviens de cette phrase de Michel RICOUD : « C'est un honneur, une joie, une chance, de servir la Ville dans laquelle on est né ». Il se trouve que tous les deux nous avons été de petits Orléanais. Et c'est vrai que lorsque l'on se retrouve à cette place, auparavant pour avoir conduit avec beaucoup de plaisir des projets, et depuis quatre ans et demi pour servir justement la conduite de la Ville, on a constamment ce rapport avec son enfance, son adolescence, et donc toute sa vie. De plus sur une période très courte de sa vie, être projeté à la conduite de la Ville, à ce moment-là on prend conscience d'un certain nombre de responsabilités, et il n'y a qu'à cette place-là que l'on peut réellement les ressentir. Et je pense que M. GROUARD ne me démentira pas.

A partir de là, toujours avoir le regard des Orléanais dans les yeux, toujours se dire qu'aucun débat ne doit être interdit et surtout, les débats doivent être dépassés par l'action, c'est elle qui compte. C'est sa cohérence qui fait qu'à la sortie, des villes s'en sortent alors que d'autres reculent, car rien n'est acquis. De la même façon rien n'est inéluctable. C'est la force de la politique c'est-à-dire de mettre avant toute chose, la volonté, le cap, au service des autres et je crois que cela, nous l'avons tenus. Le cap a été tenu précédemment comme dans le mandat qui s'achève aujourd'hui.

Merci donc à celles et à ceux qui ont concouru à toute cette construction et quel que soit l'emplacement dans cet hémicycle, parce que l'opposition a été constructive, elle a même été une fois mise à contribution pour faire avancer des dossiers. Et merci évidemment à tous celles et ceux qui se sont investis et qui ont cru en Orléans au travers de notre projet.

Certes à ce stade, on pense tous aux élections mais je les mets de côté, on pense tous à notre administration. Vous l'avez tous dit et c'est sincère. C'est sincère car à Orléans - il m'est arrivé de discuter avec des collègues de villes comparables ou même de plus grandes villes - nous avons une chance incroyable, d'avoir une administration d'une loyauté exceptionnelle. Une loyauté qui se retrouve évidemment à l'égard des habitants, mais aussi à l'égard de ses élus, à l'égard de la conduite des programmes pour lesquels nous avons été élus, à l'égard des changements, des inflexions, qui peuvent être donnés car tout n'est pas toujours facile et parfois, il faut un peu contourner l'obstacle pour pouvoir aller plus loin et l'administration c'est avoir cette agilité, qui est tellement nécessaire dans les temps que nous connaissons.

Enfin, parce que j'y suis très attaché, faire partager avec chacun de nos agents, et pas seulement à la direction générale que je remercie évidemment, notre objectif. Qui s'occupe de nos rues ? Ce sont nos cantonniers. On peut donner les instructions que l'on veut à l'administration et à la hiérarchie, mais s'il n'y a pas la conscience – et dieu sait qu'ils l'ont – d'avoir des rues propres et tenues, d'être en

contact avec la population de façon bienveillante, nous ne sommes plus rien. Tous les messages politiques que nous pouvons passer, c'est de la poudre de perlimpinpin comme certains peuvent le dire. Il est important que l'ensemble de ce projet soit soutenu et tenu par notre Ville, a fortiori quand elle a eu durant ces deux dernières années, beaucoup à faire pour s'organiser, fusionner avec la Métropole et faire en sorte que ces échelons administratifs ne perturbent pas le fonctionnement courant de servir les Orléanais. C'est là que l'on voit la loyauté et la force, la robustesse de notre administration qui a tenu, malgré les évolutions qui parfois ont pu même interpeller les élus, comme quand par exemple le tourisme qui est tenu essentiellement à la Ville devient une vraie compétence forte de la Métropole. On s'interroge lorsque l'on est élu, c'est bien naturel. Ce sera plus clair dans le mandat prochain. Cependant les services se sont adaptés et ont toujours permis d'avancer. Certains se sont métropolisés, d'autres de la Métropole se sont municipalisés, c'était l'image que j'avais employée devant les cadres. Tout cela fait que nous pouvons réussir à faire une belle ville.

Alors pour tout cela, un grand remerciement au chef d'orchestre qui a tenu aussi la barre dans tous ces changements, avec justement cette unité et cette harmonie entre les deux collectivités. M. le Directeur Général, avec l'aide de la direction générale que je salue, et l'ensemble de l'encadrement sans oublier les agents, j'y reviens dans ce sens-là après avoir évoqué l'autre sens à l'instant, pour moi tout cela c'est la même alchimie, celle de croire dans notre Ville, croire dans son futur et surtout, avoir une immense confiance dans son avenir.

Merci à tous et à toutes.

(Applaudissements dans l'hémicycle.)

*
* *
*

La séance est levée à 18 h 00.

*
* *
*